

A

0
0
0
8
9
7
8
2
8
0



UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY

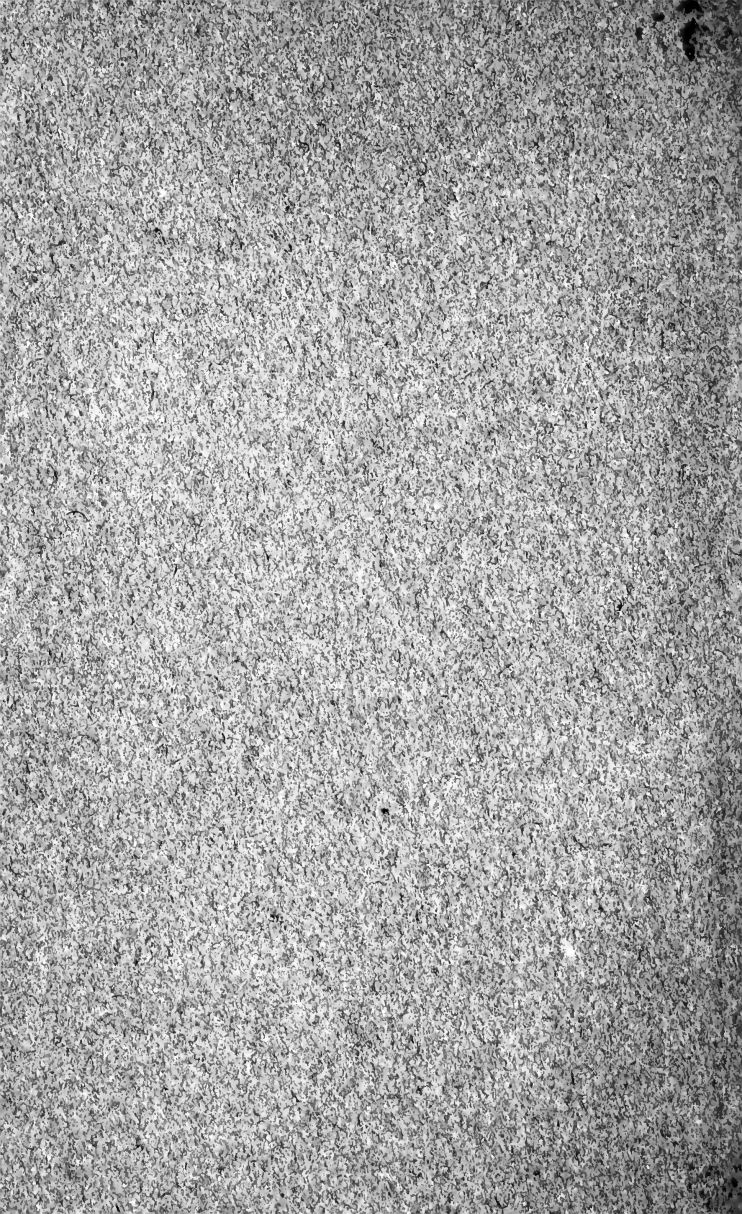
MONTESQUIEU

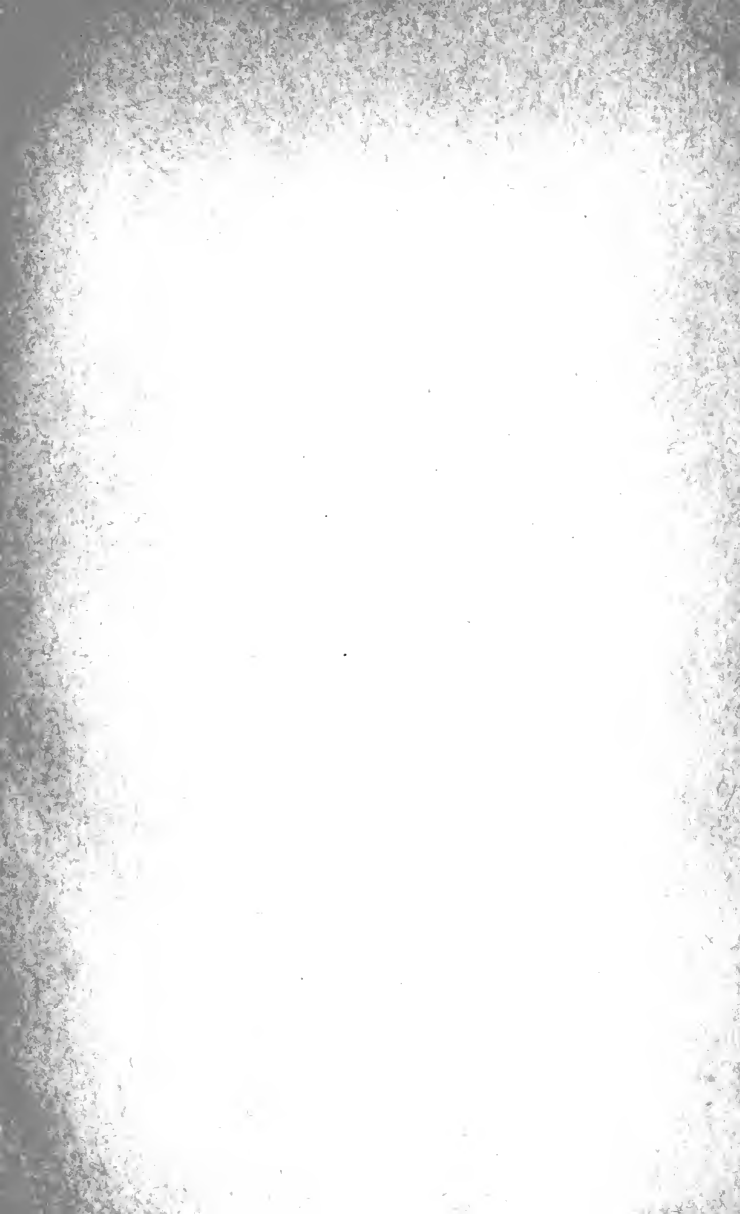
CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES

DE LA GRANDEUR DES ROMAINS

ET DE LEUR DÉCADENCE





Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation
réservés pour tous pays.

MONTESQUIEU

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES

DE LA GRANDEUR DES ROMAINS

ET DE LEUR DÉCADENCE

PUBLIÉES AVEC UNE INTRODUCTION ET DES NOTES

PAR

L. PETIT DE JULLEVILLE

MAITRE DE CONFÉRENCES DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES
A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

HUITIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE CH. DELAGRAVE

15, RUE SOUFFLOT, 15

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

DG

210

M 6

1900a

PRÉFACE

L'édition originale des Considérations est celle de 1734 (Amsterdam, chez Desbordes, in-12). Elle fut reproduite sans changements notables dans cinq éditions successives. Une septième édition, corrigée et augmentée par l'auteur, parut en 1748 (Paris, Durand, ou bien Huart et Moreau, in-12). Deux autres éditions conformes à celle de 1748 parurent encore du vivant de l'auteur : l'une en 1751 (Edimbourg, Hamilton et Balfour, in-8°); l'autre en 1755 (Paris, Leclerc ou Guillyn, in-12).

Il a paru depuis la mort de Montesquieu (1755) jusqu'à nos jours plus de cinquante éditions des Considérations, publiées séparément. L'ouvrage est également reproduit dans plus de quarante éditions des Œuvres de Montesquieu (Voy. Bibliographie des œuvres de Montesquieu, par Dangeau [Louis Vian], corrigée et complétée dans l'Histoire de Montesquieu, par le même).

L'édition de 1748, la dernière qu'ait revue l'auteur, est celle que nous suivons.

Dans l'édition de 1748, on a joint aux Considérations le Dialogue de Sylla et d'Eucrate. Nous avons

également reproduit ce morceau célèbre. Nous avons cru devoir conserver aussi la table analytique, par où se termine l'ouvrage; cette table, omise, à tort selon nous, dans un si grand nombre d'éditions, est l'œuvre de Montesquieu, ou tout au moins elle fut faite avec son aveu, et sans doute revue par lui. Elle aide aux recherches, parfois difficiles dans un ouvrage, assez court, il est vrai, mais très rempli de faits et d'idées. Elle éclaire la pensée de l'auteur par une analyse fort précise de tous les paragraphes. Il n'est pas sans intérêt de trouver, par exemple, aux mots Décadence et Grandeur, un résumé du livre tout entier, dicté probablement par Montesquieu lui-même (1).

(1) La table a paru pour la première fois dans l'Édition de 1748. A cette date, Montesquieu, presque aveugle, dictait ses ouvrages, ordinairement à sa fille.

INTRODUCTION

I. — MONTESQUIEU

Montesquieu disait un jour à son fils : « Vous êtes assez heureux pour n'avoir ni à rougir ni à vous enorgueillir de votre naissance » (1). Il écrivait dans ses *Pensées diverses* : « Quoique mon nom ne soit ni bon ni mauvais, n'ayant guère que deux cent cinquante ans de noblesse prouvée, cependant j'y suis attaché (2) ». Son trisaïeul, Jean de Secondat, maître d'hôtel d'Henri de Navarre, le grand-père maternel d'Henri IV, acquit en 1561 la terre de Montesquieu. Jean Gaston, petit-fils de Jean de Secondat, fut président à mortier au Parlement de Bordeaux. Celui-ci est le grand-père de Charles-Louis de Secondat, baron de la Brède et de Montesquieu, auteur des *Lettres persanes*, de l'*Esprit des lois*, et des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

Il naquit au château de la Brède, près de Bordeaux, le 18 janvier 1689. Il fut élevé par les Oratoriens de Juilly, chez lesquels il passa cinq ans. Sa naissance lui laissait le choix entre deux professions. Lui-même

(1) Voy. *Œuvres*. Paris, Pourrat, 1838, tome VII, p. 244.

(2) *Idem*, id., p. 247.

écrivait plus tard à son fils : « Vous serez de robe ou d'épée ». Montesquieu choisit la robe. Il fut reçu conseiller au Parlement de Bordeaux le 24 février 1714, et président à mortier le 20 juillet 1716. Cet homme, qui devait écrire l'*Esprit des lois*, fut, de son propre aveu, un médiocre magistrat. « Au sortir du collège, dit-il, on me mit dans les mains des livres de droit ; j'en cherchai l'esprit ; j'ai travaillé ; je ne faisais rien qui vaille ». Ailleurs il écrit : « Quant à mon métier de président, j'ai le cœur très droit, je comprenais assez les questions en elles-mêmes ; mais, quant à la procédure, je n'y entendais rien. Je m'y suis pourtant appliqué ; mais ce qui m'en dégoûtait le plus, c'est que je voyais à des bêtes le même talent qui me fuyait pour ainsi dire (1) ».

Peu éminent dans sa profession, Montesquieu chercha en dehors d'elle le moyen de se distinguer. Nous possédons six discours qu'il prononça dans l'Académie de Bordeaux sur des matières scientifiques, de 1717 à 1721. En 1719, il faisait appel à tous les savants du monde entier pour qu'ils lui envoyassent des documents dont il eût tiré une « histoire (physique) de la terre ancienne et moderne ». L'avis fut inséré dans le *Mercure* et dans le *Journal des savants* (2). Ainsi il cherchait sa voie, et allait s'égarer peut-être (3). Mais

(1) *Pensées diverses*.

(2) *Mercure* de janvier 1719. — *Journal des Savants*, p. 159.

(3) Des juges compétents font cependant cas du génie scientifique de Montesquieu. Voy. *Sur les écrits scientifiques de Montesquieu*, par D. André, 1880, broch. in 8°.

le prodigieux succès d'un livre qu'il écrivit sans doute en se jouant, et sans y fonder aucun espoir de renommée durable, le détourna pour toujours des sciences physiques et naturelles. Les *Lettres persanes* parurent en 1721, à Amsterdam ; mais la France les connut bien vite.

Quatre éditions au moins parurent à l'étranger dans cette seule année. Les libraires allaient disant à leurs auteurs attitrés : « Faites-nous des *Lettres persanes* ». Les auteurs docilement se mirent à l'œuvre ; on vit paraître « une multitude de lettres turques, juives, arabes, iroquoises, sauvages (1) ». Ces pâles imitations ne firent que confirmer le succès de l'original. La société du temps de la Régence se reconnut dans cette satire, tantôt légère, tantôt profonde, toujours spirituelle, de ses mœurs, de ses préjugés, de ses vices ; elle se complut dans un portrait, qui pourtant n'était pas flatteur. On goûta jusqu'à ce roman oriental, assez froid, qui se mêle singulièrement à des pages brillantes où la France du Régent, de Law et du cardinal Dubois est dépeinte avec tant de verve. En revanche, on ne comprit peut-être pas d'abord toute la valeur et la grande portée des morceaux plus graves que l'auteur avait glissés entre deux portraits satiriques, comme pour s'essayer aux œuvres sévères qui devaient absorber le reste de sa vie. Qui croirait que cette belle page doit être cherchée dans les *Lettres persanes*, et non dans l'*Esprit des lois*? « Il est quelquefois nécessaire de

(1) *Correspondance* de Grimm, 15 juin 1753.

changer certaines lois. Mais le cas est rare, et lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante ; on y doit observer tant de solennités et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger. Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre, et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours » (Lettre 129). Il est piquant d'observer dans les *Lettres persanes*, qu'en visitant la bibliothèque du couvent des Dervis, Rica, qui semble ici l'interprète de Montesquieu, se plaît à railler tour à tour les ouvrages de toute sorte qu'on étale sous ses yeux : les écrits des théologiens, des ascètes ou des casuistes ; ceux des grammairiens, des glossateurs, des commentateurs ; ceux des orateurs, des géomètres, des métaphysiciens et des physiciens ; les livres de médecine, d'anatomie, de chimie ; ceux de sciences occultes et d'astrologie judiciaire, et les ouvrages des poètes que le dix-huitième siècle commença dès lors à rabaisser, comme s'il eût prévu que les grands poètes manqueraient à sa gloire. Dans cette revue dédaigneuse de tous les genres où s'est exercé l'esprit humain, un seul est épargné, respecté : l'histoire, l'histoire politique et philosophique, celle des institutions et des lois. « Là ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain... Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition ; le prince toujours chancelant sur un trône

inébranlable ; une nation impatiente, sage dans sa fureur même. » Première ébauche du magnifique chapitre de l'*Esprit des lois*, sur la *Constitution d'Angleterre*. Ainsi, un lecteur attentif, en lisant les *Lettres persanes*, aurait pu prédire que l'auteur, mûri par les années, dégoûté des œuvres légères, écrirait un jour sur l'histoire, et non en peintre de batailles, mais en homme d'État.

En effet, après un dernier sacrifice fait aux goûts frivoles de son temps, par la publication du *Temple de Gnide* (1725), anonyme aussi bien que celle des *Lettres persanes* (mais il ne faut pas comparer autrement ces deux ouvrages), Montesquieu se voua sans retour aux études graves. Le *Temple de Gnide* avait paru au printemps. La même année, le 15 novembre, Montesquieu, parlant devant l'Académie de Bordeaux, sembla dire adieu à toutes les légèretés de la jeunesse dans un discours sur les motifs qui doivent nous encourager aux sciences. « Si (dans l'âge qui suit la jeunesse) nous ne donnons point à notre âme des occupations qui lui conviennent, cette âme, faite pour être occupée, et qui ne l'est point, tombe dans un ennui terrible... Il faut se faire un bonheur qui nous suive dans tous les âges... Les plaisirs que nous donne l'étude ne nous avertissent point que nous vieillissons. »

En 1727, Montesquieu fut reçu à l'Académie française, quoiqu'il eût médité de ce corps dans les *Lettres persanes*. Mais de tout temps l'Académie s'est montrée facile à oublier le mal qu'on avait dit d'elle, pourvu qu'il fût bien dit. Rica le Persan l'avait dépeinte

comme un monstre aveugle ; elle eut des yeux pour deviner le génie de Montesquieu dans un si petit livre. Le cardinal Fleury voulait bien que Montesquieu fût académicien, mais il voulait d'abord qu'il désavouât les *Lettres persanes*. « Mais s'il n'a pas fait les *Lettres persanes*, qu'a-t-il fait ? » disait là-dessus Mathieu Marais, concurrent secret de Montesquieu. Celui-ci réussit à fléchir le Cardinal, sans rien désavouer. On a bien prétendu qu'il avait fait imprimer, pour la présenter à Fleury, une édition expurgée des *Lettres* ; mais nul n'a montré cette édition, dont tout le monde a parlé. Voltaire affirme le fait, mais n'explique pas comment le Cardinal se serait laissé duper d'une façon si puérile.

A cette époque Montesquieu avait cédé sa charge depuis un an. Il était libre, il était riche ; Paris lui faisait fête. Il eut le courage de ne pas s'endormir dans ces premiers et faciles succès. Résolu à se consacrer désormais à l'étude de l'histoire et à l'analyse des législations comparées, il comprit que la première condition pour réussir dans cette entreprise était d'avoir vu, d'avoir observé d'autres pays que le sien, d'autres formes sociales que celles dans lesquelles il avait vécu jusque-là. Il quitta la France au printemps de 1728 et voyagea.

Il visita Vienne, où il fréquenta le prince Eugène ; la Hongrie, où il put voir encore debout ce régime féodal qu'il devait étudier plus tard avec tant de profondeur, et non sans quelque sympathie ; Venise, où le fameux Law vivait dans la retraite. Là il vit aussi le

comtede Bonneval, l'illustre aventurier qui allait servir successivement avec éclat la France contre l'Autriche, l'Autriche contre la France, et finir musulman sous le nom d'Achmet-Pacha. Là il rencontra lord Chesterfield, dont l'influence fut grande sur la direction des idées de Montesquieu. Après Venise, Florence charma notre auteur et le retint long temps. Rome le reçut avec faveur; le cardinal de Polignac, ambassadeur de France, lui ouvrit sa maison. Montesquieu y connut toute la société romaine, parmi laquelle il noua d'illustres amitiés qui lui demeurèrent fidèles toute sa vie. Il visita Naples, Gênes, qui lui déplut; Turin, d'où il gagna la Suisse. Mais les beautés de la nature disaient peu de chose à son esprit. Il aimait pourtant la campagne; il devait même passer le reste de sa vie dans sa maison des champs à la Brède. Mais il l'aimait comme un bon propriétaire, comme un seigneur de village, non en touriste et en poète. La Suisse traversée, Montesquieu descendit le Rhin, visita les Pays-Bas, rapidement. L'Angleterre l'attirait. C'était alors le seul pays de l'Europe où la nation, du moins la partie riche et éclairée de la nation, prit part aux affaires publiques et au gouvernement. Montesquieu y séjourna deux ans, s'éloignant peu de Londres; et surtout attentif au spectacle nouveau de la vie politique d'un pays libre.

Il avait écrit un journal très complet des observations recueillies par lui durant ses voyages (1). Il voulait le

(1) Lettre à Guasco, du 15 déc. 1754.

publier, quand la mort le surprit. On a seulement mis au jour quelques notes écrites par lui, sans ordre, pendant son séjour en Angleterre; elles sont curieuses, dignes de sa clairvoyance, et font vivement regretter que le reste de ce journal nous ait été dérobé.

Revenu d'Angleterre en France, en 1731, après trois années d'absence, Montesquieu se retira dans son château de la Brède et y vécut trois autres années dans une retraite studieuse, dont le fruit fut cet ouvrage même que nous publions, les *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. Dans la seconde partie de cette *Introduction*, nous dirons l'histoire de ce livre et nous en apprécierons l'importance.

Montesquieu partagea les années qui suivirent la publication de son livre entre Paris, où il se rendait souvent, mais en visiteur et sans s'y établir; et la Brède, où il résidait avec délices, aimant la campagne, aimant les paysans, perfectionnant la culture de ses terres, défrichant des landes, semant des prairies, traçant même des jardins anglais, et vendant bien, surtout aux Anglais, son vin « immédiatement comme il l'a reçu de Dieu (1) ».

Il aimait aussi Paris, quoique d'une autre façon. Il disait à Maupertuis : « Je ne sais si c'est une chose que je dois à mon être physique ou à mon être moral; mais mon âme se prend à tout. Je me trouvais heureux dans mes terres, où je ne voyais que des

(1) Lettre du 16 mars 1752.

arbres, et je me trouve heureux à Paris, au milieu de ce nombre d'hommes qui égalent les sables de la mer; je ne demande autre chose à la terre que de continuer à tourner sur son centre (1) ». Mais il aimait la société sans se donner beaucoup de mal pour elle. Madame de Chaulnes disait que Montesquieu venait dans le monde « pour faire son livre. Il retenait tout ce qui s'y rapportait, il ne parlait qu'aux étrangers dont il croyait tirer quelque chose ». Montesquieu n'écoutait pas seulement pour s'instruire; il écoutait pour s'amuser. Son masque d'auditeur bienveillant cachait un railleur très éveillé, quoique discret. Il écrit dans ses *Pensées* : « Je me souviens que j'eus autrefois la curiosité de compter combien de fois j'entendrais faire une petite histoire qui ne méritait certainement pas d'être dite ni retenue; pendant trois semaines qu'elle occupa le monde poli, je l'entendis faire deux cent vingt-cinq fois; dont je fus très content ».

Il voyait peu la cour et les gens de cour; il n'aimait pas Versailles. Il se partageait entre deux ou trois sociétés littéraires et mondaines, qui florissaient alors dans les salons de Madame de Tencin, de Madame Geoffrin, de Madame du Deffand. Il fut l'ami de presque tous les écrivains de son temps, excepté de Voltaire.

Celui-ci l'aima peu et n'en fut pas aimé. Il enviait à Montesquieu une certaine considération publique dont lui-même ne devait être entouré que fort tard dans sa

(1) Lettre du 27 nov. 1746.

vieillesse. Montesquieu, de sa part, ne put jamais souffrir l'intempérance d'esprit de Voltaire; il écrivait spirituellement : « Voltaire est comme les moines, qui n'écrivent pas pour le sujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre. Voltaire écrit pour son couvent ». Quand l'*Esprit des lois* parut, Voltaire le dénigrait sourdement. Montesquieu se borna à dire : « Voltaire a trop d'esprit pour m'entendre; tous les livres qu'il lit, il les fait; après quoi il approuve ou critique ce qu'il a fait (1) ». Au contraire, d'Alembert, Buffon, Hénault, Maupertuis, Duclos, Fontenelle furent les amis dévoués de Montesquieu.

L'*Esprit des lois* l'occupa vingt ans, et même davantage. Il écrivait (le 7 mars 1749) : « Je puis dire que j'y ai travaillé toute ma vie... Il y a vingt ans que je découvris mes principes; ils sont très simples; un autre qui aurait autant travaillé que moi aurait fait mieux que moi ». Le 16 juin 1745, il écrivait dans un moment d'effroi : « Ma vie avance, et l'ouvrage recule à cause de son immensité ». Le 4 mai 1747, le précieux manuscrit partait pour Genève, et Montesquieu écrivait : « Je suis accablé de lassitude; je compte me reposer le reste de mes jours ». L'ouvrage parut dans le courant de 1748, à Genève, « chez Barillot et fils », en deux volumes in-quarto, et en trois volumes in-douze. Dix-huit mois plus tard, Montesquieu, dans une lettre au marquis de Stainville, comptait déjà vingt-deux éditions de son livre; tant le

(1) Lettre du 8 août 1752.

succès en avait été rapide, éclatant, universel.

Ce qu'était ce livre si nouveau (*prolem sine matre creatam* (1)), l'auteur l'explique mieux qu'aucun autre ne saurait faire :

« J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que, dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. »

« J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes ; les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée avec une autre loi, ou dépendre d'une autre plus générale. »

« Je n'ai pas tiré mes principes de mes préjugés, mais de la nature des choses (2). »

Quelques voix discordantes voulurent troubler l'éloge unanime qui d'abord accueillit ce livre. Montesquieu y répondit avec convenance, avec force, avec une émotion rare chez lui ; ce fut la *Défense de l'Esprit des lois*, ouvrage de circonstance, qui a mérité de vivre comme un modèle de polémique sincère et décente (3).

Ses dernières années furent paisibles : il les passa tantôt à Paris, tantôt à la Brède : ici jouissant de sa famille, de ses champs, de ses jardins ; là de sa gloire et de ses illustres amis. Toute l'Europe avait applaudi

(1) Epigraphe de l'*Esprit des lois*.

(2) Avertissement de l'*Esprit des lois*.

(3) La dernière page cependant. d'ailleurs fort plaisante, sort un peu de la mesure.

à son livre. Sa santé restait vigoureuse, mais sa vue affaiblie lui défendait désormais les grands travaux. Il ébauchait pour l'*Encyclopédie* une dissertation esthétique *sur le goût* ; il écrivait le petit roman d'*Arsace et Isménie* ; ou bien il envoyait quelques pages sur *Lysimaque* à l'Académie de Nancy, qui l'avait reçu parmi ses membres, sur la prière du roi Stanislas.

La mort vint le surprendre durant un voyage à Paris. Il fut saisi d'une fièvre maligne, qui tout d'abord laissa peu d'espoir. Sa famille était trop loin pour être appelée ; ses amis accoururent, et ne le quittèrent plus : c'étaient la duchesse d'Aiguillon, madame Dupré de Saint-Maur, le chevalier de Jaucourt. Il mourut dans leurs bras le 10 février 1755, âgé de soixante-six ans et quelques jours.

Il est peu d'hommes de qui la renommée ait subi moins d'éclipse après leur mort. L'autorité de Montesquieu semble n'avoir cessé de grandir. Le temps et l'expérience ont paru prononcer en faveur de sa méthode et de ses idées. On a pu même penser que la Révolution française eût été plus aisée, moins violente, et sujette à moins d'excès, d'écarts et de réactions, si elle avait suivi la voie par où Montesquieu pouvait la diriger.

En effet, la science politique, née, ou du moins renouvelée au dix-huitième siècle, sembla dès lors obéir à deux principes et suivre deux tendances absolument opposées. Deux écoles partagèrent les hommes qui la cultivaient : les uns, ne croyant qu'au raisonnement pur ; les autres, croyant davantage aux faits.

Les premiers assimilaient la tâche de gouverner les nations à celle de résoudre un problème d'algèbre, et poursuivaient le secret de les rendre heureuses comme une solution mathématique ; les autres pensaient qu'une science aussi complexe ne pouvait ni ne devait être construite, *à priori*, de toutes pièces, par le seul effort du raisonnement individuel, mais qu'elle devait être déduite peu à peu d'une série indéfinie d'observations de détail portant sur les faits humains, sur les accidents et les révolutions des sociétés passées ou présentes.

Ainsi, chez les premiers, la science politique est une science de déduction ; et s'ils sont ou se croient bons logiciens, ils s'inquiètent peu d'être ignorants. Les seconds, au contraire, procèdent plutôt par induction et par analogie ; ils se croient obligés de beaucoup observer, de beaucoup savoir, de connaître, et les anciens et leurs contemporains ; de demander l'expérience à toutes ses sources, à d'immenses lectures, à des voyages studieux, à une fréquentation assidue des hommes.

Ai-je besoin de dire que Jean-Jacques Rousseau est le chef de l'une de ces écoles, comme Montesquieu est le chef de l'autre ?

Les deux influences opposées qu'exercèrent ces deux hommes se sont prolongées jusqu'à la Révolution française ; elles ont dominé, en les partageant, tous les hommes de quatre-vingt-neuf ; elles n'ont pas cessé à l'entrée du siècle nouveau : elles durent encore ; elles dureront autant que la France elle-même ; elles dure-

ront au delà. Car la Grèce antique n'est plus, et pourtant Platon, Aristote, sont encore les maîtres de deux familles d'esprits opposés. Dans cette mesure, on peut dire : la *République* de Platon, c'est le *Contrat social* de Rousseau; la *Politique* d'Aristote, c'est l'*Esprit des lois* de Montesquieu.

Mais Platon ne songeait guère à faire passer les rêveries de sa *République* de la théorie dans la pratique. Tous les utopistes n'ont pas la même prudence. D'ordinaire, il y a cette différence entre la logique et l'expérience : c'est que la logique est impitoyable et présomptueuse ; tandis que l'expérience est défiante et mesurée. Mais quel que soit le nombre des abus qui pèsent sur une société, ce n'est pas la logique, en prétendant les abattre d'un seul coup, qui peut en triompher ; c'est l'expérience, c'est la modération, c'est l'étude. Si l'avenir doit mener le monde par ces voies, il n'y trouvera jamais un guide plus sûr que Montesquieu.

Est-ce à dire que Montesquieu ait toujours su éviter toute erreur dans l'application de sa propre méthode? Non, sans doute; celui qui crée ou qui ressuscite une méthode est rarement celui qui l'applique le mieux. Montesquieu lui-même a manqué souvent à ses principes ; il a lu trop vite ; il a observé légèrement ; il a admis des faits douteux ; il a mal compris des faits obscurs ; il a tiré de ces faits mal compris des conclusions fausses. Enfin il est rempli d'erreurs de détail. Mais qui donc nous apprend mieux que lui-même comment nous devons corriger les défaillances

de son œuvre ? On ne peut le redresser qu'en suivant la voie ouverte par lui, et en y marchant d'abord derrière lui. On n'ira plus loin que Montesquieu, qu'en se mettant à son école. « Je n'ai pas tiré mes principes « de mes préjugés, disait-il, mais de la nature des « choses. » Après lui, défions-nous, non seulement de nos préjugés, mais de notre raison même ; et cherchons les lois des sociétés, non en nous-mêmes, mais dans l'étude des sociétés, dans la connaissance des hommes.

II. — DES CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE.

Cet ouvrage, imprimé, comme les *Lettres persanes*, en Hollande, à Amsterdam, parut en un volume in-12, de 277 pages, dans le courant de l'année 1734 (1).

Il y avait longtemps déjà que Montesquieu avait appliqué pour la première fois son étude à l'histoire romaine. Dix-huit années auparavant (en 1716), il avait lu devant l'Académie de Bordeaux un essai assez court, qui fut imprimé plus tard à la suite des

(1) Les *Considérations* furent présentées au nom de l'auteur à l'Académie française, dans la séance du 31 août 1734. On lit dans le *Journal historique sur les matières du temps*, septembre 1734 : « On trouve chez Huart et Clouzier, rue Saint-Jacques, un livre nouveau, imprimé à Amsterdam, dont le titre seul est capable d'exciter la curiosité des personnes qui aiment l'histoire, qui veulent réfléchir sur les événements dont ils ont acquis la connaissance. Ce livre est intitulé : *Considérations, etc.*

Considérations, et dont le titre est : Dissertation sur la politique des Romains dans la religion.

De toutes les parties de l'histoire ancienne, il n'en est certainement pas de plus difficile à traiter que l'histoire des religions : d'abord, parce que la matière est embrouillée par elle-même, par la multiplicité, la diversité, la contradiction des croyances et des cultes ; ensuite, parce qu'il est fort difficile à un historien moderne de se pénétrer de l'esprit des anciens au point de concevoir la religion de la façon dont eux-mêmes la concevaient. En 1716, ni le génie de Montesquieu n'était assez mûri, ni la science n'était assez avancée, pour qu'une étude approfondie de la religion des Romains lui fût possible. La *Dissertation* de notre auteur est faible, insuffisante, et d'ailleurs, à ce qu'il semble, inachevée. L'idée dominante est celle-ci : que la religion à Rome ne fut rien qu'une invention politique au service des Rois ou des patriciens. Mais cette idée n'est vraie qu'à demi ; les patriciens, surtout ceux des anciens temps, se servaient de la religion, mais en y croyant, non pas en s'en moquant. En général, les hommes, dans presque tous les temps, ont été beaucoup plus sincères dans les croyances religieuses dont ils faisaient profession, qu'il n'a plu au dix-huitième siècle de le croire. Les contemporains de Montesquieu, et Montesquieu lui-même, jugeaient beaucoup trop sur ce point toutes les époques d'après les préjugés et les travers ou les vices de la leur. Nous sommes aujourd'hui revenus à des idées plus justes ; les hommes les moins religieux savent eux-mêmes que les reli-

gions se fondent par l'enthousiasme et non par l'imposture. La foi, chez toutes les nations, est profonde à l'origine ; c'est seulement aux époques de décadence que des habiles se sont servis de la religion comme d'un instrument. Cette hypocrisie officielle ne paraît pas à Rome avant les Scipions. Quoi qu'aient pu écrire des historiens, même anciens, mais séparés d'ailleurs des faits par plusieurs siècles, Rome n'a pu faire seule exception aux lois générales de l'histoire. Or, une de ces lois, c'est qu'aucun peuple n'a suivi pendant mille ans une religion artificielle, créée à un jour fixe, et tout d'une pièce, par quelque ambitieux imposteur.

Chose singulière ! Montesquieu semble n'avoir voulu ni affirmer de nouveau ni retirer les opinions émises dans sa *Dissertation*. Les *Considérations* ne reproduisent pas cet ouvrage de jeunesse ; elles n'y renvoient pas non plus. Elles sont presque muettes, au moins fort réservées, sur tout ce qui touche à la religion dans l'histoire romaine.

Nous ne savons pas exactement quelles circonstances ramenèrent, vers 1731, Montesquieu à l'étude des Romains et de leur République.

Dans les *Lettres persanes*, le nom de Rome revient souvent ; mais aucun trait ne marque cependant que Montesquieu, dès cette époque, eût commencé à faire de l'Etat Romain son étude particulière. Tout en admirant les Romains, l'auteur semble donner la préférence aux Barbares qui les ont vaincus ; soit par amour du paradoxe (le paradoxe n'est pas rare dans les *Lettres persanes*), soit qu'il eût déjà, longtemps avant d'écrire

l'Esprit des lois, une grande admiration pour le système féodal, dont il croyait voir le germe chez les peuples barbares. En visitant la *bibliothèque* du couvent (*lettre 136*), Rica ou Montesquieu s'écrie : « Là, ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain, qui s'était formé du débris de tant de monarchies, et sur la chute duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitaient, parurent tout à coup, l'inondèrent, le ravagèrent, le dépecèrent, et fondèrent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étaient point proprement barbares, puisqu'ils étaient libres; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature ».

Il y a là de l'enflure dans l'expression et peu de justesse dans la pensée. La liberté d'un compagnon de Clovis ne valait pas l'esclavage d'un sujet de Louis XIV, même au seul point de vue de la dignité morale.

Dix ans plus tard, en 1731, *l'Esprit des lois* était déjà conçu dans la pensée de son auteur, et probablement ébauché en quelques parties. Montesquieu avait commencé l'immense lecture d'où cet ouvrage devait sortir. Quand il le fit paraître, en 1748, il aimait à répéter que le livre lui avait coûté vingt ans de travail. Les *Considérations* sur les Romains peuvent être regardées comme une première tentative dans la voie où Montesquieu s'engageait; un premier essai du genre auquel il allait consacrer sa vie; un morceau

détaché de l'*Esprit des lois*, où il ne serait pas difficile de les faire rentrer sans altérer sensiblement l'harmonie de l'ouvrage. Mais La Harpe exagère en prétendant que les *Considérations* faisaient partie du plan primitif de l'*Esprit des lois*.

Du jour où Montesquieu se consacrait tout entier à l'histoire philosophique et politique et formait le dessein de l'*Esprit des lois*, la République Romaine devait attirer son attention et solliciter son étude. Aucune histoire, en effet, ne se déroule avec autant d'ampleur, de suite et de logique que celle de Rome; aucune ne permet autant d'établir des lois qui ne soient pas trop souvent contredites par les faits; aucune enfin n'offre à l'historien philosophe une aussi abondante matière d'événements bien enchaînés par une suite raisonnable et nécessaire, où l'imprévu, l'inexpliqué, le hasardeux semblent n'avoir presque pas de place.

Déjà, avant Montesquieu, de grands écrivains avaient donné des *Considérations* sur la suite des événements dans l'empire Romain. Sans parler des *Discours politiques* de Paruta, ou du *Traité du puritain Walter Moyle sur le gouvernement de Rome*, ouvrage que Montesquieu put connaître en Angleterre, Machiavel, Saint-Evremond, Bossuet, pour ne nommer que les plus grands, avaient écrit sur les Romains des pages célèbres dont il est certain que Montesquieu fit son profit; de telle sorte qu'il doit quelque chose à tous, sans qu'on puisse dire qu'il ait imité, ni surtout copié personne.

Il doit peu à Machiavel, dont l'objet et le point de

vue dans les *Discours sur la première Décade de Tite Live* sont si différents du dessein de Montesquieu dans les *Considérations*.

Machiavel, avant tout, est un philosophe expérimental; et s'il raisonne sur l'histoire et commente les événements, ce n'est pas pour leur demander les lois générales qui en régissent l'enchaînement, mais seulement pour dégager de l'étude analytique du fait isolé, une maxime politique, une leçon pratique et immédiate à l'usage des rois ou des sujets, des gouvernants et des gouvernés. Ainsi l'histoire de Rome lui fournit surtout des exemples, des thèses de dissertations. Lui-même dit dans la Dédicace de son livre : « J'y ai mis tout ce que je sais des affaires du monde, que j'ai apprises tant en les faisant qu'en les lisant ».

Il ne s'astreint à observer aucun ordre; il passe de Romulus à Caligula, pour revenir à Manlius Capitolinus; la suite logique de ses Discours est dans ses propres réflexions, non dans les événements. Comme dans tous ses ouvrages, il paraît immoral, et n'est peut-être qu'impassible. Uniquement préoccupé du but, il énumère les moyens de l'atteindre et ne se soucie jamais de la justice de ces moyens. L'idée même de justice lui paraît étrangère. Ça et là cependant sa pensée secrète s'échappe : « Tout homme doit abhorrer, dit-il, ces moyens cruels et destructeurs, et préférer une condition privée à la royauté acquise au prix de la perte de tant d'hommes. Néanmoins, quiconque se refuse à suivre la bonne voie, et veut conserver la domination, doit se charger de tous ces crimes »

Quoique son ouvrage soit didactique beaucoup plus qu'historique et philosophique, un homme tel que Machiavel n'a pu étudier d'aussi près les Romains, sans laisser échapper quelques traits profonds et de génie sur leur constitution, leur caractère, et les causes de leur grandeur. Il n'est pas douteux que Montesquieu en ait tiré profit. Je citerai seulement le chapitre premier du livre second des *Discours* (*Si la fortune a plus favorisé les Romains que la vertu*). Plutarque avait pensé qu'oui, Machiavel pense que non; et il en donne ses raisons, que Montesquieu saura recueillir. Il montre surtout avec quelle habileté, ou, comme il dit, avec quelle vertu (car la vertu, dans Machiavel, n'est autre chose que l'habileté suprême), les Romains ont su attaquer et défaire leurs ennemis isolément, les uns après les autres, et pénétrer dans tous les pays, en s'y faisant d'abord des amis et des alliés qui leur en livraient l'entrée.

Notons encore quelques idées qui ont pu passer de Machiavel à Montesquieu. Machiavel fait ressortir l'excellence de l'armée romaine, toute composée de citoyens et presque toute en infanterie. Il loue l'indépendance laissée aux généraux; leur art de ménager l'argent et les troupes. Il fait voir Rome occupant peu à peu l'univers par ses colonies. La constitution, mélange d'aristocratie, de monarchie et de démocratie, est louée par Machiavel comme elle l'avait été par Cicéron. La souplesse de cette constitution qui s'étend, se modifie, se transforme, d'après les circonstances, est admirée justement. On voit enfin Rome se fortifier,

parce qu'elle fait les vaincus citoyens, rester maîtresse, parce qu'elle les tient dans un rang inférieur. « Mais toutes les choses du monde ont un terme et des bornes à leur durée. » La république périt, par la discorde que les Gracques et d'autres agitateurs jetèrent entre les classes; et parce que les généraux, perpétués dans leurs commandements, devinrent enfin trop puissants. Beaucoup de ces observations ont pu servir à Montesquieu.

En 1663, Saint-Evremond, gentilhomme français, exilé à Londres, où il s'efforçait de tromper son ennui en mêlant l'étude au plaisir, s'avisa de composer des *Réflexions sur les divers génies du peuple Romain dans les différents temps de la République*. Il commence aux origines, il s'arrête après Tibère; mais sept chapitres qui traitaient de l'histoire de Rome depuis la fin de la seconde guerre Punique jusqu'à la fondation de l'Empire sont perdus. Deux fragments intitulés, l'un *Jugement sur César et Alexandre*, l'autre *Observations sur Salluste et sur Tacite*, ne suppléent qu'en partie à cette lacune.

L'auteur suit l'ordre chronologique, en groupant les faits et les réflexions qui s'y rattachent autour d'un événement principal. C'est à peu près le plan que Montesquieu a suivi; mais il ne faudrait pas dire pour cela que Montesquieu a pris le plan de Saint-Evremond, car c'est celui qui s'indiquait le plus naturellement. Deux esprits judicieux se rencontrent sans se chercher. La grande infériorité de Saint-Evremond, comparé avec Montesquieu, est dans l'inégalité de son

ouvrage; il trouve çà et là des expressions de génie, il écrit de suite plusieurs pages que Montesquieu n'a pas surpassées; puis il tombe au-dessous de lui-même, il devient diffus, prolix; il est parfois banal et parfois paradoxal.

Son début promet plus qu'il n'a pu tenir : il annonce qu'il fait bon marché des fables dont les Romains ont enveloppé leurs origines : « Je hais les admirations fondées sur des contes », s'écrie-t-il. On s'attend à le voir ébranler l'autorité de Tite Live et montrer l'impossibilité où nous sommes d'avoir une histoire authentique des cinq premiers siècles de Rome. Il n'en est rien. Après ce début, il suit pas à pas Tite Live, et se contente de laisser de côté, avec dédain, les récits merveilleux, les origines divines, les miracles. Faible et insuffisante critique que celle qui se contente ainsi de déclarer faux tout ce qui paraît surnaturel, et vrai tout ce qui paraît naturel ! L'amour du paradoxe a conduit Saint-Evremond à trouver quelques vérités, et à y mêler beaucoup d'erreurs. S'il n'a pas tout à fait tort de réclamer contre l'emphatique admiration qu'excite depuis vingt-cinq siècles la sobriété des anciens Romains, et s'il a raison de dire qu'une partie de leurs vertus naissait, sans mérite pour eux, de leur ignorance et de leur pauvreté, j'ai peine à le voir pousser à l'excès cette remarque et rabaisser jusqu'à leur incomparable dévouement à la patrie. Saint-Evremond, prêtant son égoïsme à tous les hommes, trouve absurde qu'on se dévoue volontairement jusqu'à la mort ; et ne peut comprendre qu'on sacrifie

sa vie à une société dont on cesse justement de faire partie, en cessant de vivre. C'est là un misérable sophisme, que Montesquieu, tout froid qu'était son cœur, aurait rougi d'écrire, ou plutôt n'eût jamais pensé.

Tout n'est pas sur ce ton léger dans les *Réflexions* de Saint-Evremond. Il arrive même, quoiqu'il semble s'en défendre, à une certaine grandeur de pensées et d'expressions, en parlant de la seconde guerre Punique ; et le portrait qu'il trace d'Annibal est un morceau des plus remarquables. Cependant, quoique la similitude du plan et la ressemblance générale de certains développements permettent de comparer les *Réflexions* avec les *Considérations*, le livre de Saint-Evremond n'a pas servi à proprement parler de modèle à Montesquieu, qui presque partout demeure bien au-dessus de son prédécesseur. Mais il est un autre historien que Montesquieu a imité, jusqu'à lui devoir, avouons-le, une partie de la louange accordée aux *Considérations* : c'est Bossuet.

On n'admire pas assez le *Discours sur l'histoire universelle* ; ou plutôt on ne l'admire pas comme il devrait être admiré. On rend hommage à la grandeur de l'idée première, à la beauté du plan, à l'excellence du style ; mais on semble y voir comme un merveilleux sermon plus long qu'un autre, et non un ouvrage vraiment historique. Oublie-t-on que la troisième partie du livre est aussi purement historique que les ouvrages des historiens de profession ; et que Bossuet, laissant entièrement de côté les causes providentielles

jusqu'à ne pas même prononcer le nom de Dieu, y explique toute la succession des Empires par les causes qu'il nomme *particulières*, et qui sont les causes purement humaines ?

C'est dans cette troisième partie que deux chapitres intitulés : L'empire romain et, en passant, celui de Carthage et sa mauvaise constitution (chapitre VI) ; La suite des changements de Rome est expliquée (chapitre VII), nous retracent de l'histoire romaine et de ses révolutions un tableau dont nul n'a surpassé, avant ni après Bossuet, la merveilleuse beauté. Dans ces deux chapitres, loin que l'évêque historien se contente, comme on l'a souvent dit à tort, « d'expliquer tout en rapportant tout à Dieu », l'explication providentielle n'est substituée nulle part à l'analyse raisonnée des causes, et à l'interprétation tout humaine et toute philosophique des événements ; et si la critique historique a fait depuis Bossuet d'immenses progrès dans l'art de démontrer ou d'infirmer l'authenticité des faits, elle n'a rien à lui apprendre sur l'art de dégager les causes ou les résultats des faits eux-mêmes et de montrer leur enchaînement.

Comparons donc entre eux ces deux grands historiens, Bossuet et Montesquieu. Il y a dans l'ouvrage de Montesquieu une division naturelle que le titre même indique, bien qu'elle ne paraisse pas dans le corps du livre ; il est intitulé : *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*. L'auteur dit : la grandeur des Romains, non l'étendue de l'Empire, car l'Empire s'accrut jusqu'à Trajan ; mais la déca-

dence des Romains est sensible dès le temps des Gracques. Les sept premiers chapitres montrent les causes de la *grandeur des Romains* ; les seize suivants font voir celles de leur *décadence*. Dans Bossuet, le premier point de vue est de beaucoup le plus développé ; le second est à peine indiqué. Montesquieu, au contraire, a traité bien plus longuement de la *décadence* que de la *grandeur* ; soit que ce spectacle d'une nation en déclin ne lui parût pas moins digne d'intérêt que celui d'une nation qui s'élève ; soit qu'il marchât plus à l'aise sur un terrain où Bossuet n'avait pour ainsi dire fait que passer.

Au début, sans affecter le persiflage de Saint-Evremond, Montesquieu se laisse moins que Saint-Evremond lui-même, éblouir par les origines, prétendues divines, de la ville de Romulus.

« Il ne faut pas prendre de la ville de Rome dans ses commencements l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui ; à moins que ce ne soit de celles de la Crimée, faites pour renfermer le bétail, les bestiaux et les fruits de la campagne... Les maisons étaient placées sans ordre et très petites, etc. »

Tel est le début du livre ; et la critique moderne, la plus défiante, ne désavouerait pas cette restitution ingénieuse de la cité primitive. N'exagérons rien cependant : la critique de Montesquieu devient courte et insuffisante dès la quinzième ligne ; il ajoute :

« La grandeur de Rome parut bientôt dans ses

édifices publics. Les ouvrages qui ont donné et qui donnent encore la plus haute idée de sa puissance ont été faits sous les Rois. On commençait déjà à bâtir la ville éternelle! » Que signifie cette dernière phrase, sonore et creuse, sinon que Montesquieu se tire d'une véritable difficulté historique et archéologique (où nous restons embarrassés aujourd'hui) par une exclamation de rhéteur.

Ni Montesquieu, ni Bossuet ne doutent de l'authenticité de l'histoire des sept Rois de Rome. Cependant l'ouvrage de l'érudit français, Louis de Beaufort, qui vivait en Hollande; cet ouvrage étonnant qui, sous ce titre modeste : *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de Rome*, allait ébranler du premier coup l'autorité, vénérée jusque-là, de Tite Live et ouvrir la voie à la critique moderne (impuissante, il est vrai, lorsqu'elle veut reconstituer la véritable histoire romaine, mais irréfutable lorsqu'elle renverse l'histoire convenue et traditionnelle), cet ouvrage allait paraître en Hollande, comme celui de Montesquieu, et quatre ans seulement après les *Considérations*, en 1738. D'où vient que les doutes de Beaufort n'ont pas un moment assiégé l'esprit de Montesquieu? D'où vient que le modeste érudit voyait plus loin et plus nettement que l'écrivain de génie? Serait-ce que l'érudition sans génie observe avec plus de scrupule, tandis que le génie impatient, pressé par la multitude des idées et des réflexions, se hâte de construire une œuvre personnelle et originale, sans se soucier s'il la fonde sur une base ruineuse ou peu solide?

Laissons donc, pour ce qu'elle vaut, l'histoire des sept Rois dans Bossuet et dans Montesquieu. Nous arrivons bien vite avec l'un et l'autre sur un terrain plus ferme.

Je ne sais pas si Bossuet n'a pas l'avantage sur Montesquieu, dans le portrait qu'il trace du Romain idéal, tel qu'il n'a peut-être existé jamais, tout à fait accompli, dans l'âme d'aucun citoyen romain ; mais tel que nous le voyons se dégager de l'histoire romaine, comme un type général, dans les beaux siècles de la République.

« De tous les peuples du monde le plus fier et le plus hardi, mais tout ensemble le plus réglé dans ses conseils, le plus constant dans ses maximes, le plus laborieux, et enfin le plus patient a été le peuple romain

« Le fond d'un Romain, pour ainsi parler, était l'amour de sa liberté et de sa patrie. Une de ces choses lui faisait aimer l'autre, car, parce qu'il aimait sa liberté, il aimait aussi sa patrie, comme une mère qui le nourrissait dans des sentiments également généreux et libres. »

Il ne faut pas penser que Bossuet se méprenne — comme l'ont fait tant de rhéteurs sur le sens de ce mot de *liberté* : « Sous ce nom de liberté, les Romains se figuraient, avec les Grecs, un État où personne ne fût sujet que de la loi, et où la loi fût plus puissante que les hommes. »

Montesquieu semble avoir désespéré de dire autrement ou de dire mieux ; il ne va pas autant jusqu'au fond du caractère romain.

Il laisse Bossuet s'élever assez haut pour voir tout d'un coup d'œil, et dire tout en quelques mots. Il se rejette sur les détails, sur les moyens secondaires, qu'il analyse avec une admirable sagacité; mais là encore il rencontre Bossuet.

Il se fait comme un partage entre les deux historiens; et il faut les lire ensemble, car ils se complètent l'un par l'autre.

Bossuet voit mieux les causes morales de la grandeur des Romains :

« Nourrir du bétail, labourer la terre, se dérober à eux-mêmes tout ce qu'ils pouvaient, vivre d'épargne et de travail : voilà quelle était leur vie ; c'est de quoi ils soutenaient leur famille, qu'ils accoutumaient à de semblables travaux. »

Montesquieu peint mieux, dans le Romain, le soldat et le citoyen que l'homme. Il démêle avec plus de soin les causes *politiques* de la grandeur romaine. Il les dit du moins avec plus de détail. Car il ne faut pas croire qu'il fasse oublier les admirables pages que Bossuet a écrites sur la force de la milice romaine et sur la politique du Sénat. A l'occasion, Bossuet aussi sait avoir la parfaite précision des mots, l'intelligence technique des choses ; ainsi, dans cette page célèbre habilement extraite de Polybe, et qui peint à grands traits les mouvements de la légion romaine. Montesquieu, sur le même sujet, est plus minutieux, non plus exact.

Montesquieu, moins attentif peut-être aux causes morales de la grandeur des Romains, démêle mieux, nous l'avons dit, les causes politiques. Avec lui nous

comprenons que les Romains apprirent la guerre en la faisant sans cesse ; et qu'ils la firent, parce que le Sénat voulait occuper un peuple avide et pauvre qui avait besoin de gagner du butin et des terres. Mais ils la firent d'abord sans se corrompre, parce que leurs voisins, les vaincus, étaient pauvres eux-mêmes. « Rome était donc dans une guerre continuelle et toujours violente ; or une nation toujours en guerre, et par principe de gouvernement, devait nécessairement périr ou venir à bout de toutes les autres. »

Chez Montesquieu, le raisonnement paraît plus serré que dans Bossuet ; mais la différence est dans le style plutôt que dans le fond. Montesquieu affecte la concision ; Bossuet n'affecte rien. Avant Montesquieu, Bossuet a tracé le parallèle de Rome avec Carthage. Il montre la supériorité de Rome en tous points : elle était dans sa force, et Carthage « commençait de baisser ». Rome avait son Sénat uni ; celui de Carthage était déchiré par les factions. Rome était pauvre, belliqueuse, et armait ses citoyens ; Carthage était riche, amollie, et armait des mercenaires. Elle se soutenait par le génie d'Annibal ; mais il faut bien qu'à la fin la vertu d'un peuple entier l'emporte sur le génie d'un seul homme. Nous trouvons dans Montesquieu (chap. IV) le même parallèle entre les deux cités rivales.

D'une part, il trace les mêmes traits, je n'ose dire en les marquant davantage, mais en donnant plus de détail aux contours. En même temps il généralise davantage ; il tire des faits particuliers les lois générales, par un procédé qui inspirera tout l'*Esprit des lois*.

Sans qu'il soit plus pénétré de son sujet, ses vues politiques sont plus vastes. En parlant de Rome et de Carthage, Bossuet ne pense qu'à Rome et à Carthage. Montesquieu, sans se dissiper à l'excès, comme Machiavel, dans des digressions infinies, songe encore à d'autres temps, à d'autres pays.

Il a sur Bossuet des avantages de détail. Il compare entre elles les marines de Rome et de Carthage, avec beaucoup de justesse et de précision. Bossuet, qui ne peut tout dire en si peu de pages, n'avait pas parlé de la marine.

Il admire après Bossuet la constance de Rome, et ce Sénat qui vint au-devant du consul plébéien, fugitif et vaincu, parce que Varron n'avait pas désespéré de la République ; mais, en admirant Rome, il semble que Montesquieu admire encore davantage le grand vaincu de Zama, Annibal. Il le justifie le premier de n'avoir pas marché sur la capitale, après sa victoire de Cannes ; il le justifie du reproche d'avoir amolli son armée dans les délices de Capoue ; et les historiens aujourd'hui pensent en général comme Montesquieu.

Les moyens généraux que Rome employa pour dompter le monde entier sont déjà clairement aperçus par Bossuet :

« Pour parvenir à ce but, ils surent parfaitement conserver leurs alliés, les unir entre eux, jeter la division et la jalousie parmi leurs ennemis, pénétrer leurs conseils, découvrir leurs intelligences et prévenir leurs entreprises. »

Après Polybe, il voit les Romains « s'avancer régu-

lièrement et de proche en proche, s'affermir avant que de s'étendre, nese point charger de trop d'affaires, dissimuler quelque temps et se déclarer à propos ; attendre qu'Annibal fût vaincu pour désarmer Philippe, roi de Macédoine, qui l'avait favorisé ; après avoir commencé l'affaire, n'être jamais las ni contents jusqu'à ce que tout fût fait ; ne laisser aux Macédoniens aucun moment pour se reconnaître ; et, après les avoir vaincus, rendre par un décret public, à la Grèce si longtemps captive, la liberté à laquelle elle ne pensait plus ; par ce moyen répandre d'un côté la terreur et de l'autre la vénération de leur nom. »

Comparez ce morceau avec le chapitre sixième de Montesquieu, intitulé : *De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples*. Montesquieu voit nettement que leur art suprême fut de diviser leurs adversaires, et d'écraser ensuite ceux dont ils s'étaient d'abord servis. Ils opposaient non seulement les cités les unes aux autres, mais divisaient dans chaque cité les citoyens entre eux. Les moyens qu'ils employaient pour ruiner complètement les vaincus sont énumérés ; et comme le remarque justement Montesquieu, « les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employées dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux ». De là l'étonnante unité de l'histoire romaine.

Montesquieu a des accents dignes de Bossuet pour peindre l'effroi que jetait le nom romain par tout l'univers :

« Rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence et les rendit comme stupides. Il ne s'agissait pas du degré de leur puissance; mais leur personne propre était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain; et, perdant le courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés. »

Il remarque admirablement que Rome n'a pas tout d'abord annoncé ses desseins à l'univers : elle n'imposait au début que son alliance, avant de la tourner en domination. « Il fallait attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes, et qu'elles eussent été se perdre peu à peu dans la république romaine. » Elle devint ainsi « non pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde ».

Ainsi, dans l'exposé des causes de la grandeur des Romains, Bossuet s'était élevé à une telle hauteur de vues, il avait exposé avec une telle majesté de style des observations si profondes et si justes, qu'en vérité, s'il laissait beaucoup à faire à l'érudition qui voudrait être complète et exposer l'histoire romaine jusqu'en ses moindres détails, il laissait peu de chose à dire à l'historien philosophe qui se proposerait seulement de retracer après lui les grandes phases de cette histoire.

Montesquieu n'est donc supérieur à Bossuet dans cette partie de son livre que sur quelques points de détail; il le suit souvent pas à pas, et parfois même il lui reste inférieur, surtout par le style. Mais dans la seconde partie des *Considérations* nous allons le voir reprendre l'avantage, en exposant avec profondeur, et souvent avec nouveauté, les causes de la décadence romaine.

Comment l'empire romain, après avoir eu de faibles commencements et une lente croissance, est-il parvenu à un si haut point de grandeur? Comment ensuite a-t-il paru stationnaire, puis décrû, puis languissant, puis cessé d'être? Il ne suffit pas, pour répondre à cette question, d'alléguer le sort commun de toutes les choses humaines et naturelles. Tous les hommes, en effet, sont, comme les empires, soumis à la même loi; tous naissent, faibles et petits, grandissent, puis cessent de grandir, puis s'affaiblissent et meurent. Mais si tous meurent à la fin, tous ne meurent pas au bout d'une carrière égale en durée, ou semblable en événements; tous ne meurent pas de la même maladie ou par les mêmes accidents, et cette diversité non de fin, mais de mode et de durée, qui existe entre les hommes, existe aussi entre les empires. Il n'est pas permis à l'historien de s'étonner que l'empire romain soit mort, puisque tout meurt; mais il peut, il doit se demander par quels accidents, de quelle maladie il est mort. Cette recherche est l'objet du livre de Montesquieu sur les Romains, dans la seconde partie, ou plutôt dans les deux derniers tiers de ce livre. J'ai déjà dit que Bossuet n'avait pas exposé les causes de la décadence des Romains avec autant

d'ampleur et de profondeur qu'il avait dit les causes de leur prodigieux accroissement. Sa brièveté sur ce point pourrait s'expliquer par plus d'un motif. L'étude de la grandeur attirait son esprit plus que celle de la décadence. Mais de plus, parlant à un fils de Roi, à l'enfant qu'on croyait appelé à régner lui-même un jour sur la France, il se peut que Bossuet ait cru que le spectacle d'une nation dans sa force et dans sa vertu était à la fois plus sain, plus moral et plus instructif, que celui d'une nation gâtée qui court à sa décadence : et je penserais volontiers qu'en cela Bossuet se trompait, car on n'empêche pas le mal en le taisant ; et il est bon de connaître la maladie, sinon pour la prévenir, si elle est fatale, au moins pour la retarder. Dans l'histoire de la décadence romaine, de grandes leçons étaient renfermées, dont la France de 1680 aurait pu faire son profit, si vaste que fût son orgueil, si assurée que fût sa confiance, au lendemain de la paix de Nimègue, alors qu'elle saluait son Roi du nom de Louis le Grand. Les premiers germes de la décadence, il faut les chercher presque toujours dans la prospérité la plus éclatante. Pour nous, qui pensons que la première cause de ruine fut, pour les Romains, dans l'abus monstrueux qu'ils firent de leur bonheur, de leur puissance, et, si l'on veut, de leurs vertus mêmes, nous croyons que le Dauphin, et plus encore que le Dauphin, Louis XIV, aurait pu trouver un précieux enseignement dans l'étude de la décadence romaine.

Il est vrai qu'aux yeux de Bossuet, Rome ne s'est point perdue par ses propres excès, par l'abus qu'elle a

fait de la force et de la victoire, mais par des causes plus intérieures, qu'il démêle avec sagacité dans les premiers siècles de son histoire.

Remarquons un curieux contraste. Bossuet est presque indulgent, il est, en tout cas, moins sévère que Montesquieu, pour les horribles injustices, pour les effroyables cruautés par lesquelles Rome a fait et a consolidé ses conquêtes : soit que le spectacle d'une telle grandeur dans le résultat éblouisse, malgré lui, et fasse hésiter son jugement ; soit que, bien convaincu que les vertus humaines, en dehors de Jésus-Christ, ne sont que de vains fantômes, il soit porté à confondre toutes les nations païennes indifféremment dans une égale indulgence ou dans une égale condamnation.

N'exagérons pas cependant. Bossuet n'a pu s'abstenir de blâmer de si horribles excès :

« Faut-il dominer à ce prix ? s'écrie-t-il, et le commandement est-il si doux, que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines ? » Mais il se plaît à penser que beaucoup de bien sortit de ces maux :

« S'ils étaient cruels et injustes pour conquérir, ils gouvernaient avec équité les nations subjuguées... Le Sénat tenait en bride les gouverneurs, et faisait justice aux peuples. »

Ne voyons là qu'une belle illusion. Je veux bien que le siècle des Antonins ait été le plus doux qu'ait goûté la terre. J'estime toutefois que les nations ont payé trop cher le bonheur d'obéir à Marc-Aurèle.

On ne peut s'empêcher de ressentir quelque surprise en voyant que si l'on compare ces deux historiens, l'évêque et le philosophe, l'évêque n'est pas celui des deux qui dit le dernier mot de la grandeur romaine avec le plus de dédain et de mélancolie.

« C'est ici, dit Montesquieu, après avoir tracé le portrait de Caligula, c'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage, ce projet d'envahir tout, si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres ? Quoi ! ce Sénat n'avait fait évanouir tant de rois que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens, et s'exterminer par ses propres arrêts ! On n'élève donc sa puissance que pour la voir mieux renversée ! Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuses mains ! »

Il ya là, on le sent, un peu d'exagération. Ces « cinq ou six monstres » ont fait autre chose que décimer le Sénat, ou faire couler des flots de sang. Quelques-uns, sans le savoir, ont même fait de grandes choses. L'un des plus infâmes, Caracalla, n'est-il pas celui qui, sans le savoir peut-être, et pour un objet purement fiscal, accomplit la plus immense des révolutions en déclarant citoyens romains tous les habitants libres de l'Em-

pire? Ainsi était brisé définitivement le moule étroit de la cité, où l'antiquité avait pour ainsi dire parqué tous les hommes, séparés les uns des autres par tant de haines, par tant de préjugés! Bossuet, mieux que Montesquieu lui-même, a vu ce résultat grandiose et heureux de cette politique impériale si souvent abominable.

« Il arriva à la fin, dit-il, que tous les sujets de l'empire se crurent Romains. Les honneurs du peuple victorieux peu à peu se communiquèrent aux peuples vaincus; le sénat leur fut ouvert, et ils pouvaient aspirer jusqu'à l'empire. Ainsi, par la clémence romaine, toutes les nations n'étaient plus qu'une seule nation, et Rome fut regardée comme la commune patrie. »

Mais c'est là un tableau trop séduisant d'une unité si courte et si fragile, et si cher payée. Ces barrières internationales que Rome avait renversées pour un jour, les Barbares les relevèrent, et qui nous dira ce que leur invasion désastreuse a coûté au monde? Les nations abattues, ruinées, énervées par la conquête romaine, furent livrées comme un troupeau. Qui nous dira si, laissées à elles-mêmes, à leur individualité propre, à leur libre initiative, elles n'eussent pas mieux résisté au torrent de la barbarie?

Nous avons dit que Bossuet, très favorable en somme à l'entreprise générale des Romains, n'avait pas vu le principe de leur décadence dans l'abus même qu'ils avaient fait de leur victoire. Pour lui, la cause principale et presque unique de leur affaiblissement et de leur chute, est dans les divisions inté-

rieures, qui, dès les premières années de la république, ne cessèrent d'agiter l'Etat. Sur ce point nous allons trouver pour la première fois Montesquieu en contradiction nette et directe avec son modèle : bien plus, il n'hésite pas à voir un signe de force où Bossuet croit découvrir un germe de faiblesse et de mort :

« Malgré cette grandeur du nom romain, malgré la politique profonde et toutes les belles institutions de cette fameuse république, elle portait en son sein la cause de sa ruine dans la jalousie perpétuelle du peuple contre le Sénat, ou plutôt des plébéiens contre les patriciens. » — Un peu plus loin Bossuet écrit :

« Ainsi Rome, si jalouse de sa liberté, par cet amour de la liberté qui était le fondement de son état, a vu la division se jeter entre tous les ordres dont elle était composée. De là ces jalousies furieuses entre le Sénat et le peuple, entre les patriciens et les plébéiens : les uns alléguant toujours que la liberté excessive se détruit enfin elle-même; et les autres craignant au contraire que l'autorité, qui de sa nature croît toujours, ne dégénérât en tyrannie. Entre ces deux extrémités, un peuple, d'ailleurs si sage, ne put trouver le milieu. L'intérêt particulier, qui fait que de part ou d'autre on pousse plus loin qu'il ne faut même ce qu'on a commencé pour le bien public, ne permettait pas qu'on demeurât dans des conseils modérés. »

L'opinion de Montesquieu sur les effets de ces discordes est absolument contraire à celle de Bossuet ; et loin de chercher à dissimuler cette contradiction, il

semble qu'il ait voulu l'accuser par une allusion peu dissimulée.

« On n'entend parler dans les auteurs, dit-il, que des divisions qui perdirent Rome; mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires, qu'elles y avaient toujours été, et qu'elles y devaient toujours être. Ce fut uniquement la grandeur de la république qui fit le mal et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions; et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander dans un État libre des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles; et pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un État qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas ».

« ... Dans l'accord du despotisme asiatique.... il y a toujours une division réelle... ; et si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres. »

Dans cette page éloquente, et digne des plus belles de l'*Esprit des lois*, il me semble que Montesquieu voit mieux et voit plus au fond que Bossuet n'avait fait. Il distingue nettement la lutte des partis, cet indispensable élément de la vie politique dans tout État libre, surtout dans une république; et la guerre civile, désastreuse ou mortelle à tous les États; il ne confond pas la crise régulière, normale, et presque salutaire

avec la maladie aiguë et violente. Mais, dira-t-on, les guerres civiles sortirent des luttes des partis, et le despotisme sortit des guerres civiles. Oui, sans doute, et Bossuet l'a bien montré; mais cette succession funeste provenait d'une cause qui n'était pas nécessairement attachée à la lutte des partis; en d'autres termes, la lutte des partis aurait pu n'aboutir pas à la guerre civile; elle y aboutit par une cause indépendante des partis eux-mêmes, et qui pouvait ne pas exister, les partis existant d'ailleurs. Rome ayant conquis l'univers par les armes, l'élément militaire à Rome devint fatalement le dominant. De là les guerres civiles, de là le despotisme; et nous n'avons pas besoin de Montesquieu pour bien voir cet enchaînement. Bossuet avant lui l'avait montré admirablement. Mais l'erreur de Bossuet fut d'attribuer les excès militaires aux seules dissensions civiles; tandis qu'ils provenaient uniquement de la conquête, et qu'ils étaient le prix dont il fallait payer la victoire.

Montesquieu a donc mieux que Bossuet su discerner les causes de la décadence des Romains; il en reconnaît deux principales dans le chapitre neuvième du livre :

« Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie, la république pouvait facilement subsister. » En effet, les armées encore peu nombreuses, leurs chefs encore peu puissants restaient soumis au Sénat toujours présent.

« Mais lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer les gens de guerre... perdirent peu à peu l'esprit

de citoyens ; et les généraux qui disposèrent des armées et des royaumes sentirent leur force et ne purent plus obéir. Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville. »

La seconde cause de la perte de Rome, selon Montesquieu, fut dans l'extension infinie du droit de cité : « Rome ne fut plus cette ville dont le peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie, où cette jalousie du pouvoir du Sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'était qu'un amour de l'égalité... La ville déchirée ne forma plus un tout ensemble ; et, comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux ; on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentiments romains ne furent plus. »

Je regrette que Montesquieu n'ajoute pas que cette fusion des cités dans une cité unique fut cependant le principal résultat, le seul bon pour l'humanité, des conquêtes romaines. Il est vrai, ce qui servit à l'univers, perdit Rome du même coup. Mais pouvait-il en arriver autrement ? Montesquieu observe très bien que les lois de Rome, excellentes pour une petite ville qu'elles firent grande et puissante, furent insuffisantes, ou, comme il dit, « lui devinrent à charge » lorsqu'elle se fut accrue. Rome grandit par ses lois ; mais, l'œuvre faite, les lois ne suffirent pas à maintenir l'édifice

qu'elles avaient construit ; et il s'éroula, non sans avoir, après tout, duré plusieurs siècles, non sans laisser de belles ruines, et l'impérissable souvenir de la plus belle construction politique que le monde ait jamais vue.

Nous avons observé déjà que le caractère le plus nouveau qu'offre le livre de Montesquieu comparé avec celui de Bossuet, e'est l'étendue et la variété des comparaisons, des aperçus généraux, et cet art suprême de dégager des faits les lois, et de les énoncer dans une forme sentencieuse et simple à la fois, qui les grave dans l'esprit sans fatigue et sans confusion.

Bossuet ne généralise pas autant ; non pas par impuissance ; mais peut-être Bossuet croit-il peu aux lois générales de l'histoire, ou n'admet guère d'autres lois générales que les volontés providentielles. Ainsi, tout en énumérant avec une exactitude éloquente toutes les causes secondes, il daigne rarement ériger ses observations particulières en principes universels.

Nous avons pu dire avec vérité que Bossuet, dans la troisième partie du *Discours*, est purement historien, purement philosophe, et s'abstient même de nommer la Providence, pour ne pas substituer l'adoration muette au raisonnement logique ; il demeure vrai néanmoins que Bossuet ne croit pas, autant que fait Montesquieu, à ce que nous appelons (peut-être un peu pompeusement) les lois de l'histoire, et qu'il n'eût probablement pas écrit, au moins sans y joindre une restriction, cette page des *Considérations* qui peut passer pour la profession de foi de Montesquieu

historien. Il faut en bien peser tous les termes.

« Ce n'est pas la fortune qui domine le monde : on peut le demander aux Romains, qui eurent une suite continuelle de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. » Il faut se souvenir ici que Montesquieu lui-même avoue que l'ancien plan ne pouvait plus suffire aux besoins nouveaux. « Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent : tous les accidents sont soumis à ces causes ; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une seule bataille : en un mot, l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers. »

Cette foi profonde à l'enchaînement nécessaire des choses permet à Montesquieu de conclure par induction, même sur un seul exemple, que les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets. Citons au moins quelques-unes des lois qu'il a dégagées des faits, et mises en lumière par ce procédé, dans les *Considérations* :

« Ceux qui obéissent à un roi sont moins tourmentés d'envie et de jalousie que ceux qui vivent dans une aristocratie héréditaire. Le prince est si loin de ses sujets, qu'il n'en est presque pas vu ; et il est si fort au-dessus d'eux qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport qui puisse les choquer ; mais les nobles qui

gouvernement sont sous les yeux de tous, et ne sont pas si élevés que des comparaisons odieuses ne se fassent sans cesse : aussi a-t-on vu de tout temps, et le voit-on encore, le peuple détester les sénateurs. »

Il ne faut pas demander à ces lois morales une rigueur géométrique ; elles ne sont pas absolues ; elles souffrent des exceptions nombreuses. Il y a eu des despotes qui s'érigeaient en dieux, et n'en étaient pas moins haïs. Il y a même eu des aristocraties populaires. Mais l'observation de Montesquieu reste vraie en général ; et quoiqu'il la fasse à propos d'un cas particulier, qui le frappe dans l'histoire romaine, il est autorisé à l'appliquer à d'autres peuples et à d'autres époques.

Voici une autre pensée plus discutable, et que la réflexion cependant montre vraie, malgré son air de paradoxe :

« Ce qui fait que les États libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent leur font presque toujours perdre la liberté ; au lieu que les succès et les malheurs d'un État où le peuple est soumis, confirment également sa servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune : le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état. »

Ces citations suffisent pour nous montrer qu'il y a autre chose dans les *Considérations* qu'un commentaire de l'histoire romaine. Par l'étendue des vues, par cette tendance continuelle à généraliser

hardiment, c'est déjà la méthode de l'*Esprit des lois*.

Mais le style est ici plutôt meilleur que dans l'*Esprit des lois* ; il est d'ordinaire excellent, partout pur, énergique, imagé, plein de vigueur et de rapidité. On a relevé avec raison des mots, des images, des métaphores, des propositions entières prises dans le vif de la phrase latine, et transportées avec bonheur dans le français : vestiges ineffacés du commerce assidu que Montesquieu ne cessa d'entretenir avec les historiens latins, ses modèles. En voici quelques exemples :

Les Romains « augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites ; par là ils *consternaient* les vainqueurs... »

« La Grèce était redoutable par sa situation, la force, la multitude de ses villes, le nombre de ses soldats, sa police, ses mœurs, ses lois ;... elle avait bien été *étonnée* par le premier Philippe, Alexandre et Antipater, mais non pas subjuguée. »

« Philippe fut si fort *consterné* qu'il se réduisit à un traité qui était moins une paix qu'un abandon de ses propres forces. »

« Il y a de certaines bornes que la nature a données aux États pour *mortifier* l'ambition des hommes. »

« Pendant que les armées *consternaient* tout, (le Sénat) tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus. »

« (Rome) mit d'abord les rois dans le silence et les rendit comme *stupides*... (Ils) n'osaient jeter des regards *fixes* sur le peuple romain. »

« Les soldats commencèrent à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin *la ville*. »

Montesquieu adresse un seul reproche à Tite Live, son modèle. Or (la rencontre est piquante), le défaut qu'il reprend chez Tite Live est peut-être le seul qu'on puisse trouver chez lui-même.

Il dit : « J'ai du regret de voir Tite Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité ». Montesquieu lui-même fut parfois Tite Live en ce point.

Mais ce défaut qui gâte une bonne partie des *Lettres persanes*, et bien des pages encore de l'*Esprit des lois*, se rencontre plus rarement dans les *Considérations*. La grandeur continue, la sévérité du sujet ont élevé Montesquieu au-dessus de toute petitesse de style. Quelqu'un blâmera peut-être une recherche un peu affectée de la concision. Mais les taches sont rares ; on trouve peu de ces traits brillants qui marquaient d'une façon fâcheuse, dans les *Lettres persanes*, l'admiration de leur auteur pour Fontenelle. Il lui arrivera de comparer le stoïcisme « à ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus ». Le dernier mot du livre prêterait peut-être à la même critique : « L'empire finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan ». Ces beautés spécieuses, qui, trop multipliées, fatigueraient, sont heureusement fort rares dans les *Considérations*.

Il y a de plus graves réserves à faire sur le fond.

Sur quelques points, l'on peut oser contredire Montesquieu sans impertinence.

Je ne lui reprocherai pas la sévérité qu'il professe envers César, lui si indulgent pour Sylla. Ce personnage ambigude César appellera toujours des jugements contradictoires et passionnés.

Montesquieu était trop sévère. Aujourd'hui Mommsen pousse l'admiration jusqu'à l'adoration. Qui aime la force, aime César. Montesquieu n'avait pas le culte de la force.

Je le blâme seulement d'avoir à l'excès ménagé les pauvres personnages qui assassinèrent César. Il ne faut pas admirer ces hommes qui tuèrent le dictateur en baisant le bas de sa toge. D'ailleurs l'assassinat reste l'assassinat, quelle que soit la victime : et si Montesquieu historien fait bien de nous expliquer les idées particulières des anciens au sujet du tyranicide, Montesquieu moraliste ne devrait pas sembler se rallier à ces idées en écrivant : « C'était un amour dominant pour la patrie qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n'écoutait que lui seul et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père ; la vertu semblait s'oublier pour se surpasser elle-même ; et l'action qu'on ne pouvait d'abord approuver, parce qu'elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine.

« En effet, le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état d'être puni autrement que par un assassinat ? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ou-

verte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes ? »

Il n'y a pas de perfidie, il n'y a pas de trahison, il n'y a pas de mensonge qui ne pourrait se justifier par ces lignes.

On ne peut davantage approuver ce que Montesquieu écrit sur le suicide. Il lui est arrivé là, comme il arrive parfois aux meilleurs esprits, de se laisser éblouir par une fausse apparence de grandeur et de vertu. Il va jusqu'à écrire :

« Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient lorsque, par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance. »

C'est là un pur sophisme ; et je ne rechercherai pas même si les hommes sont réellement moins libres aujourd'hui, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient dans l'antiquité. Je crois qu'ils sont plus libres, plus entreprenants, et tout aussi courageux, quoique d'une autre façon. Mais là n'est pas la question. Supposons-les inférieurs sur tous ces points et sur tous les autres encore ; cette infériorité ne proviendrait certainement pas de ce que la philosophie et la religion nous interdisent le suicide : pas plus que les vertus antiques n'étaient fondées sur le droit au suicide. De quelle antiquité parle-t-on, d'ailleurs ? Celle où se voient des hommes libres et courageux ne connaissait guère le suicide. Celle où tous les hommes semblent courir éperdus à cette mort

volontaire est l'époque de la décadence, l'ère des guerres civiles et du despotisme. Comment donc oserait-on prétendre qu'en ces temps d'affaissement, le suicide fût un ressort nouveau et vigoureux, qui soutint l'âme humaine? Pourquoi vouloir nous faire admirer les hommes qui, en face de la tyrannie, préférèrent le facile courage de se tuer, au difficile courage de résister à la tyrannie? N'est-il pas évident que les Caton d'Utique, les Brutus et les Cassius, en se hâtant ainsi de se percer le cœur, ont rendu la victoire plus aisée aux César et aux Octave? — Montesquieu écrit en note : « Si Charles I^{er}, si Jacques II avaient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n'auraient pas eu à soutenir, l'un une telle mort, l'autre une telle vie. » — De telles réflexions nous surprennent. Quoi donc! est-ce l'échafaud de Charles Stuart qui déshonore sa vie? « J'ai peine à contempler son grand cœur dans ces dernières épreuves, dit Bossuet. Mais certes il a montré qu'il n'est pas permis aux rebelles de faire perdre la majesté à un roi qui sait se connaître. » J'aime mieux cette façon d'envisager l'échafaud. Mais quand Charles I^{er} ou Jacques II se seraient donné la mort, qui donc s'en serait plus réjoui que leurs ennemis, Cromwell et Guillaume III? Comment l'esprit exact et judicieux de Montesquieu n'a-t-il pas vu que la perpétuelle tentation de se soustraire aux charges de la vie était surtout propre à rendre la vie indécise et taible, et qu'enfin une nation dans laquelle le suicide devient fréquent est une nation qui s'abandonne?

Nous insisterons peu sur la dernière partie du livre

des *Considérations*. Montesquieu lui-même n'est pas parvenu à donner beaucoup d'intérêt à cette revue des crises monotones au milieu desquelles l'Empire Byzantin traîne sa vie interminable. Le livre languit un peu à la fin, comme l'empire qu'il raconte. Quelques traits cependant rappellent çà et là l'esprit de Montesquieu. Même il en est un si frappant qu'il faut le rapporter ici, quoiqu'on l'ait cité souvent.

A force de réfléchir sur les événements humains, Montesquieu fut quelquefois prophète. Ainsi lorsqu'en 1730 il jetait en passant ces lignes dans ses notes sur l'Angleterre :

« Je ne sais pas ce qui arrivera de tant d'habitants que l'on envoie d'Europe et d'Afrique dans les Indes Occidentales ; mais je crois que si quelque nation est abandonnée de ses colonies, cela commencera par la nation anglaise. »

Quarante années plus tard, l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord donnait raison à Montesquieu.

Je relève dans les *Considérations* une prédiction à long terme, au moins aussi étonnante :

« L'empire des Turcs, dit Montesquieu, est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs, mais il subsistera longtemps : car si quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ. »

Certes, il est beau d'arriver par la réflexion et par la comparaison à prédire d'une façon aussi précise des faits aussi particuliers, qui ne devaient avoir leur entier accomplissement que cent vingt années plus tard.

Tel est ce livre que plus d'un critique a proclamé le chef-d'œuvre de son auteur, le plus achevé de ses ouvrages, le seul qui soit conçu et exécuté d'un seul jet et de génie. Ces admirations sont peut-être exagérées. Le chef-d'œuvre de Montesquieu, si l'on veut absolument classer ses ouvrages (c'est là une recherche assez oiseuse), ne serait-ce pas plutôt le livre que lui seul pouvait faire, l'*Esprit des lois*? La Bruyère, vivant sous la Régence, eût pu écrire les *Lettres persanes*; Bossuet, cinquante ans avant Montesquieu, a devancé, surpassé même, sur plus d'un point, les *Considérations*. Mais nul, excepté Montesquieu, dans son siècle ou avant lui, n'eût pu écrire l'*Esprit des lois*. Les *Considérations* demeurent un livre plutôt excellent qu'original. Mais n'est-ce pas assez d'un tel mérite pour justifier l'étude assidue dont ce livre vraiment classique est resté l'objet, même après un siècle et demi écoulé, pendant lequel une science plus approfondie a presque renouvelé l'histoire de Rome? Chose singulière ! Elle a contredit sur bien des points le livre de Montesquieu; elle ne l'a pas fait vieillir.

III. — DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE.

Entre la publication des *Considérations* (1734) et celle de l'*Esprit des lois* (1748), Montesquieu ne mit au jour qu'un opuscule, ordinairement imprimé depuis lors à la suite du livre sur les Romains (1) : c'est le fameux *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* : encore un chapitre de l'histoire romaine, mais où l'analyse philosophique revêt une forme dramatique, et qui semble le premier acte d'une tragédie en prose que son auteur n'aurait pas achevée. L'ouvrage, composé depuis vingt-trois ans lorsqu'il parut, avait été lu vers 1722, par l'auteur, au fameux club de l'*Entresol*, cercle politique et littéraire qui se tenait tous les samedis chez l'abbé Alary, de l'Académie française, précepteur des enfants de France.

Eucrate est un philosophe en renom à Rome. Sylla, qui vient de se démettre de la dictature, a désiré l'entretenir. Eucrate se rend à la maison de Tibur, où Sylla « jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie ». L'exposition ne manque pas de grandeur ; mais, dès le début, une certaine tension, comme un effort violent dans l'expression, montre que nous ne sommes plus dans la pure région des dissertations historiques ; mais que nous entendons déclamer sur un

(1) Le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* parut pour la première fois sans nom d'auteur dans le *Mercure* de février 1745.

théâtre, avec des mots d'un pied et demi, dirait Horace : *sesquipedalia verba*.

Eucrate dit : « La fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs ». Sylla répond : « Eucrate, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne... » Il faudrait un Talma et la belle emphase du vers alexandrin pour qu'un tel style eût toute sa valeur.

Le dialogue est une justification de Sylla prononcée par lui-même. Sylla se vante de n'avoir outragé les lois que pour les conserver ou les rétablir; versé tant de sang et affiché les funestes tables de proscription, que pour sauver Rome d'une dictature populaire et rendre aux patriciens leurs droits et la liberté.

C'est là une gageure de bel esprit. Montesquieu, dans les *Considérations*, est moins indulgent pour Sylla; il montre en lui le tyran qui s'appuya sur l'aristocratie comme d'autres s'appuyaient sur le peuple; oppresseur sans scrupules, le premier il envahit Rome à main armée, le premier il permet tout aux soldats, le premier il invente les tables de proscription; modèle de Marius, de Pompée, de César et d'Antoine dans l'art d'asservir son pays.

Mais quand il eut tout abattu autour de lui, Sylla, presque seul entre tous les tyrans, abdiqua ce pouvoir acheté au prix de tant de sang versé; il osa espérer de vivre, simple citoyen, dans une ville où il avait immolé des milliers de citoyens : il vécut en effet, protégé par la seule terreur de son nom. L'his-

toire explique son abdication par le dégoût qu'il prit de la grandeur et des hommes. Dans le *Dialogue*, après son œuvre accomplie, il rend volontairement aux Romains le pouvoir qu'il n'avait pris que pour venger leur constitution, dégradée par les excès populaires.

Mais le *Dialogue* lui-même, quoiqu'il semble écrit à la gloire de Sylla, laisse en doute, non la grandeur de ses intentions, mais la bonté de son œuvre. Sylla a donné une leçon funeste à tous ses successeurs :

« Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit
« impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont
« proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils
« fissent trop de miracles pour arracher à présent
« du cœur de tous les capitaines romains l'ambition
« de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une
« voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie et la
« garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal
« secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens
« d'une république trop riche et trop grande, le dés-
« espoir de pouvoir l'opprimer. »

« Il changea de visage et se tut un moment. Je ne
« crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme
« dans lequel je crois voir plusieurs Marius. Le ha-
« sard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épar-
« gner. Je le regarde sans cesse, j'étudie son âme;
« il y cache des desseins profonds; mais s'il ose
« jamais former celui de commander à des hommes que
« j'ai faits mes égaux, je jure par les dieux que je
« punirai son insolence. »

Ainsi se termine le dialogue, laissant, avec un art vraiment dramatique, l'attention encore éveillée, et montrant à demi César derrière Sylla.

Il y avait dans le *Dialogue* au moins le germe d'une tragédie. Ce germe fructifia lentement. Le 27 décembre 1821, de Jouy fit représenter au Théâtre-Français *Sylla*, où beaucoup de vers sont traduits de Montesquieu.

Je renversai l'État, mais pour le reconstruire.
 J'étais né, je le sens, pour fonder ou détruire.
 J'accomplis mes destins, et vers la liberté
 Je ramène en esclave un peuple épouvanté.

(Acte II, scène VII.)

Parmi tous ces Romains à mon pouvoir soumis,
 Je n'ai plus de rivaux ; j'ai besoin d'ennemis,
 D'ennemis libres, fiers, dont la seule présence
 Atteste mon génie ainsi que ma puissance.

(Acte I, sc. III.)

Ces vers sont faibles ; c'est le mauvais vers prosaïque et pseudo-classique de l'Empire et de la Restauration.

Les défauts qui étaient déjà dans l'ouvrage de Montesquieu sont exagérés par de Jouy.

Comparons ainsi la scène de l'abdication chez les deux écrivains :

Mon asile, a-t-on dit, est dans la dictature.
 Eh bien! dans ce moment devant vous je l'abjure ;
 Je me dépouille ici des suprêmes honneurs,
 Je dépose la pourpre. Eloignez-vous, lecteurs.

Me voilà désarmé ; je vous livre ma vie :
 Aux complots, aux poignards, j'oppose mon génie,
 La vertu de Brutus, l'âme de Scipion,
 Chéronée, Orchomène et l'effroi de mon nom.

Ces vers sont sonores et, bien dits, seraient peut-être encore d'un certain effet. Mais ils sont loin de valoir la prose de Montesquieu :

« J'ai paru devant les Romains citoyen au milieu
 « de mes concitoyens, et j'ai osé leur dire : « Je suis prêt
 « à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour
 « la république ; je répondrai à tous ceux qui vien-
 « dront me demander leur père, leur fils ou leur
 « frère. » Tous les Romains se sont tus devant moi.

« J'ai un nom, et il me suffit pour ma sûreté et
 « celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les
 « entreprises ; et il n'y a point d'ambition qui n'en
 « soit épouvantée. Sylla respire, et son génie est plus
 « puissant que celui de tous les Romains. Sylla a
 « autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion. »

Quelques vers, chez de Jouy, sont pour ainsi dire traduits de la prose de Montesquieu, procédé dangereux, qui souvent dégrade la belle prose et ne fait pas de bons vers :

« Lorsqu'avec mes soldats je suis entré dans Rome,
 « je ne respirais ni la fureur ni la vengeance. J'ai
 « jugé sans haine, mais aussi sans pitié, ces Romains
 « étonnés. »

Les Romains n'avaient droit qu'à mon inimitié ;
 Je les jugeai sans haine ainsi que sans pitié.

« Vous étiez libres, ai-je dit, et vous vouliez vivre
 « esclaves ! Non, mais mourez, et vous aurez l'avant-
 « tage de mourir citoyens d'une ville libre. »

Pensée ampoulée, que de Jouy n'a eu garde d'o-
 mettre :

Malgré vous, ai-je dit, je brise vos entraves.
 Quoi ! lâches citoyens, vous voulez être esclaves !
 Non ! je vous ai jugés dignes d'un meilleur sort.
 Vous demandez des fers ; je vous donne la mort.
 Bénissez en tombant cette faveur dernière,
 Et rendez à vos dieux une âme libre et fière.

(Act. I, sc. IV.)

L'idée est déjà fautive par elle-même ; mais, ainsi
 détaillée, elle devient absolument fastidieuse.

Le portrait de Marius, vigoureusement esquissé
 par Montesquieu, est languissant dans les vers de
 Jouy.

« Je fus indigné de voir un homme sans nom, fier
 de la bassesse de sa naissance, entreprendre de rame-
 ner les premières familles de Rome dans la foule du
 peuple, et dans cette situation, je portais tout le poids
 d'une grande âme (*expression bien vague*) ; j'étais
 jeune, et je me résolus de me mettre en état de de-
 mander compte à Marius de ses mépris. »

Un farouche soldat, trop fier de sa bassesse,
 Sous son joug plébéien accablait la noblesse.
 Au tribun Marius dès lors je me promis
 De demander un jour compte de ses mépris.

« Je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire

« par des victoires contre les ennemis de la Républi-
 « que... J'allai faire la guerre à Mithridate, et je crus
 « détruire Marius à force de vaincre l'ennemi de
 « Marius. Pendant que je laissai ce Romain jouir de
 « son pouvoir sur la populace, je multipliais ses mor-
 « tifications, et je le forçais tous les jours d'aller au
 « Capitole rendre grâces aux dieux des succès dont
 « je le désespérais. »

Son nom était fameux par plus d'une victoire.
 Par des exploits plus grands, je fis pâlir sa gloire,
 Et je le vis contraint, ce rival odieux,
 D'aller au Capitole en rendre grâce aux dieux.

Si Sainte-Beuve(1) a pu dire avec raison que ce dia-
 logue fameux de Sylla et d'Eucrate *est beau mais un
 peu tendu* ; que ce n'est pas tout à fait ainsi que des
 héros et des hommes d'Etat causent dans leur chambre
 avec des philosophes ; que ce Sylla est académique de
 l'école de David avec du drapé, du nu, des cambrures,
 combien la tragédie paraît plus faible encore ! Ce n'est
 plus qu'une copie de David, et par un médiocre élève.
 Mais le plus grand défaut du *Dialogue* est d'avoir
 été trop fécond en imitations détestables. Longtemps
 ce morceau, qui aujourd'hui nous laisse un peu froids,
 fut considéré comme un des plus beaux qu'eût tracés la
 plume de Montesquieu, peut-être comme la plus ache-
 vée de ses pages. On l'insérait dans les Traités de
 littérature et dans les Anthologies, on le préférait

(1) *Causeries du Lundi*, VII 56.

à tant d'admirables chapitres qu'on eût pu choisir, presque au hasard, dans l'*Esprit des lois*; on le proposait, comme un modèle parfait, à l'admiration des jeunes gens. Une grande partie des défauts de l'ancien *Discours français* scolaire vient du *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, autrefois trop admiré, trop étudié, trop imité dans les collèges, et même à l'Ecole Normale.

Villemain raconte dans ses *Souvenirs contemporains* qu'en 1812, un aide de camp de l'Empereur, M. de Narbonne, étant venu visiter l'Ecole Normale, trouva les jeunes gens réunis autour de leur maître (c'était Villemain, à peine leur aîné), qui leur faisait lire et commenter le *Dialogue*. L'Empereur, s'étant fait rendre compte de la visite, fut mécontent de savoir qu'on étudiait à l'Ecole Normale ce texte qu'il jugeait faux, emphatique et dangereux. Dangereux, c'est trop dire; pour emphatique et faux, le morceau l'est assurément. Mais l'est-il à la façon dont l'entendait Napoléon, s'il faut croire à l'authenticité de ce long entretien de l'Empereur avec M. de Narbonne, restitué très habilement par Villemain? Le *Dialogue* est-il une diatribe contre les tyrans? On y pourrait voir aussi bien un panégyrique des dictateurs. Mais Montesquieu tout entier était suspect à Napoléon.

CONSIDÉRATIONS

SUR LES CAUSES DE LA

GRANDEUR DES ROMAINS

ET

DE LEUR DÉCADENCE

CHAPITRE PREMIER

1. COMMENCEMENTS DE ROME. — 2. SES GUERRES.

Il ne faut pas prendre de la ville de Rome, dans ses commencements, l'idée que nous donnent les villes que nous voyons aujourd'hui, à moins que ce ne soit de celles de la Crimée (1), faites pour renfermer le butin, les bestiaux et les fruits de la campagne. Les noms anciens des principaux lieux de Rome ont tous du rapport à cet usage.

La ville n'avait pas même de rues, si l'on n'appelle

(1) Au milieu du XVIII^e siècle, la Crimée, habitée par des Tartares pasteurs, était l'un des pays les moins civilisés de l'Europe. Elle relevait du sultan des Turcs, qui ne l'abandonna à la Russie qu'en 1792, par le traité d'Iassy.

de ce nom la continuation des chemins qui y aboutissaient. Les maisons étaient placées sans ordre, et très petites ; car les hommes, toujours au travail ou dans la place publique, ne se tenaient guère dans les maisons.

Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans ses édifices publics. Les ouvrages qui ont donné et qui donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance ont été faits sous les rois (1). On commençait déjà à bâtir la Ville Éternelle (2).

Romulus et ses successeurs furent presque toujours en guerre avec leurs voisins pour avoir des citoyens, des femmes ou des terres : ils revenaient dans la ville avec les dépouilles des peuples vaincus ; c'étaient des gerbes de blé et des troupeaux ; cela y causait une grande joie. Voilà l'origine des triomphes, qui furent dans la suite la principale cause des grandeurs où cette ville parvint.

Rome accrut beaucoup ses forces par son union avec les Sabins, peuples durs et belliqueux comme les Lacédémoniens, dont ils étaient descendus (3). Romulus prit leur bouclier (4), qui était large, au lieu du petit bouclier argien, dont il s'était servi jusqu'alors ;

(1) Voyez l'étonnement de Denys d'Halicarnasse sur les égouts faits par Tarquin (*Ant. Rom.*, liv. III). Ils subsistent encore. (M.)

(2) Dès les commencements, les ouvrages publics furent tels que Rome n'en rougit pas, depuis même qu'elle se vit maîtresse du monde. (Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, III^e partie, ch. 6.) Nous indiquerons désormais par le seul nom de Bossuet les renvois à ce chapitre.

(3) Descendance fabuleuse qu'allègue Denys d'Halicarnasse. Les Sabins occupaient la partie centrale et montagneuse de l'Italie ; on distinguait les Sabins proprement dits, les Sabelles, et les Samnites.

(4) Plutarque, *Vie de Romulus*. (M.)

et on doit remarquer que ce qui a le plus contribué à rendre les Romains les maîtres du monde, c'est qu'ayant combattu successivement contre tous les peuples, ils ont toujours renoncé à leurs usages sitôt qu'ils en ont trouvé de meilleurs (1).

On pensait alors dans les républiques d'Italie que les traités qu'elles avaient faits avec un roi ne les obligeaient point envers son successeur ; c'était pour elles une espèce de droit des gens (2) : ainsi tout ce qui avait été soumis par un roi de Rome se prétendait libre sous un autre, et les guerres naissaient toujours des guerres.

Le règne de Numa, long et pacifique, était très propre à laisser Rome dans sa médiocrité ; et, si elle eût eu dans ce temps-là un territoire moins borné et une puissance plus grande, il y a apparence que sa fortune eût été fixée pour jamais.

Une des causes de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous de grands personnages. On ne trouve point ailleurs, dans les histoires, une suite non interrompue de tels hommes d'État et de tels capitaines (3).

(1) Outre qu'ils étaient par eux-mêmes appliqués et ingénieux, ils savaient profiter admirablement de tout ce qu'ils voyaient dans les autres peuples de commode pour les campements, pour les ordres de bataille, pour le genre même des armes ; en un mot, pour faciliter tant l'attaque que la défense... Qui ne sait qu'ils ont appris des Carthaginois l'invention des galères par lesquelles ils les ont battus ; et enfin qu'ils ont tiré de toutes les nations qu'ils ont connues de quoi les surmonter toutes ? (Bossuet.)

(2) Cela paraît par toute l'histoire des rois de Rome. (M.)

(3) Il faut avouer que Montesquieu accorde au récit que fait Tite Live des origines de Rome et de la période royale, une authenticité que Tite Live lui-même se gardait bien d'affirmer. Voyez la *Préface* de son *Histoire*. Saint-Evremond accorde beaucoup moins de créance à ces récits légendaires : « Je hais les admirations fondées sur des contes, ou établies par l'erreur

Dans la naissance des sociétés, ce sont les chefs des républiques qui font l'institution ; et c'est ensuite l'institution qui forme les chefs des républiques.

Tarquin prit la couronne sans être élu par le sénat ni par le peuple (1). Le pouvoir devenait héréditaire : il le rendit absolu. Ces deux révolutions furent bientôt suivies d'une troisième.

Son fils Sextus, en violant Lucrèce, fit une chose qui a presque toujours fait chasser les tyrans des villes où ils ont commandé : car le peuple, à qui une action pareille fait si bien sentir sa servitude, prend d'abord une résolution extrême (2).

Un peuple peut aisément souffrir qu'on exige de lui de nouveaux tributs : il ne sait pas s'il ne retirera point quelque utilité de l'emploi qu'on fera de l'argent qu'on lui demande ; mais, quand on lui fait un affront, il ne sent que son malheur, et il y ajoute l'idée de tous les maux qui sont possibles.

Il est pourtant vrai que la mort de Lucrèce ne fut

des faux jugements. Il y a tant de choses vraies à admirer chez les Romains que c'est leur faire tort que de les vouloir favoriser par des fables.... Les rois ont eu si peu de part à la grandeur du peuple romain qu'ils ne m'obligent pas à des considérations fort particulières... Pour les talents divers et particuliers qu'on attribue à chacun par une mystérieuse providence, il n'est arrivé en eux que ce qui était arrivé auparavant à beaucoup de princes... Chacun a suivi son naturel et s'est plu dans l'exercice de son talent ; et il est ridicule de faire une espèce de miracle d'une chose si ordinaire. » (Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la république*, chap. 1.)

(1) Le sénat nommait un magistrat de l'interrègne, qui élisait le roi : cette élection devait être confirmée par le peuple. Voyez Denys d'Halic. liv. II, III et IV. (M.)

(2) *Sic enim effectum est ut agitated injuriis pcipulus cupiditate libertatis incenderetur.* (Florus, 1, 8.)

que l'occasion de la révolution qui arriva ; car un peuple fier, entreprenant, hardi, et renfermé dans des murailles, doit nécessairement secouer le joug, ou adoucir ses mœurs.

Il devait arriver de deux choses l'une, ou que Rome changerait son gouvernement ; ou qu'elle resterait une petite et pauvre monarchie.

L'histoire moderne nous fournit un exemple de ce qui arriva pour lors (1) à Rome, et ceci est bien remarquable ; car, comme les hommes ont eu dans tous les temps les mêmes passions, les occasions qui produisent les grands changements sont différentes, mais les causes sont toujours les mêmes.

Comme Henri VII, roi d'Angleterre (2), augmenta le pouvoir des communes pour avilir les grands, Servius Tullius, avant lui, avait étendu les privilèges du peuple pour abaisser le sénat (3) ; mais le peuple, devenu d'abord plus hardi, renversa l'une et l'autre monarchie (4).

Le portrait de Tarquin n'a point été flatté ; son nom n'a échappé à aucun des orateurs qui ont eu à parler

(1) Locution que Montesquieu affectait et qu'il a employée fort souvent. Aujourd'hui, sans motif, elle semble un peu triviale, et tend à disparaître, au moins de la langue écrite. Au XVIII^e siècle, elle était fort usitée.

Je répondrai pour lors, et tu pourras connaître
Qui de nous deux, perfide, est l'esclave ou le maître.

(Voltaire, *Méropé*, acte V, sc. 2.)

(2) Henri VII Tudor, roi d'Angleterre de 1485 à 1509 ; c'est lui qui mit fin à la guerre des Deux-Roses.

(3) Voyez Zonare et Denys d'Halicarnasse, liv. iv. (M.)

(4) Il ne semble pas que Montesquieu dise assez clairement que ce furent néanmoins les grands qui, à Rome et en Angleterre, virent d'abord leur puissance s'agrandir de tout ce que perdait celle des rois.

contre la tyrannie. Mais sa conduite, avant son malheur, que l'on voit qu'il prévoyait, sa douceur pour les peuples vaincus, sa libéralité envers les soldats, cet art qu'il eut d'intéresser tant de gens à sa conservation, ses ouvrages publics, son courage à la guerre, sa constance dans son malheur, une guerre de vingt ans qu'il fit ou qu'il fit faire au peuple romain, sans royaume et sans biens, ses continuelles ressources, font bien voir que ce n'était pas un homme méprisable.

Les places que la postérité donne sont sujettes comme les autres aux caprices de la fortune : malheur à la réputation de tout prince qui est opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui survit.

Rome, ayant chassé les rois, établit des consuls annuels ; c'est encore ce qui la porta à ce haut degré de puissance. Les princes ont dans leur vie des périodes d'ambition ; après quoi, d'autres passions, et l'oisiveté même, succèdent ; mais la république ayant des chefs qui changeaient tous les ans, et qui cherchaient à signaler leur magistrature pour en obtenir de nouvelles, il n'y avait pas un moment de perdu pour l'ambition ; ils engageaient le sénat à proposer au peuple la guerre, et lui montraient tous les jours de nouveaux ennemis.

Ce corps y était déjà assez porté de lui-même : car, étant fatigué sans cesse par les plaintes et les demandes du peuple, il cherchait à le distraire de ses inquiétudes et à l'occuper au dehors (1).

Or la guerre était presque toujours agréable au peuple, parce que, par la sage distribution du butin, on avait trouvé le moyen de la lui rendre utile.

Rome étant une ville sans commerce et presque

(1) D'ailleurs l'autorité du sénat était moins bornée dans les affaires du dehors que dans celles de la ville. (M.)

sans arts, le pillage était le seul moyen que les particuliers eussent pour s'enrichir (1).

On avait donc mis de la discipline dans la manière de piller ; et on y observait à peu près le même ordre qui se pratique aujourd'hui chez les petits Tartares (2).

Le butin était mis en commun (3), et on le distribuait aux soldats. Rien n'était perdu, parce qu'avant de partir chacun avait juré qu'il ne détournerait rien à son profit. Or les Romains étaient le peuple du monde le plus religieux sur le serment, qui fut toujours le nerf de leur discipline militaire (4).

Enfin les citoyens qui restaient dans la ville, jouissaient aussi des fruits de la victoire. On confisquait une partie des terres du peuple vaincu, dont on faisait deux parts : l'une se vendait au profit du public ; l'autre était distribuée aux pauvres citoyens, sous la charge d'une rente en faveur de la république.

Les consuls, ne pouvant obtenir l'honneur du triomphe que par une conquête ou une victoire, faisaient la guerre avec une impétuosité extrême : on allait droit à l'ennemi, et la force décidait d'abord.

Rome était donc dans une guerre éternelle et toujours violente. Or une nation toujours en guerre, et

(1) Les Romains étaient des voisins fâcheux et violents qui voulaient chasser les justes possesseurs de leurs maisons, et labourer, la force à la main, les champs des autres. (Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, ch. 2.)

(2) On appelait *petite Tartarie* les pays Européens occupés par les Tartares, et particulièrement la Crimée.

(3) Voy. Polybe, liv. x. (M.)

(4) Comparez ci-dessous, chap. 10, et *Esprit des Loix*, livre VIII, chap. 13 : Le serment eut tant de force chez ce peuple (les Romains) que rien ne l'attacha plus aux lois. Il fit bien des fois, pour l'observer, ce qu'il n'aurait jamais fait pour la gloire ni pour la patrie.

par principe de gouvernement, devait nécessairement périr ou venir à bout de toutes les autres, qui, tantôt en guerre, tantôt en paix, n'étaient jamais si propres à attaquer; ni si préparées à se défendre.

Par là les Romains acquirent une profonde connaissance de l'art militaire : dans les guerres passagères, la plupart des exemples sont perdus ; la paix donne d'autres idées, et on oublie ses fautes et ses vertus mêmes.

Une autre suite du principe de la guerre continuelle fut que les Romains ne firent jamais la paix que vainqueurs. En effet, à quoi bon faire une paix honteuse avec un peuple pour en aller attaquer un autre ?

Dans cette idée, ils augmentaient toujours leurs prétentions à mesure de leurs défaites (1) ; par là ils consternaient (2) les vainqueurs, et s'imposaient à eux-mêmes une plus grande nécessité de vaincre (3).

Toujours exposés aux plus affreuses vengeances, la constance et la valeur leur devinrent nécessaires ; et ces vertus ne purent être distinguées chez eux de l'amour de soi-même, de sa famille, de sa patrie, et de tout ce qu'il y a de plus cher parmi les hommes (4).

(1) *Romani graviores tunc sunt quando vincuntur.* (*Histoire Auguste, Vie de Valérien le père, V.*)

(2) *Consternaient*, c'est-à-dire : frappaient d'étonnement et d'effroi. Ailleurs Montesquieu emploie ce mot au sens purement latin d'*abattre, renverser à terre.*

(3) Parmi eux, dans les états les plus tristes, jamais les faibles conseils n'ont été seulement écoutés. Ils étaient toujours plus traitables victorieux que vaincus ; tant le sénat savait maintenir les anciennes maximes de la république, et tant il y savait confirmer le reste des citoyens. (Bossuet.)

(4) Dans l'édition originale de 1734, on lit ici le paragraphe suivant :

« Il était arrivé à l'Italie ce que l'Amérique a éprouvé de nos jours ; les naturels du pays, faibles et dispersés, ayant cédé

Les peuples d'Italie n'avaient aucun usage des machines propres à faire les sièges (1) ; et de plus, les soldats n'ayant point de paye, on ne pouvait pas les retenir longtemps devant une place : ainsi peu de leurs guerres étaient décisives. On se battait pour avoir le pillage du camp ennemi ou de ses terres ; après quoi, le vainqueur et le vaincu se retiraient chacun dans sa ville (2). C'est ce qui fit la résistance des peuples d'Italie et en même temps l'opiniâtreté des Romains à les subjuguier ; c'est ce qui donna à ceux-ci des victoires qui ne les corrompirent point, et qui leur laissèrent toute leur pauvreté.

leurs terres à de nouveaux habitants, elle était peuplée par trois différentes nations : les Toscans (*Montesquieu nomme toujours ainsi les Etrusques*), les Gaulois et les Grecs. Les Gaulois n'avaient aucune relation avec les Grecs ni avec les Toscans. Ceux-ci composaient une association qui avait une langue, des manières et des mœurs particulières ; et les colonies grecques, qui tiraient leur origine de différents peuples souvent ennemis, avaient des intérêts assez séparés.

« Le monde de ce temps-là n'était pas comme notre monde d'aujourd'hui : les voyages, les conquêtes, le commerce, l'établissement des grands Etats ; les inventions des postes, de la boussole et de l'imprimerie, une certaine police générale, ont facilité les communications et établi parmi nous un art qu'on appelle la politique ; chacun voit d'un coup d'œil tout ce qui se remue dans l'univers, et pour peu qu'un peuple montre d'ambition, il effraye d'abord tous les autres. »

(1) Denys d'Halicarnasse le dit formellement, liv. ix, et cela paraît par l'histoire. Ils ne savaient point faire de galeries pour se mettre à couvert des assiégés ; ils tâchaient de prendre les villes par escalade. Ephorus a écrit qu'Artémon, ingénieur, inventa les grosses machines pour battre les plus fortes murailles. Périclès s'en servit le premier au siège de Samos, dit Plutarque, *Vie de Périclès*. (M.)

(2) Considérant ces expéditions en elles-mêmes, on trouvera que c'étaient plutôt des tumultes que de véritables guerres...

S'ils avaient rapidement conquis toutes les villes voisines, ils se seraient trouvés dans la décadence à l'arrivée de Pyrrhus, des Gaulois et d'Annibal ; et, par la destinée de presque tous les États du monde, ils auraient passé trop vite de la pauvreté aux richesses, et des richesses à la corruption.

Mais Rome, faisant toujours des efforts, et trouvant toujours des obstacles, faisait sentir sa puissance sans pouvoir l'étendre ; et, dans une circonférence très petite, elle s'exerçait à des vertus qui devaient être si fatales à l'univers.

Tous les peuples d'Italie n'étaient pas également belliqueux : les Toscans (1) étaient amollis par leurs richesses et par leur luxe ; les Tarentins, les Capouans, presque toutes les villes de la Campanie et de la Grande Grèce (2), languissaient dans l'oisiveté et dans les plaisirs. Mais les Latins, les Herniques, les Sabins, les Eques et les Volsques aimaient passionnément la guerre ; ils étaient autour de Rome ; ils lui firent une résistance inconcevable, et furent ses maîtres en fait d'opiniâtreté (3).

Parce que les chefs s'appelaient des consuls, que les troupes se nommaient des légions, et les soldats, des Romains, on a plus donné à la vanité des noms qu'à la vérité des choses ; et, sans considérer la différence des temps et des personnes, on a voulu que ce fussent de mêmes armées sous Camille, sous Manlius, sous Cincinnatus, sous Papirius Cursor, sous Curius Dentatus, que sous Scipion, sous Marius, sous Sylla, sous Pompée et sous César. (Saint-Evremond.)

(1) Etrusques.

(2) On donnait ce nom aux territoires de l'Italie méridionale occupés par des Grecs ; et particulièrement aux villes de Tarente, Sybaris, Crotona, Caulonia, Héraclée, Métaponte, Locres et Rhegium.

(3) Montesquieu ne veut pas dire qu'ils eurent plus d'opiniâtreté que Rome, mais qu'ils enseignèrent l'opiniâtreté aux

Les villes latines étaient des colonies d'Albe qui furent fondées par Latinus Sylvius (1). Outre une origine commune avec les Romains, elles avaient encore des rites communs ; et Servius Tullius les avait engagées à faire bâtir un temple dans Rome pour être le centre de l'union des deux peuples (2). Ayant perdu une grande bataille auprès du lac Régille (3), elles furent soumises à une alliance et une société (4) de guerres avec les Romains.

On vit manifestement, pendant le peu de temps que dura la tyrannie des Décemvirs, à quel point l'agrandissement de Rome dépendait de sa liberté. L'État sembla avoir perdu l'âme qui le faisait mouvoir (5).

Il n'y eut plus dans la ville que deux sortes de gens : ceux qui souffraient la servitude et ceux qui, pour leurs intérêts particuliers, cherchaient à la faire souffrir. Les sénateurs se retirèrent de Rome comme d'une ville étrangère, et les peuples voisins ne trouvèrent de résistance nulle part.

Le sénat ayant eu le moyen de donner une paye aux

Romains. Les Latins habitaient sur la rive gauche du Tibre inférieur ; les Herniques étaient des Sabins établis dans l'Apenin, au Nord des Volsques, au Sud des Eques ; ces derniers occupaient les rives de l'Anio et du Liris.

(1) Comme on le voit dans le traité intitulé : *Origo gentis romanæ*, qu'on croit être d'Aurelius Victor. (M.)

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. iv. (M.) Il s'agit du temple de Diane, bâti à Rome sur le mont Aventin, aux frais communs des Romains et des Latins.

(3) Lac du Latium, à l'Est de Rome, près de Tusculum et de Gabies. La bataille fut livrée en 498 av. J.-C.

(4) Voyez dans Denys d'Halicarnasse, liv. vi, un des traités faits avec eux. (M.)

(5) Sous prétexte de donner au peuple des lois écrites, ils se saisirent du gouvernement. Voyez Denys d'Halicarnasse, liv. xi. (M.) Comparez *Esprit des Lois*, liv. xi chap. 15.

soldats, le siège de Veïes (1) fut entrepris ; il dura dix ans. On vit un nouvel art chez les Romains et une autre manière de faire la guerre ; leurs succès furent plus éclatants, ils profitèrent mieux de leurs victoires, ils firent de plus grandes conquêtes, ils envoyèrent plus de colonies ; enfin la prise de Veïes fut une espèce de révolution.

Mais les travaux ne furent pas moindres. S'ils portèrent de plus rudes coups aux Toscans, aux Eques et aux Volsques, cela même fit que les Latins et les Herniques, leurs alliés, qui avaient les mêmes armes et la même discipline qu'eux, les abandonnèrent ; que des ligues se formèrent chez les Toscans, et que les Samnites (2), les plus belliqueux de tous les peuples de l'Italie, leur firent la guerre avec fureur.

Depuis l'établissement de la paye, le sénat ne distribua plus aux soldats les terres des peuples vaincus ; il imposa d'autres conditions : il les obligea, par exemple, de fournir à l'armée une solde pendant un certain temps, de lui donner du blé et des habits (3).

La prise de Rome par les Gaulois ne lui ôta rien de ses forces ; l'armée, plus dissipée que vaincue, se retira presque entière à Veïes ; le peuple se sauva dans les villes voisines, et l'incendie de la ville ne fut que l'incendie de quelques cabanes de pasteurs (4).

(1) Veïes en Etrurie, à quatre lieues et demie de Rome.

(2) Les Samnites, branche des Sabins, peuple belliqueux, établi dans les montagnes à l'Est du Latium et de la Campanie ; au Nord de la Lucanie ; à l'Ouest de l'Apulie.

(3) Voyez les traités qui furent faits. (M.)

(4) Au début de ce chapitre, Montesquieu avait exagéré un peu la grandeur de la ville naissante ; à la fin, il semble exagérer la petitesse de Rome déjà fondée depuis plusieurs siècles. On sait que la muraille bâtie par Servius avait plus de douze mille mètres de tour.

CHAPITRE II

DE L'ART DE LA GUERRE CHEZ LES ROMAINS.

Les Romains se destinant à la guerre et la regardant comme le seul art, ils mirent tout leur esprit et toutes leurs pensées à le perfectionner. C'est sans doute un dieu, dit Végèce (1), qui leur inspira la légion.

Ils jugèrent qu'il fallait donner aux soldats de la légion des armes offensives et défensives plus fortes et plus pesantes que celles de quelque autre peuple que ce fût (2).

Mais, comme il y a des choses à faire dans la guerre dont un corps pesant n'est pas capable, ils voulurent que la légion contînt dans son sein une troupe légère qui pût en sortir pour engager le combat, et, si la nécessité l'exigeait, s'y retirer ; qu'elle eût encore de la cavalerie, des hommes de trait et des frondeurs pour poursuivre les fuyards et achever la victoire ; qu'elle

(1) Liv. II, ch. 1. (M.) *Non tantum humano consilio, sed etiam divinitatis instinctu legiones arbitror a Romanis constitutas.* Végèce, auteur du traité *Instituta rei militaris*, vivait au IV^e siècle ap. J.-C. Le texte cité est au chap. 21.

(2) Voyez dans Polybe et dans Josèphe, *De Bello Judaïco*, liv. III, quelles étaient les armes du soldat romain. Il y a peu de différence, dit ce dernier, entre les chevaux chargés et les soldats romains. « Ils portent, dit Cicéron, leur nourriture pour plus de quinze jours, tout ce qui est à leur usage, tout ce qu'il faut pour se fortifier ; et, à l'égard de leurs armes, ils n'en sont pas plus embarrassés que de leurs mains. » (*Tuscul.*, liv. II.) (M.)

fût défendue par toutes sortes de machines de guerre, qu'elle traînait avec elle ; que chaque fois (1) elle se retranchât, et fût, comme dit Végèce (2), une espèce de place de guerre.

Pour qu'ils pussent avoir des armes plus pesantes que celles des autres hommes, il fallait qu'ils se rendissent plus qu'hommes ; c'est ce qu'ils firent par un travail continuel qui augmentait leur force, et par des exercices qui leur donnaient de l'adresse, laquelle n'est autre chose qu'une juste dispensation des forces que l'on a.

Nous remarquons aujourd'hui que nos armées périssent beaucoup par le travail immodéré des soldats (3) ; et cependant c'était par un travail immense que les Romains se conservaient (4). La raison en est, je crois, que leurs fatigues étaient continuelles ; au lieu que nos soldats passent sans cesse d'un travail extrême à une extrême oisiveté, ce qui est la chose du monde la plus propre à les faire périr.

Il faut que je rapporte ici ce que les auteurs (5) nous disent de l'éducation des soldats romains. On les accoutumait à aller le pas militaire, c'est-à-dire à faire en cinq heures vingt milles, et quelquefois vingt-

(1) Chaque soir. (Edition de 1734.)

(2) Lib. II, cap. 25. (M.)

(3) Surtout par le fouillement des terres. (M.)

(4) Végèce dit (liv. III, ch. 2) : *Plus quotidiana armorum exercitia ad sanitatem militum putaverunt prodesse quam medicos.*

(5) Voyez Végèce, liv. I. Voyez dans Tite Live, liv. XXVI, les exercices que Scipion l'Africain faisait faire aux soldats après la prise de Carthage la Neuve. Marius, malgré sa vieillesse, allait tous les jours au Champ-de-Mars. Pompée, à l'âge de cinquante-huit ans, allait combattre tout armé avec les jeunes gens ; il montait à cheval, courait à bride abattue et lançait ses javalots. (Plutarque, *Vie de Marius et de Pompée.*) (M.)

quatre (1). Pendant ces marches, on leur faisait porter des poids de soixante livres (2). On les entretenait dans l'habitude de courir et de sauter tout armés ; ils prenaient dans leurs exercices des épées, des javelots, des flèches d'une pesanteur double des armes ordinaires ; et ces exercices étaient continuels (3).

Ce n'était pas seulement dans le camp qu'était l'école militaire ; il y avait dans la ville un lieu où les citoyens allaient s'exercer (c'était le Champ-de-Mars) ; après le travail, ils se jetaient dans le Tibre, pour s'entretenir dans l'habitude de nager, et nettoyer la poussière et la sueur (4).

Nous n'avons plus une juste idée des exercices du corps : un homme qui s'y applique trop, nous paraît méprisable, par la raison que la plupart de ces exercices n'ont plus d'autre objet que les agréments ; au lieu que chez les anciens tout, jusqu'à la danse, faisait partie de l'art militaire (5).

Il est même arrivé parmi nous qu'une adresse trop recherchée dans l'usage des armes dont nous nous servons à la guerre, est devenue ridicule, parce que, depuis l'introduction de la coutume des combats singuliers, l'escrime a été regardée comme la science des querelleurs ou des poltrons.

Ceux qui critiquent Homère de ce qu'il relève ordinairement dans ses héros la force, l'adresse ou l'agilité

(1) On évalue le mille romain à 1472 m. 5 ; 24 milles auraient valu ainsi 35,340 mètres.

(2) Soixante livres romaines valaient dix-neuf kilogrammes six cent vingt grammes.

(3) Végèce, liv. I. (M.)

(4) Végèce, *ibid.* (M.)

(5) Il y avait chez les anciens des danses guerrières (comme la *pyrrhique*). Mais il n'est pas exact que la danse fit partie de l'art militaire ; elle était même peu estimée chez les Romains.

du corps, devraient trouver Salluste bien ridicule, qui loue Pompée de ce qu'il courait, sautait, et portait un fardeau aussi bien qu'homme de son temps (1).

Toutes les fois que les Romains se crurent en danger, ou qu'ils voulurent réparer quelque perte, ce fut une pratique constante chez eux d'affermir la discipline militaire (2). Ont-ils à faire la guerre aux Latins, peuples aussi aguerris qu'eux-mêmes, Manlius songe à augmenter la force du commandement, et fait mourir son fils, qui avait vaincu sans son ordre. Sont-ils battus à Numance, Scipion Émilien les prive d'abord de tout ce qui les avait amollis (3). Les légions romaines ont-elles passé sous le joug en Numidie, Métellus répare cette honte dès qu'il leur a fait reprendre les institutions anciennes. Marius, pour battre les Cimbres et les Teutons, commence par détourner les fleuves ; et Sylla fait si bien travailler les soldats de son armée, effrayée de la guerre contre Mithridate, qu'ils lui demandent le combat comme la fin de leurs peines (4).

Publius Nasica, sans besoin, leur fit construire une armée navale (5) : on craignait plus l'oisiveté que les ennemis.

(1) *Cum alacribus saltu, cum velocibus cursu, cum validis vecte certabat.* (Fragm. de Salluste rapporté par Végèce, liv. 1, ch. 9.) (M.) Dans la fameuse querelle dite *des anciens et des modernes*, les partisans des *modernes* avaient en effet blâmé Homère de louer si souvent chez ses héros l'adresse et la force corporelles ; ils riaient d'Achille *aux pieds légers*, etc.

(2) La discipline militaire est la chose qui a paru la première dans leur Etat et la dernière qui s'y est perdue, tant elle était attachée à la constitution de leur république. (Bossuet.)

(3) Il vendit toutes les bêtes de somme de l'armée, et fit porter à chaque soldat du blé pour trente jours, et sept pieux. (*Somm. de Florus*, liv. LVII.) (M.)

(4) Frontin, *Stratagem.*, liv. 1, ch. 11. (M.)

(5) Une armée navale, c'est-à-dire une flotte

Aulu-Gelle (1) donne d'assez mauvaises raisons de la coutume des Romains de faire saigner les soldats qui avaient commis quelque faute : la vraie est que, la force étant la principale qualité du soldat, c'était le dégrader que de l'affaiblir.

Des hommes si endurcis étaient ordinairement sains ; on ne remarque pas dans les auteurs que les armées romaines, qui faisaient la guerre en tant de climats, périssent beaucoup par les maladies ; au lieu qu'il arrive presque continuellement aujourd'hui que des armées, sans avoir combattu, se fondent, pour ainsi dire, dans une campagne.

Parmi nous, les désertions sont fréquentes, parce que les soldats sont la plus vile partie de chaque nation, et qu'il n'y en a aucune (2) qui ait ou qui croie avoir un certain avantage sur les autres. Chez les Romains, elles étaient plus rares ; des soldats tirés du sein d'un peuple si fier, si orgueilleux, si sûr de commander aux autres, ne pouvaient guère penser à s'avilir jusqu'à cesser d'être Romains.

Comme leurs armées n'étaient pas nombreuses, il était aisé de pourvoir à leur subsistance ; le chef pouvait mieux les connaître, et voyait plus aisément les fautes et les violations de la discipline.

La force de leurs exercices, les chemins admirables qu'ils avaient construits, les mettaient en état de faire

(1) Liv. x, ch. 8. (M.) Aulu-Gelle dit que l'on saignait le soldat pris en faute pour marquer qu'on ne croyait pas qu'il pût manquer à son devoir pour un autre motif que celui de maladie (*quasi minus sani viderentur omnes qui delinquerent*). Cette explication est plus naturelle que celle qu'allègue Montesquieu. Aulus Gellius, grammairien, auteur des *Nuits attiques*, vivait au II^e siècle après Jésus-Christ.

(2) Aucune parmi ces nations.

des marches longues et rapides (1). Leur présence inopinée glaçait les esprits : ils se montraient surtout après un mauvais succès, dans le temps que leurs ennemis étaient dans cette négligence que donne la victoire.

Dans nos combats d'aujourd'hui, un particulier n'a guère de confiance qu'en la multitude (2) ; mais chaque Romain, plus robuste et plus aguerri que son ennemi, comptait toujours sur lui-même ; il avait naturellement du courage, c'est-à-dire de cette vertu qui est le sentiment de ses propres forces.

Leurs troupes étant toujours les mieux disciplinées, il était difficile que, dans le combat le plus malheureux, ils ne se ralliassent quelque part, ou que le désordre ne se mît quelque part chez les ennemis. Aussi les voit-on continuellement dans les histoires, quoique surmontés dans le commencement par le nombre ou par l'ardeur des ennemis, arracher enfin la victoire de leurs mains.

Leur principale attention était d'examiner en quoi leur ennemi pouvait avoir de la supériorité sur eux ; et d'abord ils y mettaient ordre. Ils s'accoutumèrent à voir le sang et les blessures dans les spectacles des gladiateurs, qu'ils prirent des Etrusques (3).

Les épées tranchantes (4) des Gaulois, les éléphants de Pyrrhus, ne les surprirent qu'une fois. Ils suppléè-

(1) Voyez surtout la défaite d'Asdrubal et leur diligence contre Viriatus. (M.)

(2) La multitude des soldats au milieu desquels il combat.

(3) Fragm. de Nicolas de Damas, liv. x, tiré d'Athénée, liv. iv. Avant que les soldats partissent pour l'armée, on leur donnait un combat de gladiateurs. (Jules Capit., *Vie de Maxime et de Balbin.*) (M.)

(4) Les Romains présentaient leurs javelots, qui recevaient les coups des épées gauloises et les émoussaient. (M.)

rent à la faiblesse de leur cavalerie (1), d'abord en ôtant les brides des chevaux pour que l'impétuosité n'en pût être arrêtée, ensuite en y mêlant des vélites (2). Quand ils eurent connu l'épée espagnole (3), ils quittèrent la leur. Ils éludèrent la science des pilotes par l'invention d'une machine que Polybe nous a décrite (4). Enfin, comme dit Josèphe (5), la guerre était pour eux une méditation, la paix un exercice.

Si quelque nation tint de la nature ou de son institution quelque avantage particulier, ils en firent d'abord usage; ils n'oublièrent rien pour avoir des chevaux numides, des archers crétois, des frondeurs baléares, des vaisseaux rhodiens (6).

Enfin jamais nation ne prépara la guerre avec tant de prudence, et ne la fit avec tant d'audace.

(1). Elle fut encore meilleure que celle des petits peuples d'Italie. On la formait des principaux citoyens, à qui le public entretenait un cheval. Quand elle mettait pied à terre, il n'y avait point d'infanterie plus redoutable, et très souvent elle déterminait la victoire. (M.)

(2) C'étaient de jeunes hommes légèrement armés et les plus agiles de la légion, qui, au moindre signal, sautaient sur la croupe des chevaux ou combattaient à pied. (Val. Max., liv. II; Tite Live, liv. XXVI.) (M.)

(3) Fragm. de Polybe, rapporté par Suidas au mot *Μάχαιρα*. (M.)

(4) C'était une sorte de harpon qui leur servait à tirer à eux les navires ennemis pour les prendre à l'abordage.

(5) *De Bello Judaïco*, liv. III. (M.) Josephus Flavius, né à Jérusalem (37 ap. J.-C.), a écrit en grec les *Antiquités Juives*, et l'*Histoire de la guerre des Juifs* contre les Romains

(6). Voy. une réflexion analogue, exprimée déjà au chapitre I^{er}, page 3.

CHAPITRE III

COMMENT LES ROMAINS PURENT S'AGRANDIR.

Comme les peuples de l'Europe ont dans ces temps-ci à peu près les mêmes arts, les mêmes armes, la même discipline et la même manière de faire la guerre, la prodigieuse fortune des Romains nous paraît inconcevable. D'ailleurs, il y a aujourd'hui une telle disproportion dans la puissance, qu'il n'est pas possible qu'un petit Etat sorte par ses propres forces de l'abaissement où la Providence l'a mis.

Ceci demande qu'on y réfléchisse; sans quoi, nous verrions des événements sans les comprendre; et, ne sentant pas bien la différence des situations, nous croirions, en lisant l'histoire ancienne, voir d'autres hommes que nous.

Une expérience continuelle a pu faire connaître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes : il n'y a donc que les grandes nations qui aient des armées (1).

Il n'en était pas de même dans les anciennes répu-

(1) Aujourd'hui encore les nations de quarante millions d'hommes environ (France, Allemagne, Autriche-Hongrie) ne peuvent entretenir en permanence sous les armes beaucoup plus de quatre cent mille soldats ; mais partout ce nombre peut être réellement triplé en temps de guerre.

bliques : car cette proportion des soldats au reste du peuple, qui est aujourd'hui comme d'un à cent, y pouvait être aisément comme d'un à huit (1).

Les fondateurs des anciennes républiques avaient également partagé les terres : cela seul faisait un peuple puissant, c'est-à-dire une société bien réglée ; cela faisait aussi une bonne armée, chacun ayant un égal intérêt, et très grand, à défendre sa patrie (2).

Quand les lois n'étaient plus rigideusement observées, les choses revenaient au point où elles sont à présent parmi nous : l'avarice de quelques particuliers et la prodigalité des autres faisaient passer les fonds de terre dans peu de mains ; et d'abord les arts s'introduisaient pour les besoins mutuels des riches et des pauvres. Cela faisait qu'il n'y avait presque plus de citoyens ni de soldats, car les fonds de terre destinés auparavant à l'entretien de ces derniers, étaient employés à celui des esclaves et des artisans, instruments du luxe des nouveaux possesseurs : sans quoi, l'État, qui malgré son dérèglement (3) doit subsister, aurait péri. Avant la corruption, les revenus primitifs de l'État étaient

(1) *Aisément* semble exagéré. Cette énorme proportion n'exista à Rome que durant les premiers siècles ; elle ne pouvait être maintenue qu'un temps fort court, après lequel chaque soldat revenait cultiver son champ.

(2) Jamais les fortunes ne furent égales à Rome, ni dans aucune cité, antique ou moderne, non pas même à Sparte, comme il est démontré maintenant. D'ailleurs il n'est pas probable que l'égalité répartition des terres (si cette utopie pouvait être réalisée) ferait « une bonne armée ». Rome a conquis le monde avec une armée de plébéiens pauvres, conduite par des patriciens ambitieux. Des propriétaires tous égaux, tous satisfaits, fussent probablement demeurés chez eux à cultiver leurs champs.

(3) Malgré son dérèglement, c'est-à-dire malgré l'abandon des règles qui avaient fait sa force à l'origine.

partagés entre les soldats, c'est-à-dire les laboureurs : lorsque la République était corrompue, ils passaient d'abord à des hommes riches, qui les rendaient aux esclaves et aux artisans; d'où on en retirait, par le moyen des tributs, une partie pour l'entretien des soldats.

Or ces sortes de gens n'étaient guère propres à la guerre : ils étaient lâches et déjà corrompus par le luxe des villes, et souvent par leur art même; outre que, comme ils n'avaient point proprement de patrie, et qu'ils jouissaient de leur industrie partout, ils avaient peu à perdre ou à conserver.

Dans un dénombrement de Rome fait quelque temps après l'expulsion des rois (1), et dans celui que Démétrius de Phalère (2) fit à Athènes, il se trouva, à peu près, le même nombre d'habitants : Rome en avait quatre cent quarante mille, Athènes quatre cent trente et un mille. Mais ce dénombrement de Rome tombe dans un temps où elle était dans la force de son institution, et celui d'Athènes dans un temps où elle était entièrement corrompue. On trouva que le nombre des citoyens pubères faisait à Rome le quart de ses habitants, et qu'il faisait à Athènes un peu moins du vingtième : la puissance de Rome était donc à celle d'Athènes, dans ces divers temps, à peu près comme un quart est à un vingtième, c'est-à-dire qu'elle était cinq fois plus grande (3).

(1) C'est le dénombrement dont parle Denys d'Halicarn. dans le liv. IX, art. 25, et qui me paraît être le même que celui qu'il rapporte à la fin de son sixième livre, qui fut fait seize ans après l'expulsion des rois. (M.)

(2.) Ctésiclès, dans Athénée, liv. VI. (M.)

(3) Il faudrait savoir si la qualification de citoyen pubère fut attribuée à Athènes et à Rome, selon les mêmes conditions.

Les rois Agis et Cléomènes, voyant qu'au lieu de neuf mille citoyens qui étaient à Sparte du temps de Lycurge (1), il n'y en avait plus que sept cents (2), dont à peine cent possédaient des terres, et que tout le reste n'était qu'une populace sans courage, ils entreprirent de rétablir les lois (3) à cet égard ; et Lacédémone reprit sa première puissance, et redevint formidable à tous les Grecs.

Ce fut le partage égal des terres qui rendit Rome capable de sortir d'abord de son abaissement ; et cela se sentit bien quand elle fut corrompue.

Elle était une petite république lorsque, les Latins ayant refusé le secours de troupes (4) qu'ils étaient obligés de donner, on leva sur-le-champ dix légions dans la ville. « A peine à présent, dit Tive Live, Rome, que le monde entier ne peut contenir, en pourrait-elle faire autant, si un ennemi paraissait tout à coup devant ses murailles ; marque certaine que nous n'avons fait qu'augmenter le luxe et les richesses qui nous travaillent. »

« Dites-moi, disait Tibérius Gracchus (5) aux nobles, qui vaut mieux, un citoyen, ou un esclave perpétuel ; un soldat, ou un homme inutile à la guerre ? Voulez-vous, pour avoir quelques arpents de terre plus

(1) C'étaient des citoyens de la ville, appelés proprement Spartiates. Lycurge fit pour eux neuf mille parts ; il en donna trente mille aux autres habitants. Voyez Plutarque, *Vie de Lycurge*. (M.) Montesquieu dit indifféremment Lycurge ou Lycurgue.

(2) Voyez Plutarque, *Vie d'Agis et de Cléomènes*. (M.)

(3) Voyez Plutarque, *ibid.* (M.)

(4) Tite Live, *1 Decad.*, liv. VII. Ce fut quelque temps après la prise de Rome, sous le consulat de L. Furius Camillus et de Ap. Claudius Crassus. (M.)

(5) Appian, *De la Guerre civile*, liv. I. (M.)

que les autres citoyens, renoncer à l'espérance de la conquête du reste du monde, ou vous mettre en danger de vous voir enlever par les ennemis ces terres que vous nous refusez ? »

CHAPITRE IV

1. DES GAULOIS. — 2. DE PYRRHUS. — 3. PARALLÈLE DE CARTHAGE ET DE ROME. — 4. GUERRE D'ANNIBAL.

Les Romains eurent bien des guerres avec les Gaulois. L'amour de la gloire, le mépris de la mort, l'obstination pour vaincre, étaient les mêmes dans les deux peuples; mais les armes étaient différentes : le bouclier des Gaulois était petit, et leur épée mauvaise; aussi furent-ils traités à peu près comme dans les derniers siècles les Mexicains l'ont été par les Espagnols. Et ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces peuples, que les Romains rencontrèrent dans presque tous les lieux et dans presque tous les temps, se laissèrent détruire les uns après les autres sans jamais connaître, chercher, ni prévenir la cause de leurs malheurs.

Pyrrhus vint faire la guerre aux Romains dans le temps qu'ils étaient en état de lui résister et de s'instruire par ses victoires (1) : il leur apprit à se retrans-

(1) La guerre de Pyrrhus ouvrit l'esprit aux Romains et leur inspira des sentiments qui ne les avaient pas touchés encore. A la vérité ils y entrèrent grossiers et présomptueux, avec beaucoup de témérité et d'ignorance, mais ils eurent une grande vertu à la soutenir; et comme ils eurent toutes choses nouvelles, avec un ennemi qui avait tant d'expérience, ils devinrent plus industrieux et plus éclairés qu'ils n'étaient auparavant. Ils trouvèrent des inventions de se garantir des éléphants qui avaient mis le désordre dans les légions au premier combat; ils apprirent à éviter les plaines et cherchèrent des lieux

cher, à choisir et à disposer un camp; il les accoutuma aux éléphants, et les prépara pour de plus grandes guerres.

La grandeur de Pyrrhus ne consistait que dans ses qualités personnelles (1). Plutarque (2) nous dit qu'il fut obligé de faire la guerre de Macédoine parce qu'il ne pouvait entretenir six mille hommes de pied et cinq cents chevaux qu'il avait. Ce prince, maître d'un petit Etat dont on n'a plus entendu parler après lui, était un aventurier qui faisait des entreprises continuelles parce qu'il ne pouvait subsister qu'en entreprenant.

Tarente, son alliée, avait bien dégénéré de l'institution des Lacédémoniens, ses ancêtres (3). Il aurait pu faire de grandes choses avec les Samnites; mais les Romains les avaient presque détruits.

Carthage, devenue riche plutôt (4) que Rome, avait aussi été plutôt corrompue: ainsi, pendant qu'à Rome les emplois publics ne s'obtenaient que par la vertu, et ne donnaient d'utilité que l'honneur et une préférence aux fatigues, tout ce que le public peut donner aux particuliers se vendait à Carthage, et tout service

avantageux contre une cavalerie qu'ils avaient méprisée mal à propos. Ils apprirent ensuite à former leur camp sur celui de Pyrrhus, après avoir admiré l'ordre et la distinction des troupes, qui campaient et eux en confusion (Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain dans les différents temps de la République*, ch. 6.)

(1) Voyez un fragment du liv. 1 de Dion, dans l'*Extrait des Vertus et des Vices*. (M.)

(2) *Vie de Pyrrhus*. (M.)

(3) Justin, liv. xx. (M.) Tarente, sur la côte occidentale de la presqu'île d'Apulie, prise par les Romains en 272 av. J.-C.

(4) *Plutôt*, c'est-à-dire *plus tôt*. *Plutôt* n'est d'ailleurs qu'une contraction de *plus tôt*; la distinction des deux expressions dans l'orthographe, selon le sens où on les emploie, est récente.

rendu par les particuliers y était payé par le public (1)

La tyrannie d'un prince ne met pas un État plus près de sa ruine que l'indifférence pour le bien commun n'y met une République. L'avantage d'un État libre est que les revenus y sont mieux administrés ; mais lorsqu'ils le sont plus mal ? L'avantage d'un État libre est qu'il n'y a point de favoris ; mais, quand cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et des parents du prince, il faut faire la fortune des amis et des parents de tous ceux qui ont part au gouvernement, tout est perdu : les lois y sont éludées plus dangereusement qu'elles ne sont violées par un prince, qui, étant toujours le plus grand citoyen de l'État, a le plus d'intérêt à sa conservation.

Des anciennes mœurs, un certain usage de la pauvreté, rendaient à Rome les fortunes à peu près égales ; mais à Carthage des particuliers avaient les richesses des rois.

De deux factions qui régnaient à Carthage, l'une voulait toujours la paix, et l'autre toujours la guerre : de façon qu'il était impossible d'y jouir de l'une, ni d'y bien faire l'autre.

Pendant qu'à Rome (2) la guerre réunissait d'abord

(1) Voir dans Bossuet et dans Saint-Evremond le même parallèle entre Rome et Carthage. Montesquieu s'est inspiré de ces deux écrivains, et tous les trois doivent aussi plusieurs traits à Polybe. Saint-Evremond fait bien ressortir que tous les avantages matériels appartenaient aux Carthaginois, toute la supériorité morale aux Romains. Bossuet insiste sur les divisions qui déchiraient le sénat Carthaginois, sur l'aversion de la plupart des citoyens de Carthage contre la guerre, sur l'infériorité de leurs armées, composées de mercenaires.

(2) La présence d'Annibal fit cesser parmi les Romains toutes les divisions ; mais la présence de Scipion aigrit celles qui étaient déjà parmi les Carthaginois ; elle ôta au gouverne-

tous les intérêts, elle les séparait encore plus à Carthage.

Dans les Etats gouvernés par un prince, les divisions s'apaisent aisément, parce qu'il a dans ses mains une puissance coërcitive qui ramène les deux partis ; mais dans une république elles sont plus durables, parce que le mal attaque ordinairement la puissance même qui pourrait le guérir.

A Rome, gouvernée par les lois, le peuple souffrait que le Sénat eût la direction des affaires. A Carthage, gouvernée par des abus, le peuple voulait tout faire par lui-même.

Carthage, qui faisait la guerre avec son opulence contre la pauvreté romaine, avait par cela même du désavantage (1) : l'or et l'argent s'épuisent ; mais la vertu, la constance, la force et la pauvreté ne s'épuisent jamais.

Les Romains étaient ambitieux par orgueil, et les Carthaginois par avarice ; les uns voulaient commander, les autres voulaient acquérir : et ces derniers, calculant sans cesse la recette et la dépense, firent toujours la guerre sans l'aimer.

Des batailles perdues, la diminution du peuple,

ment tout ce qui lui restait de force ; les généraux, le sénat, les grands, devinrent plus suspects au peuple, et le peuple devint plus furieux. Voyez dans Appien toute cette guerre du premier Scipion. (M.)

(1) Question délicate à résoudre. Une vieille maxime dit au contraire : l'argent est le nerf de la guerre. Il est certain que, si Carthage fut vaincue, ce n'est point parce qu'elle était riche ; ce fut au contraire sa richesse qui lui permit de soutenir une aussi longue résistance. D'autre part, on ne saurait nier que l'excès de la richesse soit funeste à l'esprit guerrier. Bossuet dit fort bien : « Les richesses mènent naturellement une république marchande à la ruine ; on veut jouir de ses biens et on croit tout trouver dans son argent. »

l'affaiblissement du commerce, l'épuisement du trésor public, le soulèvement des nations voisines, pouvaient faire accepter à Carthage les conditions de paix les plus jures. Mais Rome ne se conduisait point par le sentiment des biens et des maux, elle ne se déterminait que par sa gloire; et, comme elle n'imaginait point qu'elle pût être si elle ne commandait pas, il n'y avait point d'espérance ni de crainte qui pût l'obliger à faire une paix qu'elle n'aurait point imposée.

Il n'y a rien de si puissant qu'une république où l'on observe les lois, non pas par crainte, non pas par raison, mais par passion, comme furent Rome et Lacédémone : car pour lors il se joint à la sagesse d'un bon gouvernement toute la force que pourrait avoir une faction.

Les Carthaginois se servaient de troupes étrangères, et les Romains employaient les leurs. Comme ces derniers n'avaient jamais regardé les vaincus que comme des instruments pour des triomphes futurs, ils rendirent soldats tous les peuples qu'ils avaient soumis; et plus ils eurent de peine à les vaincre, plus ils les jugèrent propres à être incorporés dans leur République (1). Ainsi nous voyons les Samnites, qui ne furent subjugués qu'après vingt-quatre triomphes (2), devenir les auxiliaires des Romains; et, quelque temps avant la seconde guerre Punique, ils tirèrent d'eux et de leurs

(1) (Carthage) employait les étrangers pour ses guerres, et les citoyens pour son trafic; (Rome) se faisait des citoyens de tout le monde et de ses citoyens, des soldats. (Saint-Evremond, *Réflexions sur les divers génies du peuple romain*, chap. 6.) Le même écrivain remarque que : « Un bon succès animait les Romains à la poursuite d'un plus grand, et un événement fâcheux ne faisait que les irriter davantage. Il en arrivait tout autrement dans les affaires des Carthaginois, qui devenaient nonchalants dans la bonne fortune, et s'abattaient aisément dans la mauvaise. »

(2) Flor., liv. I. (M.)

alliés (1), c'est-à-dire d'un pays qui n'était guère plus grand que les Etats du Pape et de Naples, sept cent mille hommes de pied et soixante et dix mille de cheval, pour opposer aux Gaulois.

Dans le fort de la seconde guerre Punique, Rome eut toujours sur pied de vingt-deux à vingt-quatre légions; cependant il paraît par Tive Live que le cen. n'était pour lors que d'environ cent trente-sept mille citoyens.

Carthage employait plus de forces pour attaquer, Rome pour se défendre; celle-ci, comme on vient de dire, arma un nombre d'hommes prodigieux contre les Gaulois et Annibal, qui l'attaquaient; et elle n'envoya que deux légions contre les plus grands rois : ce qui rendit ses forces éternelles.

L'établissement de Carthage dans son pays était moins solide que celui de Rome dans le sien : cette dernière avait trente colonies (2) autour d'elle, qui en étaient comme les remparts. Avant la bataille de Cannes, aucun allié ne l'avait abandonnée : c'est que les Samnites et les autres peuples d'Italie étaient accoutumés à sa domination.

La plupart des villes d'Afrique, étant peu fortifiées, se rendaient d'abord à quiconque se présentait pour les prendre; aussi tous ceux qui y débarquèrent, Athocle, Régulus, Scipion, mirent-ils d'abord Carthage au désespoir.

(1) Voyez Polybe. Le *Sommaire* de Florus dit qu'ils levèrent trois cent mille hommes dans la ville et chez les Latins. (M.)

(2) Tite Live, liv. xxvii. (M.) Ces colonies établies de tous côtés dans l'empire faisaient deux effets admirables : l'un de décharger la ville d'un grand nombre de citoyens, et la plupart **pauvres** ; l'autre de garder les postes principaux, et d'accoutumer peu à peu les peuples étrangers aux mœurs romaines. (Bossuet.)

On ne peut guère attribuer qu'à un mauvais gouvernement ce qui leur arriva dans toute la guerre que leur fit le premier Scipion : leur ville (1) et leurs armées mêmes étaient affamées, tandis que les Romains étaient dans l'abondance de toutes choses.

Chez les Carthaginois, les armées qui avaient été battues devenaient plus insolentes ; quelquefois elles mettaient en croix leurs généraux, et les punissaient de leur propre lâcheté. Chez les Romains, le consul décimait les troupes qui avaient fui, et les ramenait contre les ennemis.

Le gouvernement des Carthaginois était très dur (2) : ils avaient si fort tourmenté les peuples d'Espagne que, lorsque les Romains y arrivèrent, ils furent regardés comme des libérateurs ; et si l'on fait attention aux sommes immenses qu'il leur en coûta pour soutenir une guerre où ils succombèrent, on verra bien que l'injustice est mauvaise ménagère, et qu'elle ne remplit pas même ses vues.

La fondation d'Alexandrie (3) avait beaucoup diminué le commerce de Carthage. Dans les premiers temps, la superstition bannissait en quelque façon les étrangers de l'Égypte ; et, lorsque les Perses l'eurent conquise, ils n'avaient songé qu'à affaiblir leurs nouveaux sujets. Mais, sous les rois grecs, l'Égypte fit presque tout le commerce du monde, et celui de Carthage commença à déchoir (4).

(1) Voyez Appien, *Liber Libycus*. (M.) Montesquieu écrit *Appien* ou *Appian* indifféremment.

(2) Voyez ce que Polybe dit de leurs exactions, surtout dans le fragm. du liv. IX, *Extr. des Vertus et des Vices*. (M.) Comparez *Esprit des Lois*, livre XXI, ch. 17.

(3) Alexandrie d'Égypte, fondée par Alexandre en 332 avant J.-C.

(4) Comparez *Esprit des Lois*, livre XXI, ch. 7 et 8.

Les puissances établies par le commerce peuvent subsister longtemps dans leur médiocrité ; mais leur grandeur est de peu de durée : elles s'élèvent peu à peu, et sans que personne s'en aperçoive, car elles ne font aucun acte particulier qui fasse du bruit et signale leur puissance ; mais, lorsque la chose est venue au point qu'on ne peut plus s'empêcher de la voir, chacun cherche à priver cette nation d'un avantage qu'elle n'a pris, pour ainsi dire, que par surprise.

La cavalerie carthaginoise valait mieux que la romaine par deux raisons : l'une que les chevaux numides et espagnols étaient meilleurs que ceux d'Italie, et l'autre que la cavalerie romaine était mal armée : car ce ne fut que dans les guerres que les Romains firent en Grèce qu'ils changèrent de manière, comme nous l'apprenons de Polybe (1).

Dans la première guerre Punique, Régulus fut battu dès que les Carthaginois choisirent les plaines pour faire combattre leur cavalerie ; et dans la seconde (2), Annibal dut à ses Numides ses principales victoires.

Scipion, ayant conquis l'Espagne et fait alliance avec Massinisse (3), ôta aux Carthaginois cette supériorité : ce fut la cavalerie numide qui gagna la bataille de Zama et finit la guerre.

Les Carthaginois avaient plus d'expérience sur la mer, et connaissaient mieux la manœuvre que les Romains ; mais il me semble que cet avantage n'était pas pour lors (4) si grand qu'il le serait aujourd'hui.

(1) Livre VI. (M.)

(2) Des corps entiers de Numides passèrent du côté des Romains, qui dès lors commencèrent à respirer. (M.)

(3) Masinissa, roi des Numides, allié des Romains contre Carthage. Il mourut en 148 av. J.-C.

(4) Voy., p. 5, note 1.

Les anciens, n'ayant pas la boussole, ne pouvaient guère naviger (1) que sur les côtes; aussi ils ne se servaient que de bâtiments à rames petits et plats; presque toutes les rades étaient pour eux des ports; la science des pilotes était très bornée, et leur manœuvre très peu de chose. Aussi Aristote disait-il qu'il était inutile d'avoir un corps de mariniers, et que les laboureurs suffisaient pour cela (2).

L'art était si imparfait qu'on ne faisait guère avec mille rames que ce qui se fait aujourd'hui avec cent (3).

Les grands vaisseaux étaient désavantageux en ce qu'étant difficilement mus par la chiourme (4), ils ne pouvaient pas faire les évolutions nécessaires. Antoine en fit à Actium (5) une funeste expérience : ses navires ne pouvaient se remuer, pendant que ceux d'Auguste, plus légers, les attaquaient de toutes parts.

Les vaisseaux anciens étant à rames, les plus légers brisaient aisément celles des plus grands, qui pour lors n'étaient plus que des machines immobiles, comme sont aujourd'hui nos vaisseaux démâtés.

(1) On disait *naviger* de préférence à *naviguer*, au xvii^e siècle et encore au xviii^e. « Tous les gens de mer disent *naviger*, mais à la cour on dit *naviger*, et tous les bons auteurs l'écrivent ainsi. » (Vaugelas, *Remarques*, Edit. Chassang, tome I, p. 144.) Thomas Corneille, en 1687, et l'Académie Française, en 1704. approuvent cette remarque. (*Id. ib.*)

(2) *Polit.*, liv. VII, ch. 6. (M.)

(3) Voyez ce que dit Perrault sur les rames des anciens. (*Essai de Physique*, tit. 3 ; *Mécanique des Animaux*.) (M.)

(4) La chiourme, ordinairement composée de forçats, comprenait tous les rameurs d'une galère; ce mot paraît être venu, au xvi^e siècle, de l'italien *ciurma* (même sens), dont l'étymologie est incertaine.

(5) La même chose arriva à la bataille de Salamine. (Plut., *Vie de Thémistocle*.) L'histoire est pleine de faits pareils. (M.)

Depuis l'invention de la boussole, on a changé de manière : on a abandonné les rames (1), on a fui les côtes, on a construit de gros vaisseaux; la machine est devenue plus composée, et les pratiques se sont multipliées (2).

L'invention de la poudre a fait une chose qu'on n'aurait pas soupçonnée : c'est que la force des armées navales a plus que jamais consisté dans l'art; car, pour résister à la violence du canon et ne pas essuyer un feu supérieur, il a fallu de gros navires; mais à la grandeur de la machine on a dû proportionner la puissance de l'art.

Les petits vaisseaux d'autrefois s'accrochaient soudain, et les soldats combattaient des deux parts; on mettait sur une flotte toute une armée de terre : dans la bataille navale que Régulus et son collègue gagnèrent (3), on vit combattre cent trente mille Romains contre cent cinquante mille Carthaginois. Pour lors (4), les soldats étaient pour beaucoup, et les gens de l'art pour peu; à présent, les soldats sont pour rien ou pour peu, et les gens de l'art pour beaucoup.

La victoire du consul Duillius (5) fait bien sentir cette différence. Les Romains n'avaient aucune connaissance de la navigation : une galère carthaginoise

(1) En quoi on peut juger de l'imperfection de la marine des anciens, puisque nous avons abandonné une pratique dans laquelle nous avons tant de supériorité sur eux. (M.)

(2) La machine, c'est le navire, et les pratiques, c'est la manœuvre ou l'art de le conduire.

(3) Marcus Atilius Regulus et Lucius Manlius Vulso Longus, consuls (en 256 av. J.-C.), défirent la flotte Carthaginoise, et envahirent l'Afrique à la suite de cette victoire.

(4) Voy. p. 5, note 1.

(5) Duillius (Montesquieu écrit *Duillius*), consul en 260 av. J.-C., remporta la première victoire navale qu'aient gagnée les Romains.

échoua sur leurs côtes ; ils se servirent de ce modèle pour en bâtir ; en trois mois de temps, leur flotte fut construite, équipée, elle mit à la mer, elle trouva l'armée navale des Carthaginois, et la battit.

A peine à présent toute une vie suffit-elle à un prince pour former une flotte capable de paraître devant une puissance qui a déjà l'empire de la mer : c'est peut-être la seule chose que l'argent seul ne peut pas faire. Et si de nos jours un grand prince (1) réussit d'abord, l'expérience a fait voir à d'autres (2) que c'est un exemple qui peut être plus admiré que suivi.

La seconde guerre Punique est si fameuse que tout le monde la sait. Quand on examine bien cette foule d'obstacles qui se présentèrent devant Annibal, et que cet homme extraordinaire surmonta tous, on a le plus beau spectacle que nous ait fourni l'antiquité.

Rome fut un prodige de constance (3) : après les journées du Tésin, de Trébies et de Thrasimène, après celle de Cannes (4), plus funeste encore, abandonnée

(1) Louis XIV. (M.)

(2) L'Espagne et la Moscovie. (M.)

(3) Pour voir la république dans toute l'étendue de sa vertu, il faut la considérer dans la seconde guerre de Carthage. Elle a eu auparavant plus d'austérité ; elle a eu depuis plus de grandeur, jamais un mérite si véritable. Aux autres extrémités où elle s'est trouvée, elle a dû son salut à la hardiesse, à la valeur, à la capacité de quelques citoyens... Mais ici le peuple romain a soutenu le peuple romain ; ici le génie universel de la nation a conservé la nation ; ici le bon ordre, la fermeté, la conspiration générale au bien public, ont sauvé Rome quand elle se perdait par les fautes et les imprudences de ses généraux. (Saint-Evremond, chap. 7.)

(4) (218-216) Le Tésin, affluent du Pô (rive gauche). La Trébie se jette dans le Pô près de Plaisance. Le lac Thrasimène en Etrurie, près de Pérouse. Cannes, en Apulie, sur la rive droite de l'Aufidus.

de presque tous les peuples d'Italie, elle ne demanda point la paix : c'est que le Sénat ne se départait jamais des maximes anciennes; il agissait avec Annibal comme il avait agi autrefois avec Pyrrhus, à qui il avait refusé de faire aucun accommodement tandis qu'il serait (1) en Italie; et je trouve dans Denys d'Halicarnasse (2) que, lors de la négociation de Coriolan, le Sénat déclara qu'il ne violerait point ses coutumes anciennes; que le peuple romain ne pouvait faire de paix tandis que les ennemis étaient sur ses terres; mais que, si les Volsques se retiraient, on accorderait tout ce qui serait juste.

Rome fut sauvée par la force de son institution (3) : après la bataille de Cannes, il ne fut pas permis aux femmes mêmes de verser des larmes; le Sénat refusa de racheter les prisonniers, et envoya les misérables restes de l'armée faire la guerre en Sicile, sans récompense ni aucun honneur militaire, jusqu'à ce qu'Annibal fût chassé d'Italie.

D'un autre côté, le consul Térentius Varron avait fui honteusement jusqu'à Venouse (4) : cet homme, de la plus basse naissance, n'avait été élevé au consulat que pour mortifier la noblesse. Mais le Sénat ne voulut pas jouir de ce malheureux triomphe; il vit combien il était nécessaire qu'il s'attirât dans cette occasion la confiance du peuple; il alla au-devant de

(1) Emploi du mot *tandis*, conforme à l'étymologie (*tam diu*) *Aussi longtemps qu'il serait en Italie. Tant*, qu'on emploie aujourd'hui dans ce même sens, est moins précis.

(2) *Ant. rom.* liv. VIII. (M.) Denys d'Halicarnasse, rhéteur, vivait au temps d'Auguste.

(3) C'est-à-dire du principe même sur lequel elle était fondée.

(4) Venusia, en Apulie, au sud du fleuve Aufidus, au pied du mont Vultur; patrie d'Horace.

Varron, et le remercia de ce qu'il n'avait pas désespéré de la République (1).

Ce n'est pas ordinairement la perte réelle que l'on fait dans une bataille (c'est-à-dire celle de quelques milliers d'hommes) qui est funeste à un Etat, mais la perte imaginaire et le découragement, qui le prive des forces mêmes que la fortune lui avait laissées (2).

Il y a des choses que tout le monde dit parce qu'elles ont été dites une fois : on croirait qu'Annibal fit une faute insigne de n'avoir point été assiéger Rome après la bataille de Cannes (3) ; il est vrai que d'abord la frayeur y fut extrême, mais il n'en est pas de la con-

(1) Le Sénat l'en remercia publiquement, et dès lors on résolut, selon les anciennes maximes, de n'écouter dans ce triste état aucune proposition de paix. L'ennemi fut étonné, le peuple reprit cœur. (Bossuet.)

(2) L'imagination frappée du soldat est un fantôme imaginaire qui gagne plus de batailles que la force réelle ou la supériorité de l'ennemi. (Frédéric II.) Le Roi de Prusse avait écrit ses observations personnelles en marge sur un exemplaire des *Considérations*. Ce livre, pris par Napoléon après la bataille d'Iéna, fut apporté en France : l'exemplaire paraît perdu, mais on en a des copies. (Voy. *Histoire de Montesquieu*, par L. Vian, p. 367.)

(3) Après les anciens, Bossuet et Saint-Evremond ont répété ce blâme contre Annibal, que Montesquieu paraît avoir le premier défendu. Depuis Montesquieu, la réputation d'Annibal comme général et comme tacticien a toujours été grandissant ; quelques historiens, par exemple Thiers, pensent que Napoléon seul peut lui être comparé sur ce point. (Voy. *Hist. du Consulat et de l'Empire*, tome xx, fin.) Au reste, à une telle distance des événements, comment juger exactement des ressources que Rome gardait après sa défaite ? Il est probable qu'Annibal les apprécia mieux que nous ne pouvons faire. Saint-Evremond analyse les événements avec trop de finesse lui-même, en accusant la finesse d'Annibal de l'avoir trompé dans cette occasion : « Les esprits trop fins se font des difficultés dans les entre-

sternation d'un peuple belliqueux, qui se tourne presque toujours en courage, comme de celle d'une vile populace, qui ne sent que sa faiblesse : une preuve qu'Annibal n'aurait pas réussi, c'est que les Romains se trouvèrent encore en état d'envoyer partout du secours.

On dit encore qu'Annibal fit une grande faute de mener son armée à Capoue, où elle s'amollit; mais l'on ne considère point que l'on ne remonte pas à la vraie cause. Les soldats de cette armée, devenus riches après tant de victoires, n'auraient-ils pas trouvé partout Capoue? Alexandre, qui commandait à ses propres sujets, prit, dans une occasion pareille, un expédient qu'Annibal, qui n'avait que des troupes mercenaires, ne pouvait pas prendre : il fit mettre le feu au bagage de ses soldats, et brûla toutes leurs richesses et les siennes. On nous dit que Kouli-Kan (1), après la conquête des Indes, ne laissa à chaque soldat que cent roupies d'argent (2).

Ce furent les conquêtes mêmes d'Annibal qui commencèrent à changer la fortune de cette guerre. Il n'avait pas été envoyé en Italie par les magistrats de

prises et s'arrêtent eux-mêmes par des obstacles qui viennent plus de leur imagination que de la chose ». Bossuet lui-même n'apporte pas ici sa profondeur ordinaire : « Aussitôt qu'on eut aperçu qu'Annibal, au lieu de poursuivre la victoire, ne songeait durant quelque temps qu'à en jouir, le Sénat se rassura, et vit bien qu'un ennemi capable de manquer à sa fortune et de se laisser éblouir par ses grands succès n'était pas né pour vaincre les Romains ».

(1) *Hist. de sa vie*, Paris, 1742, p. 402. (M.) Khoulî-Khan (Montesquieu écrit Kouli-Kan), ou Nadir-Chah, régna en Perse, conquît les Indes, et périt assassiné en 1747. Comparez *Esprit des Lois*, X, 17.

(2) Une roupie d'argent vaut de 2 fr. 36 à 2 fr. 75. La roupie d'or ayant le même poids vaut quinze fois et demie davantage.

Carthage ; il recevait très peu de secours, soit par la jalousie d'un parti, soit par la trop grande confiance de l'autre. Pendant qu'il resta avec son armée ensemble (1), il battit les Romains ; mais, lorsqu'il fallut qu'il mit des garnisons dans les villes, qu'il défendît ses alliés, qu'il assiégeât les places, ou qu'il les empêchât d'être assiégées, ses forces se trouvèrent trop petites, et il perdit en détail une grande partie de son armée. Les conquêtes sont aisées à faire, parce qu'on les fait avec toutes ses forces ; elles sont difficiles à conserver, parce qu'on ne les défend qu'avec une partie de ses forces (2).

(1) C'est-à-dire avec le gros de son armée. Comparez *Esprit des Loix*, X, 6.

(2) Témoin Louis XIV, qui fit rapidement la conquête de la Hollande et qui fut obligé d'abandonner les villes avec autant de précipitation qu'il les avait prises avec promptitude. (Frédéric II.)

CHAPITRE V

DE L'ÉTAT DE LA GRÈCE, DE LA MACÉDOINE, DE LA SYRIE ET DE L'ÉGYPTE, APRÈS L'ABAISSEMENT DES CARTHAGINOIS.

Je m'imagine qu'Annibal disait très peu de bons mots, et qu'il en disait encore moins en faveur de Fabius et de Marcellus contre lui-même (1). J'ai du regret de voir Tite Live jeter ses fleurs sur ces énormes colosses de l'antiquité : je voudrais qu'il eût fait comme Homère, qui néglige de les parer, et sait si bien les faire mouvoir.

Encore faudrait-il que les discours qu'on fait tenir à Annibal fussent sensés. Que si, en apprenant la défaite de son frère, il avoua qu'il en prévoyait la ruine de Carthage, je ne sache rien de plus propre à désespérer des peuples qui s'étaient donnés à lui, et à décourager une armée qui attendait de si grandes récompenses après la guerre.

(1) Allusion aux paroles que Tite Live (livre xxvii, ch. 51) met dans la bouche d'Annibal, désespéré par la mort de son frère Asdrubal, et la défaite du Métaure : *Agnoscere se fortunam Carthaginis fertur dixisse*. Il peut bien avoir tenu ce propos à quelques amis très confidants, sans le prononcer devant ses alliés ou devant ses soldats, comme Montesquieu semble le supposer. Ce reproche, adressé assez gratuitement à Tite Live, ne se trouve pas dans l'édition originale de 1734. On a remarqué justement que dans le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, Montesquieu jette « les fleurs » en bien plus grande profusion que n'a jamais fait Tite Live, sur l'un de ces « énormes colosses » de l'antiquité.

Comme les Carthaginois en Espagne, en Sicile, en Sardaigne, n'opposaient aucune armée qui ne fût malheureuse, Annibal, dont les ennemis se fortifiaient sans cesse, fut réduit à une guerre défensive. Cela donna aux Romains la pensée de porter la guerre en Afrique : Scipion y descendit; les succès qu'il y eut obligèrent les Carthaginois à rappeler d'Italie Annibal, qui pleura de douleur en cédant aux Romains cette terre où il les avait tant de fois vaincus (1).

Tout ce que peut faire un grand homme d'Etat et un grand capitaine, Annibal le fit pour sauver sa patrie : n'ayant pu porter Scipion à la paix, il donna une bataille où la fortune sembla prendre plaisir à confondre son habileté, son expérience et son bon sens (2).

Carthage reçut la paix, non pas d'un ennemi, mais d'un maître; elle s'obligea de payer (3) dix mille talents (4) en cinquante années, à donner des otages, à livrer ses vaisseaux et ses éléphants, à ne faire la guerre à personne sans le consentement du peuple romain ; et, pour la tenir toujours humiliée, on augmenta la puissance de Massinisse, son ennemi éternel.

Après l'abaissement des Carthaginois, Rome n'eut presque plus que de petites guerres et de grandes victoires, au lieu qu'auparavant elle avait eu de petites victoires et de grandes guerres (5).

(1) *Frendens gemensque ac vix lacrimis temperans* (Titus Live, livre xxx, ch. 20.)

(2) Zama, en Numidie, près des frontières du territoire de Carthage. La bataille fut livrée en 202 av. J.-C.

(3) On dit *obliger* à ou *obliger de* indifféremment; mais des grammairiens ont prétendu à tort qu'on devait toujours dire *s'obliger à*.

(4) Le talent d'argent valait 5750 francs.

(5) *Post Carthaginem vinci, neminem puduit.* (Florus, livre II, ch. 7.)

Il y avait dans ces temps-là comme deux mondes séparés : dans l'un combattaient les Carthaginois et les Romains ; l'autre était agité par des querelles qui duraient depuis la mort d'Alexandre ; on n'y pensait (1) point à ce qui se passait en Occident : car, quoique Philippe, roi de Macédoine, eût fait un traité avec Annibal, il n'eut presque point de suite, et ce prince, qui n'accorda aux Carthaginois que de très faibles secours, ne fit que témoigner aux Romains une mauvaise volonté inutile.

Lorsqu'on voit deux grands peuples se faire une guerre longue et opiniâtre, c'est souvent une mauvaise politique de penser qu'on peut demeurer spectateur tranquille, car celui des deux peuples qui est le vainqueur entreprend d'abord de nouvelles guerres, et une nation de soldats va combattre contre des peuples qui ne sont que citoyens (2).

Ceci parut bien clairement dans ces temps-là : car les Romains eurent à peine dompté les Carthaginois qu'ils attaquèrent de nouveaux peuples, et parurent dans toute la terre pour tout envahir.

Il n'y avait pour lors dans l'Orient que quatre puissances capables de résister aux Romains : la Grèce, et les royaumes de Macédoine, de Syrie et d'Égypte. Il faut voir quelle était la situation de ces deux premières puissances, parce que les Romains commencèrent par les soumettre.

Il y avait dans la Grèce trois peuples considérables : les Éoliens, les Achaïens et les Béotiens ; c'étaient des

(1) Il est surprenant, comme Josèphe le remarque dans le livre contre Appion, qu'Hérodote ni Thucydide n'aient jamais parlé des Romains, quoiqu'ils eussent fait de si grandes guerres. (M.)

(2) Machiavel fait la même remarque. *Discours*, livre II, ch. 22 ; et *le Prince*, ch. 21.

associations de villes libres qui avaient des assemblées générales et des magistrats communs. Les Etoliens étaient belliqueux, hardis, téméraires, avides du gain, toujours libres de leur parole et de leurs serments, enfin faisant la guerre sur la terre comme les pirates la font sur la mer. Les Achaiens étaient sans cesse fatigués par des voisins ou des défenseurs incommodes. Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, prenaient le moins de part qu'ils pouvaient aux affaires générales : uniquement conduits par le sentiment présent du bien et du mal, ils n'avaient pas assez d'esprit pour qu'il fût facile aux orateurs de les agiter ; et, ce qu'il y avait d'extraordinaire, leur république se maintenait dans l'anarchie même (1).

Lacédémone avait conservé sa puissance, c'est-à-dire cet esprit belliqueux que lui donnaient les institutions de Lycurgue (2). Les Thessaliens étaient en quelque façon asservis par les Macédoniens. Les rois d'Illyrie avaient déjà été extrêmement abattus par les Romains. Les Acarnaniens et les Athamanes (3) étaient

(1) Les magistrats, pour plaire à la multitude, n'ouvraient plus les tribunaux ; les mourants léguaient à leurs amis leur bien pour être employé en festins. Voyez un fragm. du liv. xx de Polybe, dans l'*Extrait des Vertus et des Vices*. (M.) L'édition originale offre une variante curieuse : « Les Béotiens, les plus épais de tous les Grecs, *mais les plus sages*, vivaient ordinairement en paix... Ils n'avaient pas assez d'esprit pour que des orateurs les agitaient, *et pussent leur déguiser leurs véritables intérêts* ». Montesquieu comprit, en vieillissant, que le véritable bonheur ne consiste pas pour un peuple à boire et à manger sans souci du reste ; il modifia cette phrase.

(2) Ceci n'est pas exact, les institutions de Lycurgue n'étaient plus en vigueur ; Agis et Cléomène avaient échoué en essayant de les rétablir ; Sparte, livrée à des tyrans démagogues, était en pleine décadence.

(3) L'Athamanie, pays montagneux, dans le sud de l'Épire,

ravagés tour à tour par les forces de la Macédoine et de l'Étolie. Les Athéniens, sans forces par eux-mêmes et sans alliés (1), n'étonnaient plus le monde que par leurs flatteries envers les rois ; et l'on ne montait plus sur la tribune où avait parlé Démosthène que pour proposer les décrets les plus lâches et les plus scandaleux.

D'ailleurs la Grèce était redoutable par sa situation, la force, la multitude de ses villes, le nombre de ses soldats, sa police (2), ses mœurs, ses lois : elle aimait la guerre, elle en connaissait l'art, et elle aurait été invincible si elle avait été unie.

Elle avait bien été étonnée (3) par le premier Philippe, Alexandre, et Antipater, mais non pas subjuguée ; et les rois de Macédoine, qui ne pouvaient se résoudre à abandonner leurs prétentions et leurs espérances, s'obstinaient à travailler à l'asservir.

La Macédoine était presque entourée de montagnes inaccessibles ; les peuples en étaient très propres à la guerre, courageux, obéissants, industrieux, infatigables ; et il fallait bien qu'ils tinssent ces qualités-là du climat, puisque encore aujourd'hui les hommes de ces contrées sont les meilleurs soldats de l'empire des Turcs (4).

sur le versant occidental du Pinde : la ville principale était Argithéa. L'Acarnanie, côte occidentale de la Grèce, à l'ouest de l'Étolie.

(1) Ils n'avaient aucune alliance avec les autres peuples de la Grèce. Polybe, liv. VIII. (M.)

(2) C'est-à-dire son organisation politique et administrative ; ce sens est fréquent au XVII^e siècle. (Voy. p. 117, note 3.)

(3) *Étonnée*, c'est-à-dire effrayée (*attonita*), frappée de stupeur ; mais Philippe et Alexandre avaient fait plus qu'étonner la Grèce ; même en laissant subsister les gouvernements locaux, ils leur avaient enlevé toute réelle indépendance politique.

(4) C'est prêter trop d'influence au climat. La vigueur mili-

La Grèce se maintenait par une espèce de balance : les Lacédémoniens étaient pour l'ordinaire alliés des Etoliens, et les Macédoniens l'étaient des Achaïens ; mais, par l'arrivée des Romains, tout équilibre fut rompu.

Comme les rois de Macédoine ne pouvaient pas entretenir un grand nombre de troupes (1), le moindre échec était de conséquence (2) ; d'ailleurs ils pouvaient difficilement s'agrandir, parce que, leurs desseins n'étant pas inconnus, on avait toujours les yeux ouverts sur leurs démarches ; et les succès qu'ils avaient dans les guerres entreprises pour leurs alliés, étaient un mal que ces mêmes alliés cherchaient d'abord à réparer.

Mais les rois de Macédoine étaient ordinairement des princes habiles. Leur monarchie n'était pas du nombre de celles qui vont par une espèce d'allure donnée dans le commencement : continuellement instruits par les périls et par les affaires, embarrassés dans tous les démêlés des Grecs, il leur fallait gagner les principaux des villes, éblouir les peuples, et diviser ou réunir les intérêts ; enfin ils étaient obligés de payer de leur personne à chaque instant (3).

Philippe, qui dans le commencement de son règne

taire des Macédoniens s'explique mieux par la force des institutions politiques que leurs rois leur avaient su imposer. On ne voit pas ce qu'offre de si particulier le climat de la Macédoine.

(1) Voyez Plutarque, *Vie de Flaminius*. (M.)

(2) *De conséquence* c'est-à-dire : avait des suites importantes. Cette locution se rencontre chez tous nos grands écrivains ; il n'en faut pas conclure qu'on peut dire *conséquent* pour *important* ; ce qui est un grossier barbarisme.

(3) Ces rois de Macédoine étaient ce qu'est un roi de Prusse et un roi de Sardaigne de nos jours. (Frédéric II.) Observation profonde et rapprochement singulier, l'événement en a prouvé la justesse.

s'était attiré l'amour et la confiance des Grecs par sa modération, changea tout à coup : il devint un cruel tyran (1) dans un temps où il aurait dû être juste par politique et par ambition (2). Il voyait, quoique de loin, les Carthaginois et les Romains, dont les forces étaient immenses ; il avait fini la guerre à l'avantage de ses alliés, et s'était réconcilié avec les Etoliens : il était naturel qu'il pensât à unir toute la Grèce avec lui pour empêcher les étrangers de s'y établir, mais il l'irrita au contraire par de petites usurpations ; et, s'amusant à discuter de vains intérêts quand il s'agissait de son existence, par trois ou quatre mauvaises actions il se rendit odieux et détestable à tous les Grecs.

Les Etoliens furent les plus irrités ; et les Romains, saisissant l'occasion de leur ressentiment, ou plutôt de leur folie, firent alliance avec eux, entrèrent dans la Grèce et l'armèrent contre Philippe.

Ce prince fut vaincu à la journée des Cynocéphales (3), et cette victoire fut due en partie à la valeur des Etoliens ; il fut si fort consterné, qu'il se réduisit à un traité qui était moins une paix qu'un abandon de ses propres forces : il fit sortir ses garnisons de toute la Grèce, livra ses vaisseaux, et s'obligea de payer mille talents en dix années.

Polybe, avec son bon sens ordinaire, compare l'ordonnance des Romains avec celle des Macédoniens, qui fut prise par tous les rois successeurs d'Alexandre : il fait voir les avantages et les inconvénients de la phalange et de la légion, il donne la préférence à l'ordon-

(1) Voyez dans Polybe les injustices et les cruautés par lesquelles Philippe se décrédita. (M.)

(2) C'est-à-dire : ne fût-ce que par politique et par ambition.

(3) Les Cynoscéphales ou Têtes-de-Chien (Montesquieu écrit *Cynocéphales*), nom de deux collines, près de Scotussa en Thessalie.

nance romaine, et il y a apparence qu'il a raison, si l'on en juge par tous les événements de ces temps-là (1).

Ce qui avait beaucoup contribué à mettre les Romains en péril dans la seconde guerre Punique, c'est qu'Annibal arma d'abord ses soldats à la romaine; mais les Grecs ne changèrent ni leurs armes, ni leur manière de combattre : il ne leur vint point dans l'esprit de renoncer à des usages avec lesquels ils avaient fait de si grandes choses.

(1) Bossuet compare ainsi la phalange avec la légion : « Les Macédoniens, si jaloux de conserver l'ancien ordre de leurs milices formées par Philippe et par Alexandre, croyaient leur phalange invincible, et ne pouvaient se persuader que l'esprit humain fût capable de trouver quelque chose de plus ferme. Cependant le même Polybe, et Tite Live après lui, ont démontré qu'à considérer seulement la nature des armées romaines et de celles des Macédoniens, les dernières ne pouvaient manquer d'être battues à la longue; parce que la phalange macédonienne, qui n'était qu'un gros bataillon carré, fort épais de toutes parts, ne pouvait se mouvoir que tout d'une pièce, au lieu que l'armée romaine, distinguée en petits corps, était plus prompte et plus disposée à toute sorte de mouvements. Les Romains ont donc trouvé, ou ils ont bientôt appris l'art de diviser les armées en plusieurs bataillons et escadrons, et de former des corps de réserve dont le mouvement est si propre à pousser ou à soutenir ce qui s'ébranle de part et d'autre. Faites marcher contre des troupes ainsi disposées la phalange macédonienne, cette grosse et lourde machine sera terrible à la vérité à une armée sur laquelle elle tombera de tout son poids; mais, comme parle Polybe, elle ne peut conserver longtemps sa propriété naturelle, c'est-à-dire sa solidité et sa consistance, parce qu'il lui faut des lieux propres, et pour ainsi dire faits exprès, et qu'à faute de les trouver, elle s'embarrasse elle-même, ou plutôt elle se rompt par son propre mouvement, joint qu'étant une fois enfoncée, elle ne sait plus se rallier. Au lieu que l'armée romaine, divisée en ses petits corps, profite de tous lieux et s'y accommode : on l'unit et on la sépare comme on veut; elle

Le succès que les Romains eurent contre Philippe fut le plus grand de tous les pas qu'ils firent pour la conquête générale. Pour s'assurer de la Grèce, ils abaissèrent par toutes sortes de voies les Etoliens, qui les avaient aidés à vaincre; de plus ils ordonnèrent que chaque ville grecque qui avait été à Philippe ou à quelque autre prince se gouvernerait dorénavant par ses propres lois.

On voit bien que ces petites républiques ne pouvaient être que dépendantes : les Grecs se livrèrent à une joie stupide, et crurent être libres en effet, parce que les Romains les déclaraient tels (1).

Les Etoliens qui s'étaient imaginés qu'ils domineraient dans la Grèce, voyant qu'ils n'avaient fait que se donner des maîtres, furent au désespoir; et, comme ils prenaient toujours des résolutions extrêmes, voulant corriger leurs folies par leurs folies, ils appelèrent dans la Grèce Antiochus, roi de Syrie, comme ils y avaient appelé les Romains.

Les rois de Syrie étaient les plus puissants des successeurs d'Alexandre, car ils possédaient presque tous les États de Darius, à l'Égypte près; mais il était

défile aisément et se rassemble sans peine; elle est propre aux détachements, aux ralliements, à toutes sortes de conversions et d'évolutions, qu'elle fait ou tout entière ou en partie, selon qu'il est convenable; enfin elle a plus de mouvements divers et par conséquent plus d'action et plus de force que la phalange. Concluez donc avec Polybe qu'il fallait que la phalange lui cédât, et que la Macédoine fût vaincue ». Nous n'avons pas voulu écourter cette admirable page que Montesquieu n'a pas tenté de refaire.

(1) Voy. dans Tite Live (livre xxxiii, ch. 32 et 33) le récit de la fastueuse proclamation de la liberté des cités grecques, faite aux jeux isthmiques, en présence de Flamininus et par son ordre.

arrivé des choses qui avaient fait que leur puissance s'était beaucoup affaiblie.

Séleucus, qui avait fondé l'empire de Syrie, avait à la fin de sa vie détruit le royaume de Lysimaque. Dans la confusion des choses, plusieurs provinces se soulevèrent : les royaumes de Pergame, de Cappadoce et de Bithynie se formèrent; mais ces petits États timides regardèrent toujours l'humiliation de leurs anciens maîtres (1) comme une fortune pour eux.

Comme les rois de Syrie virent toujours avec une envie extrême la félicité du royaume d'Égypte, ils ne songèrent qu'à le conquérir; ce qui fit que, négligeant l'Orient, ils y perdirent plusieurs provinces, et furent fort mal obéis dans les autres.

Enfin les rois de Syrie tenaient la haute et la basse Asie; mais l'expérience a fait voir que, dans ce cas, lorsque la capitale et les principales forces sont dans les provinces basses de l'Asie, on ne peut pas conserver les hautes, et que, quand le siège de l'empire est dans les hautes, on s'affaiblit en voulant garder les basses (2). L'empire des Perses et celui de Syrie ne furent jamais si forts que celui des Parthes, qui n'avait qu'une partie des provinces des deux premiers. Si Cyrus n'avait pas conquis le royaume de Lydie, si Séleucus était resté à Babylone et avait laissé les provinces maritimes aux successeurs d'Antigone, l'empire des Perses aurait été invincible pour les Grecs, et celui de Séleucus pour les Romains. Il y a de certaines bornes que la nature a données aux États pour mortifier l'ambition des hommes : lorsque les Romains les

(1) C'est-à-dire des rois de Syrie.

(2) Le fleuve Halys séparait la basse Asie, à l'Ouest, de la haute Asie, à l'Est, et avait marqué la frontière entre l'empire lydien et l'empire des Perses.

passèrent, les Parthes les firent presque tous périr (1); quand les Parthes osèrent les passer, ils furent d'abord obligés de revenir; et de nos jours les Turcs, qui ont avancé au delà de ces limites, ont été contraints d'y rentrer (2).

Les rois de Syrie et d'Égypte avaient dans leur pays deux sortes de sujets : les peuples conquérants et les peuples conquis; ces derniers, encore pleins de l'idée de leur origine, étaient très difficilement gouvernés : ils n'avaient point cet esprit d'indépendance qui nous porte à secouer le joug, mais cette impatience qui nous fait désirer de changer de maître.

Mais la faiblesse principale du royaume de Syrie venait de celle de la cour, où régnaient des successeurs de Darius, et non pas d'Alexandre (3). Le luxe, la vanité et la mollesse, qui en aucun siècle n'a quitté les cours d'Asie, régnaient surtout dans celle-ci : le mal passa au peuple et aux soldats, et devint contagieux pour les Romains même, puisque la guerre qu'ils firent contre Antiochus est la vraie époque de leur corruption (4).

Telle était la situation du royaume de Syrie lors-

(1) J'en dirai les raisons au chap. xv. Elles sont tirées en partie de la disposition géographique des deux empires. (M.)

(2) Allusions aux conquêtes éphémères du sultan Achmet III (1703-1730) sur le royaume de Perse; elles furent perdues sous ses successeurs.

(3) Des princes mous et faibles, non des soldats vigoureux et actifs.

(4) *Asia primum devicta, luxuriam misit in Italiam* (Pline l'Ancien, *Hist. natur.*, liv. xxxiii, ch. 11). Antiochus, dit le Grand, régna en Syrie de 223 à 187 av. J.-C. Il avait fait la guerre, mais avec plus d'éclat que de bonheur, contre les rois d'Égypte, de Parthie et de Bactriane. Il fut vaincu par les Romains à Magnésie (190 av. J.-C.).

qu'Antiochus, qui avait fait de grandes choses, entreprit la guerre contre les Romains; mais il ne se conduisit pas même avec la sagesse que l'on emploie dans les affaires ordinaires. Annibal voulait qu'on renouvelât la guerre en Italie, et qu'on gagnât Philippe, ou qu'on le rendît neutre. Antiochus ne fit rien de cela. Il se montra dans la Grèce avec une petite partie de ses forces; et, comme s'il avait voulu y voir la guerre et non pas la faire, il ne fut occupé que de ses plaisirs: il fut battu (1), s'enfuit en Asie, plus effrayé que vaincu.

Philippe, dans cette guerre, entraîné par les Romains comme par un torrent, les servit de tout son pouvoir, et devint l'instrument de leurs victoires: le plaisir de se venger et de ravager l'Étolie, la promesse qu'on lui diminuait le tribut et qu'on lui laisserait quelques villes, des jalousies qu'il eut d'Antiochus, enfin de petits motifs le déterminèrent; et, n'osant concevoir la pensée de secouer le joug, il ne songea qu'à l'adoucir. Antiochus jugea si mal des affaires qu'il s'imagina que les Romains le laisseraient tranquille en Asie; mais ils l'y suivirent: il fut vaincu encore (2), et, dans sa consternation, il consentit au traité le plus infâme qu'un grand prince ait jamais fait.

Je ne sache rien de si magnanime que la résolution que prit un monarque qui a régné de nos jours (3) de s'ensevelir plutôt sous les débris du trône que d'accepter des propositions qu'un roi ne doit pas entendre; il avait l'âme trop fière pour descendre plus bas que ses

(1) Aux Thermopyles (191 av. J.-C.).

(2) Près de Magnésie, au pied du mont Siphus (190 av. J.-C.).

(3) Louis XIV. (M.) Pendant la guerre de la succession d'Espagne, alors que les alliés voulurent le forcer à prendre part lui-même à la guerre contre Philippe V, son petit-fils. (Négociations de Gertruydenberg, en 1710.)

malheurs ne l'avaient mis ; et il savait bien que le courage peut raffermir une couronne, et que l'infamie ne le fait jamais.

C'est une chose commune de voir des princes qui savent donner une bataille ; il y en a bien peu qui sachent faire une guerre, qui soient également capables de se servir de la fortune et de l'attendre, et qui, avec cette disposition d'esprit qui donne de la méfiance avant que d'entreprendre, aient celle de ne craindre plus rien après avoir entrepris.

Après l'abaissement d'Antiochus, il ne restait plus que de petites puissances, si l'on en excepte l'Égypte, qui, par sa situation, sa fécondité, son commerce, le nombre de ses habitants, ses forces de mer et de terre, aurait pu être formidable ; mais la cruauté de ses rois, leur lâcheté, leur avarice, leur imbécillité, leurs affreuses voluptés, les rendirent si odieux à leurs sujets, qu'ils ne se soutinrent la plupart du temps que par la protection des Romains.

C'était en quelque façon une loi fondamentale de la couronne d'Égypte que les sœurs succédaient avec les frères ; et, afin de maintenir l'unité dans le gouvernement, on mariait le frère avec la sœur. Or il est difficile de rien imaginer de plus pernicieux dans la politique qu'un pareil ordre de succession ; car, tous les petits démêlés domestiques devenant des désordres dans l'État, celui des deux qui avait le moindre chagrin (1) soulevait d'abord contre l'autre le peuple d'Alexandrie, populace immense, toujours prête à se joindre au premier de ses rois qui voulait l'agiter. De plus, les royaumes de Cyrène et de Chypre étant ordinairement entre les mains d'autres princes de cette mai-

(1) *Chagrin*, c'est-à-dire grief ; sens fréquent de ce mot au XVII^e siècle.

son avec des droits réciproques (1) sur le tout, il arrivait qu'il y avait presque toujours des princes régnants et des prétendants à la couronne, que ces rois étaient sur un trône chancelant, et que, mal établis au dedans, ils étaient sans pouvoir au dehors.

Les forces des rois d'Égypte, comme celles des autres rois d'Asie, consistaient dans leurs auxiliaires grecs. Outre l'esprit de liberté, d'honneur et de gloire qui animait les Grecs, ils s'occupaient sans cesse à toutes sortes d'exercices du corps : ils avaient dans leurs principales villes des jeux établis, où les vainqueurs obtenaient des couronnes aux yeux de toute la Grèce ; ce qui donnait une émulation générale. Or, dans un temps où l'on combattait avec des armes dont le succès dépendait de la force et de l'adresse de celui qui s'en servait, on ne peut douter que des gens ainsi exercés n'eussent de grands avantages sur cette foule de barbares pris indifféremment, et menés sans choix à la guerre, comme les armées de Darius le firent bien voir.

Les Romains, pour priver les rois d'une telle milice et leur ôter sans bruit leurs principales forces, firent deux choses : premièrement ils établirent peu à peu comme une maxime chez les villes grecques qu'elles ne pourraient avoir aucune alliance, accorder du secours ou faire la guerre à qui que ce fût, sans leur consentement ; de plus, dans leurs traités avec les rois, ils leur défendirent de faire aucunes levées chez les alliés des Romains, ce qui les réduisit à leurs troupes nationales (2).

(1) Des droits réciproques ; c'est-à-dire qu'ils pouvaient à leur tour prétendre à régner sur le tout. L'édition de 1734 donne ici : avec des prétentions respectives sur le tout.

(2) Ils avaient déjà eu cette politique avec les Carthaginois, qu'ils obligèrent par le traité à ne plus se servir des troupes auxiliaires, comme on le voit dans un fragment de Dion. (M.)

CHAPITRE VI

DE LA CONDUITE QUE LES ROMAINS TINRENT POUR SOUMETTRE TOUS LES PEUPLES.

Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le Sénat agissait toujours avec la même profondeur; et, pendant que les armées consternaient (1) tout, il tenait à terre ceux qu'il trouvait abattus.

Il s'érigea en tribunal qui jugea tous les peuples : à la fin de chaque guerre, il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées; il ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses : il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer, et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre (2).

(1) Latinisme. *Consternere*, abattre, renverser par terre.

(2) Bossuet condamne plus vivement que ne fait Montesquieu cette conduite habile, mais constamment injuste des Romains : « Ce vice (l'injustice) est inséparable du désir de dominer, qui aussi, pour cette raison, est justement condamné par les règles de l'Évangile. Mais la seule philosophie suffit pour nous faire entendre que la force nous est donnée pour conserver notre bien, et non pas pour usurper celui d'autrui.... La douceur de vaincre et de dominer corrompt bientôt dans les Romains ce que l'équité naturelle leur avait donné de droiture... Au reste, leurs injustices étaient d'autant plus dangereuses qu'ils savaient mieux les couvrir du prétexte de l'équité, et qu'ils mettaient sous le joug insensiblement les rois et les nations, sous couleur de les protéger et de les défendre ».

On se servait des alliés pour faire la guerre à un ennemi, mais d'abord on détruisit les destructeurs : Philippe fut vaincu par le moyen des Étoliens, qui furent anéantis d'abord après (1) pour s'être joints à Antiochus. Antiochus fut vaincu par le secours des Rhodiens ; mais, après qu'on leur eut donné des récompenses éclatantes, on les humilia pour jamais, sous prétexte qu'ils avaient demandé qu'on fît la paix avec Persée.

Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine.

Lorsqu'on était occupé à une grande guerre, le Sénat dissimulait toutes sortes d'injures, et attendait dans le silence que le temps de la punition fût venu ; que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle, et se réserver une vengeance utile.

Comme ils faisaient à leurs ennemis des maux inconcevables (2), il ne se formait guère de ligues contre eux ; car celui qui était le plus éloigné du péril ne voulait pas en approcher.

Par là, ils recevaient rarement la guerre (3), mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière, et avec ceux qu'il leur convenait ; et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent

(1) Aussitôt après.

(2) Ils étaient cruels à ceux qui leur résistaient, autre qualité assez naturelle aux conquérants qui savent que l'épouvante fait plus de la moitié des conquêtes. Faut-il dominer à ce prix, et le commandement est-il si doux que les hommes le veuillent acheter par des actions si inhumaines ? (Bossuet.)

(3) C'est-à-dire : il arrivait rarement qu'on leur déclarât la guerre.

souffert toutes sortes d'injures, si l'on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités; ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre (1).

Comme ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre, ils y mettaient des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'Etat qui les acceptait : ils faisaient sortir les garnisons des places fortes, ou bornaient le nombre des troupes de terre, ou se faisaient livrer les chevaux ou les éléphants; et, si ce peuple était puissant sur la mer, ils l'obligeaient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres.

Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances par des taxes excessives, ou un tribut (2), sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre : nouveau genre de tyrannie qui le forçait d'opprimer ses sujets et de perdre leur amour.

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage; ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur; ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples (3).

(1) Un des exemples de cela, c'est leur guerre contre les Dalmates. Voyez Polybe. (M.)

(2) « En les *mulctant* par un tribut » (Edit. de 1734). Latinité: *Mulctare*, maltraiter, punir.

(3) Cette politique de Rome est mise en scène avec une admirable énergie par Corneille, dans sa tragédie de *Nicomède*.

Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain (1); et par là ils le rendaient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il était néanmoins très recherché (2); car on était sûr que l'on ne recevait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres : ainsi il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts de rendre (3), ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir.

Ils avaient plusieurs sortes d'alliés. Les uns leur étaient unis par des privilèges et une participation de leur grandeur, comme les Latins et les Herniques; d'autres par l'établissement même, comme leurs colonies; quelques-uns par les bienfaits, comme furent Massinisse, Euménès et Attalus (4), qui tenaient d'eux leur royaume ou leur agrandissement; d'autres par des traités libres, et ceux-là devenaient sujets par un long usage de l'alliance, comme les rois d'Égypte, de Bithynie, de Cappadoce, et la plupart des villes grecques; plusieurs enfin par des traités forcés et par la loi de leur sujétion, comme Philippe et Antiochus : car ils

(1) Voyez surtout leur traité avec les Juifs, au liv. I des *Machabées*, chap. 8. (M.)

(2) Ariarathe fit un sacrifice aux dieux, dit Polybe, pour les remercier de ce qu'il avait obtenu cette alliance. (M.)

(3) On confondait au XVII^e siècle, et encore au XVIII^e, *prêt de*, *prêt à* et *près de*.

(4) Eumène I^{er}, roi de Pergame (263-241) ; Attale I^{er}, son successeur (241-197).

n'accordaient point de paix à un ennemi qui ne contint une alliance; c'est-à-dire qu'ils ne soumettaient point de peuple qui ne leur servit à en abaisser d'autres.

Lorsqu'ils laissaient la liberté à quelques villes, ils y faisaient d'abord naître deux factions (1) : l'une défendait les lois et la liberté du pays, l'autre soutenait qu'il n'y avait de loi que la volonté des Romains; et, comme cette dernière faction était toujours la plus puissante, on voit bien qu'une pareille liberté n'était qu'un nom.

Quelquefois ils se rendaient maîtres d'un pays sous prétexte de succession : ils entrèrent en Asie, en Bithynie, en Libye, par les testaments d'Attalus, de Nicomède (2) et d'Appion (3); et l'Égypte fut enchaînée par celui du roi de Cyrène.

Pour tenir les grands princes toujours faibles, ils ne voulaient pas qu'ils reçussent dans leur alliance ceux à qui ils avaient accordé la leur (4); et, comme ils ne la refusaient à aucun des voisins d'un prince puissant, cette condition, mise dans un traité de paix, ne lui laissait plus d'alliés.

De plus, lorsqu'ils avaient vaincu quelque prince considérable, ils mettaient dans le traité qu'il ne pourrait faire la guerre pour ses différends avec les alliés des Romains (c'est-à-dire ordinairement avec tous ses voisins), mais qu'il les mettrait en arbitrage : ce qui lui ôtait pour l'avenir la puissance militaire.

Et, pour se la réserver toute, ils en privaient leurs alliés mêmes : dès que ceux-ci avaient le moindre dé-

(1) Voyez Polybe sur les villes de Grèce. (M.)

(2) Fils de Philopator. (M.)

(3) Ptolémée Apion (Montesquieu écrit *Appion*), roi de Cyrène (117-96), fils de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte.

(4) Ce fut le cas d'Antiochus. (M.)

mêlé, ils envoyaient des ambassadeurs qui les obligeaient de faire la paix. Il n'y a qu'à voir comme ils terminèrent les guerres d'Attalus et de Prusias.

Quand quelque prince avait fait une conquête, qui souvent l'avait épuisé, un ambassadeur romain survenait d'abord qui la lui arrachait des mains : entre mille exemples, on peut se rappeler comment, avec une parole, ils chassèrent d'Égypte Antiochus (1).

Sachant combien les peuples d'Europe étaient propres à la guerre, ils établirent comme une loi qu'il ne serait permis à aucun roi d'Asie d'entrer en Europe, et d'y assujettir quelque peuple que ce fût (2). Le principal motif de la guerre qu'ils firent à Mithridate (3) fut que, contre cette défense, il avait soumis quelques barbares.

Lorsqu'ils voyaient que deux peuples étaient en guerre, quoiqu'ils n'eussent aucune alliance, ni rien à démêler avec l'un ni avec l'autre, ils ne laissaient pas de paraître sur la scène ; et, comme nos chevaliers errants, ils prenaient le parti du plus faible. C'était, dit Denys d'Halicarnasse (4), une ancienne coutume des Romains d'accorder toujours leur secours à quiconque venait l'implorer.

Ces coutumes des Romains n'étaient point quelques

(1) Antiochus Epiphane assiégeait Alexandrie (168 av. J.-C.). L'ambassadeur romain Popillius Lænas vint lui intimer l'ordre de lever le siège. Antiochus résistait. Popillius trace avec une baguette un cercle sur le sable autour du roi de Syrie et lui défend d'en sortir avant d'avoir répondu à l'ordre du Sénat. Antiochus, intimidé, céda.

(2) La défense faite à Antiochus, même avant la guerre, de passer en Europe, devint générale contre les autres rois. (M.)

(3) Appian, *De Bello Mithrid.* (M.)

(4) Fragment de Denys, tiré de l'*Extrait des Ambassades.* (M.)

faits particuliers arrivés par hasard ; c'étaient des principes toujours constants ; et cela se peut voir aisément, car les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employées dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux.

Ils se servirent d'Euménès et de Massinisse pour subjuguier Philippe et Antiochus, comme ils s'étaient servis des Latins et des Herniques pour subjuguier les Volsques et les Toscans ; ils se firent livrer les flottes de Carthage et des rois d'Asie, comme ils s'étaient fait donner les barques d'Antium (1) ; ils ôtèrent les liaisons politiques et civiles entre les quatre parties de la Macédoine, comme ils avaient autrefois rompu l'union des petites villes latines (2).

Mais surtout leur maxime constante fut de diviser. La république d'Achaïe était formée par une association de villes libres : le Sénat déclara que chaque ville se gouvernerait dorénavant par ses propres lois, sans dépendre d'une autorité commune.

La république des Béotiens était pareillement une ligue de plusieurs villes. Mais, comme dans la guerre contre Persée, les unes suivirent le parti de ce prince, les autres celui des Romains ; ceux-ci les reçurent en grâce, moyennant la dissolution de l'alliance commune (3).

(1) Antium, très ancienne ville du Latium, fondée par les Tyrrhéniens, fut prise par les Romains en 468, et une seconde fois en 338 (av. J.-C.). Les becs ou éperons (*rostra*) de ses navires furent employés à orner la tribune aux harangues du Forum romain, et lui donnèrent leur nom. (*Ad rostra ascendere*, [Tite Live], c'est-à-dire monter à la tribune.)

(2) Tite Live, liv. VII. (M.)

(3) L'édition originale ajoute : La Macédoine était entourée de montagnes inaccessibles ; le Sénat la partagea en quatre par-

Si un grand prince qui a régné de nos jours avait suivi ces maximes lorsqu'il vit un de ses voisins détrôné, il aurait employé de plus grandes forces pour le soutenir, et le borner dans l'île qui lui resta fidèle : en divisant la seule puissance qui pût s'opposer à ses desseins, il aurait tiré d'immenses avantages du malheur même de son allié (1).

Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un Etat, ils jugeaient d'abord l'affaire; et par là ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'étaient des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois (2); si l'un d'eux était en bas âge (3), ils décidaient en sa faveur, et ils en prenaient la tutelle comme protecteurs de l'univers : car ils avaient porté les choses au point que les peuples et les rois étaient leurs sujets sans savoir précisément par quel titre, étant établi que c'était assez d'avoir ouï parler d'eux pour devoir leur être soumis.

Ils ne faisaient jamais de guerres éloignées sans s'être procuré quelque allié auprès de l'ennemi qu'ils attaquaient, qui pût joindre ses troupes à l'armée qu'ils

ties égales, les déclara libres, défendit toutes sortes de liaisons entre elles, même par mariage, fit transporter les nobles en Italie, et par là réduisit à rien cette puissance.

(1) Allusion à Louis XIV et à Jacques II. Louis XIV chercha bien à diviser la monarchie britannique, et à maintenir l'autorité de Jacques II dans l'Irlande, restée fidèle à la cause des Stuarts ; mais il échoua dans cette entreprise.

(2) Comme il arriva à Ariarathe et Holopherne en Cappadoce. (Appian, *in Syriac.*) (M.)

(3) Pour pouvoir ruiner la Syrie en qualité de tuteurs, ils se déclarèrent pour le fils d'Antiochus, encore enfant, contre Démétrius, qui était chez eux en otage, et qui les conjurait de lui rendre justice, disant que Rome était sa mère et les sénateurs ses pères. (M.)

envoyaient (1); et, comme elle n'était jamais considérable par le nombre, ils observaient (2) toujours d'en tenir une autre dans la province la plus voisine de l'ennemi (3), et une troisième dans Rome, toujours prête à marcher. Ainsi ils n'exposaient qu'une très petite partie de leurs forces, pendant que leur ennemi mettait au hasard toutes les siennes (4).

Quelquefois ils abusaient de la subtilité des termes de leur langue : ils détruisirent Carthage, disant qu'ils avaient promis de conserver la *cit*é, et non pas la *ville* (5). On sait comment les Etoliens, qui s'étaient abandonnés à leur foi, furent trompés : les Romains prétendirent que la signification de ces mots : *s'abandonner à la foi d'un ennemi*, emportait la perte de toutes sortes de choses : des personnes, des terres, des villes, des temples, et des sépultures mêmes.

Ils pouvaient même donner à un traité une interprétation arbitraire : ainsi, lorsqu'ils voulurent abaisser les Rhodiens, ils dirent qu'ils ne leur avaient pas donné autrefois la Lycie comme présent, mais comme amie et alliée.

Lorsqu'un de leurs généraux faisait la paix pour sauver son armée prête à périr (6), le Sénat, qui ne la ratifiait point, profitait de cette paix, et continuait la

(1) Toujours ils ont pratiqué dans toutes les provinces nouvelles quelque ami qui leur y servait comme d'échelle ou de porte pour en sortir ou pour y entrer (Machiavel, *Discours sur Tite Live*, II, 1.)

(2) Il y a un sous-entendu : ils observaient cette règle.

(3) C'était une pratique constante, comme on peut voir par l'histoire. (M.)

(4) Voyez comme ils se conduisirent dans la guerre de Macédoine. (M.)

(5) La *cit*é (*civitas*), c'est l'ensemble des citoyens; la *ville* (*urbs*), ce sont les édifices.

(6) Sur *prét* à, voyez ci-dessus, p. 57, note 3

guerre. Ainsi, quand Jugurtha eut enfermé une armée romaine, et qu'il l'eut laissée aller sous la foi d'un traité, on se servit contre lui des troupes mêmes qu'il avait sauvées ; et, lorsque les Numantins eurent réduit vingt mille Romains prêts à mourir de faim à demander la paix, cette paix qui avait sauvé tant de citoyens fut rompue à Rome, et l'on éluda la foi publique en envoyant (1) le consul qui l'avait signée (2).

Quelquefois ils traitaient de la paix avec un prince sous des conditions raisonnables ; et lorsqu'il les avait exécutées, ils en ajoutaient de telles qu'il était forcé de recommencer la guerre. Ainsi, quand ils se furent fait livrer par Jugurtha ses éléphants, ses chevaux, ses trésors, ses transfuges, ils lui demandèrent de livrer sa personne, chose qui, étant pour un prince le dernier des malheurs, ne peut jamais faire une condition de paix (3).

Enfin ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers : ils écoutèrent les plaintes de tous ceux qui avaient quelques démêlés avec Philippe, ils envoyèrent des députés pour pourvoir à leur sûreté ; et ils firent accuser Persée devant eux pour quelques meurtres et quelques querelles avec des citoyens des villes alliées.

(1) C'est-à-dire, en livrant aux Numantins.

(2) Ils en agirent de même avec les Samnites, les Lusitaniens et les peuples de Corse. Voyez sur ces derniers un fragm. du liv. 1 de Dion. (M.) — A la place de cette note, on lit dans l'édition originale de 1734 : « Quand Claudius Glycias eut donné la paix aux peuples de Corse, le Sénat ordonna qu'on leur ferait encore la guerre, et fit livrer Glycias aux habitants de l'île, qui ne voulurent pas le recevoir. On sait ce qui arriva aux Fourches Caudines ».

(3) Ils en agirent de même avec Viriate; après lui avoir fait rendre les transfuges, on lui demanda qu'il rendît les armes, à quoi ni lui ni les siens ne purent consentir. (Fragm. de Dion.) (M.)

Comme on jugeait de la gloire d'un général par la quantité de l'or et de l'argent qu'on portait à son triomphe, il ne laissait rien à l'ennemi vaincu. Rome s'enrichissait toujours, et chaque guerre la mettait en état d'en entreprendre une autre.

Les peuples qui étaient amis ou alliés se ruinaient (1) tous par les présents immenses qu'ils faisaient pour conserver la faveur ou l'obtenir plus grande; et la moitié de l'argent qui fut envoyé pour ce sujet aux Romains aurait suffi pour les vaincre.

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors : ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs. Ayant su que Ptolomée, roi de Chypre, avait des richesses immenses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant et la confiscation d'un prince allié (2).

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique (3). Les magistrats et les gouverneurs vendaient aux rois leurs injustices. Deux compétiteurs se ruinaient à l'envi pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'était pas entièrement épuisé : car on n'avait pas même cette justice des brigands, qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime.

Enfin, les droits légitimes ou usurpés ne se soutenant que par de l'argent, les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples, confisquaient les biens des

(1) Les présents que le Sénat envoyait aux rois n'étaient que des bagatelles, comme une chaise et un bâton d'ivoire, ou quelque robe de magistrature. (M.)

(2) Florus, liv. III, chap. 9. (M.) *Divitiarum tanta fama erat, ut victor gentium populus, et donare regna consuetus, socii vivique regis confiscationem mandaverit.*

(3) A l'avarice publique, c'est-à-dire à l'avidité de l'Etat.

plus riches citoyens : on faisait mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence (1), et les rendit comme stupides (2) ; il ne s'agissait pas du degré de leur puissance, mais leur personne propre était attaquée : risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe (3). Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain (4) ; et, perdant le courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés (5).

Remarquez, je vous prie, la conduite des Romains. Après la défaite d'Antiochus, ils étaient maîtres de l'Afrique, de l'Asie et de la Grèce, sans y avoir presque de ville en propre. Il semblait qu'ils ne conquissent que pour donner ; mais ils restaient si bien les maîtres que, lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient, pour ainsi dire, du poids de tout l'univers.

Il n'était pas temps encore de s'emparer des pays conquis. S'ils avaient gardé les villes prises à Philippe, ils auraient fait ouvrir les yeux aux Grecs ; si, après

(1) L'Écriture sainte dit ainsi d'Alexandre : *Siluit terra in conspectu ejus*. Mac. l. 1, 1, 3.

(2) *Stupides*, c'est-à-dire frappés de stupeur. C'est dans ce sens que Cinna, dans la tragédie de ce nom, convaincu d'avoir conspiré contre Auguste, répond à celui-ci :

.... Je demeure stupide (vers 1541).

(3) A l'infamie d'être traîné dans Rome à la suite du triomphateur.

(4) N'osaient le regarder en face, en soutenir la vue.

(5) Ils cachaient, autant qu'ils pouvaient, leur puissance et leurs richesses aux Romains. Voyez là-dessus un *fragm. du liv. 1 de Dion*. (M.)

la seconde guerre Punique ou celle contre Antiochus, ils avaient pris des terres en Afrique ou en Asie, ils n'auraient pu conserver ces conquêtes si peu solidement établies (1).

Il fallait attendre que toutes les nations fussent accoutumées à obéir comme libres et comme alliées avant de leur commander comme sujettes, et qu'elles eussent été se perdre peu à peu dans la République romaine.

Voyez le traité qu'ils firent avec les Latins après la victoire du lac Régille : il fut un des principaux fondements de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire (2).

C'était une manière lente de conquérir : on vainquait un peuple, et on se contentait de l'affaiblir ; on lui imposait des conditions qui le minaient insensiblement ; s'il se relevait, on l'abaissait encore davantage ; et il devenait sujet sans qu'on pût donner une époque de sa sujétion.

Ainsi Rome n'était pas proprement une monarchie ou une république, mais la tête du corps formé par tous les peuples du monde (3).

Si les Espagnols, après la conquête du Mexique et

(1) Ils n'osèrent y exposer leurs colonies ; ils aimèrent mieux mettre une jalousie éternelle entre les Carthaginois et Massinisse, et se servir du secours des uns et des autres pour soumettre la Macédoine et la Grèce. (M.)

(2) Denys d'Halicarnasse le rapporte, liv. VI, chap. 95. Edit. d'Oxford. (M.) Le texte de ce traité n'établit en apparence qu'une alliance offensive et défensive entre les Romains et les Latins.

(3) Nul n'a jamais mieux exprimé en moins de mots ce que fut l'empire romain. Rien ne ressemble moins aux grands États modernes, dont toutes les parties sont soumises à des lois uniformes.

du Pérou, avaient suivi ce plan, ils n'auraient pas été obligés de tout détruire pour tout conserver (1).

C'est la folie des conquérants de vouloir donner à tous les peuples leurs lois et leurs coutumes : cela n'est bon à rien ; car dans toute sorte de gouvernement on est capable d'obéir.

Mais, Rome n'imposant aucunes lois générales, les peuples n'avaient point entre eux de liaisons dangereuses ; ils ne faisaient un corps que par une obéissance commune, et, sans être compatriotes, ils étaient tous Romains (2).

On objectera peut-être que les empires fondés sur les lois des fiefs n'ont jamais été durables, ni puissants. Mais il n'y a rien au monde de si contradictoire que le plan des Romains et celui des barbares ; et, pour n'en dire qu'un mot, le premier était l'ouvrage de la force, l'autre de la faiblesse : dans l'un, la sujétion était extrême ; dans l'autre, l'indépendance. Dans les pays conquis par les nations germaniques, le pouvoir était dans la main des vassaux, le droit seulement dans la main du prince ; c'était tout le contraire chez les Romains (3).

(1) De *détruire* des États florissants pour *conserver* le sol conquis par eux. Malgré tout ce qu'on a raconté des excès commis par les Espagnols dans le Nouveau-Monde, il est à remarquer que les indigènes ont survécu à la conquête dans les colonies hispaniques, tandis qu'ils ont disparu dans les colonies anglo-saxonnes.

(2) Ou plutôt sujets de Rome, du moins sous la République ; plus tard l'œuvre de l'Empire fut en effet de les transformer tous en Romains ; mais quand tout fut Romain, Rome ne fut plus rien.

(3) Dans les grands empires féodaux, les feudataires conservaient, en droit et en fait, une indépendance politique presque complète, au lieu que Rome n'en laissait pour ainsi dire aucune à ses alliés mêmes, bien loin de respecter celle de ses sujets.

CHAPITRE VII

COMMENT MITHRIDATE PUT LEUR RÉSISTEB.

De tous les rois que les Romains attaquèrent, Mithridate seul se défendit avec courage, et les mit en péril (1).

La situation de ses Etats était admirable pour leur faire la guerre (2). Ils touchaient au pays inaccessible du Caucase, rempli de nations féroces dont on pouvait se servir ; de là ils s'étendaient sur la mer du Pont (3). Mithridate la couvrait de ses vaisseaux, et allait continuellement acheter de nouvelles armées de Scythes ; l'Asie était ouverte à ses invasions : il était riche, parce que ses villes sur le Pont-Euxin faisaient un commerce avantageux avec des nations moins industrielles qu'elles (4).

Les proscriptions, dont la coutume commença dans ces temps-là, obligèrent plusieurs Romains de quitter

(1) Mithridate VI, roi de Pont, régna de 120 av. J.-C. à sa mort (63).

(2) *Leur* se rapporte aux Romains. *Ils*, au commencement de la phrase suivante, se rapporte aux Etats de Mithridate.

(3) Du Pont-Euxin (mer Noire).

(4) C'est-à-dire auxquelles elles vendaient beaucoup sans rien acheter. Au temps de Montesquieu, on croyait encore que la richesse consiste uniquement dans l'accumulation des métaux précieux ; c'est une erreur dont l'économie politique triomphe lentement.

leur patrie. Mithridate les reçut à bras ouverts ; il forma des légions (1) où il les fit entrer, qui furent ses meilleures troupes.

D'un autre côté, Rome, travaillée par ses dissensions civiles (2), occupée de maux plus pressants, négligea les affaires d'Asie, et laissa Mithridate suivre ses victoires (3), ou respirer après ses défaites.

Rien n'avait plus perdu la plupart des rois que le désir manifeste qu'ils témoignaient de la paix ; ils avaient détourné par là tous les autres peuples de partager avec eux un péril dont ils voulaient tant sortir eux-mêmes. Mais Mithridate fit d'abord sentir à toute la terre qu'il était ennemi des Romains, et qu'il le serait toujours.

Enfin les villes de Grèce et d'Asie, voyant que le joug des Romains s'appesantissait tous les jours sur elles, mirent leur confiance dans ce roi barbare qui les appelait à la liberté (4).

Cette disposition des choses produisit trois grandes guerres (5), qui forment un des beaux morceaux de l'histoire romaine, parce qu'on n'y voit pas des princes déjà vaincus par les délices et l'orgueil, comme An-

(1) Frontin, *Stratagem.*, liv. II, dit qu'Archélaüs, lieutenant de Mithridate, combattant contre Sylla, mit au premier rang ses chariots à faux, au second sa phalange, au troisième les auxiliaires armés à la romaine, *mixtis fugitivis Italiae quorum pervicaciae multum fidebat*. Mithridate fit même une alliance avec Sertorius. Voyez aussi Plutarque, *Vie de Lucullus*. (M.)

(2) Les guerres civiles entre Marius et Sylla.

(3) On dit aujourd'hui : poursuivre sa victoire ; c'est-à-dire en recueillir le fruit.

(4) Barbare est pris ici au sens grec et latin : ce mot désignait tout ce qui était étranger par rapport à l'Italie ou à la Grèce.

(5) Ce sont ces trois guerres que terminent victorieusement trois grands généraux, Sylla en 85, Lucullus en 68, Pompée en 64.

tiochus et Tigrane, ou par la crainte, comme Philippe, Persée et Jugurtha, mais un roi magnanime qui, dans les adversités, tel qu'un lion qui regarde ses blessures, n'en était que plus indigné.

Elles sont singulières, parce que les révolutions (1) y sont continuelles et toujours inopinées : car si Mithridate pouvait aisément réparer ses armées, il arrivait aussi que, dans les revers, où l'on a plus besoin d'obéissance et de discipline (2), ses troupes barbares l'abandonnaient ; s'il avait l'art de solliciter les peuples (3) et de faire révolter les villes, il éprouvait à son tour des perfidies de la part de ses capitaines, de ses enfants et de ses femmes ; enfin, s'il eut affaire à des généraux romains malhabiles, on envoya contre lui en divers temps Sylla, Lucullus et Pompée.

Ce prince, après avoir battu les généraux romains, et fait la conquête de l'Asie, de la Macédoine et de la Grèce, ayant été vaincu à son tour par Sylla, réduit par un traité à ses anciennes limites, fatigué par les généraux romains, devenu encore une fois leur vainqueur et le conquérant de l'Asie, chassé par Lucullus, suivi dans son propre pays, fut obligé de se retirer chez Tigrane (4) ; et, se voyant perdu sans ressource

(1) Les revirements subits de fortune.

(2) Où l'on a, plus que dans les succès, besoin d'obéissance, etc. Une autre explication de cette tournure est celle-ci : jusqu'au xvii^e siècle on trouve *plussans* article, suivi d'un adjectif ou d'un adverbe, avec le sens superlatif. On trouve encore dans Massillon : Les instruments les plus vils sont ceux dont votre puissance se sert encore avec plus de succès (c'est-à-dire : avec le plus de succès).

(3) *Solliciter* a ici son sens étymologique : troubler, secouer les peuples, les arracher à leur torpeur.

(4) Tigrane, roi d'Arménie, battu par Lucullus en 69 av. J.-C.

après sa défaite, ne comptant plus que sur lui-même, il se réfugia dans ses propres États, et s'y rétablit.

Pompée succéda à Lucullus, et Mithridate en fut accablé : il fuit de ses États ; et, passant l'Araxe (1), il marcha de péril en péril par le pays des Laziens (2) ; et, ramassant dans son chemin ce qu'il trouva de barbares, il parut dans le Bosphore (3), devant son fils Maccharès (4), qui avait fait sa paix avec les Romains.

Dans l'abîme où il était, il forma le dessein de porter la guerre en Italie, et d'aller à Rome avec les mêmes nations qui l'asservirent quelques siècles après, et par le même chemin qu'elles tinrent (5).

Trahi par Pharnace, un autre de ses fils, et par une armée effrayée de la grandeur de ses entreprises et des hasards qu'il allait chercher, il mourut en roi.

Ce fut alors que Pompée, dans la rapidité de ses victoires (6), acheva le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome : il unit au corps de son empire (7) des pays infinis ; ce qui servit plus au spectacle de la magnificence romaine qu'à sa vraie puissance (8) ; et, quoiqu'il parût par les écriteaux portés à son triom-

(1) L'Araxe, en Arménie, sort du mont Aba, et, grossi du Cyrus, se jette dans la mer Caspienne.

(2) Les Laziens habitaient dans la Colchide, sur les deux rives du Phasé, dans la partie inférieure de son cours.

(3) Le Bosphore cimmérien (détroit de Caffa), qui joint le Palus-Méotide (mer d'Azof) au Pont-Euxin (mer Noire.)

(4) Mithridate l'avait fait roi du Bosphore ; sur la nouvelle de l'arrivée de son père, il se donna la mort. (M.)

(5) Voyez Appian, *De Bello Mithridatico* (M.) ; comparez Racine, *Mithridate*, acte III, sc. I.

(6) *Cnæus interim Magnus rebelles Asiæ reliquias sequens, per diversa gentium terrarumque volitabat* (Florus).

(7) De l'empire de Rome.

(8) Auspectacle, c'est-à-dire à la grandeur apparente et spécieuse.

phe qu'il avait augmenté le revenu du fisc (1) de plus d'un tiers (2), le pouvoir n'augmenta pas (3), et la liberté publique n'en fut que plus exposée (4).

(1) Voy. Pline, VII, 26. Le fisc était le trésor public. Sous l'Empire on nomma *fiscus* le trésor particulier du prince, *ærarium* le trésor public.

(2) Voyez Plutarque, dans la *Vie de Pompée*, et Zonaras, liv. II. (M.)

(3) La puissance réelle de Rome n'augmenta pas avec sa richesse.

(4) Voy. dans *l'Esprit des Loix* un tableau brillant des ressources de Mithridate dans la guerre qu'il fit aux Romains (liv. XXI, ch. 12). « Mithridate se trouva en état d'acheter partout des troupes, de réparer continuellement ses pertes, d'avoir des ouvriers, des vaisseaux, des machines de guerre, de se procurer des alliés, de corrompre ceux des Romains et les Romains mêmes, de soudoyer les Barbares de l'Asie et de l'Europe, de faire la guerre longtemps et par conséquent de discipliner ses troupes ; il put les armer et les instruire dans l'art militaire des Romains, et former des corps considérables de leurs transfuges ; enfin il put faire de grandes pertes et souffrir de grands échecs sans périr : et il n'aurait point péri si dans les prospérités le roi voluptueux et barbare n'avait pas détruit ce que dans la mauvaise fortune avait fait le grand prince. »

CHAPITRE VIII

DES DIVISIONS QUI FURENT TOUJOURS DANS LA VILLE.

Pendant que Rome conquérait l'univers, il y avait dans ses murailles une guerre cachée : c'étaient des feux comme ceux de ces volcans qui sortent sitôt que quelque matière vient en augmenter la fermentation.

Après l'expulsion des rois, le gouvernement était devenu aristocratique : les familles patriciennes obtenaient seules toutes les magistratures (1), toutes les dignités, et par conséquent tous les honneurs militaires et civils (2).

Les patriciens, voulant empêcher le retour des rois, cherchèrent à augmenter le mouvement qui était dans l'esprit du peuple (3); mais ils firent plus qu'ils ne voulurent : à force de lui donner de la haine pour les rois, ils lui donnèrent un désir immodéré de la liberté.

(1) Les patriciens avaient même en quelque façon un caractère sacré ; il n'y avait qu'eux qui pussent prendre les auspices. Voyez dans Tite Live, liv. vi, la harangue d'Appius Claudius. (M.)

(2) Par exemple, il n'y avait qu'eux qui pussent triompher, puisqu'il n'y avait qu'eux qui pussent être consuls et commander les armées. (M.)

(3) A exciter la haine que le peuple avait contre la monarchie.

Comme l'autorité royale avait passé tout entière entre les mains des consuls, le peuple sentit que cette liberté dont on voulait lui donner tant d'amour, il ne l'avait pas : il chercha donc à abaisser le consulat, à avoir des magistrats plébéiens, et à partager avec les nobles les magistratures curules (1). Les patriciens furent forcés de lui accorder tout ce qu'il demandait, car, dans une ville où la pauvreté était la vertu publique, où les richesses, cette voie sourde pour acquérir la puissance, étaient méprisées (2), la naissance et les dignités ne pouvaient pas donner de grands avantages. La puissance devait donc revenir au plus grand nombre et l'aristocratie se changer peu à peu en un Etat populaire.

Ceux qui obéissent à un roi sont moins tourmentés d'envie et de jalousie que ceux qui vivent dans une aristocratie héréditaire. Le prince est si loin de ses sujets qu'il n'en est presque pas vu ; et il est si fort au-dessus d'eux qu'ils ne peuvent imaginer aucun rapport (3) qui puisse les choquer. Mais les nobles qui gouvernent sont sous les yeux de tous, et ne sont pas si élevés que des comparaisons odieuses ne se fassent sans cesse. Aussi a-t-on vu de tout temps, et le voit-on encore, le peuple détester les sénateurs (4). Les répu-

(1) Les magistratures *curules* étaient celles qui donnaient le droit de siéger sur la *chaise curule*, sorte de fauteuil aux pieds courbes, ornés d'ivoire. C'étaient le consulat, la dictature, la censure, la préture et l'édilité curule.

(2) La richesse n'était pas si fort méprisée à Rome, et celle de plusieurs plébéiens ne nuisit pas à leur prestige et à leur crédit.

(3) Faire entre eux-mêmes et lui aucun rapprochement qui puisse les choquer.

(4) Allusion évidente à la république aristocratique de Venise.

bliques où la naissance ne donne aucune part au gouvernement sont à cet égard les plus heureuses; car le peuple peut moins envier une autorité qu'il donne à qui il veut, et qu'il reprend à sa fantaisie.

Le peuple, mécontent des patriciens, se retira sur le Mont Sacré (1) : on lui envoya des députés qui l'apaisèrent; et, comme chacun se promit secours l'un à l'autre en cas que les patriciens ne tinsent pas les paroles données (2), ce qui eût causé à tous les instants des séditions et aurait troublé toutes les fonctions des magistrats, on jugea qu'il valait mieux créer une magistrature qui pût empêcher les injustices faites à un plébéien (3). Mais, par une maladie éternelle des hommes, les plébéiens, qui avaient obtenu des tribuns pour se défendre, s'en servirent pour attaquer; ils enlevèrent peu à peu toutes les prérogatives des patriciens; cela produisit des contestations continuelles. Le peuple était soutenu ou plutôt animé par ses tribuns (4), et les patriciens étaient défendus par le Sénat, qui était presque tout composé de patriciens, qui était plus porté pour les maximes anciennes, et qui craignait que la populace n'élevât à la tyrannie quelque tribun.

Le peuple employait pour lui ses propres forces et sa supériorité dans les suffrages, ses refus d'aller à la guerre, ses menaces de se retirer, la partialité de ses

(1) Le Mont Sacré, colline isolée, sur la rive droite de l'Anio, à l'ouest de la Via Nomentana, à un peu plus d'une lieue de Rome, dans le pays des Sabins.

(2) Zonaras, liv. II. (M.)

(3) Origine des tribuns du peuple. (M.)

(4) Cicéron dit le contraire, *De legibus*, l. III, c. 10 : *Concessa plebi a patribus ista potestate, arma ceciderunt, restincta seditio est, inventum est temperamentum, quo tenuiores cum principibus æquari se putarent.*

lois, enfin ses jugements contre ceux qui lui avaient fait trop de résistance; le Sénat se défendait par sa sagesse, sa justice et l'amour qu'il inspirait pour la patrie, par ses bienfaits et une sage dispensation des trésors de la République, par le respect que le peuple avait pour la gloire des principales familles (1) et la vertu des grands personnages, par la religion même, les institutions anciennes et la suppression des jours d'assemblée sous prétexte que les auspices n'avaient pas été favorables, par les clients, par l'opposition d'un tribun à un autre, par la création d'un dictateur (2), les occupations d'une nouvelle guerre, ou les malheurs qui réunissaient tous les intérêts, enfin par une condescendance paternelle à accorder au peuple une partie de ses demandes pour lui faire abandonner les autres, et cette maxime constante de préférer la conservation de

(1) Le peuple, qui aimait la gloire, composé de gens qui avaient passé leur vie à la guerre, ne pouvait refuser ses suffrages à un grand homme sous lequel il avait combattu. Il obtenait le droit d'élire des plébéiens, et il élisait des patriciens. Il fut obligé de se lier les mains en établissant qu'il y aurait toujours un consul plébéien; aussi les *tamules* plébéiennes qui entrèrent dans les charges y furent-elles ensuite continuellement portées; et, quand le peuple éleva aux honneurs quelque homme de néant, comme Varron et Marius, ce fut une espèce de victoire qu'il remporta sur lui-même. (M.)

(2) Les patriciens, pour se défendre, avaient coutume de créer un dictateur; ce qui leur réussissait admirablement bien. Mais les plébéiens, ayant obtenu de pouvoir être élus consuls, purent aussi être élus dictateurs; ce qui déconcerta les patriciens. Voy. dans Tite Live, liv. VIII, comment Publilius Philo les abaissa dans sa dictature; il fit trois lois qui leur furent très-préjudiciables. (M.) La première soumit les patriciens mêmes aux plébéscites; la seconde obligeait le Sénat d'approuver les lois votées dans les *coices* par centuries; la troisième assurait aux plébéiens l'une des deux charges de censeur.

la République aux prérogatives de quelque ordre ou de quelque magistrature que ce fût.

Dans la suite des temps, lorsque les plébéiens eurent tellement abaissé les patriciens que cette distinction de familles devint vaine, et que les unes et les autres furent indifféremment élevées aux honneurs (1), il y eut de nouvelles disputes entre le bas peuple, agité par ses tribuns, et les principales familles patriciennes ou plébéiennes, qu'on appela les nobles, et qui avaient pour elles le Sénat, qui en était composé. Mais comme les mœurs anciennes n'étaient plus, que des particuliers avaient des richesses immenses, et qu'il est impossible que les richesses ne donnent du pouvoir (2), les nobles résistèrent avec plus de force que les patriciens n'avaient fait; ce qui fut cause de la mort des Gracques, et de plusieurs de ceux qui travaillèrent sur leur plan (3).

Il faut que je parle d'une magistrature qui contribua beaucoup à maintenir le gouvernement de Rome : ce fut celle des censeurs. Ils faisaient le dénombrement du peuple (4), et de plus, comme la force de la Répu-

(1) Les patriciens ne conservèrent que quelques sacerdores, et le droit de créer un magistrat qu'on appelait entre-roi. (M.) *L'interrex* remplissait *l'interim* entre deux consulats, quand de nouveaux consuls n'avaient pu être élus avant l'expiration des pouvoirs de leurs prédécesseurs.

(2) Observation juste, mais qui contredit celle que Montesquieu exprime plus haut. Voy. page 74, lignes 9 et 10.

(3) Comme Saturninus et Glaucas. (M.)

(4) On lit ici cette note dans l'édition de 1734 : « Le cens en lui-même ou le dénombrement des citoyens était une chose très sage, c'était une reconnaissance de l'état de ses affaires et un examen de sa puissance ; il fut établi par Servius Tullius. Avant lui, dit Eutrope, liv. 1, le cens était inconnu dans le monde ».

blique consistait dans la discipline, l'austérité des mœurs et l'observation constante de certaines coutumes, ils corrigeaient les abus que la loi n'avait pas prévus, ou que le magistrat ordinaire ne pouvait pas punir (1). Il y a de mauvais exemples qui sont pires que les crimes; et plus d'Etats ont péri parce qu'on a violé les mœurs que parce qu'on a violé les lois. A Rome, tout ce qui pouvait introduire des nouveautés dangereuses, changer le cœur ou l'esprit du citoyen, et en empêcher, si j'ose me servir de ce terme, la perpétuité, les désordres, domestiques ou publics, étaient réformés par les censeurs : ils pouvaient chasser du Sénat qui ils voulaient, ôter à un chevalier le cheval qui lui était entretenu par le public, mettre un citoyen dans une autre tribu et même parmi ceux qui payaient les charges de la ville sans avoir part à ses privilèges (2).

M. Livius (3) nota le peuple même (4); et, de trente-cinq tribus, il en mit trente-quatre au rang de ceux qui n'avaient point de part aux privilèges de la ville. « Car, disait-il, après m'avoir condamné, vous m'avez fait consul et censeur : il faut donc que vous ayez prévariqué une fois en m'infligeant une peine, ou deux fois en me créant consul et ensuite censeur. »

(1) On peut voir comme ils dégradèrent ceux qui, après la bataille de Cannes, avaient été d'avis d'abandonner l'Italie; ceux qui s'étaient rendus à Annibal; ceux qui, par une mauvaise interprétation, lui avaient manqué de parole. (M.)

(2) Cela s'appelait : *Ærarium aliquem facere aut in Censuram tabulas referre*. On était mis hors de sa centurie et on n'avait plus le droit de suffrage. (M.)

(3) *Noter* au sens latin; comme les *notes* des censeurs étaient toujours défavorables, *note* et *noter* sans épithète ont eu souvent un sens défavorable. « Il y a de l'honneur dans l'admission (à une académie) et de la *note* dans la destitution. » (Furetière, *Factums*, tome 1, p. 202, Edit. Asselineau.)

(4) Tite Live, liv. xxix. (M.)

M. Duronius, tribun du peuple, fut chassé du Sénat par les censeurs, parce que, pendant sa magistrature, il avait abrogé la loi qui bornait les dépenses des festins (1).

C'était une institution bien sage : ils ne pouvaient ôter à personne une magistrature (2), parce que cela aurait troublé l'exercice de la puissance publique; mais ils faisaient déchoir de l'ordre et du rang, et privaient, pour ainsi dire, un citoyen de sa noblesse particulière.

Servius Tullius (3) avait fait la fameuse division par

(1) Valère Maxime, liv. II. (M.)

(2) La dignité de sénateur n'était pas une magistrature. (M.)
En ce sens du moins que les sénateurs n'avaient aucun pouvoir exécutif.

(3) L'édition de 1734 insère ici une note qui, dans l'édition suivante, a été en partie fondue dans le texte :

« Les plébéiens obtinrent encore contre les patriciens que les lois et les élections des magistrats se feraient par le peuple assemblé par tribus et non par centuries. Il y avait trente-cinq tribus, qui donnaient chacune leur voix : quatre de la ville et trente et une de la campagne. Comme il n'y avait chez les Romains que deux professions en honneur, la guerre et l'agriculture, les tribus de la campagne furent les plus considérées, et les quatre autres reçurent cette vile partie de citoyens qui, n'ayant pas de terres à cultiver, n'étaient pour ainsi dire citoyens qu'à demi; la plupart n'allaient pas même à la guerre, car, pour faire les enrôlements, on suivait la division des centuries; et ceux qui étaient dans ces quatre tribus de la ville étaient à peu près les mêmes qui, dans la division par centuries, étaient de la sixième classe, dans laquelle on n'enrôlait personne. Ainsi il était difficile que les suffrages fussent entre les mains du bas peuple, qui était enfermé dans ces quatre tribus; mais, comme chacun faisait mille fraudes pour en sortir, tous les cinq ans les censeurs pouvaient corriger ce désordre, et ils mettaient dans telle tribu qu'ils voulaient non seulement un citoyen. mais aussi des corps et des ordres entiers. Voyez la

centuries, que Tite Live(1) et Denys d'Halicarnasse (2) nous ont si bien expliquée. Il avait distribué cent quatre-vingt-treize centuries en six classes, et mis tout le bas peuple dans la dernière century, qui formait seule la sixième classe. On voit que cette disposition excluait le bas peuple du suffrage, non pas de droit, mais de fait. Dans la suite, on régla qu'excepté dans quelques cas particuliers, on suivrait dans les suffrages la division par tribus. Il y en avait trente-cinq, qui donnaient chacune leur voix : quatre de la ville, et trente-une de la campagne. Les principaux citoyens, tous laboureurs, entrèrent naturellement dans les tribus de la campagne, et celles de la ville reçurent le bas peuple (3), qui, y étant enfermé, influait très peu dans les affaires; et cela était regardé comme le salut de la République; et quand Fabius remit dans les quatre tribus de la ville le menu peuple, qu'Appius Claudius avait répandu dans toutes, il en acquit le surnom de très grand (4). Les censeurs jetaient les yeux, tous les cinq ans, sur la situation actuelle de la République, et distribuaient de manière (5) le peuple dans ses diverses tribus que les tribuns et les ambitieux ne pussent pas se rendre maîtres des suffrages, et que le peuple même ne pût pas abuser de son pouvoir.

Le gouvernement de Rome fut admirable en ce que

remarque qui est la première du chapitre XI ; voyez aussi Tite Live, 1^e *Décad.*, liv. I, où les différentes divisions du peuple faites par Servius Tullius sont bien expliquées : c'était le même corps du peuple, mais divisé sous divers égards. »

(1) Liv. I. (M.)

(2) Liv. IV, art. 15 et suiv. (M.)

(3) Appelé *turba forensis*. (M.)

(4) Voyez Tite Live, liv. IX. (M.)

(5) *De manière* aujourd'hui ne se sépare pas de *que* ; *de telle manière* peut s'en séparer.

depuis sa naissance sa constitution se trouva telle, soit par l'esprit du **peuple**, la **force** du Sénat, ou l'autorité de certains magistrats, que **tout** abus du pouvoir y put toujours être corrigé.

Carthage périt parce que, lorsqu'il fallut retrancher les abus, elle ne put souffrir la main de son Annibal même. Athènes tomba parce que ses erreurs lui parurent si douces qu'elle ne voulut pas en guérir. Et parmi nous les républiques d'Italie, qui se vantent de la perpétuité de leur gouvernement, ne doivent se vanter que de la perpétuité de leurs abus ; aussi n'ont-elles pas plus de liberté (1) que Rome n'en eut du temps des Décemvirs.

Le gouvernement d'Angleterre est plus sage (2), parce qu'il y a un corps (3) qui l'examine continuellement, et qui s'examine continuellement lui-même ; et telles sont ses erreurs qu'elles ne sont jamais longues, et que, par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont souvent utiles.

En un mot, un gouvernement libre, c'est-à-dire toujours agité, ne saurait se maintenir s'il n'est, par ses propres lois, capable de correction.

(1) Ni même plus de puissance. (M.)

(2) Dans l'édition de 1734, Montesquieu dit : « Le gouvernement d'Angleterre est un des plus sages de l'Europe ». Cet éloge parut hardi, et l'*erratum* de l'édition de 1734 le corrige comme on lit ici. En 1748, nous commençons la guerre contre les Anglais ; Montesquieu eut soin de modifier le texte primitif

(3) Ce corps est le parlement.

CHAPITRE IX

DEUX CAUSES DE LA PERTE DE ROME.

Lorsque la domination de Rome était bornée dans l'Italie (1), la République pouvait facilement subsister. Tout soldat était également citoyen : chaque consul levait une armée, et d'autres citoyens allaient à la guerre sous celui qui succédait. Le nombre de troupes n'étant pas excessif, on avait attention à ne recevoir dans la milice que des gens qui eussent assez de bien (2) pour avoir intérêt à la conservation de la ville. Enfin le Sénat voyait de près la conduite des généraux, et leur ôtait la pensée de rien faire contre leur devoir.

Mais, lorsque les légions passèrent les Alpes et la mer, les gens de guerre, qu'on était obligé de laisser pendant plusieurs campagnes dans les pays que l'on

(1) C'est-à-dire avait pour bornes celles de l'Italie.

(2) Les affranchis et ceux qu'on appelait *capite censi*, parce qu'ayant très peu de bien, ils n'étaient taxés que pour leur tête, ne furent point d'abord enrôlés dans la milice de terre, excepté dans les cas pressants ; Servius Tullius les avait mis dans la sixième classe, et on ne prenait des soldats que dans les cinq premières ; mais Marius, partant contre Jugurtha, enrôla indifféremment tout le monde. « *Milites scribere*, dit Salluste, *non more majorum neque classibus, sed uti cujusque libido erat, capite census plerosque.* » (*De Bello Jugurth.*) Remarquez que, dans la division par tribus, ceux qui étaient dans les quatre tribus de la ville étaient à peu près les mêmes que ceux qui, dans la division par centuries, étaient dans la sixième classe. (M.)

soumettait, perdirent peu à peu l'esprit de citoyens ; et les généraux, qui disposèrent des armées et des royaumes, sentirent leur force et ne purent plus obéir.

Les soldats commencèrent donc à ne reconnaître que leur général, à fonder sur lui toutes leurs espérances, et à voir de plus loin la ville. Ce ne furent plus les soldats de la République, mais de Sylla, de Marius, de Pompée, de César. Rome ne put plus savoir si celui qui était à la tête d'une armée dans une province était son général ou son ennemi.

Tandis que (1) le peuple de Rome ne fut corrompu que par ses tribuns, à qui il ne pouvait accorder que sa puissance même, le Sénat put aisément se défendre, parce qu'il agissait constamment (2), au lieu que la populace passait sans cesse de l'extrémité de la fougue à l'extrémité de la faiblesse. Mais, quand le peuple put donner à ses favoris une formidable autorité au dehors, toute la sagesse du Sénat devint inutile, et la République fut perdue.

Ce qui fait que les Etats libres durent moins que les autres, c'est que les malheurs et les succès qui leur arrivent leur font presque toujours perdre la liberté, au lieu que les succès et les malheurs d'un Etat où le peuple est soumis confirment également sa servitude. Une république sage ne doit rien hasarder qui l'expose à la bonne ou à la mauvaise fortune : le seul bien auquel elle doit aspirer, c'est à la perpétuité de son état (3).

Si la grandeur de l'empire perdit la République, la grandeur de la ville ne la perdit pas moins.

(1) Voy. p. 36, note 1.

(2) D'une façon suivie.

(3) Nous dirions aujourd'hui : c'est la perpétuité, etc. Ces sortes de pléonasmes sont fréquents au XVII^e siècle :

C'est à vous mon esprit à qui je veux parler. (Boileau.)

Rome avait soumis tout l'univers avec le secours des peuples d'Italie, auxquels elle avait donné en différents temps divers privilèges (1) : la plupart de ces peuples ne s'étaient pas d'abord fort soucieux du droit de bourgeoisie chez les Romains, et quelques-uns aimèrent mieux garder leurs usages (2). Mais, lorsque ce droit fut celui de la souveraineté universelle, qu'on ne fut rien dans le monde si l'on n'était citoyen romain, et qu'avec ce titre on était tout, les peuples d'Italie résolurent de périr ou d'être Romains : ne pouvant en venir à bout par leurs brigues et par leurs prières, ils prirent la voie des armes (3) ; ils se révoltèrent (4) dans tout ce côté qui regarde la mer Ionienne ; les autres alliés allaient les suivre. Rome, obligée de combattre contre ceux qui étaient, pour ainsi dire, les mains avec lesquelles elle enchaînait l'univers, était perdue ; elle allait être réduite à ses murailles : elle accorda ce droit tant désiré aux alliés qui n'avaient pas encore cessé d'être fidèles (5), et peu à peu elle l'accorda à tous.

Pour lors (6), Rome ne fut plus cette ville dont le

(1) *Jus Latii, jus italicum.* (M.)

(2) Les Eques disaient dans leurs assemblées : Ceux qui ont pu choisir, ont préféré leurs lois au droit de la cité romaine, qui a été une peine nécessaire pour ceux qui n'ont pu s'en défendre. Tite Live, liv. ix. (M.)

(3) C'est la guerre dite *sociale*, qui dura de 93 à 90 av. J.-C.

(4) Les Asculans, les Marses, les Vestins, les Marrucins, les Féréntans, les Hirpins, les Pompeïans, les Venusiens, les Japiges, les Lucaniens, les Samnites et autres. (Appian, *De la Guerre civile*, liv. 1.) (M.)

(5) Les Toscans, les Umbriens, les Latins. Cela porta quelques peuples à se soumettre ; et, comme on les fit aussi citoyens, d'autres posèrent encore les armes ; et enfin il ne resta que les Samnites, qui furent exterminés. (M.)

(6) Voy. page 5, note 1.

peuple n'avait eu qu'un même esprit, un même amour pour la liberté, une même haine pour la tyrannie ; où cette jalousie du pouvoir du Sénat et des prérogatives des grands, toujours mêlée de respect, n'était qu'un amour de l'égalité. Les peuples d'Italie (1) étant devenus ses citoyens, chaque ville y apporta songerie, ses intérêts particuliers et sa dépendance de quelque grand protecteur. La ville, déchirée, ne forma plus un tout ensemble ; et, comme on n'en était citoyen que par une espèce de fiction, qu'on n'avait plus les mêmes magistrats, les mêmes murailles, les mêmes dieux, les mêmes temples, les mêmes sépultures, on ne vit plus Rome des mêmes yeux, on n'eut plus le même amour pour la patrie, et les sentimens romains ne furent plus (2).

Les ambitieux firent venir à Rome des villes et des

(1) Qu'on s'imagine cette tête monstrueuse des peuples d'Italie, qui par le suffrage de chaque homme conduisait le reste du monde. (M.)

(2) Rome, épuisée par tant de guerres civiles et étrangères se fit tant de nouveaux citoyens ou par brigue ou par raison qu'à peine pouvait-elle se reconnaître elle-même parmi tant d'étrangers qu'elle avait naturalisés. Le Sénat se remplissait de barbares, le sang romain se mêlait ; l'amour de la patrie par lequel Rome s'était élevée au-dessus de tous les peuples du monde n'était pas naturel à ces citoyens venus du dehors, et les autres se gâtaient par le mélange. Les partialités se multipliaient avec cette prodigieuse multiplicité des citoyens nouveaux ; et les esprits turbulents y trouvaient de nouveaux moyens de brouiller et d'entreprendre. Cependant le nombre des pauvres s'augmentait sans fin par le luxe, par les débauches, par la fainéantise qui s'introduisait ! Ceux qui se voyaient ruinés, n'avaient de ressource que dans les séditions, et en tout cas se souciaient peu que tout pérît avec eux ; les grands ambitieux et les misérables qui n'ont rien à perdre aiment toujours le changement : ces deux genres de citoyens prévalaient dans Rome, et

nations entières pour troubler les suffrages, ou se les faire donner ; les assemblées furent de véritables conjurations ; on appela *comices* une troupe de quelques séditeux ; l'autorité du peuple, ses lois, lui-même, devinrent des choses chimériques ; et l'anarchie fut telle qu'on ne put plus savoir si le peuple avait fait une ordonnance ou s'il ne l'avait point faite (1).

On n'entend parler dans les auteurs que des divisions qui perdirent Rome ; mais on ne voit pas que ces divisions y étaient nécessaires, qu'elles y avaient toujours été, et qu'elles y devaient toujours être (2). Ce fut uniquement la grandeur de la République qui fit le mal, et qui changea en guerres civiles les tumultes populaires. Il fallait bien qu'il y eût à Rome des divisions, et ces guerriers si fiers, si audacieux, si terribles au dehors, ne pouvaient pas être bien modérés au dedans. Demander dans un Etat libre des gens hardis dans la guerre et timides dans la paix, c'est vouloir des choses impossibles ; et, pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un Etat qui se donne le nom de république, on peut être assuré que la liberté n'y est pas (3).

Ce qu'on appelle union dans un corps politique est une chose très équivoque : la vraie est une union d'harmonie qui fait que toutes les parties, quelque opposées qu'elles nous paraissent, concourent au bien

l'état mitoyen, qui seul tient tout en balance dans les Etats populaires étant le plus faible, il fallait que la république tombât. (Bossuet.)

(1) Voyez les *Lettres* de Cicéron à *Atticus*, liv. iv, lett. 18.

(2) La même pensée est dans Machiavel, *Discours politiques*, liv. 1, chap. 4.

(3) Plus les républiques ont de sûreté, plus, comme des eaux trop tranquilles, elles sont sujettes à se corrompre. (*Esprit des lois*, vii, c. 5.)

général de la société, comme des dissonances dans la musique concourent à l'accord total (1). Il peut y avoir de l'union dans un Etat où l'on ne croit voir que du trouble, c'est-à-dire une harmonie d'où résulte le bonheur, qui seul est la vraie paix. Il en est comme des parties de cet univers, éternellement liées par l'action des unes et la réaction des autres.

Mais, dans l'accord du despotisme asiatique (2), c'est-à-dire de tout gouvernement qui n'est pas modéré, il y a toujours une division réelle; le laboureur, l'homme de guerre, le négociant, le magistrat, le noble, ne sont joints que parce que les uns oppriment les autres sans résistance; et, si l'on y voit de l'union, ce ne sont pas des citoyens qui sont unis, mais des corps morts ensevelis les uns auprès des autres.

Il est vrai que les lois de Rome devinrent impuissantes pour gouverner la République; mais c'est une chose qu'on a vue toujours que de bonnes lois, qui ont fait qu'une petite république devient grande, lui deviennent à charge lorsqu'elle s'est agrandie, parce qu'elles étaient telles que leur effet naturel était de faire un grand peuple, et non pas de le gouverner.

Il y a bien de la différence entre les lois bonnes et les lois convenables, celles qui font qu'un peuple se rend maître des autres, et celles qui maintiennent sa puissance lorsqu'il l'a acquise.

Il y a à présent dans le monde une république (3)

(1) Cette comparaison est dans Cicéron : *Concentus ex dissimillimarum vocum moderatione concors tamen efficitur et congruens : sic ex summis et infimis et mediis et interjectis ordinibus, ut sonis, moderata ratione civitas consensu dissimillimorum concinit et quæ harmonia a musicis dicitur in cantu, ea est in civitate concordia.* (*De Rep.* II, 42.)

(2) *Asiatique* n'est pas dans l'édition originale.

(3) Le canton de Berne. (M.)

que presque personne ne connaît, et qui, dans le secret et dans le silence, augmente ses forces chaque jour. Il est certain que si elle parvient jamais à l'état de grandeur où sa sagesse la destine, elle changera nécessairement ses lois ; et ce ne sera point l'ouvrage d'un législateur, mais celui de la corruption même.

Rome était faite pour s'agrandir, et ses lois étaient admirables pour cela (1). Aussi, dans quelque gouvernement qu'elle ait été, sous le pouvoir des rois, dans l'aristocratie, ou dans l'état populaire, elle n'a jamais cessé de faire des entreprises qui demandaient de la conduite, et y a réussi. Elle ne s'est pas trouvée plus sage que tous les autres États de la terre en un jour, mais continuellement ; elle a soutenu une petite, une médiocre, une grande fortune avec la même supériorité, et n'a point eu de prospérités dont elle n'ait profité, ni de malheurs dont elle ne se soit servie.

Elle perdit sa liberté parce qu'elle acheva trop tôt son ouvrage (2).

(1) L'édition de 1734 insère ici cette note : « Il y a des gens qui ont regardé le gouvernement de Rome comme vicieux parce qu'il était un mélange de la monarchie, de l'aristocratie et de l'état populaire. Mais la perfection d'un gouvernement ne consiste pas à se rapporter à une des espèces de police qui se trouvent dans les livres des politiques, mais à répondre aux vues que tout législateur doit avoir, qui sont la grandeur d'un peuple ou sa félicité. Le gouvernement de Lacédémone n'était-il pas aussi composé des trois ? »

(2) Elle acheva trop tôt la conquête du monde. Mais l'eût-elle terminée deux siècles plus tard, on ne voit pas comment la liberté républicaine aurait pu ne pas périr alors par les mêmes causes qui amenèrent sa ruine. Comparer ce chapitre et les précédents avec les chapitres 12-19 du livre XI de l'*Esprit des Lois* où l'auteur a traité de la constitution de la République romaine.

CHAPITRE X

DE LA CORRUPTION DES ROMAINS.

Je crois que la secte d'Épicure (1), qui s'introduisit à Rome sur la fin de la République, contribua beaucoup à gâter le cœur et l'esprit des Romains. Les Grecs en avaient été infatués (2) avant eux; aussi avaient-ils été plus tôt corrompus. Polybe nous dit que de son temps les serments ne pouvaient donner de la confiance pour un Grec, au lieu qu'un Romain en était, pour ainsi dire, enchaîné (3).

Il y a un fait dans les Lettres de Cicéron à Atticus (4) qui nous montre combien les Romains avaient changé à cet égard depuis le temps de Polybe.

Memmius, dit-il, vient de communiquer au Sénat l'accord que son compétiteur et lui avaient fait avec les consuls, par lequel ceux-ci s'étaient engagés de les favo-

(1) Cynéas en ayant discouru à la table de Pyrrhus, Fabricius souhaila que les ennemis de Rome pussent tous prendre les principes d'une pareille secte. (Plutarque, *Vie de Pyrrhus.*) (M.)

(2) Être infatué d'une personne ou d'une opinion, c'est être follement prévenu en faveur de cette personne ou de cette opinion. Du latin *in* et *fatuus* (*fou*).

(3) Si vous prêtez aux Grecs un talent avec dix promesses, dix cautions, autant de témoins, il est impossible qu'ils gardent leur foi; mais parmi les Romains, soit qu'on doive rendre compte des deniers publics, ou de ceux des particuliers, on est fidèle, à cause du serment que l'on a fait. On a donc sage-ment établi la crainte des enfers; et c'est sans raison qu'on la combat aujourd'hui. » (Polybe, liv. vi.) (M.)

(4) Liv. iv, lett. 18. (M.)

riser dans la poursuite du consulat pour l'année suivante; et eux de leur côté s'obligeaient de payer aux consuls quatre cent mille sesterces (1), s'ils ne leur fournissaient trois augures qui déclareraient qu'ils étaient présents lorsque le peuple avait fait la loi Curiate (2), quoiqu'il n'en eût point fait, et deux consulaires qui affirmeraient qu'ils avaient assisté à la signature du sénatus-consulte qui réglait l'état de leurs provinces, quoiqu'il n'y en eût point eu. Que de malhonnêtes gens dans un seul contrat !

Outre que la religion est toujours le meilleur garant que l'on puisse avoir des mœurs des hommes, il y avait ceci de particulier chez les Romains, qu'ils mêlaient quelque sentiment religieux à l'amour qu'ils avaient pour leur patrie : cette ville fondée sous les meilleurs auspices, ce Romulus, leur roi et leur dieu, ce Capitole éternel comme la ville, et la ville éternelle comme son fondateur, avaient fait autrefois sur l'esprit des Romains une impression qu'il eût été à souhaiter qu'ils eussent conservée.

La grandeur de l'Etat fit la grandeur des fortunes particulières; mais, comme l'opulence est dans les mœurs et non pas dans les richesses, celles des Romains, qui ne laissaient pas d'avoir des bornes, produisirent un luxe et des profusions qui n'en avaient point (3). Ceux qui avaient d'abord été corrompus par

(1) Le sesterce valait à peu près 20 centimes ; quatre cent mille sesterces font quatre vingt mille francs.

(2) La loi *Curiate* donnait la puissance militaire, et le *sénatus-consulte* réglait les troupes, l'argent, les officiers que devait avoir le gouverneur. Or les consuls, pour que tout cela fût fait à leur fantaisie, voulaient fabriquer une fausse loi et un faux *sénatus-consulte*. (M.)

(3) La maison que Cornélie avait achetée soixante et quinze mille drachmes, Lucullus l'acheta, peu de temps après, deux

leurs richesses, le furent ensuite par leur pauvreté ; avec des biens au-dessus d'une condition privée, il fut difficile d'être un bon citoyen ; avec les désirs et les regrets d'une grande fortune ruinée, on fut prêt à tous les attentats ; et, comme dit Salluste (1), on vit une génération de gens qui ne pouvaient avoir de patrimoine, ni souffrir que d'autres en eussent.

Cependant, quelle que fût la corruption de Rome, tous les malheurs ne s'y étaient pas introduits : car la force de son institution avait été telle qu'elle avait conservé une valeur héroïque et toute son application à la guerre au milieu des richesses, de la mollesse et de la volupté ; ce qui n'est, je crois, arrivé à aucune nation du monde.

Les citoyens romains regardaient le commerce et les arts comme des occupations d'esclaves (2) : ils ne les exerçaient point (3). S'il y eut quelques exceptions, ce ne fut que de la part de quelques affranchis qui continuaient leur première industrie. Mais en général ils ne connaissaient que l'art de la guerre, qui était la

millions cinq cent mille. (Plutarque, *Vie de Marius.*) (M.) Plutarque dit seulement cinq cent mille deux cents drachmes. La drachme équivaut à 87 centimes.

(1) *Ut merito dicatur genitos esse, qui nec ipsi habere possent res familiares, nec alios pati.* (Frag. de l'Histoire de Salluste, tiré du livre de la *Cité de Dieu*, liv. II, chap. 18.) (M.)

(2) Romulus ne permit que deux sortes d'exercices aux gens libres : l'agriculture et la guerre. Les marchands, les ouvriers, ceux qui tenaient une maison à louage, les cabaretiers, n'étaient pas du nombre des citoyens. (Denys d'Halicarn., liv. II ; *id.*, liv. IX.) (M.)

(3) Cicéron en donne les raisons dans ses *Offices*, liv. I, chap. 42. (M.) Quoique le travail manuel fût plus honoré en Grèce qu'à Rome, Aristote écrit dans la *Politique* (livre III) : « La qualité de citoyen n'appartient pas à tous les hommes libres par ce fait seul qu'ils sont libres : elle n'appartient qu'à ceux qui ne sont

seule voie pour aller aux magistratures et aux honneurs (1). Ainsi les vertus guerrières restèrent après qu'on eut perdu toutes les autres.

pas nécessairement astreints à travailler pour vivre ». Les républiques tout aristocratiques de la Grèce et de l'Italie anciennes ressemblent fort peu aux républiques démocratiques modernes.

(1) Il fallait avoir servi dix années entre l'âge de seize ans et celui de quarante-sept. Voy. Polybe, liv. vi. (M.)

CHAPITRE XI

1. DE SYLLA. — 2. DE POMPÉE ET CÉSAR.

Je supplie qu'on me permette de détourner les yeux des horreurs des guerres de Marius et de Sylla; on en trouvera dans Appien (1) l'épouvantable histoire : outre la jalousie, l'ambition et la cruauté des deux chefs, chaque Romain était furieux; les nouveaux citoyens et les anciens ne se regardaient plus comme les membres d'une même république (2); et l'on se faisait une guerre qui, par un caractère particulier, était en même temps civile et étrangère.

Sylla fit des lois très propres à ôter la cause des désordres que l'on avait vus (3) : elles augmentaient l'autorité du Sénat, tempéraient le pouvoir du peuple, réglaient celui des tribuns. La fantaisie (4) qui lui fit quitter la dictature sembla rendre la vie à la République; mais, dans la fureur de ses succès, il avait fait

(1) Appien, d'Alexandrie, vivait au II^e siècle après J.-C. Il écrivit en grec une *Histoire romaine* en 24 livres, dont la moitié seule nous est parvenue.

(2) Comme Marius, pour se faire donner la commission de la guerre contre Mithridate au préjudice de Sylla, avait, par le secours du tribun Sulpitius, répandu les huit nouvelles tribus des peuples d'Italie dans les anciennes, ce qui rendait les Italiens maîtres des suffrages, ils étaient la plupart du parti de Marius, pendant que le Sénat et les anciens citoyens étaient du parti de Sylla. (M.)

(3) Dans la première édition : « Sylla fit d'assez bonnes lois ».

(4) Première édition : la modération ou la fantaisie, etc. Voy. à la fin du volume le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*.

des choses qui mirent Rome dans l'impossibilité de conserver sa liberté.

Il ruina, dans son expédition d'Asie, toute la discipline militaire; il accoutuma son armée aux rapines (1), et lui donna des besoins qu'elle n'avait jamais eus. Il corrompit une fois (2) des soldats qui devaient dans la suite corrompre les capitaines.

Il entra dans Rome à main armée, et enseigna aux généraux romains à violer l'asile de la liberté (3).

Il donna les terres des citoyens (4) aux soldats, et il les rendit avides pour jamais; car, dès ce moment, il n'y eut plus un homme de guerre qui n'attendit une occasion qui pût mettre les biens de ses concitoyens entre ses mains.

Il inventa les proscriptions, et mit à prix la tête de tous ceux qui n'étaient pas de son parti. Dès lors, il fut impossible de s'attacher davantage (5) à la République; car, parmi deux hommes ambitieux et qui se disputaient la victoire, ceux qui étaient neutres et pour le parti de la liberté étaient sûrs d'être pros crits par celui des deux qui serait le vainqueur. Il était donc de la prudence de s'attacher à l'un des deux.

(1) Voyez, dans la Conjurati on de Catilina, le portrait que Salluste nous fait de cette armée. (M.)

(2) *Une fois* s'oppose à *dans la suite* et signifie ici *d'abord*. C'est comme si l'on disait : Une fois corrompus, les soldats devaient dans la suite corrompre les capitaines.

(3) *Fugatis Marii copiis, primus urbem Romam cum armis ingressus est.* (Fragm. de Jean d'Antioche, dans l'*Extrait des Vertus et des Vices.*) (M.)

(4) On distribua bien au commencement une partie des terres des ennemis vaincus; mais Sylla donnait les terres des citoyens. (M.)

(5) Plus longtemps. Ce mot fait avec *dès lors*, qui précède, une sorte de pléonasme.

Il vint après lui, dit Cicéron (1), un homme qui, dans une cause impie et une victoire encore plus honteuse, ne confisqua pas seulement les biens des particuliers, mais enveloppa dans la même calamité des provinces entières.

Sylla, quittant la dictature, avait semblé ne vouloir vivre que sous la protection de ses lois mêmes. Mais cette action, qui marqua tant de modération, était elle-même une suite de ses violences. Il avait donné des établissemens à quarante-sept légions dans divers endroits de l'Italie. Ces gens-là, dit Appien, regardant leur fortune comme attachée à sa vie, veillaient à sa sûreté, et étaient toujours prêts à le secourir ou à le venger (2).

La République devant nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue.

Deux hommes également ambitieux, excepté que l'un ne savait pas aller à son but si directement que l'autre, effacèrent par leur crédit, par leurs exploits, par leurs vertus (3), tous les autres citoyens : Pompée parut le premier, et César le suivit de près.

Pompée, pour s'attirer la faveur, fit casser les lois de Sylla qui bornaient le pouvoir du peuple ; et, quand il eut fait à son ambition un sacrifice des lois les plus salutaires de sa patrie, il obtint tout ce qu'il voulut, et la témérité du peuple fut sans bornes à son égard.

Les lois de Rome avaient sagement divisé la puissance publique en un grand nombre de magistratures qui se soutenaient, s'arrêtaient et se tempéraient l'une

(1) *Offices*, liv. II, chap. 8. (M.) Cet homme est César. Dans la première édition ce paragraphe est en note.

(2) On peut voir ce qui arriva après la mort de César. (M.)

(3) *Vertus* n'a ici d'autre sens que celui de *talents* ; comme *virtù* souvent en italien, particulièrement chez Machiavel.

après l'autre ; et comme elles n'avaient toutes qu'un pouvoir borné, chaque citoyen était bon pour y parvenir ; et le peuple, voyant passer devant lui plusieurs personnages l'un après l'autre, ne s'accoutumait à aucun d'eux. Mais, dans ce temps-ci, le système de la République changea ; les plus puissants se firent donner par le peuple des commissions extraordinaires : ce qui anéantit l'autorité du peuple et des magistrats, et mit toutes les grandes affaires dans les mains d'un seul ou de peu de gens (1).

Fallut-il faire la guerre à Sertorius, on en donna la commission à Pompée. Fallut-il la faire à Mithridate, tout le monde cria : Pompée. Eut-on besoin de faire venir des blés à Rome, le peuple croit être perdu si on n'en charge Pompée. Veut-on détruire les pirates, il n'y a que Pompée ; et, lorsque César menace d'envahir, le Sénat crie à son tour, et n'espère plus qu'en Pompée.

« Je crois bien (disait Marcus au peuple) (2), que Pompée, que les nobles attendent, aimera mieux assurer votre liberté que leur domination ; mais il y a eu un temps où chacun de vous avait la protection de plusieurs, et non pas tous la protection d'un seul, et où il était inouï qu'un mortel pût donner ou ôter de pareilles choses. »

A Rome, faite pour s'agrandir, il avait fallu réunir dans les mêmes personnes les honneurs et la puissance ; ce qui, dans des temps de trouble, pouvait fixer l'admiration du peuple sur un seul citoyen.

Quand on accorde des honneurs, on sait précisément ce que l'on donne ; mais, quand on y joint le pouvoir, on ne peut dire à quel point il pourra être porté.

(1) *Plebis opes imminutæ, paucorum potentia crevit.* (Sallust., *De Conjurat. Catil.*) (M.)

(2) Fragm. de l'Hist. de Salluste. (M.) Marcus Lepidus, tribun du peuple.

Des préférences excessives données à un citoyen dans une république ont toujours des effets nécessaires : elles font naître l'envie du peuple, ou elles augmentent sans mesure son amour.

Deux fois (1) Pompée, retournant à Rome, maître d'opprimer la République, eut la modération de congédier ses armées avant que d'y entrer, et d'y paraître en simple citoyen ; ces actions, qui le comblèrent de gloire, firent que, dans la suite, quelque chose qu'il eût faite au préjudice des lois, le Sénat se déclara toujours pour lui.

Pompée avait une ambition plus lente et plus douce (2) que celle de César : celui-ci voulait aller à la souveraine puissance, les armes à la main, comme Sylla. Cette façon d'opprimer ne plaisait point à Pompée ; il aspirait à la dictature, mais par les suffrages du peuple : il ne pouvait consentir à usurper la puissance, mais il aurait voulu qu'on la lui remit entre les mains.

Comme la faveur du peuple n'est jamais constante, il y eut des temps où Pompée vit diminuer son crédit (3) ; et, ce qui le toucha bien sensiblement, des gens qu'il méprisait augmentèrent le leur, et s'en servirent contre lui.

Cela lui fit faire trois choses également funestes : il corrompit le peuple à force d'argent, et mit dans les élections un prix aux suffrages de chaque citoyen.

De plus, il se servit de la plus vile populace pour troubler les magistrats dans leurs fonctions, espérant que les gens sages, lassés de vivre dans l'anarchie, le créeraient dictateur par désespoir.

Enfin il s'unit d'intérêts avec César et Crassus.

(1) Après ses victoires sur Sertorius et Mithridate.

(2) *Occultior, non melior*, dit Tacite en parlant de Pompée (Hist. II, 38).

(3) Voyez Plutarque. (M.)

Caton disait que ce n'était pas leur inimitié qui avait perdu la République, mais leur union (1). En effet, Rome était en ce malheureux état, qu'elle était moins accablée par les guerres civiles que par la paix, qui, réunissant les vues et les intérêts des principaux, ne faisait plus qu'une tyrannie.

Pompée ne prêta pas proprement son crédit à César; mais, sans le savoir, il le lui sacrifia. Bientôt César employa contre lui les forces qu'il lui avait données, et ses artifices mêmes; il troubla la ville par ses émissaires, et se rendit maître des élections: consuls, préteurs, tribuns, furent achetés aux prix qu'ils mirent eux-mêmes.

Le Sénat, qui vit clairement les desseins de César, eut recours à Pompée; il le pria de prendre la défense de la République, si l'on pouvait appeler de ce nom un gouvernement qui demandait la protection d'un de ses citoyens.

Je crois que ce qui perdit surtout Pompée fut la honte qu'il eut de penser qu'en élevant César comme il avait fait, il eût manqué de prévoyance. Il s'accoutuma le plus tard qu'il put à cette idée: il ne se mettait point en défense pour ne point avouer qu'il se fût mis en danger; il soutenait au Sénat que César n'oserait faire la guerre; et, parce qu'il l'avait dit tant de fois, il le redisait toujours (2).

(1) Tant il est dangereux de se confier sans réserve à un ami qu'aucun lien ne vous attache que celui de la politique; on voit journellement des exemples que de pareils amis se trahissent, qu'ils se détestent, qu'ils se persécutent, après avoir paru indissolublement attachés les uns aux autres. Ce n'était pas l'amitié qui les unissait, c'était l'intérêt; et dès que cet intérêt n'avait plus lieu, on secouait le joug du prétexte et on suivait le principe. (Frédéric II.)

(2) Combien de Pompées ne voit-on pas de nos jours, ne soutenir une opinion que parce qu'ils l'ont avancée auparavant! (Frédéric II.)

Il semble qu'une chose avait mis César en état de tout entreprendre : c'est que, par une malheureuse conformité de noms, on avait joint à son gouvernement de la Gaule Cisalpine celui de la Gaule d'au delà les Alpes.

La politique n'avait point permis qu'il y eût des armées auprès de Rome ; mais elle n'avait pas souffert non plus que l'Italie fût entièrement dégarnie de troupes : cela fit qu'on tint des forces considérables dans la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire dans le pays qui est depuis le Rubicon, petit fleuve de la Romagne, jusqu'aux Alpes. Mais, pour assurer la ville de Rome contre ces troupes, on fit le célèbre *sénatus-consulte*, que l'on voit encore gravé sur le chemin de Rimini à Césène, par lequel on dévouait aux dieux infernaux et l'on déclarait sacrilège et parricide quiconque, avec une légion, avec une armée, ou avec une cohorte, passerait le Rubicon (1).

A un gouvernement si important, qui tenait la ville en échec, on en joignit un autre plus considérable encore : c'était celui de la Gaule Transalpine, qui comprenait les pays du midi de la France, qui, ayant donné à César l'occasion de faire la guerre pendant plusieurs années à tous les peuples qu'il voulut, fit que les soldats vieillirent avec lui, et qu'il ne les conquit pas moins que les barbares. Si César n'avait point eu le gouvernement de la Gaule Transalpine, il n'aurait pas corrompu ses soldats ni fait respecter son nom par tant de victoires. S'il n'avait pas eu celui de la Gaule Cisalpine, Pompée aurait pu l'arrêter au passage des Alpes ; au lieu que, dès le commencement de la guerre, il fut obligé d'abandonner l'Italie ; ce qui fit perdre à

(1) Cette inscription, aujourd'hui reconnue apocryphe, a dû être fabriquée au xv^e siècle.

son parti la réputation, qui dans les guerres civiles est la puissance même.

La même frayeur qu'Annibal porta dans Rome après la bataille de Cannes, César l'y répandit lorsqu'il passa le Rubicon. Pompée, éperdu, ne vit, dans les premiers moments de la guerre, de parti à prendre que celui qui reste dans les affaires désespérées : il ne sut que céder et que fuir ; il sortit de Rome, y laissa le trésor public ; il ne put nulle part retarder le vainqueur ; il abandonna une partie de ses troupes, toute l'Italie et passa la mer.

On parle beaucoup de la fortune de César ; mais cet homme extraordinaire avait tant de grandes qualités sans pas un défaut (1), quoiqu'il eût bien des vices, qu'il eût été bien difficile que, quelque armée qu'il eût commandée, il n'eût été vainqueur, et qu'en quelque république qu'il fût né, il ne l'eût gouvernée.

César, après avoir défait les lieutenants de Pompée (2) en Espagne, alla en Grèce le chercher lui-même. Pompée, qui avait la côte de la mer et des forces supérieures, était sur le point de voir l'armée de César détruite par la misère et la faim : mais, comme il avait souverainement le faible de vouloir être approuvé, il ne pouvait s'empêcher de prêter l'oreille aux vains discours de ses gens, qui le raillaient ou l'accusaient sans cesse (3). « Il veut, disait l'un, se perpétuer dans le commandement et être, comme Agamemnon, le roi des rois. — Je vous avertis, disait un autre, que nous ne mangerons pas encore cette année des figes de Tusculum. » Quelques succès particuliers qu'il eut achevè-

(1) L'idée de négation qui est dans *sans* explique et justifie peut-être cette tournure inusitée : Sans pas un défaut, comme on dirait : il n'eut pas un défaut.

(2) Afranius et Pétréius (49 av. J.-C.).

(3) Voyez Plutarque, *Vie de Pompée*. (M.)

rent de tourner la tête à cette troupe sénatoriale : ainsi, pour n'être pas blâmé, il fit une chose que la postérité blâmera toujours, de sacrifier tant d'avantages pour aller avec des troupes nouvelles combattre une armée qui avait vaincu tant de fois.

Lorsque les restes de Pharsale se furent retirés en Afrique, Scipion, qui les commandait, ne voulut jamais suivre l'avis de Caton de traîner la guerre en longueur : enflé de quelques avantages, il risqua tout, et perdit tout (1) ; et, lorsque Brutus et Cassius rétablirent ce parti, la même précipitation perdit la République une troisième fois (2).

Vous remarquerez que dans ces guerres civiles, qui durèrent si longtemps, la puissance de Rome s'accrut sans cesse au dehors : sous Marius, Sylla, Pompée, César, Antoine, Auguste, Rome, toujours plus terrible, acheva de détruire tous les rois qui restaient encore.

Il n'y a point d'Etat qui menace si fort les autres d'une conquête que celui qui est dans les horreurs de la guerre civile : tout le monde, noble, bourgeois, artisan, laboureur, y devient soldat ; et lorsque, par la paix, les forces sont réunies, cet Etat a de grands avantages sur les autres, qui n'ont guère que des citoyens. D'ailleurs, dans les guerres civiles, il se forme souvent de grands hommes, parce que, dans la confusion, ceux qui ont du mérite se font jour, chacun se place et se met à son rang ; au lieu que dans les autres temps, on est placé, et on l'est presque toujours tout de travers. Et, pour passer de l'exemple des Romains à d'autres plus récents, les Français n'ont

(1) L'an 46 av. J.-C., à la bataille de Thapsus, en Byzacène (partie méridionale de la régence de Tunis).

(2) Cela est bien expliqué dans Appien, *De la Guerre civile*, liv. iv. L'armée d'Octave et d'Antoine aurait péri de faim, si l'on n'avait pas donné la bataille. (M.)

jamais été si redoutables au dehors qu'après les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, après les troubles de la Ligue, après les guerres civiles de la minorité de Louis XIII, et de celle de Louis XIV (1). L'Angleterre n'a jamais été si respectée que sous Cromwell, après les guerres du Long Parlement. Les Allemands n'ont pris la supériorité sur les Turcs qu'après les guerres civiles d'Allemagne. Les Espagnols, sous Philippe V, d'abord après (2) les guerres civiles pour la succession, ont montré en Sicile une force qui a étonné l'Europe; et nous voyons aujourd'hui la Perse renaître des cendres de la guerre civile et humilier les Turcs (3).

Enfin la République fut opprimée; et il n'en faut pas accuser l'ambition de quelques particuliers: il en faut accuser l'homme, toujours plus avide du pouvoir à mesure qu'il en a davantage, et qui ne désire tout que parce qu'il possède beaucoup.

Si César et Pompée avaient pensé comme Caton, d'autres auraient pensé comme firent César et Pompée; et la République, destinée à périr, aurait été entraînée au précipice par une autre main.

César pardonna à tout le monde; mais il me semble que la modération que l'on montre après qu'on a tout usurpé ne mérite pas de grandes louanges.

Quoi que l'on ait dit de sa diligence après Pharsale, Cicéron l'accuse de lenteur avec raison: il dit à Cassius (4) qu'ils n'auraient jamais cru que le parti de

(1) Aujourd'hui nous pouvons ajouter: et après les guerres civiles qu'amena la Révolution française.

(2) *D'abord après*, c'est-à-dire *aussitôt après*.

(3) Allusion aux victoires de Nadir-Chah, qui régna sous le nom des rois Thamasp et Abbas III, de 1726 à 1736, puis sous son propre nom, de 1736 à 1747.

(4) *Épîtres familières*, liv. xv. (M.)

Pompée se fût ainsi relevé en Espagne et en Afrique; et que, s'ils avaient pu prévoir que César se fût amusé à sa guerre d'Alexandrie, ils n'auraient pas fait leur paix, et qu'ils se seraient retirés avec Scipion et Caton en Afrique. Ainsi un fol amour (1) lui fit essuyer quatre guerres (2); et, en ne prévenant pas les deux dernières, il remit en question ce qui avait été décidé à Pharsale.

César gouverna d'abord sous des titres de magistrature (3); car les hommes ne sont guère touchés que des noms. Et, comme les peuples d'Asie abhorraient ceux de *consul* et de *proconsul*, les peuples d'Europe détestaient celui de *roi*; de sorte que dans ces temps-là ces noms faisaient le bonheur ou le désespoir de toute la terre. César ne laissa pas detenter de se faire mettre le diadème sur la tête: mais, voyant que le peuple cessait ses acclamations, il le rejeta; il fit encore d'autres tentatives (4): et je ne puis comprendre qu'il pût croire que les Romains, pour le souffrir tyran, aimassent pour cela la tyrannie, ou crussent avoir fait ce qu'ils avaient fait (5).

(1) Sa passion pour Cléopâtre, reine d'Egypte. Pascal dit. « Qui voudra connaître à plein la vanité de l'homme n'a qu'à considérer les causes et les effets de l'amour. La cause en est un « je ne sais quoi » (Corneille), et les effets en sont effroyables. Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » (Ed. Havet, vi, 43.)

(2) Contre les lieutenants de Pompée en Espagne; contre Pompée lui-même; contre Scipion et Caton en Afrique; contre les fils de Pompée en Espagne.

(3) C'est-à-dire en se faisant décerner les magistratures légales de la république. Machiavel donne à ceux qui veulent dominer dans un Etat le conseil d'en user ainsi. *Disc. I, c. 5.*

(4) Il cassa les tribuns du peuple. (M.)

(5) La phrase est un peu obscure. Montesquieu veut dire :

Un jour que le Sénat lui déferait de certains honneurs, il négligea de se lever; et pour lors les plus graves de ce corps achevèrent de perdre patience.

On n'offense jamais plus les hommes que lorsqu'on choque leurs cérémonies et leurs usages. Cherchez à les opprimer, c'est quelquefois une preuve de l'estime que vous en faites; choquez leurs coutumes, c'est toujours une marque de mépris.

César, de tout temps ennemi du Sénat, ne put cacher le mépris qu'il conçut pour ce corps, qui était devenu presque ridicule depuis qu'il n'avait plus de puissance; par là sa clémence même fut insultante: on regarda qu'il ne pardonnait pas, mais qu'il dédaignait de punir.

Il porta le mépris jusqu'à faire lui-même les sénatus-consultes; il les souscrivait du nom des premiers sénateurs qui lui venaient dans l'esprit. « J'apprends quelquefois, dit Cicéron (1), qu'un sénatus-consulte passé à mon avis a été porté en Syrie et en Arménie avant que j'aie su qu'il ait été fait; et plusieurs princes m'ont écrit des lettres de remerciements sur ce que j'avais été d'avis qu'on leur donnât le titre de rois, que non seulement je ne savais pas être rois, mais même qu'ils fussent au monde. »

On peut voir dans les lettres (2) de quelques grands hommes de ce temps-là, qu'on a mises sous le nom de Cicéron, parce que la plupart sont de lui, l'abattement et le désespoir des premiers hommes de la République à cette révolution subite, qui les priva de leurs honneurs et de leurs occupations même, lorsque, le Sénat étant sans fonction, ce crédit qu'ils avaient eu par

je ne puis comprendre que César pût se figurer que les Romains avaient su ce qu'ils faisaient en le faisant tyran.

(1) *Lett. famil.*, liv. IX. (M.)

(2) Voyez les Lettres de Cicéron et de Serv. Sulpit. (M.)

toute la terre, ils ne purent plus l'espérer que dans le cabinet d'un seul; et cela se voit bien mieux dans ces lettres que dans les discours des historiens: elles sont le chef-d'œuvre de la naïveté de gens unis par une douleur commune, et d'un siècle où la fausse politesse n'avait pas mis le mensonge partout; enfin on n'y voit point, comme dans la plupart de nos lettres modernes, des gens qui veulent se tromper, mais des amis malheureux qui cherchent à se tout dire.

Il était bien difficile que César pût défendre sa vie: la plupart des conjurés étaient de son parti, ou avaient été par lui comblés de bienfaits (1); et la raison en est bien naturelle: ils avaient trouvé de grands avantages dans sa victoire; mais plus leur fortune devenait meilleure, plus ils commençaient à avoir part au malheur commun (2); car à un homme qui n'a rien il importe assez peu, à certains égards, en quel gouvernement il vive (3).

De plus, il y avait un certain droit des gens, une opinion établie dans toutes les républiques de Grèce et d'Italie, qui faisait regarder comme un homme vertueux l'assassin de celui qui avait usurpé la souveraine puissance (4). A Rome, surtout depuis l'expul-

(1) Décimus Brutus, Caius Casca, Trébonius, Tullius Cinber, Minutius Basillus, étaient amis de César. (Appian, *De bello civili*, lib. 2.) (M.)

(2) Je ne parle pas des satellites d'un tyran, qui seraient perdus après lui, mais de ses compagnons dans un gouvernement libre. (M.)

(3) Aujourd'hui l'on dirait plutôt *en quel gouvernement il vit*; mais l'idée de doute et d'hypothèse renfermée dans le verbe *il importe peu* explique et justifie l'emploi du subjonctif dans la proposition subordonnée.

(4) *Ex omnibus præclaris factis illud pulcherrimum existimat (populus romanus)*. Cic. *De off.* III.

sicn des rois, la loi était précise, les exemples reçus : la République armait le bras de chaque citoyen, le faisait magistrat pour le moment, et l'avouait pour sa défense (1).

Brutus (2) ose bien dire à ses amis que, quand son père reviendrait sur la terre, il le tuerait tout de même (3); et quoique, par la continuation de la tyrannie, cet esprit de liberté se perdit peu à peu, les conjurations, au commencement du règne d'Auguste, renaissaient toujours.

C'était un amour dominant pour la patrie qui, sortant des règles ordinaires des crimes et des vertus, n'écoutait que lui seul et ne voyait ni citoyen, ni ami, ni bienfaiteur, ni père; la vertu semblait s'oublier pour se surpasser elle-même; et l'action qu'on ne pouvait d'abord approuver parce qu'elle était atroce, elle la faisait admirer comme divine.

En effet, le crime de César, qui vivait dans un gouvernement libre, n'était-il pas hors d'état (4) d'être puni autrement que par un assassinat? Et demander pourquoi on ne l'avait pas poursuivi par la force ouverte ou par les lois, n'était-ce pas demander raison de ses crimes?

(1) C'est-à-dire le reconnaissait comme chargé par elle-même de la défendre.

(2) Lettres de Brutus dans le Recueil de celles de Cicéron (M.)

(3) Il le tuerait aussi bien comme il avait tué César.

(4) Dans l'édition originale : *N'était-il pas de s'être mis hors d'état d'être puni, etc.*

CHAPITRE XII

DE L'ÉTAT DE ROME APRÈS LA MORT DE CÉSAR.

Il était tellement impossible que la République pût se rétablir, qu'il arriva ce qu'on n'avait jamais encore vu, qu'il n'y eut plus de tyran et qu'il n'y eut pas de liberté (1) ; car les causes qui l'avaient détruite subsistaient toujours.

Les conjurés n'avaient formé de plan que pour la conjuration, et n'en avaient point fait pour la soutenir.

Après l'action faite, ils se retirèrent au Capitole ; le Sénat ne s'assembla pas ; et le lendemain Lépidus, qui cherchait le trouble, se saisit avec des gens armés de la place romaine.

Les soldats vétérans, qui craignaient qu'on ne répât (2) les dons immenses qu'ils avaient reçus, entrèrent dans Rome ; cela fit que le Sénat approuva tous les actes de César, et que, conciliant les extrêmes, il accorda une amnistie aux conjurés ; ce qui produisit une fausse paix.

César, avant sa mort, se préparant à son expédition contre les Parthes, avait nommé des magistrats pour plusieurs années, afin qu'il eût des gens à lui qui main-

(1) *Vivit tyrannis, tyrannus occidit. Cic. ad. Att. XIV, 9.*

(2) Terme de palais. Ils craignaient qu'on ne leur reprît les dons, etc.

tinssent, dans son absence, la tranquillité de son gouvernement ; ainsi, après sa mort, ceux de son parti se sentirent des ressources pour longtemps.

Comme le Sénat avait approuvé tous les actes de César sans restriction, et que l'exécution en fut donnée aux consuls, Antoine, qui l'était, se saisit du livre des raisons (1) de César, gagna son secrétaire et y fit écrire tout ce qu'il voulut ; de manière que le dictateur régnait plus impérieusement que pendant sa vie ; car ce qu'il n'aurait jamais fait, Antoine le faisait (2) ; l'argent qu'il n'aurait jamais donné, Antoine le donnait ; et tout homme qui avait de mauvaises intentions contre la République trouvait soudain une récompense dans les livres de César.

Par un nouveau malheur, César avait amassé pour son expédition des sommes immenses, qu'il avait mises dans le temple d'Ops (3) : Antoine, avec son livre, en disposa à sa fantaisie.

Les conjurés avaient d'abord résolu de jeter le corps de César dans le Tibre (4) ; ils n'y auraient trouvé nul obstacle ; car, dans ces moments d'étonnement qui suivent une action inopinée, il est facile de faire tout ce qu'on peut oser. Cela ne fut point exécuté, et voici ce qui en arriva.

(1) On appelait *livre des raisons* ou *de raison* un *livre de compte*, portant mention des recettes et des dépenses. (Du latin *ratio* au sens de *compte*.)

(2) *Quæ enim Cæsar nunquam neque fecisset neque passus esset, ea nunc ex falsis ejus commentariis proferuntur. Cïc. ad Attic. XIV, c. 14.*

(3) *Ops*, femme de Saturne déesse de l'abondance, (même racine dans *inops*, *opimus*, *opulentus*).

(4) Cela n'aurait pas été sans exemple : après que Tibérius Gracchus eut été tué, Lucrétius, édile, qui fut depuis appelé *Vespillo*, jeta son corps dans le Tibre. (Aurel. Vict., *De viris illust.*) (M

Le Sénat se crut obligé de permettre qu'on fit les obsèques de César ; et effectivement, dès qu'il ne l'avait pas déclaré *tyran*, il ne pouvait lui refuser la sépulture. Or c'était une coutume des Romains, si vantée par Polybe, de porter dans les funérailles les images des ancêtres, et de faire ensuite l'oraison funèbre du défunt ; Antoine, qui la fit, montra au peuple la robe ensanglantée de César, lui lut son testament, où il lui faisait de grandes largesses, et l'agita au point qu'il mit le feu aux maisons des conjurés.

Nous avons un aveu de Cicéron, qui gouverna le Sénat dans toute cette affaire, qu'il aurait mieux valu (1) agir avec vigueur et s'exposer à périr, et que même on n'aurait point péri ; mais il se disculpe sur ce que, quand le Sénat fut assemblé, il n'était plus temps (2) ; et ceux qui savent le prix d'un moment dans des affaires où le peuple a tant de part, n'en seront pas étonnés.

Voici un autre accident : pendant qu'on faisait des jeux en l'honneur de César, une comète à longue chevelure parut pendant sept jours ; le peuple crut que son âme avait été reçue dans le Ciel (3).

C'était bien une coutume des peuples de Grèce et d'Asie de bâtir des temples aux rois et même aux proconsuls qui les avaient gouvernés (4) : on leur

(1) *Qu'il aurait mieux valu*, phrase subordonnée à *nous avons un aveu*, c'est-à-dire : Cicéron avoue qu'il aurait mieux valu.

(2) *Lettres à Atticus*, liv. XIV, l. 10. (M.)

(3) Voy. Suétone, *Jules César*, ch. 88. *Stella crinita per septem dies continuos fulsit, ... creditumque est animam esse Cæsaris in cælum receptâ.*

(4) Voyez là-dessus les *Lettres* de Cicéron à *Atticus*, liv. V, et la remarque de M. l'abbé de Mongault. (M.) L'abbé de Mongault (1674-1746), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions.

laissait faire ces choses comme le témoignage le plus fort qu'ils pussent donner de leur servitude ; les Romains mêmes pouvaient, dans des laraires (1) ou des temples particuliers, rendre des honneurs divins à leurs ancêtres ; mais je ne vois pas que, depuis Romulus jusqu'à César, aucun Romain ait été mis au nombre des divinités publiques (2).

Le gouvernement de la Macédoine était échu à Antoine ; il voulut, au lieu de celui-là, avoir celui des Gaules : on voit bien par quel motif. Décimus Brutus, qui avait la Gaule cisalpine, ayant refusé de la lui remettre, il voulut l'en chasser ; cela produisit une guerre civile dans laquelle le Sénat déclara Antoine ennemi de la patrie.

Cicéron, pour perdre Antoine, son ennemi particulier, avait pris le mauvais parti de travailler à l'élevation d'Octave ; et, au lieu de chercher à faire oublier au peuple César, il le lui avait remis devant les yeux.

Octave se conduisit avec Cicéron en homme habile ; il le flatta, le loua, le consulta, et employa tous ces artifices dont la vanité ne se défie jamais.

Ce qui gâte presque toutes les affaires, c'est qu'ordinairement ceux qui les entreprennent, outre la réussite principale, cherchent encore de certains petits succès particuliers qui flattent leur amour-propre et les rendent contents d'eux.

Je crois que si Caton s'était réservé (3) pour lui.

(1) Le *laraire* (*lararium*) est une chapelle domestique consacrée au culte des *lares*, qui sont les âmes des ancêtres défunts.

(2) Dion dit que les Triumvirs, qui espéraient tous d'avoir quelque jour la place de César, firent tout ce qu'ils purent pour augmenter les honneurs qu'on lui rendait (liv. XLVII). (M.)

(3) C'est-à-dire avait respecté sa propre vie. On sait que Caton se tua à Utique, après la défaite de Thapsus (47).

République, il aurait donné aux choses tout un autre tour. Cicéron, avec des parties admirables pour un second rôle, était incapable du premier ; il avait un beau génie, mais une âme souvent commune. L'accessoire chez Cicéron, c'était la vertu ; chez Caton, c'était la gloire (1). Cicéron se voyait toujours le premier ; Caton s'oubliait toujours. Celui-ci voulait sauver la République pour elle-même, celui-là pour s'en vanter (2).

Je pourrais continuer le parallèle en disant que quand Caton prévoyait, Cicéron craignait ; que là où Caton espérait, Cicéron se confiait ; que le premier voyait toujours les choses de sang-froid, l'autre au travers de cent petites passions.

Antoine fut défait à Modène ; les deux consuls Hirtius et Pansa y périrent ; le Sénat, qui se crut au-dessus de ses affaires, songea à abaisser Octave, qui, de son côté, cessa d'agir contre Antoine, mena son armée à Rome, et se fit déclarer consul.

Voilà comment Cicéron, qui se vantait que sa robe avait détruit les armées d'Antoine, donna à la République un ennemi plus dangereux, parce que son nom était plus cher, et ses droits, en apparence plus légitimes (3).

Antoine, défait, s'était réfugié dans la Gaule transalpine, où il avait été reçu par Lépidus ; ces deux

(1) *Esse quam videri bonus malebat ; itaque, quominus gloriam petebat, eo magis illam assequabatur.* (Sallust., *De bello Catil.*) (M.)

(2) Pourvu qu'un citoyen contribue au bien public ! S'il le fait pour le plaisir de faire le bien, il est d'autant plus louable ; s'il le fait pour l'amour de la gloire, le principe n'est pas si beau, mais l'effet est le même. (Frédéric II.)

(3) Il était héritier de César, et son fils par adoption. (M.)

hommes s'unirent avec Octave, et ils se donnèrent l'un à l'autre la vie de leurs amis et de leurs ennemis (1). Lépide resta à Rome ; les deux autres allèrent chercher Brutus et Cassius, et ils les trouvèrent dans ces lieux où l'on combattit trois fois pour l'empire du monde (2).

Brutus et Cassius se tuèrent avec une précipitation qui n'est pas excusable ; et l'on ne peut lire cet endroit de leur vie sans avoir pitié de la République, qui fut ainsi abandonnée. Caton s'était donné la mort à la fin de la tragédie ; ceux-ci la commencèrent en quelque façon par leur mort.

On peut donner plusieurs causes de cette coutume si générale des Romains de se donner la mort : le progrès de la secte stoïque, qui y encourageait ; l'établissement des triomphes et de l'esclavage, qui firent penser à plusieurs grands hommes qu'il ne fallait pas survivre à une défaite ; l'avantage que les accusés avaient de se donner la mort plutôt que de subir un jugement par lequel leur mémoire devait être flétrie et leurs biens confisqués (3) ; une espèce de point d'honneur, peut-être plus raisonnable que celui qui nous porte aujourd'hui à égorger notre ami pour un geste ou une parole ; enfin une grande commodité pour l'héroïsme : chacun faisait finir la pièce qu'il

(1) Leur cruauté fut si insensée qu'ils ordonnèrent que chacun eût à se réjouir des proscriptions, sous peine de la vie Voy. Dion. (M.)

(2) A Pharsale, à Philippes, à Actium ; c'est-à-dire toujours en pays grec, mais non dans les mêmes lieux, comme le texte semble le dire. Actium est à 100 lieues de Philippes.

(3) *Eorum qui de se statuebant humabantur corpora, manebant testamenta, pretium festinandi.* (Tacite, *Annales*, liv. vi.) (M.)

jouait dans le monde à l'endroit où il voulait (1)

On pourrait ajouter une grande facilité dans l'exécution : l'âme, tout occupée de l'action qu'elle va faire, du motif qui la détermine, du péril qu'elle va éviter, ne voit point proprement la mort, parce que la passion fait sentir et jamais voir.

L'amour-propre, l'amour de notre conservation se transforme en tant de manières, et agit par des principes si contraires, qu'il nous porte à sacrifier notre être pour l'amour de notre être; et tel est le cas que nous faisons de nous-mêmes que nous consentons à cesser de vivre par un instinct naturel et obscur qui fait que nous nous aimons plus que notre vie même.

(1) Dans l'édition originale, on lisait ces lignes : « Il est certain que les hommes sont devenus moins libres, moins courageux, moins portés aux grandes entreprises qu'ils n'étaient lorsque, par cette puissance qu'on prenait sur soi-même, on pouvait à tous les instants échapper à toute autre puissance ». On lisait en outre en note : « Si Charles I^{er}, si Jacques II avaient vécu dans une religion qui leur eût permis de se tuer, ils n'auraient pas eu à soutenir, l'un une telle mort, l'autre une telle vie ». Montesquieu, devenu plus sage avec les années, effaça ces deux réflexions plus hardies que justes. Nous ne voyons pas que les nations où sévit la manie du suicide soient plus entreprenantes que celles où le suicide est rare. Nous ne voyons pas davantage quelle gloire Charles II ou Louis XVI eussent ajoutée à leur nom s'ils se fussent tués à la veille de l'échafaud. (Comparez *Lettres Persanes*, 76, 77 ; *Esprit des lois*, XIV, 12 ; XXIX, 9.)

CHAPITRE XIII

AUGUSTE.

Sextus Pompée tenait la Sicile et la Sardaigne ; il était maître de la mer, et il avait avec lui une infinité de fugitifs et de proscrits qui combattaient pour leurs dernières espérances. Octave lui fit deux guerres très laborieuses ; et, après bien des mauvais succès, il le vainquit par l'habileté d'Agrippa.

Les conjurés avaient presque tous fini malheureusement leur vie ; et il était bien naturel que des gens qui étaient à la tête d'un parti abattu tant de fois dans des guerres où l'on ne se faisait aucun quartier, eussent péri de mort violente. De là cependant on tira la conséquence d'une vengeance céleste qui punissait les meurtriers de César et proscrivait leur cause (1).

Octave gagna les soldats de Lépidus, et le dépouilla de la puissance du triumvirat : il lui envia même la consolation de mener une vie obscure, et le força de se trouver comme homme privé dans les assemblées du peuple.

On est bien aise de voir l'humiliation de ce Lépidus : c'était le plus méchant citoyen qui fût dans la République, toujours le premier à commencer les troubles, formant sans cesse des projets funestes, où

(1) L'édition de 1758 ajoute ici en note : « De nos jours, presque tous ceux qui jugèrent Charles I^{er} eurent une fin tragique. C'est qu'il n'est guère possible de faire des actions pareilles sans avoir de tous côtés de mortels ennemis, et, par conséquent, sans courir une infinité de périls ».

il était obligé d'associer de plus habiles gens que lui. Un auteur moderne (1) s'est plu à en faire l'éloge, et cite Antoine, qui, dans une de ses lettres, lui donne la qualité d'honnête homme ; mais un honnête homme pour Antoine ne devait guère l'être pour les autres.

Je crois qu'Octave est le seul de tous les capitaines romains qui ait gagné l'affection des soldats en leur donnant sans cesse des marques d'une lâcheté naturelle (2). Dans ces temps-là, les soldats faisaient plus de cas de la libéralité de leur général que de son courage. Peut-être même que ce fut un bonheur pour lui de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire (3), et que cela même l'y porta ; on le craignit moins. Il n'est pas impossible que les choses qui le déshonorèrent le plus aient été celles qui le servirent le mieux : s'il avait d'abord montré une grande âme, tout le monde se serait méfié de lui ; et, s'il eût eu de la hardiesse, il n'aurait pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Antoine, se préparant contre Octave, jura à ses soldats que deux mois après sa victoire il rétablirait la République ; ce qui fait bien voir que les soldats mêmes étaient jaloux de la liberté de leur patrie (4),

(1) L'abbé de Saint-Réal. (M.) Montesquieu fait allusion à un ouvrage anonyme, intitulé *Réflexions sur Lévide*, qu'on attribua à Saint-Réal, mais dont le véritable auteur est le marquis de la Bastie.

(2) L'histoire ne confirme pas ce reproche que Montesquieu fait à Octave ; sans être un grand capitaine, il ne parut jamais lâche.

(3) Dans l'édition originale de 1734 : « De n'avoir eu aucune des qualités qui pouvaient lui procurer l'empire ». Montesquieu fit bien de supprimer cette assertion exagérée.

(4) La suite même du chapitre dément cette assertion, et montre assez que la liberté de Rome était la chose dont se souciaient le moins les soldats d'Antoine et ceux d'Octave.

quoiqu'ils la détruisissent sans cesse, n'y ayant rien de si aveugle qu'une armée.

La bataille d'Actium se donna. Cléopâtre fuit et entraîna Antoine avec elle; il est certain que dans la suite (1) elle le trahit : peut-être que, par cet esprit de coquetterie inconcevable des femmes, elle avait formé le dessein de mettre encore à ses pieds un troisième maître du monde.

Une femme à qui Antoine avait sacrifié le monde entier le trahit; tant de capitaines et tant de rois qu'il avait agrandis ou faits, lui manquèrent; et, comme si la générosité avait été liée à la servitude, une troupe de gladiateurs lui conserva une fidélité héroïque. Comblez un homme de bienfaits, la première idée que vous lui inspirez, c'est de chercher les moyens de les conserver : ce sont de nouveaux intérêts que vous lui donnez à défendre (2).

Ce qu'il y a de surprenant dans ces guerres, c'est qu'une bataille décidait presque toujours l'affaire, et qu'une défaite ne se réparait pas (3).

Les soldats romains n'avaient point proprement d'esprit de parti : ils ne combattaient point pour une certaine chose, mais pour une certaine personne; ils ne connaissaient que leur chef, qui les engageait par des espérances immenses; mais le chef battu n'étant plus en état de remplir ses promesses, ils se tournaient d'un autre côté. Les provinces n'entraient point non plus sincèrement dans la querelle; car il leur importait fort peu qui eût le dessus, du Sénat ou

(1) Voy. Dion, liv. I. (M.)

(2) Ce paragraphe manque dans l'édition originale.

(3) Cela n'est pas tout à fait exact, puisqu'il se livra huit grandes batailles depuis le passage du Rubicon jusqu'au principat d'Auguste. Le parti vaincu semblait toujours renaître avec un nouveau chef et sous un nouveau nom.

du peuple : ainsi, sitôt qu'un des chefs était battu, elles se donnaient (1) à l'autre ; car il fallait que chaque ville songeât à se justifier devant le vainqueur, qui, ayant des promesses immenses à tenir aux soldats, devait leur sacrifier les pays les plus coupables.

Nous avons eu en France deux sortes de guerres civiles : les unes avaient pour prétexte la religion, et elles ont duré, parce que le motif subsistait après la victoire ; les autres n'avaient pas proprement de motif, mais étaient excitées par la légèreté ou l'ambition de quelques grands, et elles étaient d'abord étouffées.

Auguste (c'est le nom que la flatterie donna à Octave) (2) établit l'ordre, c'est-à-dire une servitude durable : car, dans un Etat libre où l'on vient d'usurper la souveraineté, on appelle règle tout ce qui peut fonder l'autorité sans bornes d'un seul, et on nomme trouble, dissension, mauvais gouvernement, tout ce qui peut maintenir l'honnête liberté des sujets.

Tous les gens qui avaient eu des projets amoiteux avaient travaillé à mettre une espèce d'anarchie dans la République. Pompée, Crassus et César y réussirent à merveille : ils établirent une impunité de tous les crimes publics ; tout ce qui pouvait arrêter la corruption des mœurs, tout ce qui pouvait faire une bonne police (3), ils l'abolirent ; et, comme les bons législateurs

(1) Il n'y avait point de garnisons dans les villes pour les contenir ; et les Romains n'avaient eu besoin d'assurer leur empire que par des armées ou des colonies. (M.)

(2) *Non tantum novo sed etiam ampliore cognomine, quod loca quoque religiosa et in quibus augurato quid consecratur augusta dicantur.* (Suétone, *Aug.*, c. VII.)

(3) Nous avons vu plus haut ce mot employé dans le même sens ; *police*, dans Montesquieu, et en général chez les écrivains

cherchent à rendre leurs concitoyens meilleurs, ceux-ci travaillaient à les rendre pires; ils introduisirent donc la coutume de corrompre le peuple à prix d'argent, et quand on était accusé de brigues, on corrompait aussi les juges (1); ils firent troubler les élections par toutes sortes de violences, et quand on était mis en justice, on intimidait encore les juges; l'autorité même du peuple était anéantie, témoin Gabinius, qui, après avoir rétabli, malgré le peuple, Ptoloméé (2) à main armée, vint froidement demander le triomphe (3).

Ces premiers hommes de la République cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir et à devenir nécessaires en rendant extrêmes les inconvénients du gouvernement républicain; mais, lorsqu'Auguste fut une fois le maître, la politique le fit travailler à rétablir l'ordre pour faire sentir le bonheur du gouvernement d'un seul.

Lorsqu'Auguste avait les armes à la main, il crai-

du XVII^e siècle et chez ceux du siècle suivant, signifie l'ensemble des institutions d'un pays civilisé. C'est d'ailleurs à peu près le sens du mot grec πολιτεία. Le sens actuel se trouve plus rarement dans nos classiques, sans leur être inconnu :

La grossière police

D'un jeu si nécessaire interdit l'exercice

(Boil. Sat. x.)

V. p. 44, note 2.

(1) Cela se voit bien dans les *Lettres* de Cicéron à Atticus. (M.)

(2) Ptoloméé. La forme Ptoloméé est la plus fréquente au XVII^e siècle. Le roi d'Égypte s'appelle Ptoloméé dans la tragédie de Corneille, *Pompée*.

(3) César fit la guerre aux Gaulois, et Crassus aux Parthes, sans qu'il y eût eu aucune délibération du Sénat ni aucun décret du peuple. Voyez Dion. (M.)

gnait les révoltes des soldats, et non pas les conjurations des citoyens : c'est pour cela qu'il ménagea les premiers, et fut si cruel aux autres; lorsqu'il fut en paix, il craignit les conjurations, et, ayant toujours devant les yeux le destin de César, pour éviter son sort, il songea à s'éloigner de sa conduite. Voilà la clef de toute la vie d'Auguste. Il porta dans le Sénat une cuirasse sous sa robe; il refusa le nom de dictateur; et, au lieu que César disait insolemment que la République n'était rien et que ses paroles étaient des lois, Auguste ne parla que de la dignité du Sénat et de son respect pour la République (1). Il songea donc à établir le gouvernement le plus capable de plaire qui fût possible sans choquer ses intérêts; et il en fit un aristocratique par rapport au civil, et monarchique par rapport au militaire : gouvernement ambigu qui, n'étant pas soutenu par ses propres forces, ne pouvait subsister que tandis qu'il plairait (2) au monarque, et était entièrement monarchique par conséquent.

On a mis en question si Auguste avait eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire; mais qui ne voit que, s'il l'eût voulu, il était impossible qu'il n'y eût réussi? Ce qui fait voir que c'était un jeu, c'est qu'il demanda tous les dix ans qu'on le soulageât de ce poids, et qu'il le porta toujours : c'étaient de petites finesses pour se faire encore donner ce qu'il ne croyait pas avoir assez acquis. Je me détermine par toute la vie d'Auguste; et, quoique les hommes soient fort bizarres, cependant il arrive très rarement qu'ils renoncent dans un moment à ce à quoi ils ont réfléchi

(1) La plupart des gens qui s'élèvent prennent de nouveaux titres pour autoriser un nouveau pouvoir. Auguste voulut cacher une puissance nouvelle sous des noms connus et des dignités ordinaires. (Saint-Evremond.)

(2) Voyez ci-dessus, page 36, note 1.

pendant toute leur vie (1). Toutes les actions d'Auguste, tous ses règlements tendaient visiblement à l'établissement de la monarchie. Sylla se défait de la dictature; mais, dans toute la vie de Sylla, au milieu de ses violences, on voit un esprit républicain; tous ses règlements, quoique tyranniquement exécutés, tendent toujours à une certaine forme de république. Sylla, homme emporté, mène violemment les Romains à la liberté (2); Auguste, rusé tyran (3), les conduit doucement à la servitude. Pendant que sous Sylla la République reprenait des forces, tout le monde criait à la tyrannie; et, pendant que sous Auguste la tyrannie se fortifiait, on ne parlait que de liberté.

La coutume des triomphes, qui avaient tant contribué à la grandeur de Rome, se perdit sous Auguste; ou plutôt cet honneur devint un privilège de la souveraineté (4). La plupart des choses qui arrivèrent sous les empereurs avaient leur origine dans la République (5), et il faut les rapprocher : celui-là seul avait

(1) Le mot *réfléchir* est assez impropre ; le sens est : à ce qu'ils ont poursuivi pendant toute leur vie.

(2) Montesquieu ne put jamais se défaire de certaines préventions en faveur de Sylla. Voy., à la fin du volume, le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate*.

(3) J'emploie ici ce mot dans le sens des Grecs et des Romains, qui donnaient ce nom à tous ceux qui avaient renversé la démocratie. (M.) Dans l'édition originale, cette note se continue ainsi : « Car d'ailleurs, depuis la loi du peuple, Auguste était devenu prince légitime, *lege regia, quæ de ejus imperio lata est, populus ei et in eum omne imperium transtulit*. (Institutes, livre 1.) »

(4) On ne donna plus aux particuliers que les ornements triomphaux. (Dion, *in Aug.*) (M.)

(5) Les Romains ayant changé de gouvernement sans avoir été envahis, les mêmes coutumes restèrent après le changement du gouvernement dont la forme même resta à peu près. (M.)

droit de demander le triomphe sous les auspices duquel la guerre s'était faite (1); or elle se faisait toujours sous les auspices du chef, et par conséquent de l'empereur, qui était le chef de toutes les armées.

Comme du temps de la République on eut pour principe de faire continuellement la guerre, sous les empereurs la maxime fut d'entretenir la paix : les victoires ne furent regardées que comme des sujets d'inquiétude avec des armées qui pouvaient mettre leurs services à trop haut prix.

Ceux qui eurent quelque commandement craignirent d'entreprendre de trop grandes choses ; il fallut modérer sa gloire de façon qu'elle ne réveillât que l'attention et non pas la jalousie du prince, et ne point paraître devant lui avec un éclat que ses yeux ne pouvaient souffrir (2).

Auguste fut fort retenu (3) à accorder le droit de bourgeoisie romaine ; il fit des lois (4) pour empêcher qu'on n'affranchît trop d'esclaves (5) ; il recommanda par son testament que l'on gardât ces deux maximes, et qu'on ne cherchât point à étendre l'empire par de nouvelles guerres.

Ces trois choses étaient très bien liées ensemble :

(1) Dion (*in Aug.*, liv. LIV) dit qu'Agrippa négligea par modestie de rendre compte au Sénat de son expédition contre les peuples du Bosphore, et refusa même le triomphe, et que depuis lui personne de ses pareils ne triompha ; mais c'était une grâce qu'Auguste voulait faire à Agrippa, et qu'Antoine ne fit point à Ventidius la première fois qu'il vainquit les Parthes. (M.)

(2) Voir, dans la *Vie d'Agriola* par Tacite, le récit du retour d'Agriola à Rome, et des précautions que dut prendre le vainqueur pour se faire pardonner par Domitien ses victoires.

(3) Suétone, *in Aug.* (M.)

(4) Suétone, *Vie d'Auguste*. Voyez les *Institutes*, liv. I. (M.)

(5) Dion, *in Aug.* (M.)

dès qu'il n'y avait plus de guerres, il ne fallait plus de bourgeoisie nouvelle ni d'affranchissements (1).

Lorsque Rome avait des guerres continuelles, il fallait qu'elle réparât continuellement ses habitants : dans les commencements, on y mena une partie du peuple de la ville vaincue ; dans la suite, plusieurs citoyens des villes voisines y vinrent pour avoir part au droit de suffrage ; et ils s'y établirent en si grand nombre que, sur les plaintes des alliés, on fut souvent obligé de les renvoyer ; enfin on y arriva en foule des provinces. Les lois favorisèrent les mariages, et même les rendirent nécessaires. Rome fit dans toutes ses guerres un nombre d'esclaves prodigieux ; et lorsque ses citoyens furent comblés de richesses, ils en achetèrent de toutes parts, mais ils les affranchirent sans nombre (2), par générosité, par avarice, par faiblesse : les uns voulaient récompenser des esclaves fidèles ; les autres voulaient recevoir en leur nom le blé que la République distribuait aux pauvres citoyens ; d'autres enfin désiraient d'avoir à leur pompe funèbre beaucoup de gens qui la suivissent avec un chapeau de fleurs (3). Le peuple fut presque composé d'affranchis (4), de façon que ces maîtres du monde, non

(1) Les successeurs d'Auguste suivirent cependant une autre politique, qui peut aussi se justifier ; ils tendirent à faire qu'il n'y eût plus qu'une seule sorte de sujets sous un seul maître. Voilà comment le titre de citoyen romain finit par être attribué (sous Caracalla, croit-on) à tous les hommes libres de l'empire.

(2) Denys d'Halicarnasse, liv. iv. (M.)

(3) Un chapeau de fleurs, c'est-à-dire une couronne faite de fleurs. Comparez *chapelet* (petit chapeau), dont le sens primitif est le même, et désigne en particulier les couronnes de roses posées sur la tête des statues de Notre-Dame.

(4) Voyez Tacite, *Annales*, liv. XIII : *Late fusum id corpus*, etc. (M.)

seulement dans les commencements, mais dans tous les temps, furent pour la plupart d'origine servile.

Le nombre du petit peuple, presque tout composé d'affranchis ou de fils d'affranchis, devenant incommode, on en fit des colonies, par le moyen desquelles on s'assura de la fidélité des provinces; c'était une circulation des hommes de tout l'univers : Rome les recevait esclaves, et les renvoyait Romains (1).

Sous prétexte de quelques tumultes arrivés dans les élections, Auguste mit dans la ville un gouverneur et une garnison; il rendit les corps des légions éternels, les plaça sur les frontières, et établit des fonds particuliers pour les payer; enfin il ordonna que les vétérans recevraient leur récompense en argent et non pas en terres (2).

Il résultait plusieurs mauvais effets de cette distribution des terres que l'on faisait depuis Sylla : la propriété des biens des citoyens était rendue incertaine. Si on ne menait pas dans un même lieu les soldats d'une cohorte, ils se dégoûtaient de leur établissement, laissaient les terres incultes, et devenaient de dangereux citoyens (3); mais si on les distribuait par légions, les ambitieux pouvaient trouver contre la République des armées dans un moment.

Auguste fit des établissements fixes pour la ma-

(1) Les colonies romaines établies de tous côtés dans l'empire faisaient deux effets admirables : l'un de décharger la ville d'un grand nombre de citoyens, et la plupart pauvres ; l'autre de garder les postes principaux et d'accoutumer peu à peu les peuples étrangers aux mœurs romaines. (Bossuet.)

(2) Il régla que les soldats prétoriens auraient cinq mille drachmes, deux après seize ans de services, et les autres trois mille drachmes après vingt ans. (Dion, *in Aug.*) (M.)

(3) Voyez Tacite, *Annales*, liv. XIV, sur les soldats menés à Tarente et à Antium. (M.)

rine (1). Comme avant lui les Romains n'avaient point eu des corps perpétuels de troupes de terre, ils n'en avaient point non plus de troupes de mer. Les flottes d'Auguste eurent pour objet principal la sûreté des convois et la communication des diverses parties de l'empire; car d'ailleurs les Romains étaient les maîtres de toute la Méditerranée : on ne navigait (2) dans ces temps-là que dans cette mer, et ils n'avaient aucun ennemi à craindre.

Dion remarque très bien que depuis les empereurs il fut plus difficile d'écrire l'histoire : tout devint secret; toutes les dépêches des provinces furent portées dans le cabinet des empereurs; on ne sut plus que ce que la folie et la hardiesse des tyrans ne voulut point cacher, ou ce que les historiens conjecturèrent.

(1) A Ravenne, Misène et Fréjus.

(2) Voy. ci-dessus, page 33, note 1.

CHAPITRE XIV

TIBÈRE.

Comme on voit un fleuve miner lentement et sans bruit les digues qu'on lui oppose, et enfin les renverser dans un moment et couvrir les campagnes qu'elles conservaient, ainsi la puissance souveraine sous Auguste agit insensiblement, et renversa sous Tibère avec violence.

Il y avait une *loi de majesté* contre ceux qui commettaient quelque attentat contre le peuple romain. Tibère se saisit de cette loi, et l'appliqua non pas aux cas pour lesquels elle avait été faite, mais à tout ce qui put servir sa haine ou ses défiances. Ce n'étaient pas seulement les actions qui tombaient dans le cas de cette loi, mais des paroles, des signes, et des pensées même : car ce qui se dit dans ces épanchements de cœur que la conversation produit entre deux amis ne peut être regardé que comme des pensées ; il n'y eut donc plus de liberté dans les festins, de confiance dans les parentés, de fidélité dans les esclaves ; la dissimulation et la tristesse du prince se communiquant partout, l'amitié fut regardée comme un écueil, l'ingénuité comme une imprudence, la vertu comme une affectation qui pouvait rappeler dans l'esprit des peuples le bonheur des temps précédents (1).

(1) Montesquieu imite ici Saint-Evremond d'assez près, et tous deux s'inspirent de Tacite et de Suétone : « Tout est

Il n'y a point de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice, lorsqu'on va, pour ainsi dire, noyer des malheureux sur la planche même sur laquelle ils s'étaient sauvés (1).

Et comme il n'est jamais arrivé qu'un tyran ait manqué d'instruments de sa tyrannie, Tibère trouva toujours des juges prêts à condamner autant de gens qu'il en put soupçonner. Du temps de la République, le Sénat, qui ne jugeait point en corps les affaires des particuliers, connaissait, par une délégation du peuple, des crimes qu'on imputait aux alliés. Tibère lui renvoya de même le jugement de tout ce qu'il appelait crime de *lèse-majesté* contre lui. Ce corps tomba dans un état de bassesse qui ne peut s'exprimer; les sénateurs allaient au-devant de la servitude; sous la faveur de Séjan (2), les plus illustres d'entre eux faisaient le métier de délateurs.

Il me semble que je vois plusieurs causes de cet

crime de lèse-majesté. On punissait autrefois une véritable conspiration; on punit ici une parole innocente malicieusement expliquée. Les plaintes qu'on a laissées aux malheureux pour le soulagement de leurs misères; les larmes, ces expressions naturelles de nos douleurs; les soupirs qui nous échappent malgré nous, les simples regards devenaient funestes. La naïveté du discours exprimait de méchants desseins; la discrétion du silence cachait de méchantes intentions... Parler, se taire, se réjouir, s'affliger, avoir de la peur ou de l'assurance; tout était crime. »

(1) Un tyran spirituel est un animal bien dangereux. Il ne se contente pas d'opprimer, mais il veut encore que le peuple bénisse la main qui le foule et le persécute. (Frédéric II.)

(2) Séjan, commandant de la garde prétorienne, favori de Tibère, qui à la fin se défia de lui, et le fit condamner par le Sénat.

esprit de servitude qui régnait pour lors (1) dans le Sénat. Après que César eut vaincu le parti de la République, les amis et les ennemis qu'il avait dans le Sénat concoururent également à ôter toutes les bornes que les lois avaient mises à sa puissance, et à lui déférer des honneurs excessifs ; les uns cherchaient à lui plaire, les autres à le rendre odieux. Dion nous dit que quelques-uns allèrent jusqu'à proposer qu'il lui fût permis de jouir de toutes les femmes qu'il lui plairait(2) ; cela fit qu'il ne se défia point du Sénat, et qu'il y fut assassiné ; mais cela fit aussi que dans les règnes suivants il n'y eut point de flatterie qui fût sans exemple et qui pût révolter les esprits.

Avant que Rome fût gouvernée par un seul, les richesses des principaux Romains étaient immenses, quelles que fussent les voies qu'ils employaient pour les acquérir ; elles furent presque toutes ôtées sous les empereurs : les sénateurs n'avaient plus ces grands clients qui les comblaient de biens (3) ; on ne pouvait guère rien prendre dans les provinces que pour César, surtout lorsque ses procureurs, qui étaient à peu près comme sont aujourd'hui nos intendants (4), y furent établis. Cependant, quoique la source des richesses fût coupée, les dépenses subsistaient toujours, le train de

(1) Voir note 1, page 5.

(2) Dion le dit en effet ; mais cette assertion, inconciliable avec les mœurs romaines, paraît fabuleuse, ou repose sur quelque fait mal compris ou dénaturé.

(3) L'édition originale a ajouté en note : « Les grands de Rome étaient déjà pauvres, du temps d'Auguste ; on ne voulait plus être ni édile ni tribun du peuple ; beaucoup même ne se souciaient pas d'être sénateurs. »

(4) Les intendants des provinces, créés par un édit de Louis XIII de mai 1635, étaient chargés de les administrer au nom du Roi, dont ils étaient les agents directs et révocables, sous le titre d'*intendants du militaire, justice, police et finances*.

vie était pris, et on ne pouvait plus le soutenir que par la faveur de l'empereur.

Auguste avait ôté au peuple la puissance de faire des lois et celle de juger les crimes publics ; mais il lui avait laissé, ou du moins avait paru lui laisser celle d'élire les magistrats. Tibère, qui craignait les assemblées d'un peuple si nombreux, lui ôta encore ce privilège, et le donna au Sénat, c'est-à-dire à lui-même (1) : or on ne saurait croire combien cette décadence du pouvoir du peuple avilit l'âme des grands. Lorsque le peuple disposait des dignités, les magistrats qui les briguaient faisaient bien des bassesses, mais elles étaient jointes à une certaine magnificence qui les cachait, soit qu'ils donnassent des jeux ou de certains repas au peuple, soit qu'ils lui distribuassent de l'argent ou des grains (2) : quoique le motif fût bas, le moyen avait quelque chose de noble, parce qu'il convient toujours à un grand homme d'obtenir par des libéralités la faveur du peuple. Mais lorsque le peuple n'eut plus rien à donner, et que le prince, au nom du Sénat, disposa de tous les emplois, on les demanda et on les obtint par des voies indignes ; la flatterie, l'infamie, les crimes furent des arts nécessaires pour y parvenir.

Il ne paraît pourtant point que Tibère voulût avilir le Sénat ; il ne se plaignait de rien tant que du penchant qui entraînait ce corps à la servitude ; toute sa vie est pleine de ses dégoûts là-dessus (3) ; mais il était

(1) Tacite, *Annales*, liv. I ; Dion, liv. LIV. (M.) L'édition originale ajoute en note : « Caligula rétablit les comices et les ôta ensuite ».

(2) Corrompre le peuple, est-il beaucoup plus noble que flatter un prince ?

(3) *Memoriæ proditur Tiberium quoties curia egrederetur, græcis verbis in hunc modum eloqui solitum : O homines ad ser-*

comme la plupart des hommes : il voulait des choses contradictoires ; sa politique générale n'était point d'accord avec ses passions particulières. Il aurait désiré un sénat libre et capable de faire respecter son gouvernement ; mais il voulait aussi un sénat qui satisfît à tous les moments ses craintes, ses jalouïes, ses haines ; enfin l'homme d'Etat cédaït continuellement à l'homme.

Nous avons dit que le peuple avait autrefois obtenu des patriciens qu'il aurait des magistrats de son corps qui le défendraient contre les insultes et les injustices qu'on pourrait lui faire : afin qu'ils fussent en état d'exercer ce pouvoir, on les déclara sacrés et inviolables, et on ordonna que quiconque maltraiterait un tribun, de fait ou par parole, serait sur-le-champ puni de mort. Or les empereurs étant revêtus de la puissance des tribuns, ils en obtinrent les privilèges ; et c'est sur ce fondement qu'on fit mourir tant de gens, que les délateurs purent faire leur métier tout à leur aise, et que l'accusation de lèse-majesté, ce crime, dit Pline, de ceux à qui on ne peut point imputer de crime, fût étendue à ce qu'on voulut.

Je crois pourtant que quelques-uns de ces titres d'accusation n'étaient pas si ridicules qu'ils nous paraissent aujourd'hui ; et je ne puis penser que Tibère eût fait accuser un homme pour avoir vendu avec sa maison la statue de l'empereur (1) ; que Domitien eût fait condamner à mort une femme pour s'être déshabillée devant son image, et un citoyen parce

vitutem paratos! Scilicet illum qui libertatem publicam nolle, tam projectæ servientium patientiæ tædebat. (Tacite, *Annales*, III, 65.) *Libertatem metuebat, adulationem oderat.* (Id. *Ib.*, ch. 87.)

(1) Tacite (*Annales*, I, ch. 73) dit au contraire que Tibère défendit et excusa Falanius, accusé de ce prétendu crime. Or conviendra que Tibère n'a pas besoin d'être calomnié.

qu'il avait la description de toute la terre peinte sur les murailles de sa chambre (1), si ces actions n'avaient réveillé dans l'esprit des Romains que l'idée qu'elles nous donnent à présent. Je crois qu'une partie de cela est fondée sur ce que, Rome ayant changé de gouvernement, ce qui ne nous paraît pas de conséquence (2) pouvait l'être pour lors : j'en juge par ce que nous voyons aujourd'hui chez une nation qui ne peut pas être soupçonnée de tyrannie, où il est défendu de boire à la santé d'une certaine personne (3).

Je ne puis rien passer qui serve à faire connaître le génie du peuple romain : il s'était si fort accoutumé à obéir, et à faire toute sa félicité de la différence de ses maîtres (4), qu'après la mort de Germanicus il donna des marques de deuil, de regret et de désespoir que l'on ne trouve plus parmi nous. Il faut voir les historiens décrire la désolation publique, si grande, si longue, si peu modérée (5), et cela n'était point joué : car le corps entier du peuple n'affecte, ne flatte, ni ne dissimule.

Le peuple romain, qui n'avait plus de part au gouvernement, composé presque d'affranchis ou de gens sans industrie qui vivaient aux dépens du trésor public, ne sentait que son impuissance ; il s'affligeait comme les enfants et les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur faiblesse : il était mal ; il plaça ses craintes et ses espérances sur la personne de Ger-

(1) Suétone, *Domitien*, x

(2) Voy. p. 45, note 2.

(3) Il était défendu, en Angleterre, de porter des toasts aux prétendants Stuarts, le chevalier de Saint-Georges, et son fils Charles-Edouard.

(4) Mettre tout son bonheur à changer de maîtres.

(5) Voyez Tacite. (M.)

manicus ; et, cet objet lui étant enlevé, il tomba dans le désespoir.

Il n'y a point de gens qui craignent si fort les malheurs que ceux que la misère de leur condition pourrait rassurer, et qui devraient dire avec Andromaque : *Flût à Dieu que je craignisse* (1) ! Il y a aujourd'hui à Naples cinquante mille hommes qui ne vivent que d'herbes et n'ont pour tout bien que la moitié d'un habit de toile ; ces gens-là, les plus malheureux de la terre, tombent dans un abattement affreux à la moindre fumée du Vésuve : ils ont la sottise de craindre de devenir malheureux (2).

(1) « *Ulysses. Quid respicis, trepidasque ? jam certe perit.* » — *Androm. Utinam timerem.* (Sénèque, *les Troyennes.*)

(2) Les *lazaroni* ne se jugeaient pas aussi malheureux que Montesquieu le suppose ; ils tenaient à leur vie, toute misérable qu'elle fût, et quand ils voyaient fumer le Vésuve, ils tremblaient de voir périr une ville dont ils jouissaient à leur façon.

CHAPITRE XV

DES EMPEREURS, DEPUIS CAIUS CALIGULA JUSQU'À ANTONIN.

Caligula succéda à Tibère ; on disait de lui qu'il n'y avait jamais eu un meilleur esclave ni un plus méchant maître ; ces deux choses sont assez liées, car la même disposition d'esprit qui fait qu'on a été vivement frappé de la puissance illimitée de celui qui commande fait qu'on ne l'est pas moins lorsque l'on vient à commander soi-même.

Caligula rétablit les comices (1), que Tibère avait ôtées (2), et abolit ce crime arbitraire de lèse-majesté qu'il avait établi ; par où l'on peut juger que le commencement du règne des mauvais princes est souvent comme la fin de celui des bons, parce que, par un esprit de contradiction sur la conduite de ceux à qui ils succèdent, ils peuvent faire ce que les autres font par vertu ; et c'est à cet esprit de contradiction que nous devons bien de bons règlements et bien de mauvais aussi (3).

Qu'y gagna-t-on ? Caligula ôta les accusations des crimes de lèse-majesté, mais il faisait mourir militairement tous ceux qui lui déplaisaient ; et ce n'était pas à quelques sénateurs qu'il en voulait, il tenait le glaive

(1) Il les ôta dans la suite. (M.)

(2) Cet emploi d'*ôter* dans le sens d'*abolir* est assez rare, quoique conforme à l'étymologie du mot (*haustare*, fréquentatif d'*haurire* ; ou *obstare*).

(3) Edit. originale : *bien des mauvais*.

suspendu sur le Sénat, qu'il menaçait d'exterminer tout entier.

Cette épouvantable tyrannie des empereurs venait de l'esprit général des Romains : comme ils tombèrent tout à coup sous un gouvernement arbitraire, et qu'il n'y eut presque point d'intervalle chez eux entre commander et servir, ils ne furent point préparés à ce passage par des mœurs douces ; l'humeur féroce resta ; les citoyens furent traités comme ils avaient traité eux-mêmes les ennemis vaincus, et furent gouvernés sur le même plan. Sylla entrant dans Rome ne fut pas un autre homme que Sylla entrant dans Athènes ; il exerça le même droit des gens. Pour les États qui n'ont été soumis qu'insensiblement, lorsque les lois leur manquent, ils sont encore gouvernés par les mœurs (1).

La vue continuelle des combats des gladiateurs rendait les Romains extrêmement féroces : on remarqua que Claude devint plus porté à répandre le sang à force de voir ces sortes de spectacles ; l'exemple de cet empereur, qui était d'un naturel doux et qui fit tant de cruautés, fait bien voir que l'éducation de son temps était différente de la nôtre.

Les Romains, accoutumés à se jouer de la nature humaine dans la personne de leurs enfants (2) et de leurs esclaves, ne pouvaient guère connaître cette vertu que nous appelons humanité. D'où peut venir cette férocité que nous trouvons dans les habitants de nos colonies, que de cet usage continuel des châtimens sur

(1) L'expression de cette pensée est plus hardie dans l'édition originale : « Pour nous, qui n'avons été soumis qu'insensiblement, lorsque les lois nous manquent, nous sommes encore gouvernés par les mœurs ».

(2) Voyez les lois romaines sur la puissance des pères et celle des mères. (M.)

une malheureuse partie du genre humain (1) ? Lorsque l'on est cruel dans l'état civil, que peut-on attendre de la douceur et de la justice naturelle (2) ?

On est fatigué de voir dans l'histoire des empereurs le nombre infini de gens qu'ils firent mourir pour confisquer leurs biens ; nous ne trouvons rien de semblable dans nos histoires modernes. Cela, comme nous venons de dire, doit être attribué à des mœurs plus douces et à une religion plus réprimante ; et de plus on n'a point à dépouiller les familles de ces sénateurs qui avaient ravagé le monde : nous tirons cet avantage de la médiocrité de nos fortunes, qu'elles sont plus sûres ; nous ne valons pas la peine qu'on nous ravisse nos biens (3).

Le peuple de Rome, ce que l'on appelait *plebs*, ne haïssait pas les plus mauvais empereurs. Depuis qu'il avait perdu l'empire, et qu'il n'était plus occupé à la guerre, il était devenu le plus vil de tous les peuples ; il regardait le commerce et les arts comme des choses propres aux seuls esclaves, et les distributions de blé qu'il recevait lui faisaient négliger les terres : on l'avait accoutumé aux jeux et aux spectacles. Quand il n'eut plus de tribuns à écouter ni de magistrats à élire, ces choses vaines lui devinrent nécessaires, et son oisiveté lui en augmenta le goût. Or Caligula, Néron, Commode, Caracalla, étaient regrettés du peuple à cause de leur folie même ; car ils aimaient avec fureur ce que le peuple aimait, et contribuaient de

(1) Sur les esclaves noirs.

(2) C'est-à-dire : lorsqu'on est cruel en vertu des lois et des usages, ou du moins avec leur aveu, que peut-on attendre de la douceur et de la justice naturelle ?

(3) Le duc de Bragance avait des biens immenses dans le Portugal ; lorsqu'il se révolta, on félicita le roi d'Espagne de la riche confiscation qu'il allait avoir. (M.)

tout leur pouvoir, et même de leur personne, à ses plaisirs ; ils prodiguaient pour lui toutes les richesses de l'empire ; et, quand elles étaient épuisées, le peuple voyait sans peine dépouiller toutes les grandes familles ; il jouissait des fruits de la tyrannie, et il en jouissait purement (1), car il trouvait sa sûreté dans sa bassesse. De tels princes haïssaient naturellement les gens de bien ; ils savaient qu'ils n'en étaient pas approuvés (2) : indignés de la contradiction ou du silence d'un citoyen austère (3), enivrés des applaudissements de la populace, ils parvenaient à s'imaginer que leur gouvernement faisait la félicité publique, et qu'il n'y avait que des gens malintentionnés qui pussent le censurer (4) :

(1) Comme d'un plaisir sans mélange, aucun souci ne troublant sa jouissance.

(2) Les Grecs avaient des jeux où il était décent de combattre, comme il était glorieux d'y vaincre ; les Romains n'avaient guère que des spectacles, et celui des infâmes gladiateurs leur était particulier. Or qu'un grand personnage descendît lui-même sur l'arène ou montât sur le théâtre, la gravité romaine ne le souffrait pas. Comment un sénateur aurait-il pu s'y résoudre, lui à qui les lois défendaient de contracter aucune alliance avec des gens que les dégoûts ou les applaudissements même du peuple avaient flétris ? Il y parut pourtant des empereurs ; et cette folie, qui montrait en eux le plus grand dérèglement du cœur, un mépris de ce qui était beau, de ce qui était honnête, de ce qui était bon, est toujours marquée chez les historiens avec le caractère de la tyrannie. (M.)

(3) On lit en note dans l'édition originale : « Comme autrefois l'austérité des mœurs n'avait pu souffrir la licence et les dérèglements du théâtre, il était resté dans l'esprit des honnêtes gens un mépris pour ceux qui en exerçaient la profession ».

(4) Dans l'édition originale, on lisait ici (au lieu du paragraphe suivant) :

« Lorsqu'un empereur fit voir sa force et son adresse, comme

Caligula était un vrai sophiste dans sa cruauté : comme il descendait également d'Antoine et d'Auguste, il disait qu'il punirait les consuls s'ils célébraient le jour de réjouissance établi en mémoire de la victoire d'Actium, et qu'il les punirait s'ils ne le célébraient pas; et Drusille, à qui il accorda des honneurs divins, étant morte, c'était un crime de la pleurer parce qu'elle était déesse, et de ne la pas pleurer parce qu'elle était sa sœur.

C'est ici qu'il faut se donner le spectacle des choses humaines. Qu'on voie dans l'histoire de Rome tant de guerres entreprises, tant de sang répandu, tant de peuples détruits, tant de grandes actions, tant de triomphes, tant de politique, de sagesse, de prudence, de constance, de courage; ce projet d'envahir tout si bien formé, si bien soutenu, si bien fini, à quoi aboutit-il, qu'à assouvir le bonheur de cinq ou six monstres (1)? Quoi! ce Sénat n'avait fait évanouir tant de rois

quand Commode tua devant le peuple tant de bêtes à coups de traits avec une facilité si singulière, il devait s'attirer l'admiration du peuple et des soldats, parce que l'adresse et la force étaient des qualités nécessaires pour l'art militaire de ces temps-là. »

Et en note :

« Quoique les gladiateurs eussent la plus infâme origine et la plus infâme profession qu'il y ait jamais eu, car c'étaient des esclaves ou des criminels qu'on obligeait de se dévouer et de combattre jusqu'à la mort aux funérailles des grands. Cependant la passion pour leurs exercices, qui avaient tant de rapport à ceux de la guerre, devint telle qu'on ne saurait la regarder que comme une fureur. Les empereurs, les sénateurs, les grands, les femmes mêmes parurent sur l'arène; *nec virorum modo pugnas, sed et feminarum*. (Suétone, *in Domit.*) Les Romains n'avaient pas moins de goût pour les athlètes. »

Montesquieu supprima ces deux passages, et il y substitua la note : *Les Grecs avaient des jeux, etc.*

(1) Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour ar-

que pour tomber lui-même dans le plus bas esclavage de quelques-uns de ses plus indignes citoyens, et s'exterminer par ses propres arrêts? On n'élève donc sa puissance que pour la voir mieux renversée? Les hommes ne travaillent à augmenter leur pouvoir que pour le voir tomber contre eux-mêmes dans de plus heureuses mains (1)?

Caligula ayant été tué, le Sénat s'assembla pour établir une forme de gouvernement; dans le temps qu'il délibérait, quelques soldats entrèrent dans le palais pour piller; ils trouvèrent dans un lieu obscur un homme tremblant de peur; c'était Claude : ils le saluèrent empereur.

Claude acheva de perdre les anciens ordres en donnant à ses officiers le droit de rendre la justice (2). Les guerres de Marius (3) et de Sylla ne se faisaient

dent de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée, par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire. En un mot, il n'y a pas de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens. Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. (Bossuet.)

(1) Montesquieu ne dit pas que si l'aristocratie romaine souffrit cruellement sous le régime impérial, les provinces, qu'elle avait tant maltraitées jusqu'à César, respirèrent sous un gouvernement mieux réglé, quoique toujours despotique.

(2) Auguste avait établi les procureurs, mais ils n'avaient point de juridiction; et quand on ne leur obéissait pas, il fallait qu'ils recourussent à l'autorité du gouverneur de la province ou du préteur. Mais, sous Claude, ils eurent la juridiction ordinaire comme lieutenants de la province; ils jugèrent encore des affaires fiscales, ce qui mit les fortunes de tout le monde entre leurs mains. (M.)

(3) Voyez Tacite, *Annales*, liv XII. (M.)

principalement que pour savoir qui aurait ce droit, des sénateurs ou des chevaliers; une fantaisie d'un imbécile l'ôta aux uns et aux autres: étranges succès d'une dispute qui avait mis en combustion tout l'univers!

Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du prince qui succède à la république; car il se trouve avoir toute la puissance du peuple, qui n'avait pu se limiter lui-même. Aussi voyons-nous aujourd'hui les rois de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe (1).

Le peuple ne fut pas moins avili que le Sénat et les chevaliers. Nous avons vu que jusqu'au temps des empereurs il avait été si belliqueux que les armées qu'on levait dans la ville se disciplinaient sur-le-champ et allaient droit à l'ennemi. Dans les guerres civiles de Vitellius et de Vespasien, Rome, en proie à tous les ambitieux et pleine de bourgeois timides, tremblait devant la première bande de soldats qui pouvait s'en approcher.

La condition des empereurs n'était pas meilleure: comme ce n'était pas une seule armée qui eût le droit ou la hardiesse d'en élire un, c'était assez que quelqu'un fût élu par une armée pour devenir désagréable aux autres, qui lui nommaient d'abord un compétiteur.

Ainsi, comme la grandeur de la République fut fatale au gouvernement républicain, la grandeur de l'Empire le fut à la vie des empereurs. S'ils n'avaient eu qu'un pays médiocre (2) à défendre, ils n'auraient eu qu'une principale armée qui, les ayant une fois élus, aurait respecté l'ouvrage de ses mains.

Les soldats avaient été attachés à la famille de

(1) C'est en 1665 que la royauté en Danemark, jusque-là élective et impuissante, devint héréditaire et absolue dans la personne de Frédéric III.

(2) De médiocre étendue.

César, qui était garante de tous les avantages que leur avait procurés la révolution. Le temps vint que les grandes familles de Rome furent toutes exterminées par celle de César, et que celle de César, dans la personne de Néron, périt elle-même. La puissance civile, qu'on avait sans cesse abattue, se trouva hors d'état de contrebalancer la militaire; chaque armée voulut faire un empereur.

Comparons ici les temps. Lorsque Tibère commença à régner, quel parti ne tira-t-il pas du Sénat (1) ? Il apprit que les armées d'Illyrie et de Germanie s'étaient soulevées; il leur accorda quelques demandes, et il soutint que c'était au Sénat à juger des autres (2); il leur envoya des députés de ce corps. Ceux qui ont cessé de craindre le pouvoir peuvent encore respecter l'autorité. Quand on eut représenté aux soldats comment, dans une armée romaine, les enfants de l'empereur et les envoyés du Sénat romain couraient risque de la vie (3), ils purent se repentir et aller jusqu'à se punir eux-mêmes (4). Mais, quand le Sénat fut entièrement abattu, son exemple ne toucha personne. En vain Othon harangue-t-il ses soldats pour leur parler de la dignité du Sénat (5); en vain Vitellius envoie-t-il les principaux sénateurs pour faire sa paix avec Vespasien (6) : on ne rend point dans un moment aux ordres de l'Etat le respect qui leur a été ôté si longtemps. Les armées ne regardèrent ces

(1) Tacite, *Annales*, liv. I. (M.)

(2) *Cætera Senatui servanda*. (Tacite, *Annal.*, liv. I.) (M.)

(3) Voyez la harangue de Germanicus. (Tacite, *Annal.*, liv. I.)

(4) *Gaudebat cædibus miles, quasi semet absolveret*. (Tacite, *Annal.*, liv. I.) On révoqua dans la suite les privilèges extorqués. (Tacite, *Ibid.*) (M.)

(5) Tacite, *Hist.*, liv. I. (M.)

(6) Tacite, *Hist.*, liv. III. (M.)

députés que comme les plus lâches esclaves d'un maître qu'elles avaient déjà réprouvé.

C'était une ancienne coutume des Romains que celui qui triomphait distribuait quelques deniers à chaque soldat : c'était peu de chose (1). Dans les guerres civiles, on augmenta ces dons (2). On les faisait autrefois de l'argent pris sur les ennemis; dans ces temps malheureux, on donna celui des citoyens, et les soldats voulaient un partage là où il n'y avait pas de butin. Ces distributions n'avaient lieu qu'après une guerre; Néron les fit pendant la paix; les soldats s'y accoutumèrent, et ils frémirent contre Galba, qui leur disait avec courage qu'il ne savait pas les acheter, mais qu'il savait les choisir (3).

Galba, Othon (4), Vitellius, ne firent que passer; Vespasien fut élu comme eux par les soldats (5) : il

(1) Voyez dans Tite-Live les sommes distribuées dans divers triomphes. L'esprit des capitaines était de porter beaucoup d'argent dans le trésor public, et d'en donner peu aux soldats. (M.)

(2) Paul-Emile, dans un temps où la grandeur des conquêtes avait fait augmenter les libéralités, ne distribua que cent deniers à chaque soldat; mais César en donna deux mille, et son exemple fut suivi par Antoine et Octave, par Brutus et Cassius. Voyez Dion et Appien. (M.)

(3) « Legi a se militem, non emi. » Le consul, au temps de la République, faisait défiler devant lui les citoyens en âge de servir, et choisissait (*eligebat*) parmi eux les soldats qu'il voulait enrôler. Dans la tragédie d'*Othon*, par Corneille, Vinius dit, en parlant de Galba :

Il pouvait, sous l'appât d'une feinte promesse,
Jeter dans les soldats un moment d'allégresse;
Mais il a mieux aimé hautement protester
Qu'il savait les choisir et non les acheter.

(4) *Suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum, et transtulerunt.* (Tacite, *Hist.*, liv. I.) (M.)

(5) Galba succéda à Néron en juin 68 av. J.-C.; il périt le 15

ne songea, dans tout le cours de son règne, qu'à rétablir l'empire, qui avait été successivement occupé par six tyrans également cruels, presque tous furieux, souvent imbéciles, et, pour comble de malheur, prodigues jusques à la folie (1).

Tite, qui lui succéda, fut les délices du peuple romain; Domitien fit voir un nouveau monstre plus cruel ou du moins plus implacable que ceux qui l'avaient précédé, parce qu'il était plus timide.

Ses affranchis les plus chers, et, à ce que quelques-uns ont dit, sa femme même, voyant qu'il était aussi dangereux dans ses amitiés que dans ses haines, et qu'il ne mettait aucunes bornes à ses méfiances ni à ses accusations, s'en défirent. Avant de faire le coup, ils jetèrent les yeux sur un successeur, et choisirent Nerva, vénérable vieillard.

Nerva adopta Trajan, prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé: ce fut un bonheur d'être né sous son règne; il n'y en eut point de si heureux ni de si glorieux pour le peuple romain. Grand homme d'Etat, grand capitaine; ayant un cœur bon, qui le portait au bien; un esprit éclairé, qui lui montrait le meilleur (2); une âme noble, grande, belle; avec toutes les vertus, n'étant extrême sur aucune; enfin l'homme le plus propre à honorer la nature humaine et représenter la divine (3).

Il exécuta le projet de César, et fit avec succès la

janvier 69; Othon se tua le 16 avril; Vitellius fut tué le 22 décembre de la même année.

(1) Tibère, Caligula, Claude, Néron, Othon, Vitellius.

(2) *Le meilleur* est au neutre; dans le même sens nous disons *le mieux*, avec raison, car *meilleur* vient de *melio*, et *mieux* de *melius*.

(3) « Diis simillimus princeps. » (Pline, *Panégistique de Trajan*.) Mais il y aurait un peu à rabattre de ces éloges emphatiques.

guerre aux Parthes : tout autre aurait succombé dans une entreprise où les dangers étaient toujours présents et les ressources éloignées, où il n'était pas sûr de ne pas périr après avoir vaincu.

La difficulté consistait et dans la situation des deux empires et dans la manière de faire la guerre des deux peuples. Prenait-on le chemin de l'Arménie, vers les sources du Tigre et de l'Euphrate, on trouvait un pays montueux et difficile où l'on ne pouvait mener de convois, de façon que l'armée était demi-ruinée avant d'arriver en Médie (1). Entrait-on plus bas vers le midi, par Nisibe, on trouvait un désert affreux qui séparait les deux empires. Voulait-on passer plus bas encore et aller par la Mésopotamie, on traversait un pays en partie inculte, en partie submergé, et, le Tigre et l'Euphrate allant du nord au midi, on ne pouvait pénétrer dans le pays sans quitter ces fleuves, ni guère quitter ces fleuves sans périr.

Quant à la manière de faire la guerre des deux nations, la force des Romains consistait dans leur infanterie, la plus forte, la plus ferme et la mieux disciplinée du monde.

Les Parthes n'avaient point d'infanterie, mais une cavalerie admirable : ils combattaient de loin et hors de la portée des armes romaines ; le javelot pouvait rarement les atteindre ; leurs armes étaient l'arc et des flèches redoutables ; ils assiégeaient une armée plutôt qu'ils ne la combattaient ; inutilement poursuivis, parce que chez eux fuir c'était combattre, ils faisaient retirer les peuples à mesure qu'on approchait, et ne laissaient dans les places que les garnisons ; et, lorsqu'on les avait prises, on était obligé de les détruire ;

(1) Le pays ne fournissait pas d'assez grands arbres pour faire des machines pour assiéger les places. (Plutarque, *Vie d'Antoine.*) (M.)

ils brûlaient avec art tout le pays autour de l'armée ennemie, et lui ôtaient jusques à l'herbe même; enfin ils faisaient à peu près la guerre comme on la fait encore aujourd'hui sur les mêmes frontières.

D'ailleurs les légions d'Illyrie et de Germanie, qu'on transportait dans cette guerre, n'y étaient pas propres (1); les soldats, accoutumés à manger beaucoup dans leur pays, y périssaient presque tous.

Ainsi, ce qu'aucune nation n'avait pas encore fait (2), d'éviter le joug des Romains, celle des Parthes le fit, non pas comme invincible, mais comme inaccessible.

Adrien abandonna les conquêtes (3) de Trajan, et borna l'empire à l'Euphrate; et il est admirable qu'après tant de guerres les Romains n'eussent perdu que ce qu'ils avaient voulu quitter, comme la mer, qui n'est moins étendue que lorsqu'elle se retire d'elle-même (4).

La conduite d'Adrien causa beaucoup de murmures: on lisait (5) dans les livres sacrés des Romains que, lorsque Tarquin voulut bâtir le Capitole, il trouva que la place la plus convenable était occupée par les statues de beaucoup d'autres divinités; il s'enquit, par la science qu'il avait dans les augures, si elles voudraient céder leur place à Jupiter; toutes y con-

(1) Voyez Hérodien, *Vie d'Alexandre*. (M.)

(2) *Pas*, précédé d'*aucune* et d'une négation, est inutile et fait pléonasme.

(3) Voyez Eutrope. La Dacie ne fut abandonnée que sous Aurélien. (M.)

(4) Il est vrai que les Romains quittèrent la Parthie, mais parce qu'ils ne pouvaient plus la garder; ils ne purent la reconquérir; au lieu que la mer recule, mais pour revenir. Ainsi la comparaison a plus d'éclat que de justesse. Il y a quelques-uns de ces faux brillants dans le style de Montesquieu.

(5) S. Aug., *De la Cité de Dieu*, liv. iv, ch. 23 et 29. (M.)

sentirent, à la réserve de Mars, de la Jeunesse et du dieu Terme. Là-dessus s'établirent trois opinions religieuses : que le peuple de Mars ne céderait à personne le lieu qu'il occupait ; que la jeunesse romaine ne serait point surmontée ; et qu'enfin le dieu Terme des Romains ne reculerait jamais, ce qui arriva pourtant sous Adrien.

CHAPITRE XVI

DE L'ÉTAT DE L'EMPIRE DEPUIS ANTONIN
JUSQU'A PROBUS.

Dans ces temps-là, la secte des stoïciens s'étendait et s'accréditait dans l'empire (1) : il semblait que la nature humaine eût fait un effort pour produire d'elle-même cette secte admirable, qui était comme ces plantes que la terre fait naître dans des lieux que le ciel n'a jamais vus (2).

Les Romains lui durent leurs meilleurs empereurs : rien n'est capable de faire oublier le premier Antonin, que Marc-Aurèle qu'il adopta ; on sent en soi-même un plaisir secret lorsqu'on parle de cet empereur ; on ne peut lire sa vie sans une espèce d'attendrissement ; tel est l'effet qu'elle produit qu'on a meilleure opinion de soi-même (3), parce qu'on a meilleure opinion des hommes.

La sagesse de Nerva, la gloire de Trajan, la valeur d'Adrien, la vertu des deux Antonins, se firent respecter des soldats ; mais, lorsque de nouveaux monstres prirent leur place, l'abus du gouvernement militaire

(1) Zénon l'avait fondée au commencement du III^e siècle avant J.-C. Voy. *Esprit des Loix*, xxiv, ch. 10.

(2) Comparaison un peu précieuse ; on pouvait dire plus simplement que le stoïcisme était le plus bel effort qu'ait produit la nature humaine en dehors de tout sentiment religieux.

(3) Tel est peut-être l'écueil du stoïcisme : il donne au sage une trop bonne opinion de soi-même.

Parut dans tout son excès; et les soldats qui avaient vendu l'empire, assassinèrent les empereurs pour en avoir un nouveau prix.

On dit qu'il y a un prince dans le monde qui travaille depuis quinze ans à abolir dans ses États le gouvernement civil pour y établir le gouvernement militaire (1). Je ne veux point faire des réflexions odieuses (2) sur ce dessein; je dirai seulement que, par la nature des choses, deux cents gardes peuvent mettre la vie d'un prince en sûreté. et non pas quatre-vingt mille; outre qu'il est plus dangereux d'opprimer un peuple armé qu'un autre qui ne l'est pas.

Commode succéda à Marc-Aurèle, son père : c'était un monstre qui suivait toutes ses passions et toutes celles de ses ministres et de ses courtisans. Ceux qui en délivrèrent le monde mirent en sa place Pertinax, vénérable vieillard que les soldats prétoriens massacrèrent d'abord.

Ils mirent l'empire à l'enchère, et Didius Julien l'emporta par ses promesses : cela souleva tout le monde ; car, quoique l'empire eût été souvent acheté, il n'avait pas encore été marchandé. Pescennius Niger, Sévère et Albin furent salués empereurs ; et Julien, n'ayant pu payer les sommes immenses qu'il avait promises, fut abandonné par ses soldats.

Sévère défait Niger et Albin : il avait de grandes qualités ; mais la douceur, cette première vertu des princes, lui manquait.

La puissance des empereurs pouvait plus aisément paraître tyrannique que celle des princes de nos jours. Comme leur dignité était un assemblage de toutes les

(1) Allusion à Frédéric-Guillaume I^{er}, roi de Prusse de 1713 à 1740. On l'appelait le Roi Sergent. Son fils Frédéric II lui dut l'armée dont il sut si bien se servir.

(2) *Odieuses, c.-à.-d. blessantes, désagréables.*

magistratures romaines ; que, dictateurs sous le nom d'empereurs, tribuns du peuple, proconsuls, censeurs, grands pontifes et, quand ils voulaient, consuls, ils exerçaient souvent la justice distributive (1), ils pouvaient aisément faire soupçonner que ceux qu'ils avoient condamnés, ils les avaient opprimés, le peuple jugeant ordinairement de l'abus de la puissance par la grandeur de la puissance ; au lieu que les rois d'Europe, législateurs et non pas exécuteurs de la loi, princes et non pas juges, se sont déchargés de cette partie de l'autorité qui peut être odieuse, et faisant eux-mêmes les grâces, ont commis (2) à des magistrats particuliers la distribution des peines.

Il n'y a guère eu d'empereurs plus jaloux de leur autorité que Tibère et Sévère ; cependant ils se laissèrent gouverner, l'un par Séjan, l'autre par Plautien, d'une manière misérable.

La malheureuse coutume de proscrire introduite par Sylla continua sous les empereurs ; et il fallait même qu'un prince eût quelque vertu pour ne la pas suivre : car, comme ses ministres et ses favoris jetaient d'abord les yeux sur tant de confiscations, ils ne lui parlaient que de la nécessité de punir et des périls de la clémence.

Les proscriptions de Sévère firent que plusieurs soldats de Niger (3) se retirèrent chez les Parthes (4) :

(1) La justice distributive est celle qui répartit, selon le mérite, les récompenses et les peines. L'expression n'est pas fort juste, puisque Montesquieu veut dire simplement que les empereurs avaient le pouvoir judiciaire ; or les juges ne récompensent pas.

(2) Au sens étymologique, c'est-à-dire *confié*.

Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis,
Si, donnant des sujets, il ôte les amis. (Cinna.)

(3) Hérodien, *Vie de Sévère*. (M.)

(4) Le mal continua sous Alexandre. Artaxerxès, qui réta-

ils leur apprirent ce qui manquait à leur art militaire, à faire usage des armes romaines, et même à en fabriquer ; ce qui fit que ces peuples, qui s'étaient ordinairement contentés de se défendre, furent dans la suite presque toujours agresseurs (1).

Il est remarquable que, dans cette suite de guerres civiles qui s'élevèrent continuellement, ceux qui avaient les légions d'Europe vainquirent presque toujours ceux qui avaient les légions d'Asie (2) ; et l'on trouve dans l'histoire de Sévère qu'il ne put prendre la ville d'Atra, en Arabie, parce que, les légions d'Europe s'étant mutinées, il fut obligé de se servir de celles de Syrie.

On sentit cette différence depuis qu'on commença à faire des levées dans les provinces (3) ; et elle fut telle entre les légions qu'elle était entre les peuples mêmes, qui, par la nature et par l'éducation, sont plus ou moins propres pour la guerre.

blit l'empire des Perses, se rendit formidable aux Romains, parce que leurs soldats, par caprice ou par libertinage, désertèrent en foule vers lui. (*Abrégé* de Xiphilin du liv. LXXX de Dion.) (M.) Libertinage signifie ici humeur indocile, révolte contre l'autorité légitime. C'est le sens ordinaire au XVII^e siècle.

(1) C'est-à-dire les Perses qui les suivirent. (M.)

(2) Sévère défit les légions asiatiques de Nige, Constantin celles de Licinius ; Vespasien, quoique proclamé par les armées de Syrie, ne fit la guerre à Vitellius qu'avec les légions de Mœsie, de Pannonie et de Dalmatie. Cicéron, étant dans son gouvernement, écrivait au Sénat qu'on ne pouvait compter sur les levées faites en Asie. Constantin ne vainquit Maxence, dit Zozime, que par sa cavalerie. Sur cela voyez ci-dessous le septième alinéa du chap. XXII. (M.)

(3) Auguste rendit les légions des corps fixes, et les plaça dans les provinces ; dans les premiers temps, on ne faisait des levées qu'à Rome, ensuite chez les Latins, après dans l'Italie, enfin dans les provinces. (M.)

Ces levées faites dans les provinces produisirent un autre effet : les empereurs, pris ordinairement dans la milice, furent presque tous étrangers, et quelquefois barbares ; Rome ne fut plus la maîtresse du monde, mais elle reçut des lois de tout l'univers.

Chaque empereur y porta quelque chose de son pays, ou pour les manières, ou pour les mœurs, ou pour la police, ou pour le culte ; et Héliogabale alla jusqu'à vouloir détruire tous les objets de la vénération de Rome, et ôter tous les dieux de leurs temples pour y placer le sien.

Ceci, indépendamment des voies secrètes que Dieu choisit, et que lui seul connaît (1), servit beaucoup à l'établissement de la religion chrétienne ; car il n'y avait plus rien d'étranger dans l'empire, et l'on y était préparé à recevoir toutes les coutumes qu'un empereur voudrait introduire.

On sait que les Romains reçurent dans leur ville les dieux des autres pays : ils les reçurent en conquérants ; ils les faisaient porter dans les triomphes. Mais lorsque les étrangers vinrent eux-mêmes les rétablir, on les réprima d'abord. On sait, de plus, que les Romains avaient coutume de donner aux divinités étrangères les noms de celles des leurs qui y avaient le plus de rapport : mais, lorsque les prêtres des autres pays voulurent faire adorer à Rome leurs divinités sous leurs propres noms, ils ne furent pas soufferts ; et ce fut un des grands obstacles que trouva la religion chrétienne.

On pourrait appeler Caracalla non pas un tyran,

(1) On remarquera cette différence entre les procédés de critique historique suivis par Bossuet et par Montesquieu ; le premier semble avoir assisté aux conseils de la Providence, tant il les explique avec précision et autorité ; le second affecte non de les nier, mais de les ignorer.

mais le destructeur des hommes : Caligula, Néron et Domitien bornaient leurs cruautés dans Rome ; celui-ci allait promener sa fureur dans tout l'univers (1).

Sévère avait employé les exactions d'un long règne et les proscriptions de ceux qui avaient suivi le parti de ses concurrents, à amasser des trésors immenses.

Caracalla, ayant commencé son règne par tuer de sa propre main Géta, son frère, employa ses richesses à faire souffrir son crime aux soldats, qui aimaient Géta, et disaient qu'ils avaient fait serment aux deux enfants de Sévère, et non pas à un seul.

Ces trésors amassés par des princes n'ont presque jamais que des effets funestes : ils corrompent le successeur, qui en est ébloui ; et, s'ils ne gâtent pas son cœur, ils gâtent son esprit. Il forme d'abord de grandes entreprises avec une puissance qui est d'accident, qui ne peut pas durer, qui n'est pas naturelle, et qui est plutôt enflée qu'agrandie.

Caracalla augmenta la paie des soldats (2) ; Macrin écrivit au Sénat que cette augmentation allait à soixante et dix millions (3) de drachmes (4). Il y a

(1) Cependant c'est Caracalla qui déclara citoyens romains tous les hommes libres de l'Empire, et acheva ainsi la transformation de l'Etat romain commencée depuis César. Rome ne fut plus la maîtresse du monde ; elle n'en fut que la capitale. Il est vrai que cette grande réforme, œuvre d'un détestable prince, ne fut accomplie, à ce qu'on croit, que dans un intérêt fiscal.

(2) Toute la dissertation qui suit sur la paie du soldat romain manque dans l'édition originale. Les chiffres que cite Montesquieu et les conclusions qu'il en tire ont paru contestables. D'après les recherches de Letronne, il semble établi que la paie du soldat romain varia en réalité fort peu entre César et Domitien.

(3) Sept mille myriades. (Dion, *in Macrin.*) (M.)

(4) La drachme attique était le denier romain, la huitième partie de l'once et la soixante-quatrième partie de notre marc.

apparence que ce prince enflait les choses : et, si l'on compare la dépense de la paie de nos soldats d'aujourd'hui avec le reste des dépenses publiques, et qu'on suive la même proportion pour les Romains, on verra que cette somme eût été énorme (1).

Il faut chercher quelle était la paie du soldat romain. Nous apprenons d'Orose (2) que Domitien augmenta d'un quart la paie établie (3). Il paraît, par le discours d'un soldat dans Tacite (4), qu'à la mort d'Auguste elle était de dix onces de cuivre. On trouve dans Suétone (5) que César avait doublé la paie de son temps. Pline (6) dit qu'à la seconde guerre Punique on l'avait diminuée d'un cinquième. Elle fut donc d'environ six onces de cuivre dans la première guerre Punique (7) ; de cinq onces dans la seconde (8) ; de dix, sous César, et de treize et

(M.) Comme poids, la drachme valait 324 centigrammes, et comme monnaie, 69 centimes.

(1) Un nombre infini de dépenses imputées au budget des Etats modernes n'étaient pas à la charge du budget impérial.

(2) Orose (Paul), Espagnol, disciple de saint Augustin, auteur de *Historiarum adversus paganos libri VII*, histoire universelle qui va de la création du monde à l'an 417. Montesquieu écrit Orose.

(3) Il l'augmenta en raison de soixante et quinze à cent. (M)

(4) *Annal.*, liv. I. (M.)

(5) *Vie de César.* (M.)

(6) *Hist. nat.*, liv. XXXIII, art. 13. Au lieu de donner dix onces de cuivre pour vingt, on en donna seize. (M.)

(7) Un soldat, dans Plaute, in *Mostellaria*, dit qu'elle était de trois *asses* ; ce qui ne peut être entendu que des *asses* de dix onces. Mais si la paie était exactement de six *asses* dans la première guerre Punique, elle ne diminua pas dans la seconde d'un cinquième, mais d'un sixième, et on négligea la fraction. (M.)

(8) Polybe, qui l'évalue en monnaie grecque, ne diffère que d'une fraction. (M.)

un tiers sous Domitien (1). Je ferai ici quelques réflexions.

La paie que la République donnait aisément lorsqu'elle n'avait qu'un petit Etat, que chaque année elle faisait une guerre, et que chaque année elle recevait des dépouilles, elle ne put la donner sans s'endetter dans la première guerre Punique, qu'elle étendit ses bras hors de l'Italie, qu'elle eut à soutenir une guerre longue et à entretenir de grandes armées.

Dans la seconde guerre Punique, la paie fut réduite à cinq onces de cuivre ; et cette diminution put se faire sans danger dans un temps où la plupart des citoyens rougirent d'accepter la solde même, et voulurent servir à leurs dépens.

Les trésors de Persée (2) et ceux de tant d'autres rois, que l'on porta continuellement à Rome, y firent cesser les tributs. Dans l'opulence publique et particulière, on eut la sagesse de ne point augmenter la paie de cinq onces de cuivre.

Quoique sur cette paie on fit une déduction pour le blé, les habits et les armes, elle fut suffisante, parce qu'on n'enrôlait que les citoyens qui avaient un patrimoine.

Marius ayant enrôlé des gens qui n'avaient rien, et son exemple ayant été suivi, César fut obligé d'augmenter la paie.

Cette augmentation ayant été continuée après la mort de César, on fut contraint, sous le consulat de Hirtius et de Pansa, de rétablir les tributs.

(1) Voyez Oroze, et Suétone, *in Domit.* Ils disent la même chose sous différentes expressions. J'ai fait ces réductions en onces de cuivre, afin que, pour m'entendre, on n'eût pas besoin de la connaissance des monnaies romaines. (M.) L'once valait le douzième de la livre romaine, soit 27 gr. 2.

(2) Cicéron, *Des Offices*, liv. II. (M.)

La faiblesse de Domitien lui ayant fait augmenter cette paie d'un quart, il fit une grande plaie à l'Etat, dont le malheur n'est pas que le luxe y règne, mais qu'il règne dans des conditions qui, par la nature des choses, ne doivent avoir que le nécessaire physique (1). Enfin, Caracalla ayant fait une nouvelle augmentation, l'empire fut mis dans cet état que, ne pouvant subsister sans les soldats, il ne pouvait subsister avec eux (2).

Caracalla, pour diminuer l'horreur du meurtre de son frère, le mit au rang des dieux. Et ce qu'il y a de singulier, c'est que cela lui fut exactement rendu par Macrin, qui, après l'avoir fait poignarder, voulant apaiser les soldats prétoriens, désespérés de la mort de ce prince qui leur avait tant donné, lui fit bâtir un temple, et y établit des prêtres flamines (3) en son honneur.

Cela fit que sa mémoire ne fut pas flétrie (4), et que, le Sénat n'osant pas le juger, il ne fut pas mis au rang des tyrans comme Commode, qui ne le méritait pas plus que lui.

(1) Dans des conditions sociales. On ne voit pas que la paie, même augmentée, des légionnaires leur permît de déployer un grand luxe. Letronne l'évalue à 57 centimes par jour (sous Domitien).

(2) Dion évalue à soixante-dix millions de drachmes (un peu plus de soixante millions de francs) la paie totale des soldats de l'empire. (Voy. ci-dessus, page 150, ligne 21.) Ce chiffre était-il tellement exorbitant dans un empire d'environ cent millions d'hommes ? Il ne semble pas que Rome ait péri principalement par l'exagération des dépenses militaires.

(3) *Flamines* est le nom que portaient quinze prêtres romains attachés au culte de diverses divinités. L'étymologie du mot *Amen* est incertaine.

(4) *Ælius Lampridius, in Vit. Alexand. Severi. (M.)*

De deux grands empereurs, Adrien et Sévère (1), l'un établit la discipline militaire, et l'autre la relâcha. Les effets répondirent très bien aux causes : les règnes qui suivirent celui d'Adrien furent heureux et tranquilles ; après Sévère, on vit régner toutes les horreurs.

Les profusions de Caracalla envers les soldats avaient été immenses ; et il avait très bien suivi le conseil que son père lui avait donné en mourant, d'enrichir les gens de guerre et de ne s'embarrasser pas des autres.

Mais cette politique n'était guère bonne que pour un règne ; car le successeur, ne pouvant plus faire les mêmes dépenses, était d'abord massacré par l'armée : de façon qu'on voyait toujours les empereurs sages mis à mort par les soldats, et les méchants par des conspirations ou des arrêts du Sénat.

Quand un tyran qui se livrait aux gens de guerre avait laissé les citoyens exposés à leurs violences et à leurs rapines, cela ne pouvait non plus durer qu'un règne ; car les soldats, à force de détruire, allaient jusqu'à s'ôter à eux-mêmes leur solde. Il fallait donc songer à rétablir la discipline militaire, entreprise qui coûtait toujours la vie à celui qui osait la tenter.

Quand Caracalla eut été tué par les embûches de Macrin, les soldats, désespérés d'avoir perdu un prince qui donnait sans mesure, élurent Héliogabale (2) ; et quand ce dernier, qui, n'étant occupé que de ses sales voluptés, les laissait vivre à leur fantaisie, ne put plus être souffert, ils le massacrèrent ; ils

(1) Voyez l'Abregé de Xiphilin , *Vie d'Adrien*, et Hérodien, *Vie de Sévère*. (M.)

(2) Dans ce temps-là, tout le monde se croyait bon pour parvenir à l'empire. Voyez Dion, liv. LXXIX. (M.)

tuèrent de même Alexandre, qui voulait rétablir la discipline et parlait de les punir (1).

Ainsi un tyran qui ne s'assurait point la vie, mais le pouvoir de faire des crimes, périssait avec ce funeste avantage que celui qui voudrait faire mieux périrait après lui (2).

Après Alexandre, on élut Maximin, qui fut le premier empereur d'une origine barbare. Sa taille gigantesque et la force de son corps l'avaient fait connaître. Il fut tué avec son fils par ses soldats. Les deux premiers Gordiens périrent en Afrique. Maxime, Balbin et le troisième Gordien furent massacrés. Philippe, qui avait fait tuer le jeune Gordien, fut tué lui-même avec son fils, et Dèce, qui fut élu en sa place, périt à son tour par la trahison de Gallus (3).

Ce qu'on appelait l'empire romain dans ce siècle-là était une espèce de république irrégulière telle à

(1) Voyez Lampridius. (M.)

(2) L'édition originale contenait la note suivante : « Ces libéralités faites aux soldats venaient d'une pratique ancienne dans la République ; celui qui triomphait distribuait quelques deniers à chaque soldat, de l'argent pris sur les ennemis ; c'était peu de chose. Dans ces guerres civiles, les soldats et le chef étant également corrompus, ces dons devinrent immenses, quoiqu'ils fussent pris sur les biens des citoyens, et les soldats voulaient un partage là où il n'y avait pas de butin. César, Octave, Antoine, donnaient souvent jusqu'à cinq mille deniers aux simples soldats, le double au chef de file, aux autres à proportion : le denier romain valait dix *asses* ou dix livres de cuivre. »

(3) Casaubon remarque, sur l'*Histoire Augustale*, que dans les cent soixante années qu'elle contient, il y eut soixante et dix personnes qui eurent justement ou injustement le titre de César : *Adeo erant in illo principatu, quem tamen omnes mirantur, comitia imperii semper incerta!* Ce qui fait bien voir la différence de ce gouvernement à celui de France, où ce royaume

peu près que l'aristocratie d'Alger, où la milice, qui a la puissance souveraine, fait et défait un magistrat qu'on appelle le dey; et peut-être est-ce une règle assez générale que le gouvernement militaire est à certains égards plutôt républicain que monarchique (1).

Et qu'on ne dise pas que les soldats ne prenaient de part au gouvernement que par leur désobéissance et leurs révoltes; les harangues que les empereurs leur faisaient ne furent-elles pas à la fin du genre de celles que les consuls et les tribuns avaient faites autrefois au peuple? Et, quoique les armées n'eussent pas un lieu particulier pour s'assembler, qu'elles ne se conduisissent point par de certaines formes, qu'elles ne fussent pas ordinairement de sang-froid, délibérant peu et agissant beaucoup, ne disposaient-elles pas en souveraines de la fortune publique? Et qu'était ce qu'un empereur, que le ministre d'un gouvernement violent, élu pour l'utilité particulière des soldats?

Quand l'armée associa à l'empire Philippe (2), qui était préfet du prétoire du troisième Gordien, celui-ci demanda qu'on lui laissât le commandement entier, et il ne put l'obtenir; il harangua l'armée pour que la puissance fût égale entre eux, et il ne l'obtint pas non

n'a eu en douze cents ans de temps que soixante-trois rois. (M.)

Casaubon (Isaac), célèbre érudit, né en 1559, mort en 1614; éditeur d'un grand nombre d'ouvrages anciens, entre autres de *Historiæ Augustæ scriptores*, 1603, in-4°.

(1) Montesquieu donne ici une expression un peu paradoxale à une observation juste au fond. Peut-être eût-il suffi de dire que, dans un pays livré à l'anarchie, l'armée, si elle reste la dernière force organisée, devient nécessairement prépondérante. Ce fut le cas à Rome au III^e siècle après J.-C.

(2) Voyez Jules Capitolin

plus ; il supplia qu'on lui laissât le titre de César, et on le lui refusa ; il demanda d'être préfet du prétoire, et on rejeta ses prières ; enfin il parla pour sa vie. L'armée, dans ses divers jugements, exerçait la magistrature suprême.

Les barbares, au commencement inconnus aux Romains, ensuite seulement incommodés, leur étaient devenus redoutables. Par l'évènement du monde le plus extraordinaire, Rome avait si bien anéanti tous les peuples que, lorsqu'elle fut vaincue elle-même, il sembla que la terre en eût enfanté de nouveaux pour la détruire (1).

Les princes des grands Etats ont ordinairement peu de pays voisins qui puissent être l'objet de leur ambition ; s'il y en avait eu de tels, ils auraient été enveloppés dans le cours de la conquête. Ils sont donc bornés par des mers, des montagnes et de vastes déserts que leur pauvreté fait mépriser. Aussi les Romains laissèrent-ils les Germains dans leurs forêts et les peuples du Nord dans leurs glaces ; et il s'y conserva, ou même il s'y forma des nations qui enfin les asservirent eux-mêmes.

Sous le règne de Gallus, un grand nombre de nations qui se rendirent ensuite plus célèbres, ravagèrent l'Europe ; et les Perses, ayant envahi la Syrie, ne quittèrent leurs conquêtes que pour conserver leur butin.

Ces essaims de barbares qui sortirent autrefois du Nord ne paraissent plus aujourd'hui. Les violences des Romains avaient fait retirer les peuples du Midi au Nord ; tandis que (2) la force qui les contenait subsista,

(1) Expression emphatique d'une idée fautive. Rome n'avait jamais vaincu sérieusement les peuples qui à la fin envahirent l'Empire et le détruisirent.

(2) Voyez note 1, page 36.

ils y restèrent ; quand elle fut affaiblie, ils se répandirent de toutes parts (1). La même chose arriva quelques siècles après. Les conquêtes de Charlemagne et ses tyrannies avaient une seconde fois fait reculer les peuples du Midi au Nord ; sitôt que cet empire fut affaibli, ils se portèrent une seconde fois du nord au Midi. Et si aujourd'hui un prince faisait en Europe les mêmes ravages, les nations repoussées dans le Nord, adossées aux limites de l'univers, y tiendraient ferme jusqu'au moment (2) qu'elles inonderaient et conquerraient l'Europe une troisième fois (3).

L'affreux désordre qui était dans la succession à l'empire étant venu à son comble, on vit paraître, sur la fin du règne de Valérien et pendant celui de Gallien, son fils, trente prétendants divers, qui s'étant la plupart entre-détruits, ayant eu un règne très court, furent nommés tyrans (4).

Valérien ayant été pris par les Perses, et Gallien, son fils, négligeant les affaires, les barbares pénétrèrent partout. L'empire se trouva dans cet état où il fut environ un siècle après en Occident (5); et il

(1) On voit à quoi se réduit la fameuse question : *Pourquoi le Nord n'est plus si peuplé qu'autrefois ?* (M.)

(2) *Au moment que, au moment où, les deux tours sont corrects : Au moment que j'ouvre la bouche pour célébrer la gloire immortelle de Louis de Bourbon.* (Bossuet.)

(3) Les peuples ne se transportent pas tout entiers avec autant de facilité que Montesquieu le suppose. L'hypothèse qu'il expose ici est fort douteuse ; il est d'ailleurs probable et il est généralement admis de nos jours, qu'on a beaucoup exagéré le nombre des barbares qui envahirent l'Empire romain.

(4) Tout pouvoir considéré comme illégitime était qualifié *tyrannie*, chez les Grecs et chez les Romains, fût-il même exercé avec douceur.

(5) Cent cinquante ans après, sous Honorius, les barbares l'envahirent. (M.)

aurait dès lors été détruit sans un concours heureux de circonstances qui le relevèrent.

Odenat, prince de Palmyre, allié des Romains, chassa les Perses, qui avaient envahi presque toute l'Asie; la ville de Rome fit une armée de ses citoyens, qui écarta les barbares qui venaient la piller; une armée innombrable de Scythes, qui passait la mer avec six mille vaisseaux; périt par les naufrages, la misère, la faim et sa grandeur même; et, Gallien ayant été tué, Claude, Aurélien, Tacite et Probus, quatre grands hommes qui, par un grand bonheur, se succédèrent, rétablirent l'empire prêt à (1) périr.

(1) Voyez ci-dessus, note 3, page 57.

CHAPITRE XVII

CHANGEMENT DANS L'ÉTAT.

Pour prévenir les trahisons continuelles des soldats, les empereurs s'associèrent des personnes en qui ils avaient confiance; et Dioclétien, sous prétexte de la grandeur des affaires, régla qu'il y aurait toujours deux empereurs (1) et deux Césars. Il jugea que les quatre principales armées étant occupées par ceux qui auraient part à l'empire, elles s'intimideraient les unes les autres; que les autres armées, n'étant pas assez fortes pour entreprendre de faire leur chef empereur, elles perdraient peu à peu la coutume d'élire (2); et qu'enfin, la dignité de César étant toujours subordonnée, la puissance, partagée entre quatre pour la sûreté du gouvernement, ne serait pourtant dans toute son étendue qu'entre les mains de deux.

Mais ce qui contient encore plus les gens de guerre, c'est que, les richesses des particuliers et la fortune publique ayant diminué, les empereurs ne purent plus leur faire des dons si considérables; de manière que la récompense ne fut plus proportionnée au danger de faire une nouvelle élection.

D'ailleurs les préfets du prétoire, qui, pour le pouvoir et pour les fonctions, étaient à peu près comme

(1) Lesquels reçurent le titre d'*Augustes*.

(2) D'élire des empereurs comme au temps des Trente Tyrans.

les grands-vizirs de ces temps-là, et faisaient à leur gré massacrer les empereurs pour se mettre en leur place (1), furent fort abaissés par Constantin, qui ne leur laissa que les fonctions civiles, et en fit quatre au lieu de deux.

La vie des empereurs commença donc à être plus assurée; ils purent mourir dans leur lit, et cela sembla avoir un peu adouci leurs mœurs; ils ne versèrent plus le sang avec tant de férocité. Mais, comme il fallait que ce pouvoir immense débordât quelque part, on vit un autre genre de tyrannie, mais plus sourde : ce ne furent plus des massacres, mais des jugements iniques, des formes de justice qui semblaient n'éloigner la mort que pour flétrir la vie; la cour fut gouvernée et gouverna par plus d'artifices, par des arts plus exquis (2), avec un plus grand silence; enfin, au lieu de cette hardiesse à concevoir une mauvaise action, et de cette impétuosité à la commettre, on ne vit plus régner que les vices des âmes faibles et des crimes réfléchis.

Il s'établit un nouveau genre de corruption. Les premiers empereurs aimaient les plaisirs, ceux-ci la mollesse : ils se montrèrent moins aux gens de guerre; ils furent plus oisifs, plus livrés à leurs domestiques (3), plus attachés à leurs palais, et plus séparés de l'empire.

Le poison de la Cour (4) augmenta sa force à me-

(1) Il faut ajouter que le principe monarchique d'hérédité dans une même famille, très respecté chez les Turcs, même par les grands-vizirs, était à peu près inconnu des Romains.

(2) Par des moyens plus recherchés (*exquisitus, d'exquirere*).

(3) Aux gens de leur maison, non pas seulement à leurs serviteurs, mais à tout ce qui les approchait dans l'intimité.

(4) Voyez ce que les auteurs nous disent de la Cour de Constantin, de Valens, etc. (M.)

sure qu'il fut plus séparé (1) : on ne dit rien, on insinua tout; les grandes réputations furent toutes attaquées; et les ministres et les officiers de guerre furent mis sans cesse à la discrétion de cette sorte de gens qui ne peuvent servir l'État, ni souffrir qu'on le serve avec gloire.

Enfin cette affabilité des premiers empereurs, qui seule pouvait leur donner le moyen de connaître leurs affaires, fut entièrement bannie; le prince ne sut plus rien que sur le rapport de quelques confidents, qui, toujours de concert, souvent même lorsqu'ils semblaient être d'opinion contraire, ne faisaient auprès de lui que l'office d'un seul.

Le séjour de plusieurs empereurs en Asie et leur perpétuelle rivalité avec les rois de Perse firent qu'ils voulurent être adorés comme eux; et Dioclétien, d'autres disent Galère, l'ordonna par un édit.

Ce faste et cette pompe asiatique s'établissant, les yeux s'y accoutumèrent d'abord; et lorsque Julien voulut mettre de la simplicité et de la modestie dans ses manières, on appela oubli de la dignité ce qui n'était que la mémoire des anciennes mœurs.

Quoique depuis Marc-Aurèle il y eût eu plusieurs empereurs, il n'y avait eu qu'un empire; et, l'autorité de tous étant reconnue dans les provinces, c'était une puissance unique exercée par plusieurs.

Mais Galère (2) et Constance-Chlore n'ayant pu s'accorder, ils partagèrent réellement l'empire; et par cet exemple, qui fut dans la suite suivi par Constantin, qui prit le plan de Galère et non pas celui de Dioclé-

(1) C'est-à-dire à mesure que la Cour elle-même fut plus isolée. L'expression manque de clarté; le *poison de la Cour*, ce sont les courtisans qui empoisonnent l'esprit du prince.

(2) Voyez Oroze, liv. vii, et Aurelius Victor. (M.)

rien, il s'introduisit une coutume qui fut moins un changement qu'une révolution.

De plus, l'envie qu'eut Constantin de faire une ville nouvelle, la vanité de lui donner son nom, le déterminèrent à porter en Orient le siège de l'empire. Quoique l'enceinte de Rome ne fût pas à beaucoup près si grande qu'elle est à présent, les faubourgs en étaient prodigieusement étendus (1) : l'Italie, pleine de maisons de plaisance, n'était proprement que le jardin de Rome : les laboureurs étaient en Sicile, en Afrique (2), en Egypte ; et les jardiniers en Italie ; les terres n'étaient presque cultivées que par les esclaves des citoyens romains. Mais, lorsque le siège de l'empire fut établi en Orient, Rome presque entière y passa ; les grands y menèrent leurs esclaves, c'est-à-dire presque tout le peuple ; et l'Italie fut privée de ses habitants.

Pour que la nouvelle ville ne cédât en rien à l'ancienne, Constantin voulut qu'on y distribuât aussi du blé, et ordonna que celui d'Egypte serait envoyé à Constantinople, et celui de l'Afrique à Rome ; ce qui, me semble, n'était pas fort sensé.

Dans le temps de la République, le peuple romain, souverain de tous les autres, devait naturellement avoir part aux tributs ; cela fit que le Sénat lui vendit d'abord du blé à bas prix, et ensuite le lui donna pour rien. Lorsque le gouvernement fut devenu monarchique, cela subsista contre les principes de la

(1) *Exspatiantia tecta multas addidere urbes*, dit Pline, *Hist. nat.*, liv. III. (M.)

(2) On portait autrefois d'Italie, dit Tacite, du blé dans les provinces reculées, et elle n'est pas encore stérile ; mais nous cultivons plutôt l'Afrique et l'Egypte, et nous aimons mieux exposer aux accidents la vie du peuple romain. (*Annal.* liv. XII.) (M.)

monarchie ; on laissait cet abus à cause des inconvénients qu'il y aurait eu à le changer. Mais Constantin, fondant une ville nouvelle, l'y établit sans aucune bonne raison.

Lorsque Auguste eut conquis l'Égypte, il apporta à Rome le trésor des Ptolomées ; cela y fit à peu près la même révolution que la découverte des Indes a faite depuis en Europe, et que de certains systèmes (1) ont faite de nos jours : les fonds doublèrent de prix à Rome (2) ; et, comme Rome continua d'attirer à elle les richesses d'Alexandrie, qui recevait elle-même celles de l'Afrique et de l'Orient, l'or et l'argent devinrent très communs en Europe ; ce qui mit les peuples en état de payer des impôts très considérables en espèces.

Mais, lorsque l'empire eut été divisé, ces richesses allèrent à Constantinople. On sait d'ailleurs que les mines d'Allemagne (3) n'étaient point encore ouvertes (4) ; qu'il y en avait très peu en Italie (5) et dans les Gaules ; que, depuis les Carthaginois, les mines

(1) Allusion au système de Law. Dans l'édition originale : « de certains systèmes ridicules ».

(2) Suétone, *in Augusto* ; Oroze, liv. VI. Rome avait eu souvent de ces révolutions. J'ai dit que les trésors de Macédoine qu'on y apporta avaient fait cesser tous les tributs. (Cicéron, *Des Offices*, liv. II.) (M.)

(3) Dans l'édition de 1748, « les mines d'Angleterre. » Dans l'édition de 1734, « les mines d'Allemagne. » La note suivante, de Montesquien, semble indiquer que tel est bien le véritable texte et que l'autre leçon est fautive.

(4) Tacite, *De Moribus Germanorum*, le dit formellement. On sait d'ailleurs à peu près l'époque de l'ouverture de la plupart des mines d'Allemagne. Voyez Thomas Sesreiberus sur l'origine des mines du Hartz. On croit celles de Saxe moins anciennes. (M.)

(5) Voyez Pline, liv. XXXVII, art. 77. (M.)

d'Espagne (1) n'étaient guère plus travaillées, ou du moins n'étaient plus si riches : l'Italie, qui n'avait plus que des jardins abandonnés, ne pouvait par aucun moyen attirer l'argent de l'Orient, pendant que l'Occident, pour avoir de ses marchandises, y envoyait le sien. L'or et l'argent devinrent donc extrêmement rares en Europe ; mais les empereurs y voulurent exiger les mêmes tributs, ce qui perdit tout.

Lorsque le gouvernement a une forme depuis longtemps établie, et que les choses se sont mises dans une certaine situation, il est presque toujours de la prudence de les y laisser, parce que les raisons souvent compliquées et inconnues qui font qu'un pareil État a subsisté font qu'il se maintiendra encore ; mais, quand on change le système total, on ne peut remédier qu'aux inconvénients qui se présentent dans la théorie, et on en laisse d'autres que la pratique seule peut faire découvrir (2).

Ainsi, quoique l'empire ne fût déjà que trop grand, la division qu'on en fit le ruina, parce que toutes les parties de ce grand corps, depuis longtemps ensemble, s'étaient pour ainsi dire ajustées pour y rester et dépendre les unes des autres (3).

Constantin (4), après avoir affaibli la capitale,

(1) Les Carthaginois, dit Diodore, surent très bien l'art d'en profiter, et les Romains celui d'empêcher que les autres n'en profitassent. (M.)

(2) La véritable sagesse consisterait peut-être à adopter une voie moyenne entre la routine et l'utopie ; mais il faut savoir la trouver et la suivre.

(3) Il est possible que la fondation de Constantinople ait affaibli Rome, mais il est certain que Rome n'eût pas moins péri un peu plus tard, si l'on n'eût pas fondé Constantinople. Enfin c'est dans les murs de cette ville que l'Empire se prolongea mille années au delà des invasions barbares.

(4) Dans ce qu'on dit de Constantin, on ne choque point les

frappa un autre coup sur les frontières; il ôta les légions qui étaient sur le bord des grands fleuves, et les dispersa dans les provinces; ce qui produisit deux maux : l'un que la barrière qui contenait tant de nations fut ôtée, et l'autre que les soldats vécutent et s'amollirent dans le cirque (1) et dans les théâtres (2).

Lorsque Constantius envoya Julien dans les Gaules, il trouva que cinquante villes le long du Rhin (3) avaient été prises par les Barbares; que les provinces avaient été saccagées; qu'il n'y avait plus que l'ombre d'une armée romaine que le seul nom des ennemis faisait fuir.

Ce prince, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les Barbares (4); et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut (5).

La brièveté des règnes, les divers partis politiques, les différentes religions, les sectes particulières de ces religions ont fait que le caractère des empereurs est venu à nous extrêmement défiguré. Je n'en donnerai que

auteurs ecclésiastiques, qui déclarent qu'ils n'entendent parler que des actions de ce prince qui ont du rapport à la piété, et non de celles qui en ont au gouvernement de l'Etat. (Eusèbe, *Vie de Constantin*, liv. 1, chap. 9; Socrate, liv. 1, chap. 1.) (M.)

(1) Zozime, liv. VIII. (M.)

(2) Depuis l'établissement du christianisme, les combats des gladiateurs devinrent rares. Constantin défendit d'en donner. Ils furent entièrement abolis sous Honorius, comme il paraît par Théodoret et Othon de Frisingue. Les Romains ne retinrent de leurs anciens spectacles que ce qui pouvait affaiblir les courages et servait d'attrait à la volupté. (M.)

(3) Ammien Marcellin, liv. XVI, XVII et XVIII. (M.)

(4) Id. Ibid. (M.)

(5) Voyez le magnifique éloge qu'Ammien Marcellin fait de ce prince (liv. XXV). Voyez aussi les fragments de l'Histoire de Jean d'Antioche. (M.)

deux exemples : cet Alexandre, si lâche dans Hérodien (1), paraît plein de courage dans Lampridius (2) ; ce Gratien, tant loué par les orthodoxes ; Philostorgue (3) le compare à Néron.

Valentinien sentit plus que personne la nécessité de l'ancien plan ; il employa toute sa vie à fortifier les bords du Rhin, à y faire des levées, y bâtir des châteaux, y placer des troupes, leur donner le moyen d'y subsister. Mais il arriva dans le monde un événement qui détermina Valens, son frère, à ouvrir le Danube, et eut d'effroyables suites.

Dans le pays qui est entre les Palus-Méotides, les montagnes du Caucase et la mer Caspienne, il y avait plusieurs peuples qui étaient la plupart de la nation des Huns, ou de celle des Alains ; leurs terres étaient extrêmement fertiles ; ils aimaient la guerre et le brigandage ; ils étaient presque toujours à cheval ou sur leurs chariots, et erraient dans le pays où ils étaient enfermés ; ils faisaient bien quelques ravages sur les frontières de Perse et d'Arménie, mais on gardait aisément les portes Caspiennes (4), et ils pouvaient difficilement pénétrer dans la Perse par ailleurs. Comme ils n'imaginaient point qu'il fût possible de

(1) Hérodien a écrit en grec l'histoire de l'Empire romain depuis la mort de Marc-Aurèle jusqu'au commencement du règne de Gordien III (180 à 238 ap. J.-C.).

(2) Lampridius (Ælius) a écrit en latin, sous Dioclétien et Constance Chlore, les Vies de Commode, d'Héliogabale et d'Alexandre Sévère.

(3) Philostorgue, arien zélé, vivait à Constantinople au iv^e siècle ; il a écrit en grec une *Histoire de l'Église* de l'avènement de Constantin à la mort d'Honorius.

(4) On donnait ce nom à plusieurs défilés qui traversent les Monts-Caspiens (aujourd'hui Elburz), au sud et au sud-ouest de la mer Caspienne.

traverser les Palus-Méotides (1), ils ne connaissaient pas les Romains; et, pendant que d'autres Barbares ravageaient l'empire, ils restaient dans les limites que leur ignorance leur avait données.

Quelques-uns (2) ont dit que le limon que le Tanaïs avait apporté avait formé une espèce de croûte sur le Bosphore Cimmérien sur laquelle ils avaient passé; d'autres (3), que deux jeunes Scythes, poursuivant une biche qui traversa ce bras de mer, le traversèrent aussi. Ils furent étonnés de voir un nouveau monde; et, retournant dans l'ancien, ils apprirent à leurs compatriotes (4) les nouvelles terres, et si j'ose me servir de ce terme, les Indes qu'ils avaient découvertes.

D'abord des corps innombrables de Huns passèrent, et, rencontrant les Goths les premiers, ils les chassèrent devant eux. Il semblait que ces nations se précipitassent les unes sur les autres, et que l'Asie, pour peser sur l'Europe, eût acquis un nouveau poids.

Les Goths, effrayés, se présentèrent sur les bords du Danube, et, les mains jointes, demandèrent une retraite. Les flatteurs de Valens (5) saisirent cette occasion, et la lui représentèrent comme une conquête heureuse d'un nouveau peuple qui venait défendre l'empire et l'enrichir.

Valens ordonna qu'ils passeraient sans armes (6); mais pour de l'argent ses officiers leur en laissèrent

(1) Procope, *Histoire mêlée*. (M.)

(2) Zozime, liv. IV. (M.)

(3) Jornandès, *De Rebus Geticis*; *Hist. mêlée* de Procope. (M.)

(4) Voyez Sozomène, liv. VI. (M.)

(5) Ammien Marcellin, liv. XXIX. (M.)

(6) De ceux qui avaient reçu ces ordres, celui-ci conçut un amour infâme, celui-là fut épris de la beauté d'une femme barbare; les autres furent corrompus par des présents. des habits de

tant qu'ils voulurent. Il leur fit distribuer des terres ; mais, à la différence des Huns, les Goths (1) n'en cultivaient point : on les priva même du blé qu'on leur avait promis ; ils mouraient de faim, et ils étaient au milieu d'un pays riche ; ils étaient armés, et on leur faisait des injustices. Ils ravagèrent tout depuis le Danube jusqu'au Bosphore, exterminèrent Valens et son armée, et ne repassèrent le Danube que pour abandonner l'affreuse solitude qu'ils avaient faite (2).

lin et des couvertures bordées de franges ; on n'eut d'autre soin que de remplir sa maison d'esclaves et ses fermes de bétail. (*Hist. de Dexippe.*) (M.)

(1) Voyez l'*Histoire Gothique* de Priscus, où cette différence est bien établie. (M.)

On demandera peut-être comment des nations qui ne cultivaient point les terres, pouvaient devenir si puissantes, tandis que celles de l'Amérique sont si petites ? C'est que les peuples pasteurs ont une subsistance bien plus assurée que les peuples chasseurs.

Il paraît par Ammien Marcellin que les Huns, dans leur première demeure, ne labouraient point les champs ; ils ne vivaient que de leurs troupeaux dans un pays abondant en pâturages et arrosé par quantité de fleuves, comme font encore aujourd'hui les petits Tartares qui habitent une partie du même pays. Il y a apparence que ces peuples, depuis leur départ, ayant habité des lieux moins propres à la nourriture des troupeaux, commencèrent à cultiver les terres. (M.)

(2) Voyez Zozime, liv. iv. Voyez aussi Dexippe dans l'*Extrait des Ambassades* de Constantin Porphyrogénète. (M.)

CHAPITRE XVIII

NOUVELLES MAXIMES PRISES PAR LES ROMAINS.

Quelquefois la lâcheté des empereurs, souvent la faiblesse de l'empire, firent que l'on chercha à apaiser par de l'argent les peuples qui menaçaient d'envahir (1). Mais la paix ne peut point s'acheter, parce que celui qui l'a vendue n'en est que plus en état de la faire acheter encore.

Il vaut mieux courir le risque de faire une guerre malheureuse que de donner de l'argent pour avoir la paix ; car on respecte toujours un prince lorsqu'on sait qu'on ne le vaincra qu'après une longue résistance.

D'ailleurs ces sortes de gratifications se changeaient en tributs, et, libres au commencement, devenaient nécessaires ; elles furent regardées comme des droits acquis ; et, lorsqu'un empereur les refusa à quelques peuples, ou voulut donner moins, ils devinrent de mortels ennemis. Entre mille exemples, l'armée que Julien (2) mena contre les Perses fut poursuivie dans sa retraite par des Arabes à qui il avait refusé le tribut accoutumé ; et d'abord après, sous l'empire de Valentinien, les Allemands, à qui on avait offert des présents moins considérables qu'à l'ordinaire, s'en indignèrent ; et ces peuples du Nord, déjà

(1) On donna d'abord tout aux soldats ; ensuite on donna tout aux ennemis. (M.)

(2) Ammien Marcellin, liv. xxv. (M.)

gouvernés par le point d'honneur, se vengèrent de cette insulte prétendue par une cruelle guerre.

Toutes ces nations qui entouraient l'empire en Europe et en Asie absorbèrent peu à peu les richesses des Romains (1) ; et, comme ils s'étaient agrandis parce que l'or et l'argent de tous les rois était porté chez eux (2), ils s'affaiblirent parce que leur or et leur argent fut porté chez les autres.

Les fautes que font les hommes d'Etat ne sont pas toujours libres ; souvent ce sont des suites nécessaires de la situation où l'on est ; et les inconvénients ont fait naître les inconvénients.

La milice, comme on a déjà vu, était devenue très à charge à l'Etat : les soldats avaient trois sortes d'avantages : la paie ordinaire, la récompense après le service, et les libéralités d'accident, qui devenaient très souvent des droits pour des gens qui avaient le peuple et le prince entre leurs mains.

L'impuissance où l'on se trouva de payer ces charges fit que l'on prit une milice moins chère. On fit des traités avec des nations barbares, qui n'avaient ni le luxe des soldats romains, ni le même esprit, ni les mêmes prétentions.

Il y avait une autre commodité à cela : comme les barbares tombaient tout à coup sur un pays, n'y ayant

(1) Ammien Marcellin, liv. xxvi. (M.)

(2) « Vous voulez des richesses, disait un empereur à son armée qui murmurait, voilà le pays des Perses, allons en chercher ; croyez-moi, de tant de trésors que possédait la République romaine, il ne reste plus rien ; et le mal vient de ceux qui ont appris aux princes à acheter la paix des barbares. Nos finances sont épuisées, nos villes détruites, nos provinces ruinées. Un empereur qui ne connaît d'autres biens que ceux de l'âme, n'a pas honte d'avouer une pauvreté honnête. » (Ammien Marcellin, liv. xxiv.) (M.)

point chez eux de préparatifs (1) après la résolution de partir, il était difficile de faire des levées à temps dans les provinces. On prenait donc un autre corps de barbares, toujours prêt à recevoir de l'argent, à piller et à se battre. On était servi pour le moment; mais dans la suite, on avait autant de peine à réduire les auxiliaires que les ennemis.

Les premiers Romains ne mettaient point dans leurs armées un plus grand nombre de troupes auxiliaires que de romaines (2); et, quoique leurs alliés fussent proprement des sujets, ils ne voulaient point avoir pour sujets des peuples plus belliqueux qu'eux-mêmes.

Mais, dans les derniers temps, non seulement ils n'observèrent pas cette proportion des troupes auxiliaires, mais même ils remplirent de soldats barbares les corps de troupes nationales.

Ainsi ils établissaient des usages tout contraires à ceux qui les avaient rendus maîtres de tout; et, comme autrefois leur politique constante fut de se réserver l'art militaire et d'en priver tous leurs voisins, ils le détruisaient pour lors chez eux et l'établissaient chez les autres.

Voici en un mot l'histoire des Romains : ils vainquirent tous les peuples par leurs maximes; mais, lorsqu'ils y furent parvenus, leur République ne put subsister; il fallut changer de gouvernement; et des maximes contraires aux premières, employées dans ce gouvernement nouveau, firent tomber leur grandeur.

Ce n'est pas la fortune qui domine le monde; on peut

(1) Parce qu'ils n'avaient besoin de faire aucuns préparatifs, une fois que la résolution de partir était prise.

(2) C'est une observation de Végèce; et il paraît par Tite Live que si le nombre des auxiliaires excéda quelquefois, ce fut de bien peu. (M.)

le demander aux Romains, qui eurent une suite continue de prospérités quand ils se gouvernèrent sur un certain plan, et une suite non interrompue de revers lorsqu'ils se conduisirent sur un autre. Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent, ou la précipitent; tous les accidents sont soumis à ces causes; et si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un Etat, il y avait une cause générale qui faisait que cet Etat devait périr par une seule bataille : en un mot l'allure principale entraîne avec elle tous les accidents particuliers (1).

Nous voyons que, depuis près de deux siècles, les troupes de terre de Danemark ont presque toujours été battues par celles de Suède; il faut qu'indépendamment du courage des deux nations et du sort des armes, il y ait dans le gouvernement danois, militaire ou civil, un vice intérieur qui ait produit cet effet; et je ne le crois point difficile à découvrir (2).

(1) Encore qu'à ne regarder que les rencontres particulières, la fortune semble seule décider de l'établissement et de la ruine des empires; à tout prendre, il en arrive comme dans le jeu, où le plus habile l'emporte à la longue. En effet, dans ce jeu sanglant où les peuples ont disputé de l'empire et de la puissance, qui a prévu de plus loin, qui s'est le plus appliqué, qui a duré le plus longtemps dans les grands travaux, et enfin qui a su le mieux ou pousser ou se ménager, suivant la rencontre, à la fin a eu l'avantage et a fait servir la fortune même à ses desseins. (Bossuet).

(2) Jusqu'en 1665 le gouvernement danois était une oligarchie désordonnée, la royauté était élective et impuissante. Des hommes tels que Gustave Wasa et Gustave-Adolphe devaient avoir facilement raison d'un pays mal gouverné. Après la révolution de 1665, qui mit tout le pouvoir aux mains du roi, le Danemark ne fut pas beaucoup plus heureux contre la Suède, mais il est vrai que son adversaire était Charles XII.

Enfin les Romains perdirent leur discipline militaire; ils abandonnèrent jusqu'à leurs propres armes. Végèce (1) dit que, les soldats les trouvant trop pesantes, ils obtinrent de l'empereur Gratien de quitter leur cuirasse et ensuite leur casque; de façon qu'exposés aux coups sans défense, ils ne songèrent plus qu'à fuir.

Il ajoute qu'ils avaient perdu la coutume de fortifier leur camp, et que, par cette négligence, leurs armées furent enlevées par la cavalerie des barbares.

La cavalerie fut peu nombreuse chez les premiers Romains; elle ne faisait que la onzième partie de la légion, et très souvent moins; et ce qu'il y a d'extraordinaire, ils en avaient beaucoup moins que nous, qui avons tant de sièges à faire où la cavalerie est peu utile. Quand les Romains furent dans la décadence, ils n'eurent presque plus que de la cavalerie. Il me semble que plus une nation se rend savante dans l'art militaire, plus elle agit par son infanterie; et que moins elle le connaît, plus elle multiplie sa cavalerie: c'est que, sans la discipline, l'infanterie, pesante ou légère, n'est rien; au lieu que la cavalerie va toujours, dans son désordre même (2). L'action de celle-ci consiste plus dans son impétuosité et un certain choc; celle de l'autre, dans sa résistance et une certaine immobilité; c'est plutôt une réaction qu'une action. Enfin la force de la cavalerie est momentanée; l'infanterie agit plus longtemps; mais il faut de la discipline pour qu'elle puisse agir longtemps.

Les Romains parvinrent à commander à tous les

(1) *De Re militari*, liv. 1, chap. 20. (M.)

(2) La cavalerie tartare, sans observer aucune de nos maximes militaires, a fait dans tous les temps de grandes choses. Voyez les Relations, et surtout celle de la dernière conquête de la Chine. (M.)

peuples, non seulement par l'art de la guerre, mais aussi par leur prudence, leur sagesse, leur constance, leur amour pour la gloire et pour la patrie. Lorsque, sous les empereurs, toutes ces vertus s'évanouirent, l'art militaire leur resta, avec lequel, malgré la faiblesse de la tyrannie de leurs princes, ils conservèrent ce qu'ils avaient acquis; mais, lorsque la corruption se mit dans la milice même, ils devinrent la proie de tous les peuples.

Un empire fondé par les armes a besoin de se soutenir par les armes. Mais comme, lorsqu'un Etat est dans le trouble, on n'imagine pas comment il peut en sortir; de même, lorsqu'il est en paix et qu'on respecte sa puissance, il ne vient point dans l'esprit comment cela peut changer; il néglige donc la milice, dont il croit n'avoir rien à espérer et tout à craindre, et souvent même il cherche à l'affaiblir.

C'était une règle inviolable des premiers Romains que quiconque avait abandonné son poste, ou laissé ses armes dans le combat, était puni de mort. Julien et Valentinien avaient à cet égard rétabli les anciennes peines. Mais les barbares pris à la solde des Romains(1), accoutumés à faire la guerre comme la font aujourd'hui les Tartares, à fuir pour combattre encore, à chercher le pillage plus que l'honneur, étaient incapables d'une pareille discipline

Telle était la discipline des premiers Romains qu'on y avait vu des généraux condamner à mourir leurs enfants pour avoir sans leur ordre gagné la victoire; mais, quand ils furent mêlés parmi les barbares, ils

(1) Ils ne voulaient pas s'assujettir aux travaux des soldats romains. Voyez Ammien Marcellin (liv. XVIII), qui dit comme une chose extraordinaire qu'ils s'y soumièrent en une occasion, pour plaire à Julien, qui voulait mettre des places en état de défense. (M.)

y contractèrent un esprit d'indépendance qui faisait le caractère de ces nations ; et si l'on lit les guerres de Bélisaire contre les Goths, on verra un général presque toujours désobéi par ses officiers (1).

Sylla et Sertorius, dans la fureur des guerres civiles, aimaient mieux périr que de faire quelque chose dont Mithridate pût tirer avantage ; mais, dans les temps qui suivirent, dès qu'un ministre (2) ou quelque grand crut qu'il importait à son avarice, à sa vengeance, à son ambition, de faire entrer les barbares dans l'empire, il le leur donna d'abord à ravager.

Il n'y a point d'Etat où l'on ait plus besoin de tributs que dans ceux qui s'affaiblissent : de sorte que l'on est obligé d'augmenter les charges à mesure que l'on est moins en état de les porter (3) : bientôt, dans les provinces romaines, les tributs devinrent intolérables.

Il faut lire dans Salvien (4) les horribles exactions que l'on faisait sur les peuples. Les citoyens, pour-

(1) *Désobéir*, comme *obéir*, quoique verbe neutre, a un participe passif.

Eh bien ! est-il puni ?

— Il ne l'est pas encore. — Je suis désobéi.

(Voltaire, *Oreste*, V, 4.)

(2) Cela n'était pas étonnant dans ce mélange avec des nations qui avaient été errantes, qui ne connaissaient point de patrie, et où souvent des corps entiers de troupes se joignaient à l'ennemi qui les avait vaincus contre leur nation même. Voyez dans Procope ce que c'était que les Goths sous Vitigès. (M.)

(3) Le premier *on* se rapporte aux gouvernants, le second aux sujets, ce qui jette un peu d'ambiguïté dans la phrase.

(4) Voyez tout le v^e livre *De Gubernatione Dei*. Voyez aussi, dans l'ambassade écrite par Priscus, le discours d'un Romain établi parmi les Huns, sur sa félicité dans ce pays-là. (M.)

suivis par les traitants, n'avaient d'autre ressource que de se réfugier chez les barbares, ou de donner leur liberté au premier qui la voulait prendre.

Ceci servira à expliquer dans notre histoire française cette patience avec laquelle les Gaulois souffrirent la révolution qui devait établir cette différence accablante entre une nation noble et une nation roturière (1). Les barbares, en rendant tant de citoyens esclaves de la glèbe, c'est-à-dire du champ auquel ils étaient attachés, n'introduisirent guère rien qui n'eût été plus cruellement exercé avant eux (2).

(1) Montesquieu (plus mesuré et plus juste dans l'*Esprit des Lois*, xx, 10), incline ici vers l'erreur de Boulainvilliers, qui prétendait qu'après la conquête de la Gaule par les Barbares, tous les nobles furent des Francs et tous les Gaulois devinrent serfs ou roturiers. Dans l'édition originale de 1734 la phrase de Montesquieu se prolonge ainsi : Entre une nation noble et une nation roturière, une nation qui se réservait la liberté et l'exercice des armes ; et une autre destinée par la loi de la servitude à cultiver les champs auxquels chaque particulier devait être attaché pour jamais

(2) Voyez encore Salvien, liv. v, et les lois du Code et du Digeste là-dessus. (M.)

CHAPITRE XIX

1. GRANDEUR D'ATTILA. — 2. CAUSE DE L'ÉTABLISSMENT DES BARBARES. — 3. RAISONS POURQUOI L'EMPIRE D'OCCIDENT FUT LE PREMIER ABATTU.

Comme dans le temps que l'empire s'affaiblissait, la religion chrétienne s'établissait (1), les chrétiens reprochaient aux païens cette décadence, et ceux-ci en demandaient compte à la religion chrétienne. Les chrétiens (2) disaient que Dioclétien avait perdu l'empire en s'associant trois collègues, parce que chaque empereur voulait faire d'aussi grandes dépenses et entretenir d'aussi fortes armées que s'il avait été seul ; que par là, le nombre de ceux qui recevaient n'étant pas proportionné au nombre de ceux qui donnaient, les charges devinrent si grandes que les terres furent abandonnées par les laboureurs, et se changèrent en forêts. Les païens, au contraire, ne cessaient de crier contre un culte nouveau, inouï jusqu'alors ; et, comme autrefois dans Rome fleurissante (3) on attribuait les débordements du Tibre et

(1) Dans le sens du latin *stabilire*, c'est-à-dire consolidait son empire.

(2) Lactance, *De la Mort des Persécuteurs*. (M.)

(3) Aujourd'hui *fleurir*, dans le sens figuré, fait à l'imparfait *florissait* et au participe présent *florissant*. Cette distinction, un peu arbitraire, est déjà faite par Vaugelas ; mais elle n'a été régulièrement observée que dans notre siècle.

les autres effets de la nature à la colère des dieux, de même dans Rome mourante on imputait les malheurs à un nouveau culte et au renversement des anciens autels.

Ce fut le préfet Symmaque (1) qui, dans une lettre écrite (2) aux empereurs au sujet de l'autel de la Victoire, fit le plus valoir contre la religion chrétienne des raisons populaires et par conséquent très capables de séduire.

Quelle chose peut mieux nous conduire à la connaissance des dieux, disait-il, que l'expérience de nos prospérités passées ? Nous devons être fidèles à tant de siècles, et suivre nos pères, qui ont suivi si heureusement les leurs. Pensez que Rome vous parle et vous dit : « Grands princes, pères de la patrie, respectez mes années pendant lesquelles j'ai toujours observé les cérémonies de mes ancêtres : ce culte a soumis l'univers à mes lois ; c'est par là qu'Annibal a été repoussé de mes murailles, et que les Gaulois l'ont été du Capitole ». C'est pour les dieux de la patrie que nous demandons la paix, nous la demandons pour les dieux indigètes (3) : nous n'entrons point dans des disputes qui ne conviennent qu'à des gens oisifs, et nous voulons offrir des prières et non pas des combats (4). »

(1) Quintus Aurelius Symmachus, proconsul en Afrique en 373, préfet de Rome de 384 à 389, et consul sous Théodose en 395 ; il reste de lui dix livres de lettres et quelques fragments oratoires.

(2) *Lettres de Symmaque*, lettre x, liv. 54. (M)

(3) Les dieux *indigètes* sont les héros divinisés, protecteurs particuliers du pays qui les avait vus naître. (Lat. *indigetes*, de *indu* et *geniti*.)

(4) L'expression n'est pas fort claire. Le sens est : « Nous voulons prier paisiblement nos dieux, non pas lutter contre le vôtre ».

Trois auteurs célèbres répondirent à Symmaque. Oroze (1) composa son Histoire pour prouver qu'il y avait toujours eu dans le monde d'aussi grands malheurs que ceux dont se plaignaient les païens. Salvien (2) fit son livre (3), où il soutint que c'étaient les dérèglements des chrétiens qui avaient attiré les ravages des barbares; et saint Augustin (4) fit voir que la cité du ciel était différente de cette cité de la terre où les anciens Romains, pour quelques vertus humaines, avaient reçu des récompenses aussi vaines que ces vertus.

Nous avons dit que dans les premiers temps la politique des Romains fut de diviser toutes les puissances qui leur faisaient ombrage; dans la suite, ils n'y purent réussir. Il fallut souffrir qu'Attila soumit toutes les nations du Nord; il s'étendit depuis le Danube jusqu'au Rhin, détruisit tous les forts et tous les ouvrages qu'on avait faits sur ces fleuves, et rendit les deux empires (5) tributaires.

« Théodose (6), disait-il insolemment, est fils d'un père très noble aussi bien que moi; mais, en me payant le tribut, il est déchu de sa noblesse et est devenu mon esclave; il n'est pas juste qu'il dresse des embûches à son maître, comme un esclave méchant.

(1) Paul Oroze, v. p. 151, note 2.

(2) Salvien, né en 390, à Cologne ou à Trèves, devint prêtre en 430, vécut à Marseille; auteur du *Traité De Gubernatione Dei* et de beaucoup d'autres ouvrages perdus pour la plupart

(3) *Du Gouvernement de Dieu.* (M.)

(4) *De la Cité de Dieu.* (M.)

(5) Celui d'Orient et celui d'Occident, séparés depuis la mort de Théodose (395).

(6) *Histoire Gothique* et *Relation de l'ambassade écrite par Priscus.* C'était Théodose le Jeune. (M.)

« Il ne convient pas à l'empereur, disait-il dans une autre occasion, d'être menteur. Il a promis à un de mes sujets de lui donner en mariage la fille de Saturnilus; s'il ne veut pas tenir sa parole, je lui déclare la guerre; s'il ne le peut pas, et qu'il soit dans cet état qu'on ose lui désobéir, je marche à son secours. »

Il ne faut pas croire que ce fut par modération qu'Attila laissa subsister les Romains; il suivait les mœurs de sa nation, qui le portaient à soumettre les peuples, et non pas à les conquérir (1). Ce prince, dans sa maison de bois où nous le représente Priscus (2), maître de toutes les nations barbares (3), et en quelque façon de presque toutes celles qui étaient policées, était un des grands monarques dont l'histoire ait jamais parlé.

On voyait à sa cour les ambassadeurs des Romains d'Orient et de ceux d'Occident, qui venaient recevoir ses lois ou implorer sa clémence. Tantôt il demandait qu'on lui rendît les Huns transfuges, ou les esclaves romains qui s'étaient évadés; tantôt il voulait qu'on lui livrât quelque ministre de l'empereur. Il avait mis sur l'empire d'Orient un tribut de deux mille cent livres d'or; il recevait les appointements de général des armées romaines; il envoyait à Constantinople ceux qu'il voulait récompenser, afin qu'on les comblât de biens, faisant un trafic continuel de la frayeur des Romains.

(1) C'est-à-dire les abattre et les humilier, sans essayer de les gouverner.

(2) Hist. Gothique : *Hæc sedes regis barbariem totam tenentis, hæc captis civitatibus habitacula præponebat.* (Jornandès *De Reb. Geticis.*) (M.)

(3) Il paraît, par la Relation de Priscus, qu'on pensait à la cour d'Attila à soumettre encore les Perses. (M.)

Il était craint de ses sujets, et il ne paraît pas qu'il en fût haï (1). Prodigieusement fier, et cependant rusé; ardent dans sa colère, mais sachant pardonner ou différer la punition, suivant qu'il convenait à ses intérêts; ne faisant jamais la guerre quand la paix pouvait lui donner assez d'avantages; fidèlement servi des rois mêmes qui étaient sous sa dépendance, il avait gardé pour lui seul l'ancienne simplicité des mœurs des Huns; du reste on ne peut guère louer sur la bravoure le chef d'une nation où les enfants entraient en fureur au récit des beaux faits d'armes de leurs pères, et où les pères versaient des larmes parce qu'ils ne pouvaient pas imiter leurs enfants.

Après sa mort, toutes les nations barbares se redivisèrent; mais les Romains étaient si faibles qu'il n'y avait pas de si petit peuple qui ne pût leur nuire.

Ce ne fut pas une certaine invasion qui perdit l'empire, ce furent toutes les invasions. Depuis celle qui fut si générale sous Gallus (2), il sembla rétabli, parce qu'il n'avait point perdu de terrain; mais il alla de degrés en degrés de la décadence à sa chute, jusqu'à ce qu'il s'affaissa tout à coup sous Arcadius et Honorius.

En vain on avait rechassé les barbares dans leur pays: ils y seraient tout de même (3) rentrés pour mettre en sûreté leur butin. En vain on les extermina: les villes n'étaient pas moins saccagées, les

(1) Il faut consulter sur le caractère de ce prince et les mœurs de sa cour Jornandès et Priscus. (M.)

(2) Gallus Trébonianus, empereur romain, succéda à Décius en 251, et fut tué en 254.

(3) Ils y seraient aussi bien rentrés, si on ne les y eût pas rechassés.

villages brûlés, les familles tuées ou dispersées (1).

Lorsqu'une province avait été ravagée, les barbares qui succédaient, n'y trouvant plus rien, devaient passer à une autre. On ne ravagea au commencement que la Thrace, la Mysie (2), la Pannonie (3) ; quand ces pays furent dévastés, on ruina la Macédoine, la Thessalie, la Grèce ; de là, il fallut aller aux Noriques (4). L'empire, c'est-à-dire le pays habité, se rétrécissait toujours, et l'Italie devenait frontière.

La raison pourquoi il ne se fit point sous Gallus et Gallien d'établissement de barbares, c'est qu'ils trouvaient encore de quoi piller.

Ainsi, lorsque les Normands, images des conquérants de l'empire, eurent pendant plusieurs siècles ravagé la France, ne trouvant plus rien à prendre, ils acceptèrent une province qui était entièrement déserte (5), et se la partagèrent.

La Scythie dans ces temps-là étant presque toute inculte (6), les peuples y étaient sujets à des famines.

(1) C'était une nation bien destructive que celle des Goths : ils avaient détruit tous les laboureurs dans la Thrace, et coupé les mains à tous ceux qui menaient les chariots. (*Hist. Byzant. de Malchus, dans l'Extrait des ambassades.*) (M.)

(2) La Mysie occupait le N.-O. de l'Asie Mineure. Il faut entendre ici la Mœsie, province européenne, bornée au nord par le Danube, à l'est par le Pont-Euxin, au sud par la Thrace et la Macédoine, à l'ouest par l'Illyrie et la Pannonie (Serbie et Bulgarie actuelles).

(3) Province comprise entre le Danube au nord et à l'est, la Save au sud, les Alpes Juliennes et Noriques à l'ouest.

(4) Province comprise entre le Danube au nord, la Rhétie et la Vindélicie à l'ouest, la Pannonie et l'Italie à l'est et au sud (Styrie et Carinthie actuelles).

(5) Voyez dans les chroniques recueillies par André du Chesne l'état de cette province, vers la fin du neuvième et le commencement du dixième siècle. (*Script. Normann. Hist. veteres.*) (M.)

(6) Les Goths, comme nous avons dit, ne cultivaient point

fréquentes; ils subsistaient en partie par un commerce avec les Romains (1), qui leur portaient des vivres de provinces voisines du Danube. Les barbares donnaient en retour les choses qu'ils avaient pillées, les prisonniers qu'ils avaient faits, l'or et l'argent qu'ils recevaient pour la paix. Mais, lorsqu'on ne put plus leur payer des tributs assez forts pour les faire subsister, ils furent forcés de s'établir (2).

L'empire d'Occident fut le premier abattu; en voici les raisons :

Les barbares, ayant passé le Danube, trouvaient à leur gauche le Bosphore, Constantinople et toutes les forces de l'empire d'Orient, qui les arrêtaient; cela faisait qu'ils se tournaient à main droite, du côté de l'Illyrie, et se poussaient vers l'Occident. Il se fit un reflux de nations et un transport de peuples de ce côté-là. Les passages de l'Asie étant mieux gardés, tout refoulait vers l'Europe; au lieu que, dans la première invasion, sous Gallus, les forces des barbares se partagèrent.

L'empire (3) ayant été réellement divisé, les empe-

la terre. Les Vaudales les appelaient *Trulles*, du nom d'une petite mesure, parce que, dans une famille, ils leur vendirent fort cher une pareille mesure de blé. (Olympiodore, dans la *Bibliothèque de Photien*, liv. xxx.) (M.) Pour *Photien* lisez *Photius*.

(1) On voit dans l'Histoire de Priscus qu'il y avait des marchés établis par les traités sur les bords du Danube. (M.)

(2) Quand les Goths envoyèrent prier Zénon de recevoir dans son alliance Theuderic, fils de Triarius, aux conditions qu'il avait accordées à Theuderic, fils de Balamer, le Sénat, consulté, répondit que les revenus de l'Etat n'étaient pas suffisants pour nourrir deux peuples goths, et qu'il fallait choisir de l'amitié de l'un des deux. (*Hist. de Malchus*, dans l'*Extrait des Ambassades*.) (M.) *Photius*

(3) Tout ce qui suit jusqu'à : *Parmi tant de malheurs*, manque dans la première édition.

reurs d'Orient, qui avaient des alliances avec les barbares, ne voulurent pas les rompre pour secourir ceux d'Occident. Cette division dans l'administration, dit Priscus (1), fut très préjudiciable aux affaires d'Occident. Ainsi les Romains d'Orient (2) refusèrent-ils à ceux d'Occident une armée navale, à cause de leur alliance avec les Vandales. Les Visigoths, ayant fait alliance avec Arcadius, entrèrent en Occident, et Honorius (3) fut obligé de s'enfuir à Ravenne. Enfin Zénon, pour se défaire de Théodoric, le persuada d'aller attaquer l'Italie, qu'Alaric avait déjà ravagée (4).

Il y avait une alliance (5) très étroite entre Attila et Genséric, roi des Vandales. Ce dernier craignait les Goths (6); il avait marié son fils avec la fille du roi des Goths; et, lui ayant ensuite fait couper le nez, il l'avait renvoyée; il s'unit donc avec Attila. Les deux empires, comme enchaînés par ces deux princes, n'osaient se secourir. La situation de celui d'Occident fut surtout déplorable; il n'avait point de forces de mer; elles étaient toutes en Orient (7), en Egypte, Chypre, Phénicie, Ionie, Grèce, seuls pays où il y eut alors quelque commerce. Les Vandales et d'autres

(1) Liv. II. (M.) Priscus vivait au v^e siècle, il avait écrit l'*Histoire de Byzance* et celle des guerres d'Attila; il n'en reste que des extraits.

(2) Priscus, liv. II. (M.)

(3) Procope, *Guerre des Vandales*. (M.)

(4) Alaric, roi des Visigoths (382-412). — Théodoric, roi des Ostrogoths (489-526). — Zénon l'Isaurien, empereur d'Orient (474-491).

(5) Priscus, liv. II. (M.)

(6) Voyez Jornandès, *De Reb. Get.*, chap. 36. (M.) Genséric, roi des Vandales, conquiert toute l'Afrique septentrionale et y régna de 429 à 477. En 455 il avait pris et pillé Rome.

(7) Cela parut surtout dans la guerre de Constantin et de Licinius. (M.)

peuples attaquaient partout les côtes d'Occident; il vint une ambassade (1) des Italiens à Constantinople, dit Priscus, pour faire savoir qu'il était impossible que les affaires se soutinssent sans une réconciliation avec les Vandales.

Ceux qui gouvernaient en Occident ne manquèrent pas de politique; ils jugèrent qu'il fallait sauver l'Italie, qui était en quelque façon le cœur de l'empire. On fit passer les barbares aux extrémités, et on les y plaça. Le dessein était bien conçu, il fut bien exécuté. Ces nations ne demandaient que la subsistance; on leur donnait les plaines; on se réservait les pays montagneux, les passages des rivières, les défilés, les places sur les grands fleuves; on gardait la souveraineté. Il y a apparence que ces peuples auraient été forcés de devenir Romains: et la facilité avec laquelle ces destructeurs furent eux-mêmes détruits par les Francs, par les Grecs, par les Maures, justifie assez cette pensée. Tout ce système fut renversé par une révolution plus fatale que toutes les autres : l'armée d'Italie, composée d'étrangers, exiger ce qu'on avait accordé à des nations plus étrangères encore; elle forma sous Odoacer (2) une aristocratie qui se donna le tiers des terres de l'Italie; et ce fut le coup mortel porté à cet empire.

Parmi tant de malheurs, on cherche avec une curiosité triste le destin de la ville de Rome : elle était, pour ainsi dire, sans défense ; elle pouvait être aisément affamée ; l'étendue de ses murailles faisait qu'il était très difficile de les garder ; comme elle était située dans une plaine, on pouvait aisément la

(1) Priscus, liv. II. (M.)

(2) Odoacer, roi des Hérules, abolit l'empire d'Occident et prit le titre de Roi d'Italie, en 476. Il fut lui-même renversé par Théodoric en 493.

forcer ; il n'y avait point de ressource dans le peuple qui en était extrêmement diminué. Les empereurs furent obligés de se retirer à Ravenne, ville autrefois défendue par la mer (1), comme Venise l'est aujourd'hui.

Le peuple romain, presque toujours abandonné de ses souverains, commença à le devenir (2), et à faire des traités (3) pour sa conservation ; ce qui est le moyen le plus légitime d'acquérir la souveraine puissance ; c'est ainsi que l'Armorique et la Bretagne (4) commencèrent à vivre sous leurs propres lois.

Telle fut la fin de l'empire d'Occident. Rome s'était agrandie, parce qu'elle n'avait eu que des guerres successives, chaque nation, par un bonheur inconcevable (5), ne l'attaquant que quand l'autre avait été ruinée. Rome fut détruite, parce que toutes les nations l'attaquèrent à la fois, et pénétrèrent partout.

(1) Dont elle est aujourd'hui éloignée de plus d'une lieue.

(2) A devenir son propre souverain, à ne dépendre que de lui-même.

(3) Du temps d'Honorius, Alaric, qui assiégeait Rome, obligea cette ville à prendre son alliance même contre l'empereur, qui ne put s'y opposer. (Procope, *Guerre des Goths*, liv. I.) Voyez Zozime, liv. vi. (M.)

(4) Zozime, liv. vi. (M.)

(5) Mais ce bonheur même était le fruit d'une politique très habile, et du grand art que possédaient les Romains de diviser leurs adversaires. Quand l'empire affaibli cessa d'effrayer chacune des nations ennemies, toutes l'attaquèrent à la fois.

CHAPITRE XX

1. DES CONQUÊTES DE JUSTINIEN. — 2. DE SON GOUVERNEMENT.

Comme tous ces peuples entraient pêle-mêle dans l'empire, ils s'incommodaient réciproquement; et toute la politique de ces temps-là fut de les armer les uns contre les autres; ce qui était aisé à cause de leur férocité et de leur avarice. Ils s'entre-détruisirent pour la plupart avant d'avoir pu s'établir, et cela fit que l'empire d'Orient subsista encore du temps.

D'ailleurs le Nord s'épuisa lui-même, et l'on n'en vit plus sortir ces armées innombrables (1) qui parurent d'abord; car, après les premières invasions des Goths et des Huns, surtout depuis la mort d'Attila, ceux-ci et les peuples qui les suivirent attaquèrent avec moins de forces.

Lorsque ces nations, qui s'étaient assemblées en corps d'armée, se furent dispersées en peuples, elles s'affaiblirent beaucoup; répandues dans les divers lieux de leurs conquêtes, elles furent elles-mêmes exposées aux invasions.

Ce fut dans ces circonstances que Justinien (2)

(1) Nous avons dit que l'on tend à croire aujourd'hui que le nombre des barbares envahisseurs de l'Empire a été fort exagéré par les historiens.

(2) Justinien régna de 527 à 565, et s'illustra par ses conquêtes, ou plutôt celles de ses généraux, dont le plus fameux est Bélisaire; et par les travaux de ses jurisconsultes qui rédigèrent le *Corpus juris civilis*, formé de quatre ouvrages: *Digeste* ou *Pandectes*, *Code Justinien*, *Institutes* et *Novelles*.

entreprit de reconquérir l'Afrique et l'Italie, et fit ce que nos Français (1) exécutèrent aussi heureusement contre les Visigoths, les Bourguignons, les Lombards et les Sarrasins.

Lorsque la religion chrétienne fut apportée aux barbares, la secte arienne (2) était en quelque façon dominante dans l'empire. Valens (3) leur envoya des prêtres ariens, qui furent leurs premiers apôtres (4). Or, dans l'intervalle qu'il y eut entre leur conversion et leur établissement, cette secte fut en quelque façon détruite chez les Romains. Les barbares ariens, ayant trouvé tout le pays orthodoxe, n'en purent jamais gagner l'affection, et il fut facile aux empereurs de les troubler.

D'ailleurs ces barbares, dont l'art et le génie n'étaient guère d'attaquer les villes, et encore moins de les défendre, en laissèrent tomber les murailles en ruine. Procope (5) nous apprend que Bélisaire (6)

(1) Quoique le terme de Français ne soit autre que celui de Franc, allongé d'un suffixe qui n'en modifie pas la signification, l'usage s'est introduit, dans notre siècle, de désigner par le nom de Français les habitants de la Gaule postérieurement au temps de Charlemagne; et d'appeler Francs les compagnons de Clovis. Dans la *Chanson de Roland*, les soldats de Charlemagne sont appelés Francs ou Français indifféremment.

(2) Les Ariens niaient la divinité de Jésus-Christ. Leur chef, Arius, condamné au concile de Nicée (325), mourut en 336.

(3) Valens, empereur d'Orient de 364 à 378; défait par les Goths près d'Andrinople (378), il disparut dans la bataille.

(4) Leur chef fut Ulphilas, né vers 311, mort en 381; Cappadocien, il évangélisa les Goths et traduisit la Bible dans leur idiome.

(5) Procope de Césarée (Palestine), contemporain de Justinien, secrétaire de Bélisaire, dont il a raconté les guerres.

(6) Bélisaire, le meilleur général de Justinien, détruisit l'empire des Vandales en Afrique, celui des Goths en Italie. Il mourut en 565, ainsi que Justinien et Procope.

trouva celles d'Italie en cet état; celles d'Afrique avaient été démantelées par Genséric (1), comme celles d'Espagne (2) le furent dans la suite par Vitisa (3), dans l'idée de s'assurer de ses habitants.

La plupart de ces peuples du Nord établis dans les pays du Midi en prirent d'abord la mollesse, et devinrent incapables des fatigues de la guerre (4); les Vandales languissaient dans la volupté : une table délicate, des habits efféminés, des bains, la musique, la danse, les jardins, les théâtres, leur étaient devenus nécessaires.

Ils ne donnaient plus d'inquiétude aux Romains (5), dit Malchus (6), depuis qu'ils avaient cessé d'entretenir les armées que Genséric tenait toujours prêtes, avec lesquelles il prévenait ses ennemis et étonnait tout le monde par la facilité de ses entreprises.

La cavalerie des Romains était très exercée à tirer de l'arc; mais celle des Goths et des Vandales ne servait que de l'épée et de la lance, et ne pouvait combattre de loin (7) : c'est à cette différence que Bélisaire attribuait une partie de ses succès (8).

(1) Procope, *Guerre des Vandales*, liv. I. (M.)

(2) Mariana, *Hist. d'Esp.*, liv. VI, chap. 19. (M.)

(3) Vitisa, roi des Visigoths d'Espagne de 696 à 710.

(4) Procope, *Guerre des Vandales*, liv. II. (M.)

(5) Du temps d'Honoré. (M.)

(6) *Hist. Byzant.* dans l'*Extrait des Ambassades*. (M.) Malchus vivait à Constantinople au VI^e siècle : il écrivit une histoire de l'Empire du règne de Constantin jusqu'à celui d'Anastase ; il n'en reste que des fragments.

(7) Voyez Procope, *Guerre des Vandales*, liv. I, et le même auteur, *Guerre des Goths*, liv. I. Les archers goths étaient à pied ; ils étaient peu instruits. (M.)

(8) L'édition originale ajoute : Les Romains, ayant laissé affaiblir leur infanterie, mirent toute leur force dans leur cava-

Les Romains (surtout sous Justinien) tirèrent de grands services des Huns, peuples dont étaient sortis les Parthes (1), et qui combattaient comme eux. Depuis qu'ils eurent perdu leur puissance par la défaite d'Attila et les divisions que le grand nombre de ses enfants fit naître, ils servirent les Romains en qualité d'auxiliaires, et ils formèrent leur meilleure cavalerie.

Toutes ces nations barbares se distinguaient chacune par leur manière particulière de combattre et de s'armer (2). Les Goths et les Vandales étaient redoutables l'épée à la main ; les Huns étaient des archers admirables ; les Suèves de bons hommes d'infanterie ; les Alains étaient pesamment armés, et les Hérules étaient une troupe légère. Les Romains prenaient dans toutes ces nations les divers corps de troupes qui convenaient à leurs desseins, et combattaient contre une seule avec les avantages de toutes les autres.

Il est singulier que les nations les plus faibles aient été celles qui firent de plus grands établissements ; on se tromperait beaucoup si l'on jugeait de leurs forces par leurs conquêtes. Dans cette longue suite d'incursions, les peuples barbares, ou plutôt les essaims sortis d'eux, détruisaient ou étaient détruits ; tout dépendait des circonstances ; et, pendant qu'une

lerie, d'autant mieux qu'il fallait qu'ils se portassent promptement de tous côtés pour arrêter les incursions des Barbares.

(1) Cette filiation n'est qu'une hypothèse, et paraît fort douteuse.

(2) Un passage remarquable de Jornandès nous donne toutes ces différences ; c'est à l'occasion de la bataille que les Gépides donnèrent aux enfants d'Attila. (M.) Au reste, ces peuples avaient une origine différente : les Goths, les Vandales, les Alains, les Hérules étaient des tribus germanes ; mais les Suèves étaient des Scythes, et les Huns des Tartares.

grande nation était combattue ou arrêtée, une troupe d'aventuriers qui trouvaient un pays ouvert y faisaient des ravages effroyables. Les Goths, que le désavantage de leurs armes fit fuir devant tant de nations, s'établirent en Italie, en Gaule et en Espagne; les Vandales, quittant l'Espagne par faiblesse, passèrent en Afrique, où ils fondèrent un grand empire (1).

Justinien ne put équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux; et, quand Bélisaire débarqua, il n'avait que cinq mille soldats (2). C'était une entreprise bien hardie; et Léon (3), qui avait autrefois envoyé contre eux une flotte composée de tous les vaisseaux de l'Orient sur laquelle il y avait cent mille hommes, n'avait pas conquis l'Afrique, et avait pensé perdre l'empire.

Ces grandes flottes, non plus que les grandes armées de terre, n'ont guère jamais réussi; comme elles épuisent un Etat, si l'expédition est longue, ou que quelque malheur leur arrive, elles ne peuvent être secourues ni réparées; si une partie se perd, ce qui reste n'est rien, parce que les vaisseaux de guerre, ceux de transport, la cavalerie, l'infanterie, les munitions, enfin les diverses parties dépendent du tout ensemble. La lenteur de l'entreprise fait qu'on trouve toujours des ennemis préparés; outre qu'il est rare que l'expédition se fasse jamais dans une saison commode, on

(1) Ce paragraphe et les deux précédents ne sont pas dans l'édition originale. L'empire des Vandales fut éphémère et n'a laissé presque aucune trace de son existence. Tout ce qui concerne les invasions des barbares est un peu superficiel dans l'ouvrage de Montesquieu; la critique moderne y a beaucoup ajouté.

(2) Procope, *Guerre des Goths*, liv. II. (M.)

(3) Léon I^{er} le Grand, Empereur d'Orient, successeur de Marcien, régna de 457 à 474.

tombe dans le temps des orages, tant de choses n'étant presque jamais prêtes que quelques mois plus tard qu'on ne se l'était promis (1).

Bélisaire envahit l'Afrique; et ce qui lui servit beaucoup, c'est qu'il tira de Sicile une grande quantité de provisions, en conséquence d'un traité fait avec Amalasonte, reine des Goths (2). Lorsqu'il fut envoyé pour attaquer l'Italie, voyant que les Goths tiraient leur subsistance de la Sicile, il commença par la conquérir; il affama ses ennemis, et se trouva dans l'abondance de toutes choses.

Bélisaire prit Carthage, Rome et Ravenne, et envoya les rois des Goths et des Vandales (3) captifs à Constantinople, où l'on vit après tant de temps les anciens triomphes renouvelés (4).

On peut trouver dans les qualités de ce grand homme (5) les principales causes de ses succès. Avec un général qui avait toutes les maximes des premiers Romains, il se forma une armée telle que les anciennes armées romaines.

Les grandes vertus se cachent ou se perdent ordinairement dans la servitude; mais le gouvernement tyrannique de Justinien ne put opprimer la grandeur de cette âme, ni la supériorité de ce génie.

L'eunuque Narsès (6) fut encore donné à ce règne

(1) La science militaire a démenti dans notre siècle cette observation de Montesquieu; elle put paraître juste à son époque. On faisait alors la grande guerre avec des armées peu nombreuses.

(2) Amalasonte, reine des Ostrogoths, fille de Théodoric, périt assassinée en 535.

(3) C'étaient Vitigès et Gélimer.

(4) Justinien ne lui accorda que le triomphe de l'Afrique. (M.)

(5) Voyez Suidas, à l'article *Bélisaire*. (M.)

(6) Narsès, contemporain de Bélisaire et comme lui général de Justinien. Il mourut en 568.

pour le rendre illustre. Elevé dans le palais, il avait plus (1) la confiance de l'empereur : car les princes regardent toujours leurs courtisans comme leurs plus fidèles sujets.

Mais la mauvaise conduite de Justinien, ses profusions, ses vexations, ses rapines, sa fureur de bâtir, de changer, de réformer, son inconstance dans ses desseins, un règne dur et faible devenu plus incommode par une longue vieillesse, furent des malheurs réels mêlés à des succès inutiles et une gloire vaine.

Ces conquêtes, qui avaient pour cause, non la force de l'empire, mais de certaines circonstances particulières, perdirent tout; pendant qu'on y occupait les armées, de nouveaux peuples (2) passèrent le Danube, désolèrent l'Illyrie, la Macédoine et la Grèce; et les Perses, dans quatre invasions, firent à l'Orient des plaies incurables (3).

Plus ces conquêtes furent rapides, moins elles eurent un établissement solide (4) : l'Italie et l'Afrique furent à peine conquises qu'il fallut les reconquérir.

Justinien avait pris sur le théâtre une femme qui s'y était longtemps prostituée (5) : elle le gouverna avec un empire qui n'a point d'exemple dans les histoires, et, mettant sans cesse dans les affaires les passions et les fantaisies de son sexe, elle corrompit les victoires et les succès les plus heureux.

(1) C'est-à-dire plus qu'un autre, ayant été élevé dans le palais.

(2) Les Bulgares et les Slaves.

(3) Les deux empires se ravagèrent d'autant plus qu'on n'espérait pas conserver ce qu'on avait conquis. (M.)

(4) On dit aujourd'hui dans le même sens : moins elles eurent une base solide, un solide fondement.

(5) L'impératrice Théodora. (M.)

En Orient, on a de tout temps multiplié l'usage des femmes pour leur ôter l'ascendant prodigieux qu'elles ont sur nous dans ces climats ; mais à Constantinople la loi d'une seule femme donna à ce sexe l'empire ; ce qui mit quelquefois de la faiblesse dans le gouvernement (1.)

Le peuple de Constantinople était de tout temps divisé en deux factions : celle des *Bleus* et celle des *Verts* ; elles tiraient leur origine de l'affection que l'on prend dans les théâtres pour de certains acteurs plutôt que pour d'autres ; dans les jeux du cirque, les chariots dont les cochers étaient habillés de vert disputaient le prix à ceux qui étaient habillés de bleu, et chacun y prenait intérêt jusqu'à la fureur.

Ces deux factions, répandues dans toutes les villes de l'empire, étaient plus ou moins furieuses à proportion de la grandeur des villes, c'est-à-dire de l'oisiveté d'une grande partie du peuple.

Mais les divisions, toujours nécessaires dans un gouvernement républicain pour le maintenir, ne pouvaient être que fatales à celui des empereurs (2), parce qu'elles ne produisaient que le changement du souverain, et non le rétablissement des lois et la cessation des abus.

Justinien, qui favorisa les Bleus et refusa toute justice aux Verts, aigrit les deux factions, et par conséquent les fortifia (3).

(1) Réflexion plus romanesque que solide. On ne voit pas que la polygamie ait eu jamais pour effet de rendre les mœurs des rois plus viriles : on citerait facilement beaucoup de souverains orientaux efféminés ou abrutis par le harem. (Voir ce que Montesquieu dit de la polygamie dans l'*Esprit des Loix*, livre xvi, chap. 11.)

(2) Dans l'édition originale : fatales à un gouvernement despotique.

(3) Cette maladie était ancienne. Suétone dit que Caligula,

Elles allèrent jusqu'à anéantir l'autorité des magistrats : les Bleus ne craignaient point les lois, parce que l'empereur les protégeait contre elles ; les Verts cessèrent de les respecter, parce qu'elles ne pouvaient plus les défendre (1).

Tous les liens d'amitié, de parenté, de devoir, de reconnaissance, furent ôtés ; les familles s'entre-détruisirent ; tout scélérat qui voulut faire un crime fut de la faction des Bleus ; tout homme qui fut volé ou assassiné fut de celle des Verts (2).

Un gouvernement si peu sensé était encore plus cruel ; l'empereur, non content de faire à ses sujets une injustice générale en les accablant d'impôts excessifs, les désolait par toutes sortes de tyrannies dans leurs affaires particulières.

Je ne serais point naturellement porté à croire tout ce que Procope nous dit là-dessus dans son *Histoire secrète*, parce que les éloges magnifiques qu'il a faits de ce prince dans ses autres ouvrages affaiblissent son témoignage dans celui-ci, où il nous le dépeint comme le plus stupide et le plus cruel des tyrans.

Mais j'avoue que deux choses font que je suis pour l'*Histoire secrète*. La première, c'est qu'elle est mieux

attaché à la faction des Verts, haïssait le peuple parce qu'il applaudissait à l'autre. (M.)

(1) Pour prendre une idée de l'esprit de ces temps-là, il faut voir Theophanès, qui rapporte une longue conversation qu'il y eut au théâtre entre les Verts et l'empereur. (M.)

(2) Ces factions avaient bien leur origine dans les jeux du cirque ; mais, comme on pense, à la fin les noms de *Bleus* et de *Verts* désignèrent d'autres passions, d'autres intérêts opposés. La sédition des Verts, dite sédition *Nika* (victoire), du cri de ralliement des insurgés, coûta, sous Justinien (532), la vie à trente mille personnes.

liée avec l'étonnante faiblesse où se trouva cet empire à la fin de ce règne et dans les suivants.

L'autre est un monument qui existe encore parmi nous ; ce sont les lois de cet empereur, où l'on voit, dans le cours de quelques années, la jurisprudence varier davantage qu'elle n'a fait (1) dans les trois cents dernières années de notre monarchie.

Ces variations (2) sont la plupart sur des choses de si petite importance qu'on ne voit aucune raison qui eût dû porter un législateur à les faire, à moins qu'on n'explique ceci par l'*Histoire secrète*, et qu'on ne dise que ce prince vendait également ses jugements et ses lois.

Mais ce qui fit le plus de tort à l'état politique du gouvernement fut le projet qu'il conçut de réduire tous les hommes à une même opinion sur les matières de religion, dans des circonstances qui rendaient son zèle entièrement indiscret.

Comme les anciens Romains fortifièrent leur empire en y laissant toute sorte de culte, dans la suite on le réduisit à rien en coupant l'une après l'autre les sectes qui ne dominaient pas.

Ces sectes étaient des nations entières. Les unes, après qu'elles avaient été conquises par les Romains, avaient conservé leur ancienne religion, comme les Samaritains et les Juifs. Les autres s'étaient répandues dans un pays, comme les sectateurs de Montan (3)

(1) Les grammairiens de notre siècle ont décrété que *davantage* ne peut se construire avec *que* ; mais il faut reconnaître que cette tournure se rencontre fréquemment chez tous nos écrivains classiques.

(2) Voyez les *Novelles* de Justinien. (M.) Les *Novelles* forment la quatrième partie du corps de droit romain.

(3) Montan, qui vécut au II^e siècle après J.-C., prétendait être le consolateur promis par le Christ.

dans la Phrygie ; les Manichéens (1), les Sabatiens (2), les Ariens (3), dans d'autres provinces ; outre qu'une grande partie des gens de la campagne étaient encore idolâtres (4) et entêtés d'une religion grossière comme eux-mêmes.

Justinien, qui détruisit ces sectes par l'épée ou par ses lois, et qui, les obligeant à se révolter, s'obligea à les exterminer, rendit incultes plusieurs provinces ; il crut avoir augmenté le nombre des fidèles, il n'avait fait que diminuer celui des hommes.

Procope nous apprend que, par la destruction des Samaritains, la Palestine devint déserte ; et ce qui rend ce fait singulier, c'est qu'on affaiblit l'empire par zèle pour la religion, du côté par où, quelques règnes après, les Arabes pénétrèrent pour la détruire.

Ce qu'il y avait de désespérant, c'est que, pendant que l'empereur portait si loin l'intolérance, il ne convenait pas lui-même avec l'impératrice sur les points les plus essentiels (5) ; il suivait le concile de Chalcédoine (6), et l'impératrice favorisait ceux qui y étaient

(1) Les Manichéens croyaient à deux premiers principes, l'un bon, l'autre mauvais : ainsi nommés de Manès ou Manichéos, né en Perse, fondateur de cette secte ; il vivait au III^e siècle ap. J.-C.

(2) Les Sabatiens, ou Sabbathiens (du nom de leur fondateur, Sabbathius, qui vivait au IV^e siècle), voulaient célébrer la Pâque avec les Juifs.

(3) Sur les Ariens, voy. p. 189, note 2.

(4) De là le sens nouveau du mot *paiens* (*paganos*, habitants des bourgs).

(5) *Convenir*, absolument, dans le sens de *s'accorder*. Cet emploi du mot, très conforme à l'étymologie, est fréquent dans nos classiques. « Des témoins qui *conviennent sans s'être entendus*. » (Bossuet, *Hist. Univ.*, l. II, ch. 13.)

(6) Le concile de Chalcédoine, convoqué en 451, avait

opposés, soit qu'ils fussent de bonne foi, dit Evagre (1), soit qu'ils le fissent à dessein.

Lorsqu'on lit Procope sur les édifices de Justinien (2), et qu'on voit les places et les forts que ce prince fit élever partout, il vient toujours dans l'esprit une idée, mais bien fautive, d'un Etat florissant.

D'abord les Romains n'avaient point de places; ils mettaient toute leur confiance dans leurs armées, qu'ils plaçaient le long des fleuves, où ils élevaient des tours de distance en distance pour loger les soldats.

Mais, lorsqu'on n'eut plus que de mauvaises armées, que souvent même on n'en eut point du tout, la frontière ne défendant plus l'intérieur, il fallut le fortifier (3); et alors on eut plus de places et moins de forces, plus de retraites et moins de sûreté. La campagne, n'étant plus habitable qu'autour des places fortes, on en bâtit de toutes parts. Il en était comme de la France du temps des Normands (4), qui n'a

défini la doctrine orthodoxe concernant la double nature de Jésus-Christ.

(1) Liv. iv, chap. 10. (M.) Evagre, Syrien, vivait au vi^e siècle; auteur d'une *Histoire ecclésiastique*.

(2) Outre huit livres d'*Histoires*, Procope a écrit un ouvrage sur les édifices publics construits par Justinien et le recueil d'anecdotes sur la cour impériale dit *Histoire secrète*.

(3) Auguste avait établi neuf frontières ou marches; sous les empereurs suivants, le nombre en augmenta. Les barbares se montraient là où ils n'avaient point encore paru. Et Dion, liv. lv, rapporte que de son temps, sous l'empire d'Alexandre, il y en avait treize. On voit par la *Notice de l'Empire*, écrite depuis Arcadius et Honorius, que, dans le seul empire d'Orient, il y en avait quinze. Le nombre en augmenta toujours: la Pamphylie, la Lycaonie, la Pisidie devinrent des marches, et tout l'empire fut couvert de fortifications. Aurélien avait été obligé de fortifier Rome. (M.)

(4) Et des Anglais. (M.)

jamais été si faible que lorsque tous ses villages étaient entourés de murs.

Ainsi toutes ces listes de noms des forts que Justinien fit bâtir, dont Procope couvre des pages entières, ne sont que des monuments de la faiblesse de l'empire.

CHAPITRE XXI

DÉSORDRES DE L'EMPIRE D'ORIENT.

Dans ce temps-là, les Perses étaient dans une situation plus heureuse que les Romains; ils craignaient peu les peuples du Nord (1), parce qu'une partie du mont Taurus, entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, les en séparait, et qu'ils gardaient un passage fort étroit (2) fermé par une porte qui était le seul endroit par où la cavalerie pouvait passer; partout ailleurs, ces barbares (3) étaient obligés de descendre par des précipices, et de quitter leurs chevaux, qui faisaient toute leur force; mais ils étaient encore arrêtés par l'Araxe, rivière profonde qui coule de l'ouest à l'est, et dont on défendait aisément les passages.

De plus, les Perses étaient tranquilles du côté de l'Orient; au midi, ils étaient bornés par la mer. Il leur était facile d'entretenir la division parmi les princes arabes, qui ne songeaient qu'à se piller les uns les autres. Ils n'avaient donc proprement d'ennemis que les Romains. « Nous savons, disait un ambassadeur de Hormisdas (4), que les Romains sont occupés à plusieurs guerres, et ont à combattre contre presque

(1) Les Huns. (M.)

(2) Les Portes Caspiennes. (M.)

(3) Procope, *Guerre des Perses*, liv. I. (M.)

(4) *Ambassades* de Ménandre. (M.) Hormisdas IV, 22^e roi de la dynastie des Sassanides, fils de Chosroès le Grand, régna de 579 à 592.

toutes les nations; ils savent au contraire que nous n'avons de guerre que contre eux. »

Autant que les Romains avaient négligé l'art militaire, autant les Perses l'avaient-ils cultivé (1). « Les Perses, disait Bélisaire à ses soldats, ne vous surpassent point en courage; ils n'ont sur vous que l'avantage de la discipline. »

Ils prirent dans les négociations la même supériorité que dans la guerre. Sous prétexte qu'ils tenaient une garnison aux Portes Caspiennes, ils demandaient un tribut aux Romains, comme si chaque peuple n'avait pas ses frontières à garder; ils se faisaient payer pour la paix, pour les trêves, pour les suspensions d'armes, pour le temps qu'on employait à négocier, pour celui qu'on avait passé à faire la guerre.

Les Avars ayant traversé le Danube, les Romains, qui la plupart du temps n'avaient point de troupes à leur opposer, occupés contre les Perses lorsqu'il aurait fallu combattre les Avars, et contre les Avars quand il aurait fallu arrêter les Perses, furent encore forcés de se soumettre à un tribut; et la majesté de l'empire fut flétrie chez toutes les nations.

Justin, Tibère et Maurice (2) travaillèrent avec soin à défendre l'empire; ce dernier avait des vertus, mais elles étaient ternies par une avarice presque inconcevable dans un grand prince.

Le roi des Avars offrit à Maurice de lui rendre les prisonniers qu'il avait faits moyennant une demi-

(1) Tour parfaitement correct, mais aujourd'hui inusité; on dirait : autant les Romains avaient négligé... autant les Perses avaient cultivé...

(2) Justin II, empereur d'Orient (565-578). — Tibère II, son successeur (578-582). — Maurice, successeur de Tibère (582-602).

pièce d'argent partête; sur son refus, il les fit égorger. L'armée romaine, indignée, se révolta; et, les Verts (1) s'étant soulevés en même temps, un centenier (2) nommé Phocas fut élevé à l'empire, et fit tuer Maurice et ses enfants.

L'histoire de l'empire grec, c'est ainsi que nous nommerons dorénavant l'empire romain, n'est plus qu'un tissu de révoltes, de séditions et de perfidies. Les sujets n'avaient pas seulement l'idée de la fidélité que l'on doit aux princes; et la succession des empereurs fut si interrompue que le titre de *Porphyrogénète* (3), c'est-à-dire né dans l'appartement où accouchaient les impératrices, fut un titre distinctif que peu de princes des diverses familles impériales purent porter.

Toutes les voies furent bonnes pour parvenir à l'empire; on y alla par les soldats, par le clergé, par le sénat, par les paysans, par le peuple de Constantinople, par celui des autres villes.

La religion chrétienne étant devenue dominante dans l'empire, ils'éleva successivement plusieurs hérésies qu'il fallut condamner. Arius (4) ayant nié la divinité du Verbe, les Macédoniens (5) celle du Saint-

(1) Voyez page 196, note 2.

(2) Phocas, centenier ou centurion, tua Maurice et lui succéda en 602; il régna jusqu'à 610.

(3) Proprement *né sur la pourpre*. Montesquieu s'indigne et s'étonne que les Byzantins n'eussent pas même l'idée de la fidélité dynastique. Il semble oublier que les Romains ne l'avaient pas eue davantage pendant cinq siècles que dura l'empire. Voy. page 161 note 1.

(4) Voy p. 189, note 2.

(5) Les Macédoniens, sectateurs de Macédonius, évêque de Constantinople de 345 à 360; ils furent condamnés par le concile de Constantinople en 381.

Esprit, Nestorius (1) l'unité de la personne de Jésus-Christ, Eutychès (2) ses deux natures, les Monothélites (3) ses deux volontés, il fallut assembler des conciles contre eux. Mais les décisions n'en ayant pas été d'abord universellement reçues, plusieurs empereurs, séduits, revinrent aux erreurs condamnées. Et, comme il n'y a jamais eu de nation qui ait porté une haine si violente aux hérétiques que les Grecs, qui se croyaient souillés lorsqu'ils parlaient à un hérétique ou habitaient avec lui, il arriva que plusieurs empereurs perdirent l'affection de leurs sujets; et les peuples s'accoutumèrent à penser que des princes si souvent rebelles à Dieu n'avaient pu être choisis par la Providence pour les gouverner.

Une certaine opinion prise de cette idée qu'il ne fallait pas répandre le sang des chrétiens, laquelle s'établit de plus en plus lorsque les mahométans eurent paru, fit que les crimes qui n'intéressaient pas directement la religion furent faiblement punis; on se contenta de crever les yeux (4), ou de couper le nez ou les cheveux, ou de mutiler de quelque manière ceux qui avaient excité quelque révolte ou attenté à la personne du prince; des actions pareilles purent se commettre sans danger et même sans courage.

Un certain respect pour les ornements impériaux

(1) Nestorius, évêque de Constantinople (428), condamné par le concile d'Ephèse en 431.

(2) Eutychès, moine de Constantinople, condamné par le concile de Chalcédoine en 451.

(3) Les Monothélites, hérétiques du VII^e siècle, condamnés par le concile de Constantinople (680).

(4) Zénon contribua beaucoup à établir ce relâchement. Voyez Malchus, *Hist. Byzant.*, dans l'*Extrait des Ambassades*. (M.) Zénon l'Isaurien, empereur de 474 à 491.

fit que l'on jeta d'abord les yeux (1) sur ceux qui osèrent s'en revêtir. C'était un crime de porter ou d'avoir chez soi des étoffes de pourpre ; mais, dès qu'un homme s'en vêtissait (2), il était d'abord suivi, parce que le respect était plus attaché à l'habit qu'à la personne.

L'ambition était encore irritée par l'étrange manie de ces temps-là, n'y ayant guère d'homme considérable qui n'eût par devers lui (3) quelque prédiction qui lui promettait l'empire.

Comme les maladies de l'esprit ne se guérissent guère (4), l'astrologie judiciaire (5) et l'art de prédire par des objets vus dans l'eau d'un bassin avaient succédé chez les chrétiens aux divinations par les entrailles des victimes ou le vol des oiseaux, abolies avec le paganisme ; des promesses vaines furent le motif de la plupart des entreprises téméraires des particuliers, comme elles devinrent la sagesse du conseil des princes (6).

Les malheurs de l'empire croissant tous les jours, on fut naturellement porté à attribuer les mauvais succès dans la guerre et les traités honteux dans la paix à la mauvaise conduite de ceux qui gouvernaient.

Les révolutions mêmes firent les révolutions, et

(1) C'est-à-dire que l'on considéra avec respect ceux qui osèrent s'en revêtir.

(2) S'en vêtait. *Vêtissait* est un barbarisme que beaucoup de bons écrivains ont commis : Montesquieu, Voltaire, Buffon, Delille, Lamartine. Au reste, la tendance des verbes en *ir* à prendre tous la forme inchoative est assez forte pour qu'on puisse penser qu'elle finira par triompher.

(3) Par devers lui, c'est-à-dire en sa possession.

(4) Voyez Nicéas, *Vie d'Andronic Comnène*. (M.)

(5) On appelait astrologie *judiciaire* celle qui prétendait *juger* de l'avenir, ou le prédire par l'observation des astres.

(6) Tournure un peu ambiguë, pour dire que ces promesses vaines tinrent lieu de sagesse dans le conseil des princes.

l'effet devint lui-même la cause. Comme les Grecs avaient vu passer successivement tant de diverses familles sur le trône, ils n'étaient attachés à aucune; et, la fortune ayant pris des empereurs dans toutes les conditions, il n'y avait pas de naissance assez basse, ni de mérite si mince qui pût ôter l'espérance.

Plusieurs exemples (1) reçus dans la nation en formèrent l'esprit général, et firent les mœurs, qui règnent aussi impérieusement que les lois.

Il semble que les grandes entreprises soient parmi nous plus difficiles à mener que chez les anciens; on ne peut guère les cacher, parce que la communication est telle aujourd'hui entre les nations que chaque prince a des ministres dans toutes les cours, et peut avoir des traîtres dans tous les cabinets.

L'invention des postes fait que les nouvelles volent et arrivent de toutes parts.

Comme les grandes entreprises ne peuvent se faire sans argent, et que depuis l'invention des lettres de change les négociants en sont les maîtres, leurs affaires sont très souvent liées avec les secrets de l'État; et ils ne négligent rien pour les pénétrer.

Des variations dans le change sans une cause connue font que bien des gens la cherchent (2), et la trouvent à la fin.

L'invention de l'imprimerie, qui a mis des livres dans les mains de tout le monde; celle de la gravure, qui a rendu les cartes géographiques si communes; enfin l'établissement des papiers politiques (3), font

(1) C'est-à-dire plusieurs exemples d'élévations subites ou d'empereurs tirés de la lie du peuple.

(2) Cherchent cette cause inconnue.

(3) Des journaux politiques. Le plus ancien journal français, la *Gazette de Théophraste Renaudot*, n'avait été fondé qu'en 1631.

assez connaître à chacun les intérêts généraux pour pouvoir plus aisément être éclairci sur les faits secrets.

Les conspirations dans l'Etat sont devenues difficiles, parce que depuis l'invention des postes tous les secrets particuliers sont dans le pouvoir du public (1).

Les princes peuvent agir avec promptitude, parce qu'ils ont les forces de l'Etat dans leurs mains ; les conspirateurs sont obligés d'agir lentement, parce que tout leur manque ; mais, à présent que tout s'éclaircit avec plus de facilité et de promptitude, pour peu que ceux-ci perdent de temps à s'arranger, ils sont découverts.

(1) Du public, c'est-à-dire de l'Etat, ou du gouvernement, représentant de tous.

CHAPITRE XXII

FAIBLESSE DE L'EMPIRE D'ORIENT

Phocas (1), dans la confusion des choses, étant mal affermi, Héraclius vint d'Afrique et le fit mourir : il trouva les provinces envahies et les légions détruites.

A peine avait-il donné quelque remède à ces maux que les Arabes sortirent de leur pays pour étendre la religion et l'empire que Mahomet avait fondé d'une même main.

Jamais on ne vit des progrès si rapides ; ils acquirent d'abord la Syrie, la Palestine, l'Egypte, l'Afrique, et envahirent la Perse.

Dieu permit que sa religion cessât en tant de lieux d'être dominante, non pas qu'il l'eût abandonnée, mais parce que, qu'elle soit dans la gloire ou dans l'humiliation extérieure, elle est toujours également propre à produire son effet naturel, qui est de sanctifier.

La prospérité de la religion est différente de celle des empires. Un auteur célèbre (2) disait qu'il était

(1) Phocas avait régné de 602 à 610. Héraclius le renversa, et régna, non sans gloire, jusqu'en 641.

(2) Pascal. Voyez *Pensées*, Ed. Havet, article xvii, fragment 85 : « La maladie est l'état naturel des chrétiens, parce qu'on est par là comme on devrait toujours être, dans la souffrance des maux, dans la privation de tous les biens et de tous les plaisirs des sens, exempt de toutes les passions qui travaillent pendant tout le cours de la vie, sans ambition, sans avarice, dans l'attente continuelle de la mort. N'est-ce pas ainsi que les

bien aise d'être malade, parce que la maladie est le vrai état du chrétien. On pourrait dire de même que les humiliations de l'Eglise, sa dispersion, la destruction de ses temples, les souffrances de ses martyrs, sont le temps de sa gloire ; et que, lorsqu'aux yeux du monde elle paraît triompher, c'est le temps ordinaire de son abaissement.

Pour expliquer cet événement fameux de la conquête de tant de pays par les Arabes, il ne faut pas avoir recours au seul enthousiasme. Les Sarrasins étaient depuis longtemps distingués parmi les auxiliaires des Romains et des Perses ; les Osroëniens (1) et eux étaient les meilleurs hommes de trait qu'il y eût au monde : Sévère, Alexandre et Maximin en avaient engagé à leur service autant qu'ils avaient pu, et s'en étaient servis avec un grand succès contre les Germains qu'ils désolaient de loin (2) ; sous Valens, les

chrétiens devraient passer la vie ? Et n'est-ce pas un grand bonheur quand on se trouve par nécessité dans l'état où l'on est obligé d'être, et qu'on n'a autre chose à faire qu'à se soumettre humblement et paisiblement ? » Pline le Jeune a exprimé quelque part des réflexions analogues d'une façon bien délicate : « Nous sommes meilleurs quand nous sommes malades. Quel malade est tenté par l'avarice, ou par la volupté ? On n'est plus esclave des amours, on n'aspire plus aux honneurs ; on néglige les richesses, et si peu qu'on ait, comme on se croit à la veille de le quitter, on s'en contente. C'est alors qu'on croit qu'il y a des dieux ; alors qu'on se souvient qu'on est homme : on n'en vie personne, on n'admire ni ne méprise personne : les médisances mêmes glissent sur nous ; on ne s'en aigrit plus, on ne s'en nourrit plus... Si l'on a le bonheur d'échapper à la mort, on n'a de pensée que pour une vie douce et reposée, c'est-à-dire innocente et heureuse. »

(1) Les Osroëniens occupaient en Asie la contrée située entre le Taurus, le Chaboras et l'Euphrate ; leur capitale était Edesse

(2) En les accablant de leurs traits.

Goths ne pouvaient leur résister(1) ; enfin ils étaient dans ces temps-là la meilleure cavalerie du monde.

Nous avons dit que chez les Romains les légions d'Europe valaient mieux que celles d'Asie ; c'était tout le contraire pour la cavalerie : je parle de celle des Parthes, des Osroëniens et des Sarrasins ; et c'est ce qui arrêta les conquêtes des Romains, parce que depuis Antiochus un nouveau peuple tartare, dont la cavalerie était la meilleure du monde, s'empara de la haute Asie.

Cette cavalerie était pesante (2), et celle d'Europe était légère ; c'est aujourd'hui tout le contraire. La Hollande et la Frise n'étaient point, pour ainsi dire, encore faites (3) ; et l'Allemagne était pleine de bois, de lacs et de marais, où la cavalerie servait peu.

Depuis qu'on a donné un cours aux grands fleuves, ces marais se sont dissipés, et l'Allemagne a changé de face. Les ouvrages de Valentinien sur le Necker (4), et ceux des Romains sur le Rhin, ont fait bien des changements (5) ; et, le commerce s'étant établi, des pays qui ne produisaient point de chevaux (6) en ont donné, et on en a fait usage.

(1) Zozime, liv. iv. (M.)

(2) Voyez ce que dit Zozime, liv. i, sur la cavalerie d'Aurélien et celle de Palmyre. Voyez aussi Ammien Marcellin sur la cavalerie des Perses. (M.)

(3) C'étaient pour la plupart des terres submergées, que l'art a rendues propres à être la demeure des hommes. (M.)

(4) Voyez Ammien Marcellin, liv. xxvii. (M.) Le Necker, affluent du Rhin, qui le reçoit près de Manheim.

(5) Le climat n'y est plus aussi froid que le disaient les anciens. (M.)

(6) César dit que les chevaux des Germains étaient vilains et petits, liv. iv, chap. 2. Et Tacite, *Des Mœurs des Germains*, dit : *Germania pecorum facunda, sed pleraque improcera.* (M.)

Constantin (1), fils d'Héraclius, ayant été empoisonné, et son fils Constant tué en Sicile, Constantin *le Barbu*, son fils aîné, lui succéda (2) ; les grands des provinces d'Orient s'étant assemblés, ils voulurent couronner ses deux autres frères, soutenant que, comme il faut croire en la Trinité, aussi était-il raisonnable d'avoir trois empereurs.

L'histoire grecque est pleine de traits pareils ; et, le petit esprit étant parvenu à faire le caractère de la nation, il n'y eut plus de sagesse dans les entreprises, et l'on vit des troubles sans cause et des révolutions sans motifs.

Une bigoterie universelle abattit les courages, et engourdit tout l'empire. Constantinople est, à proprement parler, le seul pays d'Orient où la religion chrétienne ait été dominante ; or cette lâcheté, cette paresse, cette mollesse des nations d'Asie, se mêlèrent dans la dévotion même. Entre mille exemples, je ne veux que Philippicus, général de Maurice qui, étant prêt de donner une bataille, se mit à pleurer (3), dans la considération du grand nombre de gens qui allaient être tués (4).

Ce sont bien d'autres larmes, celles de ces Arabes (5)

(1) Constantin Héraclius ou Constantin III (641). — Constant, son fils (641-668). — Constantin IV *Pogonat* (ou le Barbu) (668-685).

(2) Zonaras, *Vie de Constantin le Barbu*. (M.)

(3) Théophylacte, liv. II, chap. 3. *Histoire de l'empereur Maurice*. (M.)

(4) Plus haut Montesquieu reproche aux Byzantins d'avoir usé rarement de la peine de mort. Ici il taxe bien sévèrement un général pour un mouvement d'humanité. Ces blâmes pourraient se tourner en éloges. Un certain adoucissement dans les mœurs publiques est aussi une marque de progrès dans la civilisation.

(5) *Histoire de la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Égypte par les Sarrasins*, par M. Ockley. (M.)

qui pleurèrent de douleur de ce que leur général avait fait une trêve qui les empêchait de répandre le sang des chrétiens.

C'est que la différence est totale entre une armée fanatique et une armée bigote ; on le vit, dans nos temps modernes, dans une révolution fameuse, lorsque l'armée de Cromwell était comme celle des Arabes, et les armées d'Irlande et d'Ecosse (1) comme celle des Grecs.

Une superstition grossière, qui abaisse l'esprit autant que la religion l'élève, plaça toute la vertu et toute la confiance des hommes dans une ignorante stupidité pour les images (2) ; et l'on vit des généraux lever un siège (3) et perdre une ville (4) pour avoir une relique.

La religion chrétienne dégénéra, sous l'empire grec, au point où elle était de nos jours chez les Moscovites, avant que le czar Pierre I^{er} eût fait renaître cette nation, et introduit plus de changements dans un Etat qu'il gouvernait que les conquérants n'en font dans ceux qu'ils usurpent.

On peut aisément croire que les Grecs tombèrent dans une espèce d'idolâtrie. On ne soupçonnera pas les Italiens ni les Allemands de ce temps-là d'avoir été peu attachés au culte extérieur ; cependant, lorsque les historiens grecs parlent du mépris des premiers pour les reliques et les images, on dirait que ce sont nos controversistes qui s'échauffent contre Calvin. Quand les Allemands passèrent pour aller dans la

(1) Qui soutenaient la cause des Stuarts.

(2) C'est-à-dire dans une confiance ignorante et stupide en la protection des images

(3) Zonaras, *Vie de Romain Lacapène*. (M.)

(4) Nicétas, *Vie de Jean Comnène*. (M.)

Terre Sainte, Nicétas (1) dit que les Arméniens les reçurent comme amis, parce qu'ils n'adoraient pas les images. Or si, dans la manière de penser des Grecs, les Italiens et les Allemands ne rendaient pas assez de culte aux images, quelle devait être l'énormité du leur (2) ?

Il pensa bien y avoir en Orient à peu près la même révolution qui arriva, il y a environ deux siècles, en Occident, lorsqu'au renouvellement des lettres, comme on commença à sentir les abus et les dérèglements où l'on était tombé, tout le monde cherchant un remède au mal, des gens hardis et trop peu dociles déchirèrent l'Eglise au lieu de la réformer.

Léon l'*Isaurien*, Constantin *Copronyme*, Léon, son fils (3), firent la guerre aux images ; et après que le culte en eût été rétabli par l'impératrice Irène, Léon l'*Arménien*, Michel le *Bègue* et Théophile (4) les abolirent encore ; ces princes crurent n'en pouvoir modérer le culte qu'en le détruisant ; ils firent la guerre aux moines (5), qui incommodaient l'Etat ; et, prenant toujours les voies extrêmes, ils voulurent les exterminer par le glaive, au lieu de chercher à les régler.

(1) Nicétas Choniates vécut à Constantinople et à Nicée, où il mourut en 1216, laissant 21 livres d'*Annales* qui présentent l'histoire de l'Empire de 1118 à 1206.

(2) De leur culte. Aujourd'hui l'on s'abstient de faire rapporter ainsi un pronom avec un substantif employé d'une façon indéfini (*assez de culte*). On dirait : un assez grand culte.

(3) Léon l'*Isaurien* (717-741) — Constantin *Copronyme* (741-775). — Léon IV, dit le *Khasare* (775-780).

(4) Irène, impératrice d'Orient (780-803). — Léon l'*Arménien* (813-820). — Michel le *Bègue* (820-829). — Théophile (829-842).

(5) Longtemps avant, Valens avait fait une loi pour les obli-

Les moines (1), accusés d'idolâtrie par les partisans des nouvelles opinions, leur donnèrent le change en les accusant à leur tour de magie (2); et, montrant au peuple les églises dénuées d'images et de tout ce qui avait fait jusque-là l'objet de sa vénération, ils ne lui laissèrent point imaginer qu'elles pussent servir à d'autre usage qu'à sacrifier aux démons.

Ce qui rendait la querelle sur les images si vive, et fit que dans la suite des gens sensés ne pouvaient pas proposer un culte modéré, c'est qu'elle était liée à des choses bien tendres (3); il était question de la puissance; et les moines l'ayant usurpée, ils ne pouvaient l'augmenter ou la soutenir qu'en ajoutant sans cesse au culte extérieur, dont ils faisaient eux-mêmes partie. Voilà pourquoi les guerres contre les images furent toujours des guerres contre eux; et que, quand ils eurent gagné ce point, leur pouvoir n'eut plus de bornes.

Il arriva pour lors ce que l'on vit quelques siècles après dans la querelle qu'eurent Barlaam et Acyndine (4) contre les moines, et qui tourmenta cet em-

ger d'aller à la guerre, et fit tuer tous ceux qui n'obéirent pas. (Jornandès, *De Regn. Success.*, et la loi 26, Cod. *De Decur.*) (M.)

(1) Tout ce qu'on verra ici sur les moines grecs ne porte point sur leur état; car on ne peut pas dire qu'une chose nesoit pas bonne, parce que, dans de certains temps ou dans quelque pays, on en a abusé. (M.)

(2) Léon le Grammairien, *Vie de Léon l'Arménien*. Id., *Vie de Théophile*. Voyez Suidas, à l'article *Constantin, fils de Léon*. (M.)

(3) Délicates, liées à des intérêts sensibles, et, comme dit Montaigne, *chatouilleux*.

(4) Barlaam, moine grec, né en Calabre, favori de l'empereur Andronic le Jeune; il fut lié avec Pétrarque; il mourut en 1348. Le moine Grégoire Acindynos, qui combattit comme lui les moines du mont Athos et la doctrine de la lumière incréée, vivait dans le même temps.

pire jusqu'à sa destruction. On disputait si la lumière qui apparut autour de Jésus-Christ sur le Thabor était créée ou incréée. Dans le fond, les moines ne se souciaient pas plus qu'elle fût l'un que l'autre; mais, comme Barlaam les attaquait directement eux-mêmes, il fallait nécessairement que cette lumière fût incréée.

La guerre que les empereurs iconoclastes (1) déclarèrent aux moines fit que l'on reprit un peu les principes du gouvernement, que l'on employa en faveur du public les revenus publics, et qu'enfin on ôta au corps de l'Etat ses entraves.

Quand je pense à l'ignorance profonde dans laquelle le clergé grec plongea les laïques, je ne puis m'empêcher de le comparer à ces Scythes dont parle Hérodote (2), qui crevaient les yeux à leurs esclaves, afin que rien ne pût les distraire et les empêcher de battre leur lait (3).

L'impératrice Théodora (4) rétablit les images; et les moines recommencèrent à abuser de la piété publique; ils parvinrent jusqu'à opprimer le clergé séculier même; ils occupèrent tous les grands sièges (5), et exclurent peu à peu tous les ecclésiastiques de l'épiscopat. C'est ce qui rendit ce clergé intolérable; et, si l'on en fait le parallèle avec le clergé latin, si l'on compare la conduite des papes avec celle des pa-

(1) Ou *briseurs d'images*. C'est le nom que les orthodoxes donnaient à la secte ennemie du culte des images.

(2) Livre IV. (M.)

(3) Cependant il faut bien avouer que les Turcs, par qui fut détruit l'empire byzantin, étaient encore bien plus ignorants que les Byzantins.

(4) Il s'agit ici non pas de la femme de Justinien, morte en 548, mais de la femme de l'empereur Théophile. Veuve en 842, elle exerça la régence sous son fils Michel III, et en fut dépouillée en 857.

(5) Voyez Pachymère, liv. VIII. (M.)

triarches de Constantinople, on verra des gens aussi sages que les autres étaient peu sensés.

Voici une étrange contradiction de l'esprit humain : les ministres de la religion chez les premiers Romains, n'étant pas exclus des charges et de la société civile, s'embarrassèrent peu de ses affaires; lorsque la religion chrétienne fut établie, les ecclésiastiques, qui étaient plus séparés des affaires du monde, s'en mêlèrent avec modération. Mais lorsque, dans la décadence de l'empire, les moines furent le seul clergé, ces gens, destinés par une profession plus particulière à fuir et à craindre les affaires, embrassèrent toutes les occasions qui purent leur y donner part : ils ne cessèrent de faire du bruit partout, et d'agiter ce monde qu'ils avaient quitté.

Aucune affaire d'Etat, aucune paix, aucune guerre, aucune trêve, aucune négociation, aucun mariage ne se traita que par le ministère des moines ; les conseils du prince en furent remplis, et les assemblées de la nation presque toutes composées.

On ne saurait croire quel mal il en résulta ; ils affaiblirent l'esprit des princes, et leur firent faire imprudemment même les choses bonnes. Pendant que Basile (1) occupait les soldats de son armée de mer à bâtir une église à saint Michel, il laissa piller la Sicile par les Sarrasins et prendre Syracuse ; et Léon, son successeur (2), qui employa sa flotte au même usage, leur laissa occuper Tauroménie (3) et l'île de Lemnos (4).

(1) Basile le Macédonien, successeur de Michel III, qu'il fit assassiner, régna de 842 à 887.

(2) Léon VI le *Philosophe*, successeur de Basile, régna jusqu'en 911.

(3) *Tauromenium* est Taormine en Sicile, au pied de l'Etna.

(4) Zonaras, *Vie de Basile et de Léon*. Nicéphore, *Vie de Basile et de Léon*. (M.)

Andronic Paléologue (1) abandonna la marine, parce qu'on l'assura que Dieu était si content de son zèle pour la paix de l'Eglise que ses ennemis n'oseraient l'attaquer. Le même craignait que Dieu ne lui demandât compte du temps qu'il employait à gouverner son Etat, et qu'il dérobaît aux affaires spirituelles (2).

Les Grecs grands parleurs, grands disputeurs, naturellement sophistes, ne cessèrent d'embrouiller la religion par des controverses. Comme les moines avaient un grand crédit à la Cour, toujours d'autant plus faible qu'elle était plus corrompue, il arrivait que les moines et la Cour se gâtaient réciproquement, et que le mal était dans tous les deux : d'où il suivait que toute l'attention des empereurs était occupée quelquefois à calmer, souvent à irriter des disputes théologiques, qu'on a toujours remarqué devenir frivoles (3) à mesure qu'elles sont plus vives.

Michel Paléologue (4), dont le règne (5) fut tant agité par des disputes sur la religion, voyant les affreux ravages des Turcs dans l'Asie, disait en soupirant que le zèle téméraire de certaines personnes, qui en décrivant sa conduite avaient soulevé ses sujets contre lui, l'avait obligé d'appliquer tous ses soins à sa propre conservation, et de négliger la ruine des provinces. « Je me suis contenté, disait-il, de pourvoir à ces parties éloignées par le ministère des gouverneurs, qui

(1) Pachymère, liv. VII. (M.)

(2) Andronic Paléologue ou Andronic II régna de 1282 à 1328.

(3) Tour peu correct ou du moins peu élégant.

(4) Pachymère, liv. VI, chap. 29. On a employé la traduction de M. le président Cousin. (M.)

(5) Michel Paléologue détrôna Jean Lascaris et régna de 1260 à 1282.

m'en ont dissimulé les besoins, soit qu'ils fussent gagnés par argent, soit qu'ils appréhendassent d'être punis. »

Les patriarches de Constantinople avaient un pouvoir immense : comme dans les tumultes populaires les empereurs et les grands de l'Etat se retiraient dans les églises, que le patriarche était maître de les livrer ou non, et exerçait ce droit à sa fantaisie, il se trouvait toujours, quoique indirectement, arbitre de toutes les affaires publiques.

Lorsque le vieux Andronic (1) fit dire au patriarche qu'il se mêlât des affaires de l'Eglise, et le laissât gouverner celles de l'empire, « c'est, lui répondit le patriarche, comme si le corps disait à l'âme : je ne prétends avoir rien de commun avec vous, et je n'ai que faire de votre secours pour exercer mes fonctions. »

De si monstrueuses prétentions étant insupportables aux princes, les patriarches furent très souvent chassés de leur siège. Mais, chez une nation superstitieuse où l'on croyait abominables toutes les fonctions ecclésiastiques qu'avait pu faire un patriarche qu'on croyait intrus, cela produisit des schismes continuels, chaque patriarche, l'ancien, le nouveau, le plus nouveau, ayant chacun leurs sectateurs.

Ces sortes de querelles étaient bien plus tristes que celles qu'on pouvait avoir sur le dogme ; parce qu'elles étaient comme une hydre qu'une nouvelle déposition pouvait toujours reproduire.

La fureur des disputes devint un état si naturel aux Grecs que, lorsque Cantacuzène (2) prit Constanti-

(1) Paléologue. Voyez l'*Histoire des deux Andronic*, écrite par Cantacuzène, liv. I, chap. 50. (M.)

(2) Cantacuzène, liv. III, chap. 99. (M.)

nople (1), il trouva l'empereur Jean (2) et l'impératrice Anne occupés à un concile contre quelques ennemis des moines ; et, quand Mahomet II (3) l'assiégea (4), il ne put suspendre les haines théologiques, et on y était plus occupé du concile de Florence (5) que de l'armée des Turcs (6).

Dans les disputes ordinaires, comme chacun sent qu'il peut se tromper, l'opiniâtreté et l'obstination ne sont pas extrêmes ; mais dans celles que nous avons sur la religion, comme par la nature de la chose chacun croit être sûr que son opinion est vraie, nous nous indignons contre ceux qui, au lieu de changer eux-mêmes, s'obstinent à nous faire changer.

Ceux qui liront l'Histoire de Pachymère connaîtront bien l'impuissance où étaient et où seront toujours les théologiens par eux-mêmes d'accommoder jamais leurs différends. On y voit un empereur (7) qui passe sa vie à les assembler, à les écouter, à les

(1) Jean Cantacuzène, tuteur de l'empereur Jean Paléologue, usurpa le pouvoir en 1342, et abdiqua en 1355. Il ne mourut qu'en 1411.

(2) L'empereur Jean Paléologue, après l'abdication de Jean Cantacuzène, régna jusqu'en 1391.

(3) Ducas, *Histoire des derniers Paléologues*. (M.)

(4) Mahomet II, sultan des Turcs (1451-1481), emporta Constantinople en 1453.

(5) Le concile de Florence fut convoqué par le pape Eugène IV en 1439 pour travailler à la réunion des Eglises d'Orient et d'Occident.

(6) On se demandait si on avait entendu la messe d'un prêtre qui eût consenti à l'union : on l'aurait fui comme le feu ; on regardait la grande Eglise comme un temple profane. Le moine Gennadius lançait ses anathèmes sur tous ceux qui désiraient la paix. (Ducas, *Histoire des derniers Paléologues*.) (M.)

(7) Andronic Paléologue. (M.)

rapprocher ; on voit de l'autre une hydre de disputes qui renaissent sans cesse ; et l'on sent qu'avec la même méthode, la même patience, les mêmes espérances, la même envie de finir, la même simplicité pour leurs intrigues, le même respect pour leurs haines, ils ne se seraient jamais accommodés jusqu'à la fin du monde.

En voici un exemple bien remarquable. A la sollicitation de l'empereur (1), les partisans du patriarche Arsène (2) firent une convention avec ceux qui suivaient le patriarche Joseph, qui portait que les deux partis écriraient leurs prétentions, chacun sur un papier ; qu'on jetterait les deux papiers dans un brasier ; que, si l'un des deux demeurerait entier, le jugement de Dieu serait suivi ; et que, si tous les deux étaient consumés, ils renonceraient à leurs différends. Le feu dévora les deux papiers, les deux partis se réunirent, la paix dura un jour ; mais le lendemain ils dirent que leur changement aurait dû dépendre d'une persuasion intérieure, et non pas du hasard ; et la guerre recommença plus vive que jamais.

On doit donner une grande attention aux disputes des théologiens ; mais il faut la cacher autant qu'il est possible, la peine qu'on paraît prendre à les calmer les accreditant toujours en faisant voir que leur manière de penser est si importante qu'elle décide du repos de l'État et de la sûreté du prince.

On ne peut pas plus finir leurs affaires en écoutant leurs subtilités qu'on ne pourrait abolir les duels en établissant des écoles où l'on raffinerait sur le point d'honneur.

Les empereurs grecs eurent si peu de prudence que,

(1) Pachymère, liv. I. (M.)

(2) Le patriarche Arsène, déposé en 1226 par un concile que Michel Paléologue avait convoqué, mourut dans l'exil en 1264.

quand les disputes furent endormies, ils eurent la rage de les réveiller. Anastase (1), Justinien (2), Héraclius (3), Manuel Comnène (4), proposèrent (5) des points de foi à leur clergé et à leur peuple, qui auraient méconnu la vérité dans leur bouche quand même ils l'auraient trouvée (6). Ainsi, péchant toujours dans la forme et ordinairement dans le fond, voulant faire voir leur pénétration, qu'ils auraient pu si bien montrer dans tant d'autres affaires qui leur étaient confiées, ils entreprirent des disputes vaines sur la nature de Dieu, qui, se cachant aux savants parce qu'ils sont orgueilleux, ne se montre pas mieux aux grands de la terre.

C'est une erreur de croire qu'il y ait dans le monde une autorité humaine à tous les égards despotique (7), il n'y en a jamais eu, et il n'y en aura jamais : le pouvoir le plus immense est toujours borné par quelque coin. Que le Grand-Seigneur mette un nouvel impôt à Constantinople, un cri général lui fait d'abord trouver des limites qu'il n'avait pas connues. Un roi de Perse (8) peut bien contraindre un fils de tuer son père, ou un père de tuer son fils ; mais obliger ses sujets de boire du vin, il ne le peut pas. Il y a dans chaque nation un esprit général (9) sur lequel la puis-

(1) Evagre, liv. III. (M.)

(2) Procope, *Hist. secrète*. (M.)

(3) Zonaras, *Vie d'Héraclius*. (M.)

(4) Nicéas, *Vie de Manuel Comnène*. (M.)

(5) Anastase I^{er} le *Silencieux* (491-518). — Manuel Comnène (1143-1180).

(6) Qui même, s'ils avaient trouvé la vérité dans la bouche des empereurs, l'y auraient méconnue.

(7) Maîtresse de tout sans restriction.

(8) Voyez Chardin. (M.)

(9) C'est-à-dire un certain nombre de points de doctrine et de mœurs sur lesquels tout le monde est d'accord.

sance même est fondée : quand elle choque cet esprit, elle se choque elle-même, et elle s'arrête nécessairement.

La source la plus empoisonnée de tous les malheurs des Grecs, c'est qu'ils ne connurent jamais la nature ni les bornes de la puissance ecclésiastique et de la séculière ; ce qui fit que l'on tomba de part et d'autre dans des égarements continuels.

Cette grande distinction, qui est la base sur laquelle pose la tranquillité des peuples, est fondée non seulement sur la religion, mais encore sur la raison et la nature, qui veulent que des choses réellement séparées, et qui ne peuvent subsister que séparées, ne soient jamais confondues.

Quoique chez les anciens Romains le clergé ne fit pas un corps séparé, cette distinction y était aussi connue que parmi nous. Claudius (1) avait consacré à la liberté la maison de Cicéron, lequel, revenu de son exil, la redemanda : les pontifes décidèrent que, si elle avait été consacrée sans un ordre exprès du peuple, on pouvait la lui rendre sans blesser la religion. « Ils ont déclaré, dit Cicéron (2), qu'ils n'avaient examiné que la validité de la consécration, et non la loi faite par le peuple ; qu'ils avaient jugé le premier chef comme pontifes, et qu'ils jugeraient le second comme sénateurs. »

(1) Ce Claudius, qui fut tué par Milon, appartenait à la *gens Claudia* ; mais, comme il s'était fait adopter par une famille plébéienne, on écrit d'ordinaire son nom par un *c* : *Clodius*, pour le distinguer des autres membres de sa *gens*.

(2) *Lettres à Atticus*, liv. IV. (M.)

CHAPITRE XXIII

1. RAISON DE LA DURÉE DE L'EMPIRE D'ORIENT. —
2. SA DESTRUCTION.

Après ce que je viens de dire de l'empire grec, il est naturel de demander comment il a pu subsister si longtemps. Je crois pouvoir en donner les raisons.

Les Arabes l'ayant attaqué et en ayant conquis quelques provinces, leurs chefs se disputèrent le califat (1) ; et le feu de leur premier zèle ne produisit plus que des discordes civiles.

Les mêmes Arabes ayant conquis la Perse, et s'y étant divisés ou affaiblis, les Grecs ne furent plus obligés de tenir sur l'Euphrate les principales forces de leur empire.

Un architecte nommé Callinique (2), qui était venu de Syrie à Constantinople, ayant trouvé la composition d'un feu que l'on soufflait par un tuyau, et qui était tel que l'eau et tout ce qui éteint les feux ordinaires ne faisait qu'en augmenter la violence, les Grecs, qui en firent usage, furent en possession pendant plusieurs siècles de brûler toutes les flottes de

(1) Le califat est le titre de la magistrature à la fois temporelle et spirituelle dont furent revêtus les successeurs de Mahomet.

(2) Callinique était un ingénieur d'Héliopolis en Syrie qui, au VII^e siècle, inventa le feu *grégeois* (c'est-à-dire *feu grec*), composition faite de plusieurs matières combustibles ; on s'en servit à Constantinople pour détruire les flottes des Sarrasins. La formule de ce mélange n'est pas parfaitement connue aujourd'hui.

leurs ennemis, surtout celles des Arabes, qui venaient d'Afrique ou de Syrie les attaquer jusqu'à Constantinople.

Ce feu fut mis au rang des secrets de l'Etat; et Constantin Porphyrogénète (1), dans son ouvrage dédié à Romain, son fils, sur l'administration de l'empire, l'avertit que, lorsque les barbares lui demanderont du *feu grégeois* (2), il doit leur répondre qu'il ne lui est pas permis de leur en donner, parce qu'un ange qui s'apparut à l'empereur Constantin défendit de le communiquer aux autres nations, et que ceux qui avaient osé le faire avaient été dévorés par le feu du Ciel dès qu'ils étaient entrés dans l'église.

Constantinople faisait le plus grand et presque le seul commerce du monde, dans un temps où les nations gothiques (3) d'un côté et les Arabes de l'autre avaient ruiné le commerce et l'industrie partout ailleurs : les manufactures de soie y avaient passé de Perse; et, depuis l'invasion des Arabes, elles furent fort négligées dans la Perse même. D'ailleurs les Grecs étaient maîtres de la mer : cela mit dans l'Etat d'immenses richesses, et par conséquent de grandes ressources; et, sitôt qu'il eut quelque relâche, on vit d'abord reparaître la prospérité publique.

En voici un grand exemple. Le vieux Andronic Comnène (4) était le Néron des Grecs; mais, comme parmi tous ses vices il avait une fermeté admirable

(1) Constantin Porphyrogénète, qui régna de 911 à 919, fut détrôné. Rétabli en 945, il mourut en 959.

(2) Voyez ci-dessus, page 223, note 2.

(3) Montesquieu désigné ainsi d'une façon très impropre les différents États que des rois barbares, mais qui n'étaient pas tous des Goths d'origine, avaient fondés dans les provinces démembrées de l'empire d'Occident.

(4) Andronic Comnène régna de 1183 à 1185.

pour empêcher les injustices et les vexations des grands, on remarqua (1) que, pendant trois ans qu'il régna, plusieurs provinces se rétablirent.

Enfin les barbares qui habitaient les bords du Danube s'étant établis, ils ne furent plus si redoutables, et servirent même de barrière contre d'autres barbares.

Ainsi, pendant que l'empire était affaissé sous un mauvais gouvernement, des causes particulières le soutenaient. C'est ainsi que nous voyons aujourd'hui quelques nations de l'Europe (2) se maintenir, malgré leur faiblesse, par les trésors des Indes; les Etats temporels du pape, par le respect que l'on a pour le souverain; et les corsaires de Barbarie (3), par l'empêchement qu'ils mettent au commerce des petites nations, ce qui les rend utiles aux grandes (4).

L'empire des Turcs est à présent à peu près dans le même degré de faiblesse où était autrefois celui des Grecs (5). Mais il subsistera longtemps : car (6), si

(1) Nicéas, *Vie d'Andronic Comnène*, liv. II. (M.)

(2) L'édition originale dit explicitement : nous voyons aujourd'hui l'Espagne et le Portugal se maintenir, etc.

(3) On appelait ainsi la côte septentrionale de l'Afrique (Tunis, Alger, Maroc), du nom des Berbères, habitants primitifs de ce littoral. Le mot grec *barbaros* (latin *barbarus*) paraît tiré du nom de ce peuple.

(4) Ils troublent la navigation des Italiens dans la Méditerranée.

(5) Comparez la 19^e des *Lettres Persanes*. « J'ai vu avec étonnement la faiblesse de l'empire des Osmanlis. Ce corps malade ne se soutient pas par un régime doux et tempéré, mais par des remèdes violents qui l'épuisent et le minent sans cesse... Cet empire, avant deux siècles, sera le théâtre des triomphes de quelque conquérant. » Le terme de la prédiction expire en 1911.

(6) Ainsi, les projets contre le Turc, comme celui qui fut

quelque prince que ce fût mettait cet empire en péril en poursuivant ses conquêtes, les trois puissances commerçantes de l'Europe connaissent trop leurs affaires pour n'en pas prendre la défense sur-le-champ (1).

C'est leur félicité que Dieu ait permis qu'il y ait dans le monde des nations propres à posséder inutilement un grand empire (2).

Dans le temps de Basile Porphyrogénète (3), la puissance des Arabes fut détruite en Perse. Mahomet (4), fils de Sambraël, qui y régnait, appela du Nord trois mille Turcs en qualité d'auxiliaires. Sur quelque mécontentement, il envoya une armée contre eux ; mais ils la mirent en fuite. Mahomet, indigné contre ses soldats, ordonna qu'ils passeraient devant lui vêtus en robes de femmes ; mais ils se joignirent aux Turcs, qui d'abord allèrent ôter la garnison qui gardait le pont de l'Araxe, et ouvrirent le passage à une multitude innombrable de leurs compatriotes.

Après avoir conquis la Perse, ils se répandirent

fait sous le pontificat de Léon X, par lequel l'empereur devait se rendre par la Bosnie à Constantinople, le roi de France par l'Albanie et la Grèce, d'autres princes s'embarquer dans leurs ports ; ces projets, dis-je, n'étaient pas sérieux, ou étaient faits par des gens qui ne voyaient pas l'intérêt de l'Europe. (M.)

(1) Depuis le temps où ces lignes furent écrites, l'histoire de l'Europe a confirmé la justesse des prévisions qu'elles expriment. Les trois puissances commerçantes sont l'Angleterre, la France et la Hollande.

(2) L'édition originale dit sans ambages : C'est leur félicité qu'il y ait dans le monde des Turcs et des Espagnols, les hommes du monde les plus propres à posséder inutilement un grand empire.

(3) Basile Porphyrogénète régna de 976 à 1025.

(4) Histoire écrite par Nicéphore Bryène-César ; *Vies de Constantin Ducas et Romain Diogène.* (M.)

d'Orient en Occident sur les terres de l'Empire ; et, Romain Diogène (1) ayant voulu les arrêter, ils le prirent prisonnier (2), et soumirent presque tout ce que les Grecs avaient en Asie jusqu'au Bosphore.

Quelque temps après, sous le règne d'Alexis Comnène (3), les Latins attaquèrent l'Orient. Il y avait longtemps qu'un malheureux schisme avait mis une haine implacable entre les nations des deux rites (4) ; et elle aurait éclaté plus tôt si les Italiens n'avaient plus pensé à réprimer les empereurs d'Allemagne, qu'ils craignaient, que les empereurs grecs, qu'ils ne faisaient que haïr.

On était dans ces circonstances, lorsque tout à coup il se répandit en Europe une opinion religieuse que les lieux où Jésus-Christ était né, ceux où il avait souffert, étant profanés par les infidèles, le moyen d'effacer ses péchés était de prendre les armes pour les en chasser. L'Europe était pleine de gens qui aimaient la guerre, qui avaient beaucoup de crimes à expier, et qu'on leur proposait d'expier en suivant leur passion dominante : tout le monde prit donc la croix et les armes (5).

Les croisés, étant arrivés en Orient, assiégèrent Nicée (6) et la prirent : ils la rendirent aux Grecs ;

(1) Romain Diogène, empereur d'Orient de 1068 à 1071.

(2) Prendre prisonnier, pléonasme qui s'est employé fréquemment jusqu'au XVIII^e siècle.

(3) Alexis Comnène I^{er} (1081-1118).

(4) Le schisme avait été consommé au milieu du XI^e siècle par le patriarche de Constantinople Michel Cérularios.

(5) Cette façon d'expliquer les croisades est spirituelle plutôt que juste. Les croisades furent une réaction violente et, dans quelque mesure, légitime de l'Europe chrétienne contre l'islamisme, qui l'avait étreinte, envahie, et l'avait failli subjugué.

(6) Nicée en Bithynie, où fut convoqué le célèbre concile œcuménique de 325.

et, dans la consternation des infidèles, Alexis et Jean Comnène (1) rechassèrent les Turcs jusqu'à l'Euphrate.

Mais, quel que fût l'avantage que les Grecs pussent tirer des expéditions des croisés, il n'y avait pas d'empereur qui ne frémit du péril de voir passer au milieu de ses Etats et se succéder des héros si fiers et de si grandes armées.

Ils cherchèrent donc à dégoûter l'Europe de ces entreprises; et les croisés trouvèrent partout des trahisons, de la perfidie, et tout ce qu'on peut attendre d'un ennemi timide.

Il faut avouer que les Français, qui avaient commencé ces expéditions, n'avaient rien fait pour se faire souffrir. Au travers des invectives (2) d'Andronic Comnène contre nous, on voit dans le fond que chez une nation étrangère nous ne nous contrainçons point, et que nous avons pour lors (3) les défauts qu'on nous reproche aujourd'hui.

Un comte français (4) alla se mettre sur le trône de l'empereur; le comte Baudouin (5) le tira par le bras, et lui dit : « Vous devez savoir que, quand on est dans un pays, il en faut suivre les usages. — Vraiment, voilà un beau paysan, répondit-il, de s'asseoir ici, tandis que tant de capitaines sont debout ! »

Les Allemands, qui passèrent ensuite, et qui étaient les meilleures gens du monde (6), firent une rude pé-

(1) Jean Comnène succéda en 1118 à Alexis Comnène; il régna jusqu'en 1143.

(2) *Histoire d'Alexis*, son père, liv. x et xi. (M.)

(3) Voy. page 5, note 1.

(4) Robert, comte de Paris.

(5) Baudouin ou Baudouin, comte de Flandre.

(6) C'était la mode en France au XVIII^e siècle de louer à tout propos la douceur et la bonhomie des Allemands.

nitence de nos étourderies, et trouvèrent partout des esprits que nous avions révoltés (1).

Enfin la haine fut portée au dernier comble; et quelques mauvais traitements faits à des marchands vénitiens, l'ambition, l'avarice, un faux zèle, déterminèrent les Français et les Vénitiens à se croiser contre les Grecs.

Ils les trouvèrent aussi peu aguerris que dans ces derniers temps les Tartares trouvèrent les Chinois (2). Les Français (3) se moquaient de leurs habillements efféminés; ils se promenaient dans les rues de Constantinople revêtus de leurs robes peintes; ils portaient à la main une écritoire et du papier, par dérision pour cette nation qui avait renoncé à la profession des armes; et, après la guerre, ils refusèrent de recevoir dans leurs troupes quelque Grec que ce fût.

Ils prirent toute la partie d'Occident, et y élurent empereur le comte de Flandre (4), dont les Etats éloignés ne pouvaient donner aucune jalousie aux Italiens. Les Grecs se maintinrent dans l'Orient (5), séparés des Turcs par les montagnes, et des Latins par la mer.

Les Latins, qui n'avaient pas trouvé d'obstacles dans leurs conquêtes, en ayant trouvé une infinité dans leur établissement, les Grecs repassèrent d'Asie

(1) Nicéas, *Histoire de Manuel Comnène*, liv. 1. (M.)

(2) Les Tartares avaient conquis la Chine et installé à Pékin une dynastie mongole en 1649.

(3) Nicéas, *Histoire* après la prise de Const., chap. 3. (M.)

(4) Baudouin IX, comte de Flandre, élu empereur par les Croisés en 1204, vaincu et pris ou tué par les Bulgares l'année suivante.

(5) Leur capitale était Trébizonde en Asie, sur la mer Noire.

en Europe, reprirent Constantinople et presque tout l'Occident (1).

Mais ce nouvel empire ne fut que le fantôme du premier, et n'en eut ni les ressources ni la puissance.

Il ne posséda guère en Asie que les provinces qui sont en deçà du Méandre et du Sangare (2) : la plupart de celles d'Europe furent divisées en de petites souverainetés.

De plus, pendant soixante ans que Constantinople resta entre les mains des Latins, les vaincus s'étant dispersés et les conquérants occupés à la guerre, le commerce passa entièrement aux villes d'Italie ; et Constantinople fut privée de ses richesses.

Le commerce même de l'intérieur se fit par les Latins. Les Grecs, nouvellement rétablis, qui craignaient tout, voulurent se concilier les Génois en leur accordant la liberté de trafiquer sans payer des droits (3) ; et les Vénitiens, qui n'acceptèrent point de paix, mais quelques trêves, et qu'on ne voulut pas irriter, n'en payèrent pas non plus.

Quoique avant la prise de Constantinople Manuel Comnène (4) eût laissé tomber la marine, cependant, comme le commerce subsistait encore, on pouvait facilement la rétablir ; mais, quand dans le nouvel empire on l'eut abandonnée, le mal fut sans remède, parce que l'impuissance augmenta toujours.

Cet Etat, qui dominait sur plusieurs îles, qui était

(1) C'est-à-dire presque tout l'occident de l'empire d'Orient (en 1261).

(2) Le Méandre, rivière d'Asie-Mineure, coulait entre la Lydie et la Carie, et se jetait dans la mer Egée, près de Samos. Le Sangare traversait la Galatie, la Phrygie, la Bithynie, et se jetait dans le Pont-Euxin.

(3) Cantacuzène, liv. iv. (M.)

(4) Manue Comnène. empereur de 1143 à 1180.

partagé par la mer, et qui en était environné en tant d'endroits, n'avait point de vaisseaux pour y naviger (1). Les provinces n'eurent plus de communication entre elles : on obligea les peuples de se réfugier plus avant dans les terres pour éviter les pirates (2); et, quand ils l'eurent fait, on leur ordonna de se retirer dans les forteresses pour se sauver des Turcs.

Les Turcs faisaient pour lors (3) aux Grecs une guerre singulière : ils allaient proprement à la chasse des hommes ; ils traversaient quelquefois deux cents lieues de pays pour faire leurs ravages. Comme ils étaient divisés sous plusieurs sultans (4), on ne pouvait pas par des présents faire la paix avec tous, et il était inutile de la faire avec quelques-uns. Ils s'étaient faits mahométans, et le zèle pour leur religion les engageait merveilleusement à ravager les terres des chrétiens. D'ailleurs, comme c'étaient les peuples les plus laids de la terre (5), leurs femmes étaient affreuses comme eux ; et dès qu'ils eurent vu des Grecques, ils n'en purent plus souffrir d'autres (6). Cela

(1) Voy. p. 33, note 1.

(2) Pachymère, liv. VII. (M.)

(3) Voy. p. 5, note 1.

(4) Cantacuzène, liv. III, chap. 96, et Pachymère, liv. XI, chap. 9. (M.)

(5) Cela donna lieu à cette tradition du Nord, rapportée par le Goth Jornandès, que Philimer, roi des Goths, entrant dans les terres gétiques, y ayant trouvé des femmes sorcières, il les chassa loin de son armée ; qu'elles errèrent dans les déserts, où des démons incubes s'accouplèrent avec elles, d'où vint la nation des Huns. *Genus ferocissimum, quod fuit primum inter paludes, minutum, tetrum atque exile, nec alia voce notum nisi quæ humani sermonis imaginem assignabat.* (M.)

(6) Michel Ducas, *Hist. de Jean Manuel, Jean et Constantin*, chap. 9. Constantin Porphyrogénète, au commencement de son *Extrait des Ambassades*, avertit que, quand les barbares vien-

les porta à des enlèvements continuels. Enfin ils avaient été de tout temps adonnés aux brigandages ; et c'étaient ces mêmes Huns qui avaient autrefois causé tant de maux à l'empire romain (1).

Les Turcs inondant tout ce qui restait à l'empire grec en Asie, les habitants qui purent leur échapper fuirent devant eux jusqu'au Bosphore ; et ceux qui trouvèrent des vaisseaux se réfugièrent dans la partie de l'empire qui était en Europe, ce qui augmenta considérablement le nombre de ses habitants ; mais il diminua bientôt. Il y eut des guerres civiles si furieuses que les deux factions appelèrent divers sultans turcs, sous cette condition, aussi extravagante que barbare, que tous les habitants qu'ils prendraient dans les pays du parti contraire seraient menés en esclavage (2) ; et chacun, dans la vue de ruiner ses ennemis, concourut à détruire la nation.

Bajazet (3) ayant soumis tous les autres sultans, les Turcs auraient fait pour lors ce qu'ils firent depuis, sous Mahomet II (4), s'ils n'avaient pas été eux-mêmes sur le point d'être exterminés par les Tartares.

Je n'ai pas le courage de parler des misères qui suivirent : je dirai seulement que, sous les derniers empereurs, l'empire, réduit aux faux bourgs (5) de

uent à Constantinople, les Romains doivent bien se garder de leur montrer la grandeur de leurs richesses, ni la beauté de leurs femmes. (M.)

(1) Voyez la première note ci-dessus. (M.) Montesquieu désigne ainsi la note 5 de la page 231.

(2) Voyez l'*Histoire des empereurs Jean Paléologue et Jean Cantacuzène*, écrite par Cantacuzène. (M.)

(3) Bajazet I^{er}, fils d'Amurat I^{er}, lui succéda en 1389, et régna jusqu'en 1402.

(4) Mahomet II, fils d'Amurat II, lui succéda en 1451, et mourut en 1481.

(5) Voy. page 163, note 1.

Constantinople, finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau lorsqu'il se perd dans l'Océan (1).

(1) Oserait-on dire que l'on pourrait appliquer à l'ouvrage de Montesquieu les dernières lignes et la comparaison par où il se termine? Un peu de fatigue et de sécheresse s'accuse dans les pages où l'auteur a résumé l'histoire que l'empire byzantin; on n'y trouve plus au même degré ces vues larges, cette critique profonde qu'on admire dans les trois premiers quarts du livre, consacrés à l'étude de l'histoire de Rome.



DIALOGUE

DE SYLLA ET D'EUCRATE (1).

Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature (2), j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir. Il était à sa maison de Tibur (3), où il jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Et, dès que nous fûmes seuls :

« Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains ? Vous avez renoncé à cet empire que votre gloire et vos vertus (4) vous donnaient sur tous les hommes ? La Fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs (5).

(1) Eucrate est un personnage imaginaire. Le nom indique assez que Montesquieu le suppose Grec ; et son langage paraît celui d'un philosophe stoïcien.

(2) Avant J.-C. 79.

(3) Tibur dans la Sabine, à deux lieues au N. de Rome. Aujourd'hui Tivoli.

(4) On ne peut entendre ce mot que dans le sens de *talents*. Il est ainsi souvent employé dans Montesquieu. Voy. p.95, n. 3.

(5) Sylla aimait à attribuer ses succès à la Fortune et se glorifiait du surnom d'*Heureux* qu'on lui donnait.

— Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave. J'aime à remporter de victoires, à fonder ou détruire des États, à faire des ligues, à punir un usurpateur ; mais, pour ces minces détails de gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des lois, cette discipline d'une milice tranquille, mon âme ne saurait s'en occuper.

— Il est singulier, lui dis-je, que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. Nous avons bien vu de grands hommes (1) peu touchés du vain éclat et de la pompe qui entourent ceux qui gouvernent ; mais il y en a bien peu qui n'aient été sensibles au plaisir de gouverner, et de faire rendre à leur fantaisie le respect qui n'est dû qu'aux lois.

— Et moi, me dit-il, Eucrate, je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vu maître absolu dans Rome ; que j'ai regardé autour de moi, et que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis.

J'ai cru qu'on dirait quelque jour que je n'avais châtié que des esclaves. Veux-tu, me suis-je dit, que dans ta patrie il n'y ait plus d'hommes qui puissent être touchés de ta gloire ? Et, puisque tu établis la tyrannie, ne vois-tu pas bien qu'il n'y aura point après toi de prince si lâche que la flatterie ne t'égale, et ne pare de ton nom, de tes titres et de tes vertus même ?

— Seigneur, vous changez toutes mes idées, de la

(1) On dirait plutôt aujourd'hui *des grands hommes*, en considérant *grand homme* comme une sorte de nom composé ; la règle est d'employer *des* devant un substantif et *de* devant un adjectif suivi d'un substantif.

façon dont je vous vois agir. Je croyais que vous aviez de l'ambition, mais aucun amour pour la gloire ; je voyais bien que votre âme était haute, mais je ne soupçonnais pas qu'elle fût grande : tout dans votre vie semblait me montrer un homme dévoré du désir de commander, et qui, plein des plus funestes passions, se chargeait avec plaisir de la honte, des remords et de la bassesse même attachés à la tyrannie. Car enfin vous avez tout sacrifié à votre puissance ; vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains ; vous avez exercé sans pitié les fonctions de la plus terrible magistrature qui fut jamais. Le Sénat ne vit qu'en tremblant un défenseur si impitoyable. Quelqu'un vous dit : « Sylla, jusqu'à quand répandras-tu le sang romain ? » « Veux-tu ne commander qu'à des murailles ? » Pour lors (1), vous publiâtes ces Tables (2) qui décidèrent de la vie et de la mort de chaque citoyen.

— Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions (3). Si j'avais gouverné les Romains avec douceur, quelle merveille que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice, m'eussent fait quitter le gouvernement ! Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile. J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes citoyens (4) ; et j'ai osé leur dire : « Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la République ; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander

(1) Voy. page 5, note 1.

(2) Les tables de proscription.

(3) Son abdication.

(4) Latinisme ; *cives* usité dans le sens de *conciues* ou *con-citoyens*.

« leur père, leur fils ou leur frère. » Tous les Romains se sont tus devant moi.

— Cette belle action dont vous me parlez me paraît bien imprudente. Il est vrai que vous avez eu pour vous le nouvel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains. Mais comment osâtes-vous leur parler de vous justifier, et de prendre pour juges des gens qui vous devaient tant de vengeances (1) ?

Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenaient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus.

— Vous appelez des crimes, me dit-il, ce qui a fait le salut de la République ? Vouliez-vous que je visse tranquillement des sénateurs trahir le Sénat pour ce peuple qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchait à abolir la magistrature même ?

Le peuple, gêné par les lois et par la gravité du Sénat, a toujours travaillé à renverser l'un et l'autre. Mais celui qui est ambitieux pour le servir contre le Sénat et les lois, le fut toujours assez pour devenir son maître. C'est ainsi que nous avons vu finir tant de républiques dans la Grèce et dans l'Italie.

Pour prévenir un pareil malheur, le Sénat a toujours été obligé d'occuper à la guerre ce peuple indocile. Il a été forcé, malgré lui, à ravager la terre, et à soumettre tant de nations dont l'obéissance nous pèse. A présent que l'univers n'a plus d'ennemis à nous donner, quel serait le destin de la République ? Et sans moi le Sénat aurait-il pu empêcher que le peuple, dans sa fureur aveugle pour la liberté, ne se livrât lui-même à Marius, ou au premier tyran qui lui aurait fait espérer l'indépendance ?

(1) Tour un peu obscur. C'est-à-dire tant de gens qui ne vous devaient qu'une chose, c'était de se venger de vous.

Les dieux, qui ont donné à la plupart des hommes une lâche ambition, ont attaché à la liberté presque autant de malheurs qu'à la servitude. Mais, quel que doive être le prix de cette noble liberté, il faut bien le payer aux dieux.

La mer engloutit les vaisseaux, elle submerge des pays entiers ; et elle est pourtant utile aux humains.

La postérité jugera ce que Rome n'a pas encore osé examiner ; elle trouvera peut-être que je n'ai pas versé assez de sang, et que tous les partisans de Marius n'ont pas été proscrits.

— Il faut que je vous l'avoue ; Sylla, vous m'étonnez. Quoi ! c'est pour le bien de votre patrie que vous avez versé tant de sang ? et vous avez eu de l'attachement pour elle ?

— Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la République ; et j'aime autant Coriolan, qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole (1). Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils ; et cet amour tant vanté est une passion trop populaire (2), pour être compatible avec la hauteur de mon âme. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes. On peut juger, par la manière dont j'ai traité le seul grand peuple de l'univers, de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

J'ai cru qu'étant sur la terre, il fallait que j'y fusse libre. Si j'étais né chez les barbares, j'aurais moins

(1) Manlius ou Camille.

(2) C'est-à-dire propre au peuple.

cherché à usurper le trône pour commander que pour ne pas obéir. Né dans une république, j'ai obtenu la gloire des conquérants en ne cherchant que celle des hommes libres.

Lorsqu'avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirais ni la fureur, ni la vengeance. J'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié les Romains étonnés. « Vous étiez libres, ai-je dit, et vous vouliez vivre esclaves ? Non. Mais mourez ; et vous aurez l'avantage de mourir citoyens d'une ville libre. »

J'ai cru qu'ôter la liberté à une ville dont j'étais citoyen était le plus grand des crimes. J'ai puni ce crime-là ; et je ne me suis point embarrassé si je serais le bon ou le mauvais génie de la République. Cependant le gouvernement de nos pères a été rétabli ; le peuple a expié tous les affronts qu'il avait faits aux nobles ; la crainte a suspendu les jalousies ; et Rome n'a jamais été si tranquille.

Vous voilà instruit de ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vues. Si j'avais vécu dans ces jours heureux de la République où les citoyens, tranquilles dans leurs maisons, y rendaient aux dieux une âme libre, vous m'auriez vu passer ma vie dans cette retraite, que je n'ai obtenue que par tant de sang et de sueur.

— Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le Ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous (1) : nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

Vous avez regardé l'ambition des héros comme une passion commune ; et vous n'avez fait cas que de l'am-

(1) C'est-à-dire n'ait pas infligé au genre humain un grand nombre d'hommes tels que vous.

bition qui raisonne. Le désir insatiable de dominer que vous avez trouvé dans le cœur de quelques citoyens, vous a fait prendre la résolution d'être un homme extraordinaire ; l'amour de votre liberté vous a fait prendre celle d'être terrible et cruel. Qui dirait qu'un héroïsme de principe eût été plus funeste qu'un héroïsme d'impétuosité ? Mais si, pour vous empêcher d'être esclave, il vous a fallu usurper la dictature, comment avez-vous osé la rendre ? Le peuple romain, dites-vous, vous a vu désarmé, et n'a point attenté sur votre vie. C'est un danger auquel vous avez échappé, un plus grand danger peut vous attendre. Il peut vous arriver de voir quelque jour un grand criminel jouir de votre modération, et vous confondre dans la foule d'un peuple soumis.

— J'ai un nom, me dit-il ; et il me suffit pour ma sûreté et celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les entreprises, et il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée. Sylla respire ; et son génie est plus puissant que celui de tous les Romains. Sylla a autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion (1) ; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique et terrible : chaque Romain m'aura toujours devant les yeux ; et, dans ses songes même, je lui apparaîtrai couvert de sang : il croira voir les funestes Tables, et lire son nom à la tête des proscrits. On murmure en secret contre mes lois ; mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang romain. Ne suis-je pas au milieu de Rome ? Vous trouverez encore chez moi le javelot que j'avais à Orchomène, et le bouclier que je portai sur les murailles d'Athènes.

(1) A Chéronée et à Orchomène, en Béotie, Sylla vainquit les lieutenants de Mithridate, Taxile et Archélaus. A Signium, dans le Latium, il écrasa le parti de Marius, commandé par le fils de ce dernier.

Parce que je n'ai point de licteurs, en suis-je moins Sylla ? J'ai peur moi le Sénat, avec la justice et les lois ; le Sénat a pour lui mon génie, ma fortune et ma gloire.

— J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris.

— Sans doute, me dit-il. J'ai étonné les hommes ; et c'est beaucoup. Repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie : vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe, et qu'il a été l'âme de toutes mes actions. Ressouvenez-vous de mes démêlés avec Marius : je fus indigné de voir un homme sans nom, fier de la bassesse de sa naissance, entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple ; et, dans cette situation, je portais tout le poids d'une grande âme. J'étais jeune, et je me résolus de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris. Pour cela, je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires contre les ennemis de la République.

Lorsque, par le caprice du sort, je fus obligé de sortir de Rome, je me conduisis de même : j'allai faire la guerre à Mithridate ; et je crus détruire Marius à force de vaincre l'ennemi de Marius. Pendant que je laissai ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace, je multipliais ses mortifications ; et je le forçais tous les jours d'aller au Capitole rendre grâces aux dieux des succès dont je le désespérais. Je lui faisais une guerre de réputation, plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare. Il ne sortait pas un seul mot de ma bouche qui ne marquât mon audace ; et mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages. Enfin Mithridate demanda la paix ; les conditions étaient raisonnables ; et, si Rome avait été tranquille,

ou si ma fortune n'avait pas été chancelante, je les aurais acceptées. Mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures ; j'exigeai qu'il détruisît sa flotte, et qu'il rendît aux rois ses voisins tous les Etats dont il les avait dépouillés. « Je te laisse, « lui dis-je, le royaume de tes pères, à toi qui devrais « me remercier de ce que je te laisse la main avec « laquelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un « jour cent mille Romains. » Mithridate resta immobile ; et Marius, au milieu de Rome, en trembla.

Cette même audace, qui m'a si bien servi contre Mithridate, contre Marius, contre son fils, contre Thelesinus (1), contre le peuple, qui a soutenu toute ma dictature, a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée ; et ce jour assure ma liberté pour jamais.

— Seigneur, lui dis-je, Marius raisonnait comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montrait cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus et de plus grands excès ; mais, en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie, et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande : le désespoir de pouvoir l'opprimer. »

(1) Thelesinus était un des lieutenants de Marius ; il fut vaincu par Sylla sous les murs de Rome.

Il changea de visage, et se tut un moment. « Je ne crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme (1), dans lequel je crois voir plusieurs Marius. Le hasard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épargner. Je le regarde sans cesse ; j'étudie son âme : il y cache des desseins profonds. Mais, s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai faits mes égaux, je jure par les dieux que je punirai son insolence. »

(1) César.

TABLE ANALYTIQUE

	Pages.
<i>Acarnerniens</i> ravagés par la Macédoine et l'Étolie.	43
<i>Achéens</i> : état des affaires de ce peuple.	43
<i>Actium</i> (Bataille d') gagnée par Auguste sur Antoine.	116
ACYNDINE et BARLAAM : leur querelle contre les moines grecs.	214
<i>Adresse</i> (Définition de l').	14
ADRIEN (L'empereur) abandonne les conquêtes de Trajan.	143
— On en murmure.	143
— Rétablit la discipline militaire.	154
<i>Affranchissement</i> des esclaves : Auguste y met des bornes.	121
— Motifs qui les avaient rendus fréquents.	122
<i>Afrique</i> (Villes d') dépendantes des Carthaginois, mal fortifiées.	30
<i>Agriculture</i> (L') et la guerre étaient les deux seules professions des citoyens romains.	91
AGRIPPA, général d'Octave, vient à bout de Sextus Pompée.	114
ALEXANDRE, successeur d'Héliogabale, tué par les soldats romains.	155
ALEXIS COMNÈNE ; événements arrivés sous son règne.	228
ALEXIS et JEAN COMNÈNE repoussent les Turcs jusqu'à l'Euphrate	228
<i>Allemagne</i> : ses forêts élaguées, ses marais desséchés.	210
<i>Allemands</i> croisés payent cher les fautes des croisés français.	228
<i>Allié</i> (Le titre d') du peuple romain très recherché, quoiqu'il emportât avec soi un véritable esclavage.	57

AMALASONTE , reine des Goths, fournit des vivres à Béli-saire.	192
<i>Ambassadeurs romains</i> parlaient partout avec hauteur.	56
<i>Ambition</i> , mal très commun dans l'empire grec ; pourquoi.	205
<i>Anarchie</i> règne à Rome pendant les guerres civiles.	117
ANDRONIC PALÉOLOGUE abandonne la marine ; par quelle raison.	217
— Réponse insolente d'un patriarche de Constantinople au vieux Andronic.	218
— Passe sa vie à discuter les subtilités théologiques.	219
ANDRONIC COMNÈNE : le Néron des Grecs.	224
<i>Angleterre</i> : sagesse de son gouvernement.	81
ANNIBAL : à quoi il dut ses victoires contre les Romains.	32
— Obstacles sans nombre qu'il eut à surmonter.	35
— Justifié du reproche qu'on lui fait communément de n'avoir point assiégé Rome immédiatement après la bataille, et d'avoir laissé amollir ses troupes à Capoue.	37
— Ce furent ses conquêtes mêmes qui changèrent sa fortune.	38
— Critique de l'auteur sur la façon dont Tite Live fait parler ce grand capitaine.	40
— Réduit par Scipion à une guerre défensive. Il perd une bataille contre le général romain.	41
ANTIOCHUS : sa mauvaise conduite dans la guerre qu'il fit aux Romains.	50
— Traité déshonorant qu'il fit avec eux.	50
ANTOINE s'empare du livre des Raisons de César.	108
— Fait l'oraison funèbre de César.	109
— Veut se faire donner le gouvernement de la Gaule cisalpine au préjudice de Décimus Brutus qui en est revêtu.	110
— Défait à Modène.	111
— Se joint avec Lépide et Octave.	111
— Antoine et Octave poursuivent Brutus et Cassius.	112
— Jure de rétablir la République ; perd la bataille d'Actium.	116
— Une troupe de gladiateurs lui reste fidèle dans ses désastres.	116
ANTONINS (Les deux), empereurs chéris et respectés.	145
APIEN , historien des guerres de Marius et de Sylla.	98

APPIUS CLAUDIUS distribue le menu peuple de Rome dans les quatre tribus de la ville.	80
<i>Arabes</i> : leurs conquêtes rapides.	209
— Etaient les meilleurs hommes de trait.	209
— Bons cavaliers.	210
— Leurs divisions favorables à l'empire d'Orient.	223
— Leur puissance détruite en Perse.	223
ARCADIUS fait alliance avec les Visigoths.	185
<i>Archers crétois</i> , autrefois les plus estimés.	19
<i>Arianisme</i> était la secte dominante des barbares devenus chrétiens.	189
— Secte qui domina quelque temps dans l'empire.	189
— Quelle en était la doctrine.	203
<i>Aristocratie</i> succède dans Rome à la monarchie.	73
— Se transforme peu à peu en démocratie.	74
<i>Armées</i> romaines n'étaient pas fort nombreuses.	17
— Les mieux disciplinées qu'il y eût.	18
— Navales autrefois plus nombreuses qu'elles ne le sont.	34
— Dans les guerres civiles de Rome, n'avaient aucun objet déterminé.	116
— Ne s'attachaient qu'à la fortune du chef.	116
— Sous les empereurs exerçaient la magistrature suprême.	157
— Dioclétien diminue leur puissance ; par quels moyens.	161
— Les grandes armées, tant de terre que de mer, plus embarrassantes que propres à faire réussir une entreprise.	192
<i>Armes</i> : les soldats romains se lassent de leurs armes.	174
— Un soldat romain était puni de mort pour avoir abandonné ses armes.	175
ARSÈNE et JOSEPH se disputent le siège de Constantinople ; acharnement de leurs partisans.	220
<i>Arts</i> : comment ils se sont introduits chez les différents peuples.	21
— Arts et commerce étaient réputés chez les Romains des occupations serviles.	91
<i>Asie</i> , région que n'ont jamais quittée le luxe et la mollesse.	50
<i>Association</i> de plusieurs villes grecques.	43
— De plusieurs princes à l'empire romain.	160
— Regardée par les chrétiens comme une des causes de l'affaiblissement de l'empire.	178

<i>Astrologie judiciaire</i> fort en vogue dans l'empire grec.	205
<i>Athamans</i> , ravagés par la Macédoine et l'Étolie.	43
<i>Athéniens</i> : état de leurs affaires après les guerres puniques.	44
ATTILA soumet tout le nord et rend les deux empires tributaires.	180
— Si ce fut par modération qu'il laissa subsister les Romains.	181
— Dans quel asservissement il tenait les deux empires.	181
— Son portrait.	182
— Son union avec Genséric.	185
<i>Avares</i> (Les) attaquent l'empire d'Orient.	202
AUGUSTE, surnom d'Octave.	117
— Commence à établir une forme de gouvernement nouvelle.	118
— Ses motifs secrets et le plan de son gouvernement.	119
— Parallèle de sa conduite avec celle de César.	119
— S'il a jamais eu véritablement le dessein de se démettre de l'empire.	119
— Parallèle d'Auguste et de Sylla.	120
— Est très réservé à accorder le droit de bourgeoisie.	121
— Met un gouverneur et une garnison dans Rome.	123
— Assigne des fonds pour le paiement des troupes de terre et de mer.	123
— Avait ôté au peuple la puissance de faire des lois.	128
AUGUSTIN (Saint) réfute la lettre de Symmaque.	180
<i>Autorité</i> : il n'en est pas de plus absolue que celle d'un prince qui succède à une république.	138
BAJAZET manque la conquête de l'empire d'Orient ; par quelle raison.	132
<i>Baléares</i> (Les) étaient estimés d'excellents frondeurs.	19
<i>Barbares</i> devenus redoutables aux Romains.	157
— Incursions des barbares sur les terres de l'empire romain sous Gallus.	157
— Et sur celui d'Allemagne, qui lui a succédé.	157
— Rome les repousse.	159
— Leurs irruptions sous Constantius.	166
— Les empereurs les éloignent quelquefois avec de l'argent.	170
— Épuisèrent ainsi les richesses des Romains.	171

<i>Barbares</i> , employés dans les armées romaines à titre d'auxiliaires.	171
— Ne veulent pas se soumettre à la discipline romaine.	175
— Obtiennent en Occident des terres aux extrémités de l'empire.	186
— Auraient pu devenir romains.	186
— S'entre-détruisent la plupart.	188
— En devenant chrétiens embrassent l'arianisme.	189
— Leurs politiques, leurs mœurs.	190
— Différentes manières de combattre des diverses nations barbares.	191
— Ce ne furent pas les plus forts qui firent les meilleurs établissements.	191
— Une fois établis, en devenaient moins redoutables.	190
BARLAAM et ACYNDINE : leur querelle contre les moines grecs.	214
BASILE (L'empereur) laisse perdre la Sicile par sa faute.	216
— PORPHYROGÉNÈTE : extinction de la puissance des Arabes en Perse sous son règne.	226
<i>Batailles</i> navales dépendent plus à présent des gens de mer que des soldats.	34
— <i>Bataille</i> perdue, plus funeste par le découragement qu'elle occasionne que par la perte réelle qu'elle cause.	37
BAUDOIN , comte de Flandre, couronné empereur par les Latins.	229
BÉLISAIRE : à quoi il attribue ses succès.	192
— Débarque en Afrique pour attaquer les Vandales, n'ayant que cinq mille soldats.	192
— Ses exploits et ses victoires ; portrait de ce général.	192
<i>Béotiens</i> : portrait de ce peuple.	43
<i>Bigotisme</i> énerve le courage des Grecs.	211
— Effets contraires du bigotisme et du fanatisme.	212
<i>Bithynie</i> : origine de ce royaume.	49
<i>Blé</i> (Distribution de) dans les siècles de la République et sous les empereurs.	163
<i>Bleus</i> et <i>Verts</i> ; factions qui divisaient l'empire d'Orient.	195
— Justinien favorise les Bleus.	195
<i>Bourgeoisie romaine</i> (Le droit de) accordé à tous les alliés de Rome.	84
— Inconvénients qui en résultent.	85

<i>Boussole</i> (L'invention de la) a porté la marine à une grande perfection.	34
<i>Brigue</i> introduite à Rome, surtout pendant les guerres civiles.	118
BRUTUS et CASSIUS font une faute funeste à la République.	101
— Se donnent tous deux la mort.	112
<i>Butin</i> : comment il se partageait chez les Romains.	7
CALIGULA : portrait de cet empereur ; il rétablit les comices.	132
— Supprime les accusations du crime de <i>lèse-majesté</i> .	132
— Bizarrerie dans sa cruauté.	132
— Il est tué ; Claude lui succède.	137
CALLINIQUE, inventeur du feu grégeois.	222
<i>Campanie</i> : portrait des peuples qui l'habitaient.	10
<i>Cannes</i> (Bataille de) perdue par les Romains contre les Carthaginois.	36
— Fermeté du Sénat romain malgré cette perte.	36
<i>Capouans</i> , peuple oisif et voluptueux.	10
<i>Cappadoce</i> : origine de ce royaume.	49
CARACALLA : caractère et conduite de cet empereur.	150
— Augmente la paye des soldats.	150
— Met Géta, son frère, qu'il a tué, au rang des dieux.	153
— Il y est mis aussi par l'empereur Macrin, son successeur et son meurtrier.	153
— Effet des profusions de cet empereur.	154
— Les soldats le regrettent.	154
<i>Carthage</i> : portrait de cette république lors de la première guerre punique.	26
— Parallèle de cette république avec celle de Rome.	27
— N'avait que des soldats empruntés.	28
— Son établissement moins solide que celui de Rome.	30
— Sa mauvaise conduite dans la guerre.	31
— Son gouvernement dur.	31
— La fondation d'Alexandrie nuit à son commerce.	31
— Reçoit la paix des Romains après la seconde guerre punique à de dures conditions.	41
— Une des causes de la ruine de cette république.	81
CASSIUS et BRUTUS font une faute funeste à la république.	112

CATON (Mot de) sur le premier triumvirat.	98.
— Conseillait, après la bataille de Pharsale, de traîner la guerre en longueur.	102
— Parallèle de Caton avec Cicéron.	111
<i>Cavalerie</i> romaine, devenue aussi bonne qu'aucune autre.	19
— Lors de la guerre contre les Carthaginois, elle était inférieure à celle de cette nation.	32
— Cavalerie numide passe au service des Romains.	32
— N'était d'abord que l'onzième partie de chaque légion ; multipliée dans la suite.	174.
— A moins besoin d'être disciplinée que l'infanterie.	174
— Cavalerie romaine exercée à tirer de l'arc.	190
— D'Asie était meilleure que celle de l'Europe.	210.
<i>Censeurs</i> : quel était le pouvoir de ces magistrats.	77
— Ne pouvaient pas destituer un magistrat.	79
— Leurs fonctions par rapport au cens.	80.
<i>Centuries</i> (Servius Tullius divise le peuple romain par).	80.
CÉSAR (Parallèle de) avec Pompée et Crassus.	97
— Donne du dessous à Pompée.	98.
— Ce qui le met en état d'entreprendre sur la liberté de sa patrie.	99.
— Effraie autant Rome qu'avait fait Annibal.	100.
— Ses grandes qualités firent plus pour son élévation que sa fortune tant vantée.	100.
— Poursuit Pompée en Grèce.	100.
— Si sa clémence mérite de grands éloges.	102
— Si l'on a eu raison de vanter sa diligence.	102
— Tente de se faire mettre le diadème sur la tête.	103.
— Méprise le Sénat et fait lui-même des <i>Sénatus-Consultes</i> .	104
— Conspiration contre lui.	105
— Si l'assassinat de César fut un vrai crime.	105.
— Tous les actes qu'il avait faits, confirmés par le Sénat après sa mort.	108
— Ses obsèques.	109.
— Ses conjurés finissent presque tous leur vie malheureusement.	114.
— Parallèle de César avec Auguste.	119
— Extinction totale de sa maison.	139
<i>Champ-de-Mars</i> .	115.
<i>Change</i> (Variation dans le) : on en tire des inductions.	206.

<i>Chemins</i> publics bien entretenus chez les Romains.	17
<i>Chevaux</i> : on en élève en beaucoup d'endroits qui n'en avaient pas.	210
<i>Chrétiens</i> : opinion où l'on était dans l'empire grec qu'il ne fallait pas verser le sang des chrétiens.	204
<i>Christianisme</i> : ce qui facilita son établissement dans l'empire romain.	149
— Les païens le regardaient comme la cause de la chute de l'empire romain.	178
— Fait place au mahométisme dans une partie de l'Asie et de l'Afrique.	208
— Pourquoi Dieu permit qu'il s'éteignît dans tant d'endroits.	208
<i>CICÉRON</i> (Conduite de) après la mort de César.	190
— Travaille à l'élévation d'Octave.	110
— Parallèle de Cicéron avec Caton.	111
<i>Civiles</i> (Les guerres) de Rome n'empêchent point son agrandissement.	86
— En général, elles rendent un peuple plus belliqueux et plus formidable à ses voisins.	86
— De deux sortes en France.	117
<i>CLAUDE</i> (L'empereur) donne à ses officiers le droit d'administrer la justice.	137
<i>Clémence</i> (Si la) d'un usurpateur heureux mérite de grands éloges.	102
<i>CLÉOPATRE</i> fuit à la bataille d'Actium.	116
— Avait sans doute en vue de gagner le cœur d'Octave.	116
<i>Colonies</i> romaines.	30
<i>Comices</i> devenues tumultueuses (1).	86
<i>Commerce</i> : raisons pourquoi la puissance où il élève une nation n'est pas toujours de longue durée.	32
— Commerce et arts étaient réputés chez les Romains des occupations serviles.	91
<i>COMMODOE</i> succède à Marc-Aurèle.	146
<i>COMNÈNE</i> (Andronic). Voyez <i>ANDRONIC</i> .	
— (Alexis). Voyez <i>ALEXIS</i> .	
— (Jean). Voyez <i>JEAN</i> .	

(1) Comices (du neutre *comitia*) est masculin. La terminaison, qui est féminine, a causé l'erreur du rédacteur de la *Table analytique*.

COMNÈNE (Manuel). Voyez MANUEL.	
<i>Conquêtes</i> des Romains, lentes dans les commencements, mais continues.	10
— Plus difficiles à conserver qu'à faire.	39
<i>Conjuration</i> contre César.	105
<i>Conjurations</i> fréquentes dans les commencements du règne d'Auguste.	106
<i>Conspirations</i> devenues plus difficiles qu'elles ne l'étaient chez les anciens ; pourquoi.	207
CONSTANTIN transporte le siège de l'empire en Orient.	163
CONSTANTIN distribue du blé à Constantinople et à Rome.	163
— Retire les légions romaines, placées sur les frontières, dans l'intérieur des provinces ; suites de cette innovation.	166
CONSTANT, petit-fils d'Héraclius par Constantin, tué en Sicile.	211
CONSTANTIN, fils d'Héraclius, empoisonné.	211
CONSTANTIN <i>le Barbu</i> , fils de Constant, succède à son père.	211
<i>Constantinople</i> : ainsi nommée du nom de Constantin.	163
— Divisée en deux factions.	195
— Pouvoir immense de ses patriarches.	218
— Se soutenait, sous les derniers empereurs grecs, par son commerce.	224
— Prise par les croisés.	229
— Reprise par les Grecs.	230
— Son commerce ruiné.	230
CONSTANTIUS envoie Julien dans les Gaules.	166
<i>Consuls</i> annuels : leur établissement à Rome.	6
CORIOLAN : sur quel ton le Sénat traite avec lui.	36
<i>Courage</i> guerrier ; sa définition.	18
<i>Croisades</i> .	227 et suiv.
<i>Croisés</i> font la guerre aux Grecs et couronnent empereur le comte de Flandres.	229
— Possèdent Constantinople pendant soixante ans.	230
<i>Cynocéphales</i> (Journée des), où Philippe est vaincu par les Étoiliens unis aux Romains.	46
<i>Danoises</i> (Les troupes de terre) presque toujours battues par celles de Suède, depuis près de deux siècles.	173

<i>Danse</i> : chez les Romains n'était point un exercice étranger à l'art militaire.	15
<i>Décadence</i> de la grandeur romaine ; ses causes.	82
1. Les guerres dans les pays lointains.	82
2. La concession du droit de bourgeoisie romaine à tous les alliés.	84
3. L'insuffisance de ses lois dans son état de grandeur.	88
4. Dépravations des mœurs.	89
5. L'abolition des triomphes.	120
6. Invasion des barbares dans l'empire	157
7. Troupes de barbares auxiliaires incorporées en trop grand nombre dans les armées romaines.	172
— Comparaison des causes générales de la grandeur de Rome avec celles de sa décadence.	172
— Décadence de Rome, imputée par les chrétiens aux païens, et par ceux-ci aux chrétiens.	178
<i>Décenvirs</i> , préjudiciables à l'agrandissement de Rome.	11
<i>Deniers</i> (Distributions de) par les triomphateurs.	140
<i>Dénombrement</i> des habitants de Rome comparé avec celui qui fut fait par Démétrius de ceux d'Athènes.	22
— On en infère quelles étaient, lors de ces dénombremens, les forces de l'une et l'autre ville.	22
<i>Désertions</i> : pourquoi elles sont communes dans nos armées ; pourquoi elles étaient rares dans celles des Romains.	17
<i>Despotique</i> : s'il y a une puissance qui le soit à tous égards.	221
<i>Despotisme</i> , opère plutôt l'oppression des sujets que leur union.	87
<i>Dictature</i> : son établissement.	76
DIACLÉTIE n introduit l'usage d'associer plusieurs princes à l'empire.	172
<i>Discipline</i> militaire : les Romains réparaient leurs pertes en la rétablissant dans toute sa vigueur.	16
— Adrien la rétablit ; Sévère la laisse se relâcher.	154
— Plusieurs empereurs massacrés pour avoir tenté de la rétablir.	155
— Tout à fait anéantie chez les Romains.	170
— Les barbares incorporés dans les armées romaines ne veulent pas s'y soumettre.	171
— Comparaison de son ancienne rigidité avec son relâchement.	172

<i>Disputes</i> , naturelles aux Grecs.	217
— Opiniâtres en matière de religion.	219
— Quels égards elles méritent de la part des souverains.	220
<i>Divination</i> par l'eau d'un bassin, en usage dans l'empire grec.	205
<i>Divisions</i> s'apaisent plus aisément dans un Etat monarchique que dans un républicain.	28
— Dans Rome.	73 et suiv.
DOMITIEN (L'empereur), monstre de cruauté.	141
DRUSILLE : l'empereur Caligula, son frère, lui fait décerner les honneurs divins.	136
DUILLIUS (Le consul) gagne une bataille navale sur les Carthaginois.	34
DURONIUS (Le tribun M.) chassé du Sénat; pourquoi.	79
<i>Ecole</i> militaire des Romains	15
<i>Egypte</i> : idée du gouvernement de ce royaume après la mort d'Alexandre.	50
— Mauvaise conduite de ses rois.	52
— En quoi consistaient leurs principales forces	53
— Les Romains les privent des troupes auxiliaires qu'ils tiraient de la Grèce.	53
— Conquête par Auguste.	164
<i>Empereurs</i> romains étaient chefs-nés des armées.	121
— Leur puissance grossit par degrés.	125
— Les plus cruels n'étaient point haïs du bas peuple; pourquoi.	134
— Etaient proclamés par les armées romaines.	138
— Inconvénient de cette forme d'élection.	138
— Tâchent en vain de faire respecter l'autorité du Sénat.	139
— Successeurs de Néron jusqu'à Vespasien.	140
— Leur puissance pouvait paraître plus tyrannique que celle des princes de nos jours; pourquoi.	146
— Souvent étrangers; pourquoi.	149
— Meurtres de plusieurs empereurs de suite, depuis Alexandre jusqu'à Dèce inclusivement.	154
— Qui rétablissent l'empire chancelant.	159
— Leur vie commence à être plus en sûreté.	161
— Menant une vie plus molle et moins appliquée aux affaires.	162

<i>Empereurs</i> romains : veulent se faire adorer.	162
— Peints de différentes couleurs, suivant les passions de leurs historiens.	166
— Plusieurs empereurs grecs haïs de leurs sujets pour cause de religion.	204
— Disposition des peuples à leur égard.	206
— Réveillent les disputes théologiques, au lieu de les assoupir.	221
— Laissent tout à fait périr la marine.	230
<i>Empire</i> romain : son établissement.	119
— Comparé au gouvernement d'Alger.	156
— Inondé par divers peuples barbares.	157
— Les repousse et s'en débarrasse.	159
— Association de plusieurs princes à l'empire.	160
— Partage de l'empire.	162
— D'Orient. Voyez <i>Orient</i> .	
— D'Occident. Voyez <i>Occident</i> .	
— Grec. Voyez <i>Grec</i> .	
— Ne fut jamais plus faible que dans le temps que ses frontières étaient le mieux fortifiées	199
— Des Turcs. Voyez <i>Turcs</i> .	
<i>Entreprises</i> (Les grandes) plus difficiles à mener parmi nous que chez les anciens ; pourquoi.	206
<i>Épée</i> : les Romains quittent la leur pour prendre l'espagnole.	19
<i>Epicurisme</i> , introduit à Rome sur la fin de la République, y produit la corruption des mœurs.	89
<i>Eques</i> , peuple belliqueux.	10
<i>Espagnols</i> modernes : comment ils auraient dû se conduire dans la conquête du Mexique.	66
<i>Étoliens</i> : portrait de ce peuple.	43
— S'unissent avec les Romains contre Philippe.	46
— S'unissent avec Antiochus contre les Romains.	48
EUTYCHÈS , hérésiarque : quelle était sa doctrine.	204
<i>Exemples</i> : Il y en a de mauvais, d'une plus dangereuse conséquence que les crimes.	76
<i>Exercices</i> du corps, avilis parmi nous, quoique très utiles.	15
<i>Fautes</i> (LES) que commettent ceux qui gouvernent sont quelquefois des effets nécessaires de la situation des affaires.	171

<i>Femmes</i> (Par quel motif la pluralité des) est en usage en Orient.	195
<i>Festins</i> : loi qui en bornait les dépenses à Rome abrogée par le tribun Duronius.	79
<i>Feu grégeois</i> : défense par les empereurs grecs d'en donner la connaissance aux barbares.	223
<i>Fiefs</i> (Si les lois des) sont par elles-mêmes préjudiciables à la durée d'un empire.	67
<i>Fottes</i> : portaient autrefois un bien plus grand nombre de soldats qu'à présent; pourquoi.	34
— Une flotte en état de tenir la mer ne se fait pas en peu de temps.	35
<i>Fortune</i> : ce n'est pas elle qui décide du sort des empires.	172
<i>Français</i> (Croisés): leur mauvaise conduite en Orient.	228
<i>Frise</i> et <i>Hollande</i> n'étaient autrefois ni habitées ni habitables.	210
<i>Frondeurs</i> baléares, autrefois les plus estimés.	19
<i>Frontières</i> de l'empire fortifiées par Justinien.	199
GABINIUS vient demander le triomphe après une guerre qu'il a entreprise malgré le peuple.	
	118
GALBA (L'empereur) ne tient l'empire que peu de temps.	140
GALLUS: incursions de barbares sur les terres de l'empire sous son règne,	157
— Pourquoi ils ne s'y établirent pas alors.	183
<i>Gaule</i> (Gouvernement de la), tant cisalpine que transalpine, confié à César.	99
<i>Gaulois</i> : Parallèle de ce peuple avec les Romains.	25
<i>Généraux</i> des armées romaines; cause de l'accroissement de leur autorité.	83
GENSÉRIC, roi des Vandales.	190
GERMANICUS: le peuple romain le pleure.	130
<i>Gladiateurs</i> : on en donnait le spectacle aux soldats romains pour les accoutumer à voir couler le sang.	18
GORDIENS (Les empereurs) sont assassinés tous les trois.	155
GOTHS reçus par Valens sur les terres de l'empire.	169
<i>Gouvernement</i> libre: quel il doit être pour se pouvoir maintenir.	81
— De Rome; son excellence, en ce qu'il contenait dans son système les moyens de corriger les abus.	80

<i>Gouvernement</i> militaire ; s'il est préférable au civil.	146
— Inconvénients d'en changer la forme totalement.	165
<i>Grandeur</i> des Romains : causes de son accroissement	
1. Les triomphes.	2
2. L'adoption qu'ils faisaient des usages étrangers qu'ils jugeaient préférables aux leurs.	3
3. La capacité de ses rois.	3
4. L'intérêt qu'avaient les consuls de se conduire en gens d'honneur pendant leur consulat.	6
5. La distribution du butin aux soldats, et des terres conquises aux citoyens.	7
6. Continuité de guerre.	7
7. Leur constance à toute épreuve, qui les préservait du décon- ragement.	36
8. Leur habileté à détruire leurs ennemis les uns par les autres.	55
9. L'excellence du gouvernement, dont le plan fournissait les moyens de corriger les abus.	80
— La grandeur de Rome est la vraie cause de sa ruine.	88
— Comparaison des causes générales de son accroissement avec celles de sa décadence,	172
<i>Gravure</i> : utilité de cet art pour les cartes géographiques.	206
<i>Grec</i> (Empire) : quelles sortes d'événements offre son his- toire.	203
— Hérésies fréquentes dans cet empire.	204
— Envahi en grande partie par les Latins croisés.	227
— Repris par les Grecs.	229
— Par quelles voies il se soutint encore après l'échec qu'y ont donné les Latins.	230
— Chute totale de cet empire.	232
<i>Grèce</i> (Etat de la) après la conquête de Carthage par les Ro- mains.	42
— Grande Grèce : portrait des habitants qui la peuplaient.	10
<i>Grecques</i> (Villes) : les Romains les rendent indépendantes des princes à qui elles avaient appartenu.	48
— Assujetties par les Romains à ne faire, sans leur consente- ment, ni guerres, ni alliances.	53
— Mettent leur confiance dans Mithridate.	69
<i>Grecs</i> : ne passaient pas pour religieux observateurs du ser- ment.	89

<i>Grecs</i> : nation la plus ennemie des hérétiques qu'il y eut.	204
— Empereurs grecs haïs de leurs sujets pour cause de religion.	204
— Ne cessèrent d'embroniller la religion par des controverses.	221
<i>Guerres</i> perpétuelles sous les rois de Rome.	3
— Agréables au peuple par le profit qu'il en retirait.	7
— Avec quelle vivacité les consuls romains la faisaient.	7
— Presque continuelle aussi sous les consuls.	7
— Effets de cette continuité.	7
— Peu décisives dans les commencements de Rome; pourquoi.	9
— Guerre punique (Première).	26
— — (Seconde).	30
— Elle est terminée par une paix faite à des conditions bien dures pour les Carthinois.	41
— La guerre et l'agriculture étaient les deux seules professions des citoyens romains.	91
— Guerres de Marius et de Sylla.	93
— Quel en était le principal motif.	93
<i>Guerrières</i> (Les vertus) restèrent à Rome après qu'on eut perdu toutes les autres.	92
HÉLIOGABALE veut substituer ses dieux à ceux de Rome.	149
— Est tué par les soldats.	154
HERACLIUS fait mourir Phocas et se met en possession de l'empire.	208
<i>Herniques</i> , peuple belliqueux.	10
<i>Histoire romaine</i> moins fournie de faits depuis les empereurs; par quelle raison.	124
<i>Hollande</i> et <i>Frise</i> n'étaient autrefois ni habitées ni habitables.	210
HOMÈRE justifié contre les censeurs, qui lui reprochent d'avoir loué ses héros de leur force, de leur adresse ou de leur agilité.	15
<i>Honneurs divins</i> : quelques empereurs se les arrogent par des édits formels.	162
HONORIUS , obligé d'abandonner Rome et de s'enfuir à Ravenne.	185
<i>Huns</i> (Les) passent le Bosphore cimmerien.	168

<i>Huns, servent les Romains en qualité d'auxiliaires.</i>	191
<i>Iconoclastes, font la guerre aux images.</i>	213
— Accusés de magie par les moines.	214
<i>Ignorance</i> profonde où le clergé grec plongeait les laïques.	215
<i>Illyrie</i> (Rois d') extrêmement abattus par les Romains.	43
<i>Images</i> (Culte des) poussé à un excès ridicule sous les empereurs grecs.	212
— Effets de ce culte superstitieux.	212
— Les iconoclastes déclamant contre ce culte.	213
— Quelques empereurs l'abolissent; l'impératrice Théodora le rétablit.	215
<i>Impériaux</i> (Ornements) plus respectés chez les Grecs que la personne même de l'empereur.	205
IMPRIMERIE : lumières qu'elle a répandues partout.	206
<i>Infanterie</i> : dans les armées romaines était, par rapport à la cavalerie, comme de dix à un. Il arrive par la suite tout le contraire.	172
<i>Invasions</i> des barbares du Nord dans l'empire.	157
— Causes de ces invasions.	157
— Pourquoi l ne s'en fait plus de pareilles.	157
<i>Italie</i> : portrait de ses divers habitants lors de la naissance de Rome.	9
— Dépeuplée par le transport du siège de l'empire en Orient.	163
— L'or et l'argent y deviennent très rares.	165
— Cependant les empereurs en exigent toujours les mêmes tributs.	165
— L'armée d'Italie s'approprie le tiers de cette région.	186
JEAN et ALEXIS COMNÈNE rechassent les Turcs jusqu'à l'Euphrate.	228
JOSEPH et ARSÈNE se disputent le siège de Constantinople; opiniâtreté de leurs partisans.	220
JUGURTHA : les Romains le somment de se livrer lui-même à leur discrétion.	63
JULIEN (DIDIUS) , proclamé empereur par les soldats, est ensuite abandonné.	146
JULIEN (L'empereur) , homme simple et modeste.	162
— Service que ce prince rendit à l'empire sous Constantin.	166
— Son armée poursuivie par les Arabes; pourquoi.	170

<i>Jurisprudence</i> : ses variations sous le seul règne de Justinien.	197
— D'où pouvaient provenir ces variations.	197
<i>Justice</i> (Le droit de rendre la) confié par l'empereur Claude à ses officiers.	137
JUSTINIEN (L'empereur) entreprend de reconquérir sur les barbares l'Afrique et l'Italie.	189
— Emploie utilement les Huns.	191
— Ne peut équiper contre les Vandales que cinquante vaisseaux.	192
— Tableau de son règne.	193
— Ses conquêtes ne font qu'affaiblir l'empire.	194
— Epouse une femme prostituée ; empire qu'elle prend sur lui.	194
— Idée que nous en donne Procope.	196
— Dessein imprudent qu'il conçut d'exterminer tous les hétérodoxes.	197
— Divisé de sentiments avec l'impératrice.	198
— Fait construire une prodigieuse quantité de forts.	199
KOULI-KAN : sa conduite à l'égard de ses soldats après la conquête des Indes.	38
<i>Lacédémone</i> : état des affaires de cette république après la défaite entière des Carthaginois par les Romains.	43
<i>Latines</i> (Villes) : colonies d'Albe ; par qui fondées.	11
<i>Latins</i> , peuple belliqueux.	10
<i>Latins</i> croisés. Voyez <i>Croisés</i> .	
<i>Légion</i> romaine : comment elle était armée.	13
— Comparée avec la phalange macédonienne.	46
-- Quarante-sept légions établies par Sylla dans divers endroits de l'Italie.	98
— Celles d'Asie toujours vaincues par celles d'Europe.	148
— Levées dans les provinces ; ce qui s'ensuivit.	148
Retirées par Constantin des bords des grands fleuves dans l'intérieur des provinces ; mauvaises suites de ce changement.	166
LAON : son entreprise contre les Vandales échoue.	192

LÉON , successeur de Basile, perd par sa faute la Tauroménie (1) et l'île de Lemnos.	217
LÉPIDÉ paraît en armes dans la place publique de Rome.	107
— L'un des membres du second triumvirat.	112
— Exclu du triumvirat par Octave.	114
<i>Ligues</i> contre les Romains, rares ; pourquoi.	51
<i>Limites</i> posées par la nature même à certains Etats.	49
LIVIUS (Le censeur M.) nota trente-quatre tribus tout à la fois.	78
<i>Lois</i> : n'ont jamais plus de force que quand elles secondent la passion dominante de la nation pour qui elles sont faites.	29
— de Rome : ne purent prévenir sa perte ; pourquoi.	87
— Plus propres à son agrandissement qu'à sa conservation.	87
LUCRÈCE violée par Sextus Tarquin ; suite de cet attentat.	4
— Ce viol est pourtant moins la cause que l'occasion de l'expulsion de ses rois.	4
LUCULLUS chasse Mithridate de l'Asie.	70
<i>Macédoine</i> et <i>Macédoniens</i> : situation du pays ; caractère de la nation et de ses rois.	44
<i>Macédoniens</i> (Secte des) : quelle était leur doctrine.	204
<i>Machines de guerre</i> , ignorées en Italie dans les premières années de Rome.	9
<i>Magistratures romaines</i> : comment, à qui, par qui et pour quel temps elles se conféraient lors de la République.	95
— Par quelles voies elles s'obtinrent sous les empereurs.	128
MAHOMET : sa religion et son empire font des progrès rapides.	208
MAHOMET , fils de Sembraëi, appelle trois mille Turcs en Perse.	226
— Perd la Perse.	226
MAHOMET II éteint l'empire d'Orient.	232
<i>Majesté</i> (Loi de) : son objet ; application qu'en fait Tibère.	125
— Le crime de <i>lèse-majesté</i> était, sous cet empereur, le crime de ceux à qui on n'en avait point à imputer.	129

(1) Tauroménium, aujourd'hui Taormine, est une ville, non une province. Dans le texte des *Considérations*, on lit *Tauroménie*, sans article.

<i>Majesté</i> : si cependant les accusations fondées sur cette imputation étaient toutes aussi frivoles qu'elles nous le paraissent.	129
— Accusations de ce crime supprimées par Caligula.	132
<i>Maladies</i> de l'esprit pour l'ordinaire incurables.	205
<i>Malheureux</i> (Les hommes les plus) ne laissent pas d'être encore susceptibles de craintes.	131
MANLIUS fait mourir son fils pour avoir vaincu sans son ordre.	16
MANUEL COMNÈNE (L'empereur) néglige la marine.	230
MARC-AURÈLE : éloge de cet empereur.	144
<i>Marches</i> des armées romaines promptes et rapides.	18
MARCUS : ses représentations aux Romains sur ce qu'ils faisaient dépendre de Pompée toutes leurs ressources.	96
<i>Marine</i> des Carthaginois, meilleure que celle des Romains ; l'une et l'autre assez mauvaises.	32
— Perfectionnée par l'invention de la boussole.	34
MARIUS détourne des fleuves dans son expédition contre les Cimbres et les Teutons.	16
— Rival de Sylla.	93
<i>Mars</i> (Champ de).	15
MASSINISSE tenait son royaume des Romains.	57
— Protégé par les Romains pour tenir les Carthaginois en respect.	41
— Et pour subjuguier Philippe et Antiochus.	60
MAURICE (L'empereur) et ses enfants, mis à mort par Phocas.	203
METELLUS rétablit la discipline militaire.	16
<i>Meurtres</i> et <i>confiscations</i> : pourquoi moins communs parmi nous que sous les empereurs romains.	134
MICHEL PALÉOLOGUE : plan de son gouvernement.	217
<i>Milice</i> romaine.	82
— A charge à l'Etat.	171
<i>Militaire</i> (Art) se perfectionne chez les Romains.	8
— Application continuelle des Romains à cet art.	18
— Si le gouvernement militaire est préférable au civil.	146
MITHRIDATE, le seul roi qui se soit défendu avec courage contre les Romains.	6
— Situation de ses Etats, ses forces, sa conduite.	
— Crée des légions.	

MITHRIDATE : les dissensions des Romains lui donnent le temps de se disposer à leur nuire.	69
— Ses guerres contre les Romains, intéressantes par le grand nombre de révolutions dont elles présentent le spectacle.	70
— Vaincu à plusieurs reprises.	70
— Trahi par son fils Maccharès.	71
— Et par Pharnace, son autre fils.	71
— Il meurt en roi.	71
<i>Mœurs romaines dépravées</i> par l'épicurisme.	89
— Par la richesse des particuliers.	90
<i>Moines grecs</i> accusent les iconoclastes de magie.	214
— Pourquoi ils prenaient un intérêt si vif au culte des images.	214
— Abusent le peuple et oppriment le clergé séculier	215
— S'immiscent dans les affaires du siècle.	216
— Suites de ces abus.	216
— Se gâtaient à la cour et gâtaient la cour eux-mêmes.	217
<i>Monarchie romaine</i> remplacée par un gouvernement aristocratique.	73
<i>Monarchique</i> (Etat) sujet à moins d'inconvénients, même quand les lois fondamentales en sont violées, que l'Etat républicain en pareil cas.	27
— Les divisions s'y apaisent plus aisément.	28
— Excite moins l'ambitieuse jalousie des particuliers.	74
<i>Monothélites</i> , hérétiques : quelle était leur doctrine.	204
<i>Multitude</i> (La) fait la force de nos armées ; la force des soldats faisait celle des armées romaines.	18
NARSÉS (L'eunuque), favori de Justinien.	192
<i>Nations</i> (Ressources de quelques) d'Europe, faibles par elles-mêmes.	225
<i>Négociants</i> ont quelque part dans les affaires d'Etat.	206
NÉRON distribue de l'argent aux troupes, même en paix.	140
NERVA (L'empereur adopte Trajan.	141
<i>Nestorianisme</i> : quelle était la doctrine de cette secte.	204
<i>Nobles</i> (Les) de Rome ne se laissent pas entamer par le bas peuple comme les patriciens.	77
— Comment s'introduisit dans les Gaules la distinction de nobles et de roturiers.	177

<i>Nord</i> (Invasions des peuples du) dans l'empire. Voyez <i>Invasions</i> .	
<i>Normands</i> (Anciens) comparés aux barbares qui désolèrent l'empire romain.	183
<i>Numide</i> (Cavalerie), autrefois la plus renommée.	19
— Des corps de cavalerie numide passent au service des Romains.	32
<i>Numidie</i> : Les soldats romains y passent sous le joug.	16
<i>Occident</i> (Pourquoi l'empire d') fut le premier abattu.	184
— Point secouru par celui d'Orient.	185
— Les Visigoths l'inondent.	185
— Trait de bonne politique de la part de ceux qui le gouvernaient.	186
— Sa chute totale.	187
<i>OCTAVE</i> flatte Cicéron et le consulte.	110
— Le Sénat se met en devoir de l'abaisser.	111
— Octave et Antoine poursuivent Brutus et Cassius.	112
— Octave défait Sextus Pompée.	114
— Exclut Lépide du triumvirat.	115
— Gagne l'affection des soldats sans être brave.	115
— Surnommé Auguste. Voyez <i>AUGUSTE</i> .	
<i>ODENAT</i> , prince de Palmyre, chasse les Perses de l'Asie.	159
<i>ODOACER</i> porte le dernier coup à l'empire d'Occident.	186
<i>Oppression</i> totale de Rome.	94
<i>OPS</i> (Temple d') : César y avait déposé des sommes immenses.	108
<i>Orient</i> (Etat de l') lors de la défaite entière des Carthaginois.	42
— Cet empire subsiste encore après celui d'Occident; pourquoi.	184
— Les conquêtes de Justinien ne font qu'avancer sa perte.	194
— Pourquoi de tout temps la pluralité des femmes y a été en usage.	195
— Pourquoi il subsista si longtemps après celui d'Occident.	223
— Ce qui le contenait, malgré la faiblesse de son gouvernement.	225
— Chute totale de cet empire.	233
<i>OROSE</i> répond à la lettre de Symmaque.	180

<i>Osroéniens</i> , excellents hommes de trait.	209
OTHON (L'empereur) ne tient l'empire que peu de temps.	140
<i>Paix</i> : ne s'achète point avec de l'argent ; pourquoi.	170
— Inconvénients d'une conduite contraire à cette maxime.	171
<i>Partage</i> de l'empire romain.	163
— En cause la ruine ; pourquoi.	163
<i>Parthes</i> , vainqueurs de Rome ; pourquoi.	50
— Guerre contre les Parthes projetées par César.	107
— Exécutée par Trajan.	141
— Difficultés de cette guerre.	142
— Apprennent des Romains réfugiés sous Sévère l'art militaire, et s'en servent dans la suite contre Rome.	147
<i>Patriarches de Constantinople</i> : leur pouvoir immense.	218
— Souvent chassés de leur siège par les empereurs.	218
<i>Patriciens</i> : leur prééminence.	73
— A quoi le temps les réduisit.	77
<i>Patrie</i> (L'amour de la) était, chez les Romains, une espèce de sentiment religieux.	90
<i>Paye</i> : En quel temps les Romains commencèrent à l'accorder aux soldats.	11
— Quelle elle était dans les différents gouvernements de Rome.	151
<i>Peines</i> contre les soldats lâches, renouvelées par les empereurs Julien et Valentinien.	175
<i>Pergame</i> : Origine de ce royaume.	49
<i>Perses</i> , enlèvent la Syrie aux Romains	157
— Prennent Valérien prisonnier.	158
— Odénat, prince de Palmyre, les chasse de l'Asie.	159
— Situation avantageuse de leur pays.	201
— N'avaient de guerres que contre les Romains.	201
— Aussi bons négociateurs que bons soldats.	202
PERTINAX (L'empereur) succède à Commode.	146
<i>Peuple de Rome</i> veut partager l'autorité du gouvernement.	74
— Sa retraite sur le mont Sacré.	75
— Obtient des tribuns.	75
— Devenu trop nombreux ; on en tirait des colonies.	123
— Perd, sous Auguste, le pouvoir de faire des lois.	128
— Et sous Tibère, celui d'élire les magistrats.	128

— Caractère du bas peuple sous les empereurs.	134
<i>Peuple de Rome</i> : abâtardissement du peuple romain sous les empereurs.	138
<i>Phalange macédonienne</i> comparée avec la légion romaine.	46
<i>Pharsale</i> (Bataille de).	100
PHILIPPE de Macédoine donne de faibles secours aux Carthaginois	42
— Sa conduite avec ses alliés.	45
— Les succès des Romains contre lui les mènent à la conquête générale.	48
— S'unit avec les Romains contre Antiochus.	51
PHILIPPICUS : trait de bigotisme de ce général.	211
PHOCAS (L'empereur) substitué à Maurice.	203
— Héraclius, venu d'Afrique, le fait mourir.	208
<i>Pillage</i> , le seul moyen que les anciens Romains eussent pour s'enrichir.	7
PLAUTIEN, favori de l'empereur Sévère.	147
<i>Plébéiens</i> admis aux magistratures.	75
— Leurs égards forcés pour les patriciens.	76
— Distinction entre ces deux ordres abolie par le temps.	77
POMPÉE loué par Salluste pour sa force et son adresse.	16
— Ses immenses conquêtes.	71
— Par quelles voies il gagne l'affection du peuple.	95
— Avec quel étonnant succès il y réussit.	96
— Maître d'opprimer la liberté de Rome, il s'en abstient deux fois.	97
— Parallèle de Pompée avec César.	97
— Corrompt le peuple par argent.	97
— Aspire à la dictature.	97
— Se ligue avec César et Crassus.	97
— Ce qui cause sa perte.	98
— Son faible de vouloir être applaudi en tout.	100
— Défait à Pharsale, se retire en Afrique.	101
POMPÉE (SEXTUS) fait tête à Octave.	114
<i>Porphyrogénète</i> : signification de ce nom.	203
<i>Poste</i> : un soldat romain était puni de mort pour avoir abandonné son poste.	175
<i>postes</i> : leur utilité.	206
<i>Prédications</i> (Faiseurs de) très communs sur la fin de l'empire grec	205

<i>Préfets de prétoire</i> comparés aux grands visirs.	160
PROCOPE : créance qu'il mérite dans son histoire secrète du règne de Justinien.	196
<i>Proscriptions romaines</i> enrichissent les États de Mithridate de beaucoup de Romains réfugiés.	68
— Inventées par Sylla.	94
— Pratiquées par les empereurs.	147
— Effet de celles de Sévère.	147
PTOLOMÉES (Trésors des) apportés à Rome; quels effets ils y produisirent.	164
<i>Puissance romaine</i> : tradition à ce sujet.	144
— <i>ecclésiastique</i> et <i>séculière</i> : distinction entre l'une et l'autre.	222
— Les anciens Romains connaissaient cette distinction.	222
<i>Punique</i> (Guerre) : la première.	26
— La seconde.	30
— Elle est terminée par une paix faite à des conditions bien dures pour les Carthaginois.	41
PYRRHUS : les Romains tirent de lui des leçons sur l'art militaire; portrait de ce prince.	26
<i>Régille</i> (Lac) : victoire remportée sur les Latins par les Romains près de ce lac; fruits qu'ils tirèrent de cette victoire.	66
RÉGULUS battu par les Carthaginois dans la première guerre punique.	32
<i>Religion chrétienne</i> : ce qui lui donna la facilité de s'établir dans l'empire romain.	149
<i>Reliques</i> (Culte des) poussé à un excès ridicule dans l'empire grec.	212
— Effets de ce culte superstitieux.	212
<i>République</i> : quel doit être son plan de gouvernement.	83
— N'est pas vraiment libre si l'on n'y voit pas arriver des divisions.	86
— N'y rendre aucun citoyen trop puissant.	97
— <i>romaine</i> : son entière oppression.	102
— Consternation des premiers hommes de la République.	104
— Sans liberté même après la mort du tyran.	107
<i>Républiques d'Italie</i> : vices de leur gouvernement.	81
<i>Rois de Rome</i> : leur expulsion.	6

<i>Rois</i> : Ce qui rendit tous les rois sujets de Rome.	65
<i>Romains</i> , religieux observateurs du serment.	17 et 89
— Leur habileté dans l'art militaire; comment ils l'acquiescent.	8
— Les anciens Romains regardaient l'art militaire comme l'art unique.	13
— Soldats romains d'une force plus qu'humaine.	14
— Comment on les formait.	14
— Pourquoi on les saignait quand ils avaient fait quelques fautes.	17
— Plus sains et moins maladifs que les nôtres.	17
— Se défendaient avec leurs armes contre toute autre sorte d'armes.	18
— Leur application continuelle à la science de la guerre.	18
— Comparaison des anciens Romains avec les peuples d'à présent.	20
— Parallèle des anciens Romains avec les Gaulois.	25
— N'allaient point chercher des soldats chez leurs voisins.	29
— Leur conduite à l'égard de leurs ennemis et de leurs alliés.	55
— Ne faisaient jamais la paix de bonne foi.	56
— Établirent comme une loi qu'aucun roi d'Asie n'entrât en Europe.	59
— Leurs maximes de politique constamment gardées dans tous les temps.	59
— Une de leurs principales était de diviser les puissances alliées.	60
— Empire qu'ils exerçaient, même sur les rois.	61
— Ne faisaient point de guerres éloignées sans y être secondés par un allié voisin de l'ennemi.	61
— Interprétaient les traités avec subtilité pour les tourner à leur avantage.	62
— Ne se croyaient point liés par les traités que la nécessité avait forcé leurs généraux de souscrire.	62
— Inséraient, dans leur traités avec les vaincus, des conditions impraticables, pour se ménager les occasions de recommencer la guerre.	63
— S'érigeaient en juges des rois mêmes.	63
— Dépouillaient les vaincus de tout.	64
— Comment ils faisaient arriver à Rome l'or et l'argent de tout l'univers.	64

<i>Romains</i> : Respect qu'ils imprimèrent à toute la terre.	65
— Ne s'approprièrent pas d'abord les pays qu'ils avaient soumis.	65
— Devenus moins fidèles à leurs serments.	88
— L'amour de la patrie était chez eux une sorte de sentiment religieux.	90
— Conservent leur valeur au sein même de la mollesse et de la volupté.	91
— Regardaient les arts et le commerce comme des occupations d'esclaves.	91
— La plupart d'origine servile.	123
— Fleurent Germanicus.	130
— Rendus féroces par leur éducation et leurs usages.	133
— Toute leur puissance aboutit à devenir les esclaves d'un maître barbare.	136
— Appauvris par les barbares qui les environnaient.	170
— Devenus maîtres du monde par leurs maximes de politique ; déchus pour en avoir changé.	172
— Se lassent de leurs armes et les changent.	174
— Soldats romains, mêlés avec les barbares, contractent l'esprit d'indépendance de ceux-ci.	175
— Accablés de tributs.	176
<i>Rome</i> naissante comparée avec les villes de la Crimée.	1
— Mal construite d'abord, sans ordre et sans symétrie.	1
— Son union avec les Sabins.	2
— Adopte les usages étrangers qui lui paraissent préférables aux siens.	3 et 19.
— Ne s'agrandit d'abord que lentement.	10
— Se perfectionne dans l'art militaire.	11
— Nouveaux ennemis qui se liguent contre elle.	12
— Prise par les Gaulois, ne perd rien de ses forces.	12
— La ville de Rome seule fournit dix légions contre les Latins.	23
— Etat de Rome lors de la première guerre punique.	26
— Parallèle de cette république avec celle de Carthage.	26
— Etat de ses forces lors de la seconde guerre punique.	30
— Sa constance prodigieuse malgré les échecs qu'elle reçut dans cette guerre.	35
— Etait comme la tête qui commandait à tous les États ou peuples de l'univers.	66

<i>Rome</i> : N'empêchait pas les vaincus de se gouverner par leurs lois.	66
— N'acquiert pas de nouvelles forces par les conquêtes de Pompée.	71
— Ses divisions intestines.	73
— Excellence de son gouvernement, en ce qu'il fournissait les moyens de corriger les abus.	80
— Il dégénère en monarchie ; par quelle raison.	86
— Sa grandeur cause sa ruine.	87
— N'avait cessé de s'agrandir, par quelque forme de gouvernement qu'elle eût été régie.	89
— Par quelles voies on la peuplait d'habitants.	122
— Abandonnée par ses souverains, devient indépendante.	187
— Cause de sa destruction.	187
<i>ROMULUS</i> et ses successeurs toujours en guerre avec leurs voisins.	2
— Il adopte l'usage du bouclier sabin.	2
<i>Rubicon</i> , fleuve de la Gaule cisalpine.	100
<i>Sabins</i> : leur union avec Rome.	2
— Peuple belliqueux.	100
<i>Saignée</i> : par quelle raison on saignait les soldats romains qui avaient commis quelque faute.	17
<i>SALVIEN</i> réfute la lettre de Symmaque.	180
<i>Samnites</i> , peuple le plus belliqueux de toute l'Italie.	10
— Alliés de Pyrrhus.	26
— Auxiliaires des Romains contre les Carthaginois et contre les Gaulois.	29
— Accoutumés à la domination romaine.	30
<i>Schisme</i> entre l'Eglise latine et la grecque.	227
<i>SCIPION</i> enlève aux Carthaginois leur cavalerie numide.	32
<i>Scythie</i> : état de cette contrée lors des invasions de ses peuples dans l'empire romain.	183
<i>SÉJAN</i> , favori de Tibère.	126 et 147
<i>SÉLEUCUS</i> , fondateur de l'empire de Syrie.	49
<i>Sénat romain</i> avait la direction des affaires.	28
— Sa maxime constante de ne jamais composer avec l'ennemi qu'il ne fût sorti des Etats de la République.	36
— Sa fermeté après la défaite de Cannes ; sa conduite singulière à l'égard de Térentius Varron.	36

<i>Sénat romain</i> : sa profonde politique.	53
— Sa conduite avec le peuple.	76
— Son avilissement.	104
— Après la mort de César, confirme tous les actes qu'il avait faits.	108
— Accorde l'amnistie à ses meurtriers.	107
— Sa basse servitude sous Tibère; causes de cette servitude.	126
— Quel parti Tibère en tire.	139
— Ne peut se relever de son abaissement.	139
<i>Serment</i> : les Romains en étaient religieux observateurs.	7 et 89
— Les Grecs ne l'étaient point du tout.	89
— Les Romains devinrent par la suite moins exacts sur cet article.	90
<i>SÈVÈRE</i> (L'empereur) défait Niger et Albin, ses compétiteurs à l'empire.	146
— Gouverné par Plautien, son favori.	147
— Ne peut prendre la ville d'Atra, en Arabie; pourquoi.	148
— Amasse des trésors immenses; par quelles voies.	150
— Laisse tomber dans le relâchement la discipline militaire.	154
<i>Soldats</i> : pourquoi la fatigue les fait périr.	14
— Ce qu'une nation en fournit à présent; ce qu'elle en fournissait autrefois.	20
<i>Stoïcisme</i> favorisait le suicide chez les Romains.	112
— En quel temps il fit plus de progrès parmi eux.	145
<i>Suffrages</i> : à Rome se recueillaient ordinairement par tribus.	80
<i>Suicide</i> : raisons qui en faisaient chez les Romains une action héroïque.	112
<i>SYLLA</i> exerce ses soldats à des travaux pénibles.	16
— Vainqueur de Mithridate.	70
— Porte une atteinte irréparable à la liberté romaine.	94
— Est le premier qui soit entré en armes dans Rome.	94
— Fut l'inventeur des proscriptions.	94
— Abdique volontairement la dictature.	95
— Parallèle de Sylla avec Auguste.	120
<i>SYLVIUS</i> (LATINUS), fondateur des villes latines.	11
<i>SYMMAQUE</i> : sa lettre aux empereurs au sujet de l'autel de la Victoire.	179
<i>Syrie</i> : pouvoir et étendue de cet empire.	48

<i>Syrie</i> : les rois de Syrie ambitionnent l'Égypte.	49
— Mœurs et dispositions des peuples.	50
— Luxe et mollesse de la cour.	50
<i>Tarentins</i> , peuple oisif et voluptueux.	10
— Descendus des Lacédémoniens.	26
TARQUIN : comment il monte sur le trône, comment il règne.	4
— Son fils viole Lucrèce ; suites de cet attentat.	4
— Prince plus estimable qu'on ne croit communément.	5
<i>Tartares</i> (Un peuple de) arrête le progrès des Romains.	10
<i>Terres</i> des vaincus confisquées par les Romains au profit du peuple.	7
— Cessation de cet usage.	12
— Partage égal des terres chez les anciennes républiques.	21
— Comment, par succession de temps, elles retombaient dans les mains de peu de personnes.	21
— Ce partage rétablit la république de Sparte, déchue de son ancienne puissance.	23
— Ce même moyen tire Rome de son abaissement.	23
<i>Tésin</i> (Journée du), malheureuse pour les Romains.	35
THÉODORA (L'impératrice) rétablit le culte des images, détruit par les iconoclastes.	215
THÉODOSE le Jeune (L'empereur) : avec quelle insolence Attila en parle.	180
<i>Théologiens</i> incapables d'accorder jamais leurs différends.	219
<i>Thessaliens</i> asservis par les Macédoniens.	43
<i>Thrasimène</i> (Bataille de) perdue par les Romains.	35
TIBÈRE (L'empereur) étend la puissance souveraine.	125
— Soupçonneux et défiant.	126
— Sous son empire, le Sénat tombe dans un état de bassesse qu'on ne saurait exprimer.	126
— Il ôte au peuple le droit d'élire les magistrats pour le transporter à lui-même.	128
— S'il faut imputer à Tibère l'avilissement du Sénat.	128
TITE (L'empereur) fait les délices du peuple romain.	141
TITE LIVE : critique de l'auteur sur la façon dont cet historien fait parler Annibal.	40
<i>Toscans</i> , peuple amolli par les richesses et le luxe.	10
TRAJAN (L'empereur), le prince le plus accompli dont l'histoire ait jamais parlé.	141

TRAJAN : portrait de ce prince ; il fait la guerre aux Parthes.	141
<i>Traité</i> déshonorant n'est jamais excusable.	57
<i>Trébies</i> (Bataille de) perdue par les Romains.	31
<i>Trésors</i> amassés par les princes, funestes à leurs successeurs ; pourquoi.	150
— Des Ptolomées, apportés à Rome ; effets qu'ils y produisirent.	164
<i>Tribuns</i> : leur création.	75
— Empereurs revêtus de la puissance des Tribuns.	129
<i>Tribus</i> : division du peuple par tribus.	80
<i>Tributs</i> : Rome en est déchargée.	152
— Ils sont rétablis.	152
— Ne deviennent jamais plus nécessaires que quand un État s'affaiblit.	176
— Portés par les empereurs à un excès intolérable.	176
<i>Trinité</i> (Par allusion à la), les Grecs se mirent en tête qu'ils devaient avoir trois empereurs.	211
<i>Triomphe</i> : son origine ; combien il influe sur l'accroissement des grandeurs romaines.	2
— A quel titre il s'accordait.	7
— L'usage du triomphe aboli sous Auguste ; par quelle raison.	120
<i>Triumvirat</i> (Premier).	97
— (Second).	112
TULLIUS (SERVIUS) comparé à Henri VII, roi d'Angleterre.	5
— Cimente l'union des villes latines avec Rome.	11
— Divise le peuple romain par centuries.	79
<i>Turcs</i> : leur empire à peu près aussi faible à présent qu'était celui des Grecs.	225
— De quelle manière ils conquièrent la Perse.	226
— Repoussés jusqu'à l'Euphrate par les empereurs grecs.	229
— Comment ils faisaient la guerre aux Grecs et par quels motifs.	231
— Eteignent l'empire d'Orient.	232
<i>Tyrans</i> (Meurtre des) passait pour une action vertueuse dans les républiques de Grèce et d'Italie.	105
— Quel était leur sort à Rome.	154
<i>Tyrannie</i> : la plus cruelle est celle qui s'exerce à l'ombre des lois.	126
<i>Vaisseaux</i> rhodiens, autrefois les plus estimés.	19

<i>Vaisseaux</i> : autrefois ne faisaient que côtoyer les terres.	33
— Depuis l'invention de la boussole, ils voguent en pleine mer.	34
— VALENS (L'empereur) ouvre le Danube; suite de cet événement.	167
— Reçoit les Goths dans l'empire.	168
— Victime de son imprudente facilité.	169
VALENTINIEN fortifie les bords du Rhin.	167
— Essuie une guerre de la part des Allemands.	170
VALÉRIEN (L'empereur) pris par les Perses.	158
VARRON (TERENTIUS) : sa fuite hontense.	36
<i>Vèes</i> (Siège de).	12
<i>Vélites</i> : ce que c'était que cette sorte de troupe.	19
<i>Verts et Bleus</i> : factions qui divisaient l'empire d'Orient.	195
— Justinien se déclare contre les Verts.	195
VESPASIEN (L'empereur) travaille pendant son règne à établir l'empire.	140
VITELLIUS ne tient l'empire que peu de temps.	140
<i>Union</i> d'un corps politique; en quoi elle consiste.	86
<i>Volsques</i> , peuple belliqueux.	10
<i>Zamo</i> (Bataille de), gagnée par les Romains contre les Carthaginois.	41
ZÉNON (L'empereur) persuade Théodoric d'attaquer l'Italie.	185



TABLE DES MATIERES

	Page.
PRÉFACE.	v
INTRODUCTION.	VII
CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES DE LA GRANDEUR DES ROMAINS ET DE LEUR DÉCADENCE.	1
CHAPITRE I. 1. Commencements de Rome. — 2. Ses Guerres.	1
II. De l'art de la guerre chez les Romains.	13
III. Comment les Romains purent s'agrandir.	20
IV. 1. Des Gaulois. — 2. De Pyrrhus. — 3. Parallèle de Carthage et de Rome. — 4. Guerre d'Annibal.	25
V. De l'état de la Grèce, de la Macédoine, de la Syrie et de l'Egypte, après l'abaissement des Carthaginois.	40
VI. De la conduite que les Romains tinrent pour soumettre tous les peuples.	54
VII. Comment Mithridate put leur résister.	68
VIII. Des divisions qui furent toujours dans la ville.	73
IX. Deux causes de la perte de Rome.	82
X. De la corruption des Romains.	89
XI. 1. De Sylla. — 2. De Pompée et de César.	93
XII. De l'état de Rome après la mort de César.	107
XIII. Auguste.	114
XIV. Tibère.	125
XV. Des empereurs, depuis Caius Caligula jusqu'à Anto- nin.	132
XVI. De l'état de l'empire depuis Antonin jusqu'à Probus.	145
XVII. Changement dans l'Etat.	160
XVIII. Nouvelles maximes prises par les Romains.	170
XIX. 1. Grandeur d'Attila. — 2. Cause de l'établissement des barbares. — 3. Raisons pourquoi l'empire d'Occident fut le premier abattu.	178

	Pages.
XX. 1. Des conquêtes de Justinien. — De son gouvernement	188
XXI. Désordres de l'empire d'Orient.	201
XXII. Faiblesse de l'empire d'Orient.	208
XXIII. 1. Raison de la durée de l'empire d'Orient. — Sa destruction.	223
DIALOGUE DE SYLLA ET D'EUCRATE.	235
TABLE ANALITIQUE.	245

DC
210

**THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA**

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY



A 000 897 828 0

